



**HAL**  
open science

# Du camp au mémorial : perceptions et réactions contemporaines de Compiègne-Royallieu (1939 -2010)

Manon Zakrewski

► **To cite this version:**

Manon Zakrewski. Du camp au mémorial : perceptions et réactions contemporaines de Compiègne-Royallieu (1939 -2010). Histoire. 2020. dumas-02995508

**HAL Id: dumas-02995508**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02995508>**

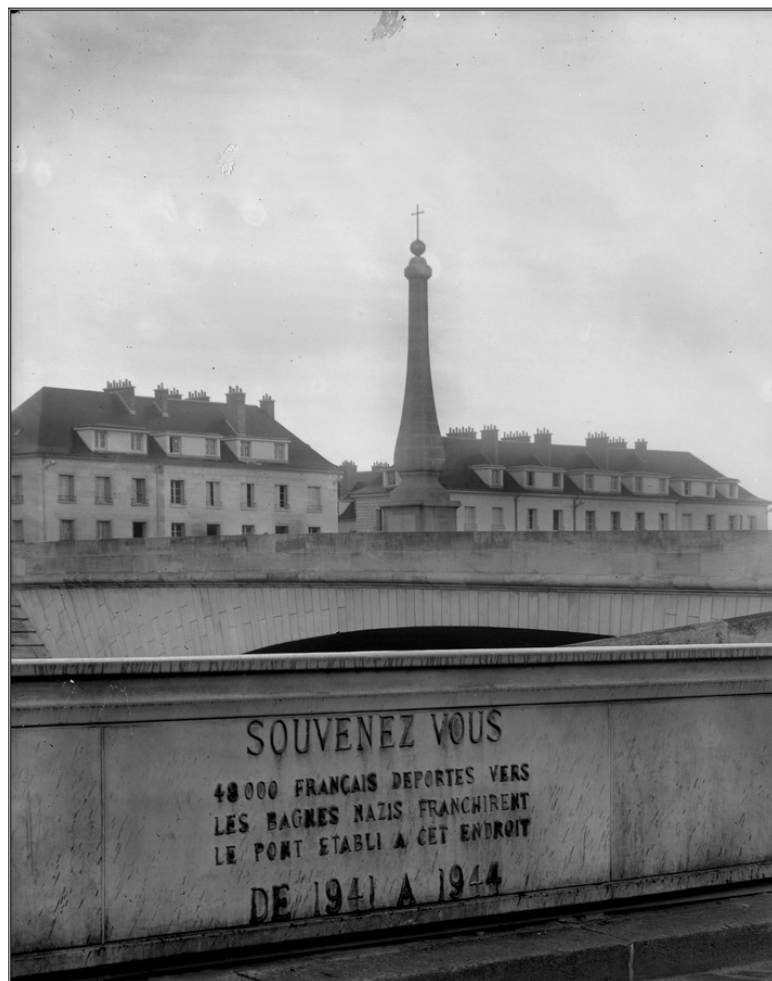
Submitted on 9 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**École d'histoire de la Sorbonne  
Centre d'histoire sociale des mondes contemporains**

**DU CAMP AU MÉMORIAL : PERCEPTIONS ET RÉACTIONS  
CONTEMPORAINES DE COMPIÈGNE-ROYALLIEU (1939 - 2010)**



**ZAKREWSKI Manon**

**Mémoire de Master 2 sous la direction de Fabien Théofilakis**

**Année universitaire 2019/2020**

**Octobre 2020**

« Souvenez vous  
40 000 Français déportés vers  
les bagnes nazis franchirent  
le pont établi à cet endroit  
de 1941 à 1944 »

Photo Hutin (photographe), années 1950, Compiègne, A11.



**École d'histoire de la Sorbonne  
Centre d'histoire sociale des mondes contemporains**

**DU CAMP AU MÉMORIAL : PERCEPTIONS ET RÉACTIONS  
CONTEMPORAINES DE COMPIÈGNE-ROYALLIEU (1939 - 2010)**

**ZAKREWSKI Manon**

**Mémoire de Master 2 sous la direction de Fabien Théofilakis**

**Année universitaire 2019/2020**

**Octobre 2020**

## REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche Fabien Théofilakis pour l'aide et le temps consacré à mes recherches. Je remercie également les membres du séminaire, notamment Capucine Wieviorka, pour nos moments de partage et d'entraide, ainsi que Victor Danielczak et Priscillia Balle pour leur soutien en cette période de crise sanitaire.

Je remercie également Anne Bonamy, ancienne directrice du Mémorial de Royallieu, et Aurélien Gnat, directeur du Mémorial de Royallieu, pour leur aide lors de ma recherche d'archives.

Je remercie Bernard Debargue, journaliste au *Courrier Picard*, et Élie Julien, journaliste au *Parisien*, d'avoir accepté de présenter mon sujet de recherche dans leurs articles respectifs et de m'avoir permis de trouver des témoins de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne.

Je remercie les historiens locaux ou spécialisés sur les thématiques de ce travail pour leurs contributions essentielles. Je remercie également les bibliothécaires, archivistes, les photographes Hutin, les conseillers municipaux de la ville de Compiègne, les organisations politiques, culturelles et mémorielles locales pour leur collaboration à ce projet.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des témoins rencontrés pour avoir accepté de raconter leurs perceptions et de contribuer à la transmission des mémoires de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne. Je remercie tout particulièrement Léon et Rachel Malmed ainsi que Michel Drucker de m'avoir raconté leur histoire et le parcours de leurs parents victimes de la barbarie nazie.

# SOMMAIRE

## **PREMIÈRE PARTIE UN CAMP DANS LA VILLE : ROYALLIEU A L'ÉPREUVE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

### Chapitre 1 Vivre sous l'Occupation : une situation exceptionnelle dans un quotidien habituel ?

- A. Une guerre de témoins : le rapport ambigu des acteurs à l'espace urbain
- B. Les relations pacifistes des Compiégnois avec les autorités d'occupation
- C. Être juif à Compiègne pendant la guerre : l'exemple de Léon Malmed

### Chapitre 2 Perceptions du *Fronstalag 122* Compiègne-Royallieu

- A. Une (ré)appropriation de l'espace : de l'hôpital militaire au camp de transit
- B. Les internés du camp de Royallieu : des victimes ou des criminels ?

## **DEUXIÈME PARTIE DE LA LIBÉRATION DE COMPIÈGNE EN SEPTEMBRE 1944 A LA MÉMORIALISATION DES ANNÉES 1990 : LA CASERNE DE ROYALLIEU**

### Chapitre 3 La rapide réintégration militaire de Royallieu après la Libération

- A. L'internement à Royallieu : un passé trop vite oublié par l'armée ?
- B. Perceptions de l'espace par un appelé : l'exemple de Michel Drucker
- C. Quelles relations entre les Compiégnois et la caserne militaire ?

### Chapitre 4 Quelles mémoires de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne ?

- A. Une première histoire de Royallieu : le témoignage des internés
- B. Le souvenir de la collaboration ou l'absence de mythe résistancialiste
- C. La Shoah : une mémoire oubliée jusqu'à la libération de la parole des témoins dans les années 1980 et 1990 ?

## **TROISIÈME PARTIE LA PATRIMONIALISATION DE ROYALLIEU DES ANNÉES 1990 A 2010 : UN LONG CHEMIN VERS LA RECONNAISSANCE NATIONALE DU CAMP**

### Chapitre 5 Un projet aux multiples acteurs après le départ de l'armée en 1997

- A. Transmettre les mémoires de la Seconde Guerre mondiale : une priorité nationale
- B. Quels enjeux politiques pour les Compiégnois et les autorités locales ?
- C. Comment conserver spatio-temporellement et symboliquement la mémoire du camp ?

### Chapitre 6 L'inauguration du mémorial en 2008 : quelle(s) histoire(s) raconter ?

- A. Une histoire de l'internement et de la déportation qui se veut accessible à tous
- B. Le rapport du visiteur à l'espace du camp/caserne/mémorial
- C. La réductibilité de la mémoire : quelle place pour l'histoire militaire française ?

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**



Là où Compiègne m'a sauté à la figure, si j'ose dire, c'est quand j'ai reçu mon bulletin, ma convocation pour aller faire mon service militaire. Et quand mon père a vu que c'était à Compiègne, je me souviendrai toujours, il était bouleversé [...] Lui, il y était en 42, moi c'était en 60, donc 18 ans, pardon, 18 ans après, c'est rien 18 ans. 18 ans après, son fils allait lui aussi à Compiègne. [...] Quand on a su que mon père avait été à Compiègne, j'en avais parlé un petit peu et on m'a demandé de venir 45 ans après.<sup>1</sup>

Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019.

Des individus comme vous et moi, qu'ils soient bons ou mauvais, ont été des témoins de l'histoire. Cette réflexion est à l'origine de ce travail de recherche, l'envie de raconter leur parcours, leurs expériences dont l'existence aurait pu rester inconnue pour toujours.

J'ai toujours été passionnée par l'histoire et surtout par la Seconde Guerre mondiale. Depuis le lycée et ma participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation, j'ai compris que cette période serait le fruit de mes futures recherches. Mes premiers contacts avec cette guerre ont été chargés d'émotions : visites du Mont Valérien, du mémorial de la Shoah de Paris et du camp de concentration de Natzweiler-Strutof au cours de mon année scolaire 2014-2015. Pourtant, ces premières visites évoquaient pour moi une histoire lointaine aussi bien dans le temps que géographiquement. Je savais que ces choses avaient existé mais je ne les *comprendais* pas. Certes, qui, plus de soixante-dix ans après, est en mesure d'expliquer les événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale, dans leur intégralité ? J'ai néanmoins toujours gardé à l'esprit ces histoires ; je me suis renseignée, j'ai acheté des livres, beaucoup de livres. J'ai regardé des films, des documentaires et j'ai commencé à apprendre. J'ai appris comment le destin de millions de personnes a été bouleversé et je me suis promise d'écrire leur histoire, à tous, un jour ou l'autre. J'ai alors commencé des études d'histoire. J'ai été déçue : non, l'histoire ne commence pas en 1939 et – j'ai honte de le dire aujourd'hui –, pour moi, la Seconde Guerre mondiale était le début de *notre* histoire, la fin de toutes les périodes précédentes.<sup>2</sup> Mes premiers contacts à l'université

---

1 Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, Studio Gabriel, Paris (8<sup>ème</sup>), 33 minutes ; Annexe n° 9 « Entretien avec Michel Drucker (né le 12 septembre 1942), ancien appelé au service militaire à la caserne de Royallieu et fils de Abraham Drucker, médecin juif arrêté et interné en 1942 au Camp de Royallieu », p. 189.

2 ROUSSO Henri, *La dernière catastrophe : L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012.

en 2015 avec des historiens et des étudiants passionnés par des espaces, des périodes et des protagonistes différents m'ont conduite à m'ouvrir et à continuer à apprendre. J'ai compris qu'il n'était pas possible de faire une histoire de *tous* les individus, que je ne pourrai pas faire parler *tout* le monde lorsque je commencerais mes recherches mais que je pourrais, à mon échelle, redonner la parole à certains.

### **A. Genèse de mon sujet : une enfance à Compiègne**

J'habite à proximité de Compiègne et je n'ai jamais ignoré la présence de la Première Guerre mondiale dans cette ville. Au lycée, les professeurs et l'administration ne se privaient pas pour évoquer, à des dates symboliques – notamment le 11 novembre en souvenir de l'armistice signé en forêt de Compiègne ; ou le mois de mars en l'honneur du général Ferdinand Foch –, le passé prestigieux de la ville et les monuments qui en résultent : le Mémorial de l'Armistice ou le Palais impérial, plus ancien. Toutefois, malgré l'organisation de visites dans différents lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale, personne n'avait songé à nous emmener au mémorial de Royallieu, pourtant ouvert depuis 2008. Il se situe au centre de la ville, sur l'une des avenues principales, la rue de Paris, récemment renommée avenue des Martyrs de la Liberté. Il est difficile de l'ignorer.

Pourtant, aucun de mes professeurs ne m'en avait parlé, ni au lycée, ni à l'université avant l'année 2018-2019. En 2018, j'ai décidé d'assouvir ma curiosité et de le visiter. Étrangement, j'ai été touchée par cet endroit plus que nul part ailleurs. En rédigeant les pages qui suivent, j'explique cette émotion par ma proximité géographique avec le lieu. Longtemps, j'ai marché sur les traces des anciens internés du camp pour aller à l'école et je continue à le faire dans ma vie quotidienne. Dès lors, je me suis dit que Compiègne serait le cœur de mon mémoire. J'ai étudié l'historiographie sur la ville et j'ai constaté qu'aucun travail n'avait été réalisé sur ses habitants entre 1940 et 1944 alors qu'ils ont nécessairement vu ce camp, encore plus grand que nous pouvons le voir aujourd'hui. Ils ont *vécu* avec lui, ils peuvent le faire parler. J'ai alors compris que c'étaient eux que je voulais écouter. De plus, j'ai appris au cours de ma première année de recherche que le camp de Royallieu avait également été une caserne militaire – dès 1913 – avant et après la guerre. Et aujourd'hui, il s'agit d'un mémorial. Ce lieu

a connu de nombreuses transformations spatiales dont, une nouvelle fois, les habitants ont été témoins comme les appelés au service militaire et la municipalité de Compiègne. Cette proximité géographique ajoutée à mon désir de raconter l'histoire de ce lieu et de ses acteurs m'a menée à choisir comme sujet de mémoire, une recherche intitulée : *Du camp au mémorial : perceptions et réactions contemporaines de Compiègne-Royallieu (1939-2010)*. J'ai adapté ma recherche aux sources disponibles, certes, et à l'histoire d'une ville importante pour moi pour mon devenir d'historienne. Dans un premier temps, ma démarche est mue par le désir d'apprendre le parcours des acteurs et de leur donner la parole à tous, par *devoir de mémoire* et surtout par *devoir d'histoire*, pour reconstruire les mobilités, les interactions, la vie quotidienne, les violences et faits de guerre et les différents destins qui ont rythmé chaque groupe social, chaque famille, chaque personne, pendant la Seconde Guerre mondiale.<sup>3</sup> Dans un second temps, l'étude des transformations de l'espace et de ses représentations ont été orientées vers une thématique commune : les mémoires. A la fois empreint de(s) mémoire(s) d'un lieu à travers le temps et l'espace, à différentes échelles et des perceptions de ses acteurs ainsi qu'empreint de(s) mémoire(s) des acteurs eux-mêmes – notamment des internés du camp –, ce mémoire propose de retracer les évolutions spatiales, sociales et mémorielles de Royallieu, à Compiègne, ville profondément marquée par l'histoire militaire française récente.

## **B. Du camp au mémorial : perceptions et réactions contemporaines de Compiègne-Royallieu (1939-2010)**

### **1. De la caserne au camp et du camp à la caserne**

Ainsi, j'ai décidé de travailler sur les perceptions et réactions de différents acteurs vis-à-vis du camp de Royallieu et de ses internés, de l'Occupation et des mémoires de la guerre à Compiègne de 1939 à 2010. A partir du contexte socio-économique et politique de l'époque, j'ai essayé, dans un premier temps, de comprendre comment la population compiégnaise percevait les internés du camp de Royallieu entre 1941 et 1944, notamment lors de leur trajet dans la ville entre le camp et la gare – environ trois kilomètres – ; mais également comment a

---

<sup>3</sup> LEDOUX Sébastien, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2016.

été vécue l'Occupation, une situation exceptionnelle dans un quotidien habituel.<sup>4</sup> Après la signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne le 22 juin 1940, Compiègne rentre en zone occupée et devient rapidement un bastion de l'Allemagne nazie. Les nazis transforment la caserne de Royallieu en camp de transit et choisissent de prendre en charge son administration ainsi que partiellement, celle de la ville. Au-delà des restrictions et des ordres communs à l'ensemble du territoire français, la population compiégnaise subissant l'autorité directe des Allemands, est contrainte d'adapter son quotidien et son environnement. La ville devient rapidement une cible privilégiée des Alliés ; les bombardements se multiplient pour empêcher les convois ferroviaires<sup>5</sup>.

Par ailleurs, je souhaite comprendre, dans un second temps, comment s'organise la construction mémorielle dans une ville restée silencieuse sur les persécutions locales. Après la Seconde Guerre mondiale, le camp redevient une caserne militaire et Compiègne, une ville de garnison jusqu'à la dissolution du service militaire en France, en 1997. Pour mettre en perspective l'importance de la vie militaire à Compiègne et comprendre ce soudain retour de l'armée dans ses locaux, dès la fin de la guerre, je souhaite dresser un panorama rapide de l'histoire de la caserne militaire de Royallieu. Originellement, Royallieu est un faubourg de Compiègne et trouve son origine onomastique au XII<sup>ème</sup> siècle dans la création d'une demeure royale sur ses terres.<sup>6</sup> Cet intérêt de la royauté et bien des années plus tard, des empereurs, pour Compiègne favorise son développement économique ainsi que l'installation d'une population bourgeoise. Située au nord de Paris – à 92 kilomètres de son centre –, Compiègne s'affirme dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle comme une ville de garnison et tous les moyens sont mis en œuvre pour maintenir ce statut. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la ville compte trois casernes militaires situées au cœur du centre-ville. L'armée occupe une place majeure dans l'espace puisque ses bâtiments sont visibles de tous, à chaque déplacement.

En 1911, un projet est relancé par la municipalité car les locaux préexistants sont insalubres et qu'il devient urgent de trouver un nouveau quartier pour l'armée.<sup>7</sup> Cet intérêt de la municipalité pour l'armée s'inscrit dans le cadre de la restructuration nationale de l'armée

---

4 DOUZOU Laurent, *Lyon dans la Seconde Guerre mondiale : villes et métropoles à l'épreuve du conflit*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

5 DELAGE Christian, *Le camp de Royallieu (1941-1944). De l'histoire au mémorial*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 2008.

6 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire, op.cit.*

7 *Ibid.*

française par le ministère de la Guerre.<sup>8</sup> En effet, en 1911, le général Joseph Joffre est nommé à la tête de l'armée française et entreprend sa modernisation dans un contexte où les relations avec l'Allemagne sont de plus en plus tendues. De plus, les nouvelles lois militaires de 1913 instaurent aux hommes trois ans de service militaire afin de préparer l'armée française à une guerre éventuelle avec le pays.

Afin de dynamiser économiquement le faubourg de Royallieu, la municipalité choisit d'y établir son projet de caserne. La présence de l'armée permet de relancer le commerce grâce à l'afflux d'hommes qu'elle engendre et la nécessité d'assurer leurs besoins et loisirs.<sup>9</sup> Vingt-deux hectares de terrain sont achetés par la municipalité et le ministère de la Guerre et, malgré quelques difficultés au cours des travaux, la caserne est officiellement occupée dès janvier 1914 avant d'être achevée en mai de la même année.<sup>10</sup>

Comme le montre la modélisation de la caserne ci-dessous, cette dernière se compose de 25 bâtiments représentant à eux seuls une surface de seize hectares.<sup>11</sup> Aujourd'hui, la ville de Compiègne est d'une surface de 53,1 km<sup>2</sup> presque intégralement habités mais en 1913, le territoire était principalement composé de champs.

**Fig. 1- Modélisation de la caserne de Royallieu :  
la construction de la caserne (1913-1914)**



Source : Guillaume Roignant, « Modélisation des évolutions de la caserne de Royallieu », 2019

Ainsi, Royallieu devient une véritable ville dans la ville, même si la caserne est

8 DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, Paris, Editions Perrin, 2018.

9 GAYMARD Marie-Caroline, « Le patrimoine militaire sur la scène urbaine : les processus de reconversion des sites militaires à Metz », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 54, n° 3-4, 2014, mis en ligne le 11 février 2015, consulté le 12 juillet 2020.

10 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, op.cit.

11 *Ibid.*

excentrée des habitations. Une ambivalence est dès lors à souligner : la vie militaire ne disparaît pas de la ville, bien au contraire, elle s'intensifie et la dynamise tout en étant repoussée sur les marges, ce qui la distingue du reste du territoire urbain. A cette période, à l'échelle nationale, l'armée a une place très importante dans la société. Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, l'image de la virilité est associée à l'homme guerrier.<sup>12</sup> Les hommes doivent s'engager, se battre et consentir à la mort pour leur patrie. Les mentalités compiégnoises n'échappent pas à cette perception. Au-delà des avantages économiques non négligeables d'être une ville de garnison, la présence militaire permet de faire perdurer dans l'imaginaire le prestige de la ville et de ses hommes hérité de son histoire.

Pendant la Première Guerre mondiale, Royallieu est transformé en hôpital militaire temporaire.<sup>13</sup> La ligne de front entre les forces françaises et allemandes ne se situe qu'à quelques kilomètres de Compiègne. La caserne n'est pas touchée par les bombardements – à l'exception d'un bâtiment – et reprend ses fonctions initiales en août 1919. Le 54<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui occupait les lieux avant la guerre réintègre dès lors ses locaux.

L'entre-deux-guerres est une période de restructuration pour la caserne de Royallieu.<sup>14</sup> Plusieurs bataillons se succèdent et s'installent au sein des bâtiments. Compiègne devient rapidement un bastion de l'aérostation dans un contexte où la France doit rattraper son retard militaire et rapidement faire face au réarmement de l'Allemagne au début des années 1930 présageant un nouveau conflit entre les deux pays.<sup>15</sup>

Plusieurs aménagements sont effectués afin de parfaire les équipements indispensables à une caserne militaire : des écuries dès 1925 pour l'Armée de terre – elles sont rapidement réinvesties comme hangars à partir des années 1930 –, des logements pour les sous-officiers ou encore divers bâtiments de stockage.<sup>16</sup> Certains équipements préexistants sont quant à eux améliorés comme l'infirmerie ou le foyer. Plusieurs routes sont construites autour de la caserne afin de faciliter le déplacement des militaires au sein de la ville. Royallieu devient dès lors une caserne militaire moderne avec de nombreux atouts dont les Allemands comprennent rapidement l'intérêt après la défaite française de juin 1940. La caserne n'est définitivement

---

12 ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle, *Amours, guerres et sexualité, 1914-1945*, Paris, Gallimard, 2007.

13 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire, op.cit.*

14 *Ibid.*

15 PRIME Christophe, SIMMONET Stéphane, *Atlas de la Seconde Guerre mondiale : La France au combat, de la drôle de guerre à la Libération*, Paris, Autrement, 2015.

16 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire, op.cit.*

plus un établissement militaire en marge de la ville mais une entité à part entière reliée au reste de la ville et, à une échelle beaucoup plus globale, de la région et du pays.

## 2. Perceptions et réactions contemporaines de Compiègne-Royallieu...

Compiègne est une ville de 100 000 habitants située dans le département de l'Oise, dans les Hauts-de-France. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, au cours de la Première Guerre mondiale, la ville devient un lieu stratégique du conflit sur le front occidental. Le 11 novembre 1918, l'armistice y est signé entre la France et l'Allemagne, dans la forêt domaniale, à Rethondes. Au même endroit et dans le même wagon, 22 ans plus tard, celui du 22 juin 1940 y est de nouveau signé entre les deux belligérants pour mettre fin à leur second conflit.<sup>17</sup> La ville de Compiègne est dès lors occupée par l'Allemagne nazie. Un camp de transit et d'internement est mis en place par les autorités d'Occupation dans la caserne de Royallieu de juin 1941 à août 1944, peu de temps avant la libération de la ville, le 1<sup>er</sup> septembre 1944. Au cours de cette période, 54 000 personnes : résistants, militants syndicaux et politiques, Juifs, civils pris dans des rafles, ressortissants étrangers, etc, se sont succédées derrière ses murs avant d'être déportées vers Drancy ou les camps de concentration et les centres de mise à mort.<sup>18</sup> Les Compiégnois ont été témoins de cette situation à plusieurs échelles et j'ai choisi d'écrire l'histoire de la ville et de sa population à travers leur regard et leurs ressentis de l'époque.

Si les perceptions des Compiégnois permettent de renouveler, du point de vue de l'historiographie, la vie compiégnoise pendant la Seconde Guerre mondiale, l'après-guerre est quant à lui marqué par le retour de l'armée française sur ses terres. Cette fois-ci, les acteurs étudiés sont internes au lieu : les appelés au service militaire. La vie militaire en elle-même n'est pas l'objet de ce travail mais, en regard avec le développement des mémoires de la guerre à l'échelle nationale et locale, les perceptions des appelés sur un lieu chargé d'histoire qu'ils ont occupé d'une toute autre manière que les internés permet de souligner une rupture mémorielle – liée à la prédominance du mythe résistancialiste jusque dans les années 1970 et la libération progressive des mémoires dans les années 1980 – jusqu'au projet de mémorial

---

17 BONNARD Jean-Yves, *Rethondes, le jour où l'Histoire s'est arrêtée (11 novembre 1918 - 21 juin 1940)*, Éditions du trotteur ailé, 2008.

18 BESSE Jean-Pierre (dir.), *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2008.

envisagé dans les années 1990 et concrétisé lors de son inauguration, le 23 février 2008.<sup>19</sup>

### 3. ...de 1939 à 2010

Premièrement, mon étude porte sur l'ensemble de la Seconde Guerre mondiale : dès septembre 1939 afin de comprendre la mise en place progressive de l'Occupation et de la Collaboration ; la période d'activité du camp de prisonniers de guerre français et britanniques entre l'été 1940 et le printemps 1941 ainsi que celle du camp de transit vers l'Est entre 1941 et 1944 ; jusqu'aux années 2010 afin de distinguer – ou non – la mise en place de différentes mémoires. Dès septembre 1939, l'espoir d'une guerre rapide et victorieuse est présent et je souhaite mettre cette perception en regard avec la défaite de juin 1940 et la collaboration qui s'en suit. Deuxièmement, si le retour précoce de l'armée dans ses locaux peut s'expliquer par l'histoire militaire de la ville, la symbolique accordée au *lieu de mémoire* qu'est aujourd'hui Royallieu n'était pas la même jusque dans les années 1990. Si le silence et l'oubli dominent après la guerre, un tournant est notable au cours des années 1970, où la notion de mémoire évolue, devient une action du temps présent et non plus un simple souvenir.<sup>20</sup> Par conséquent, le sens des commémorations évolue et le *devoir de mémoire* apparaît progressivement. Troisièmement, l'armée continue tout de même d'occuper la caserne jusqu'au départ du 51<sup>e</sup> régiment de transmissions, lors de la dissolution du service militaire en 1997. Le tournant mémoriel national des années 1990 matérialisé par le projet et l'inauguration du mémorial à l'échelle locale, conduit à la mémorialisation et à la patrimonialisation du lieu et suscite de multiples enjeux, à différentes échelles.<sup>21</sup>

Je considère l'ensemble de la ville de Compiègne et de sa forêt mais ma recherche se concentre principalement autour de deux pôles : le camp de Royallieu – pour l'ensemble de la période – et la gare ferroviaire – conduisant les internés à la déportation pendant la guerre –. En effet, les convois entre ces deux espaces sont les lieux d'interactions privilégiés entre les habitants et les internés. Je ne néglige pas pour autant le reste de Compiègne car la vie des individus ne se limite pas à un camp ou à une caserne dans la ville mais se compose

---

19 ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1987.

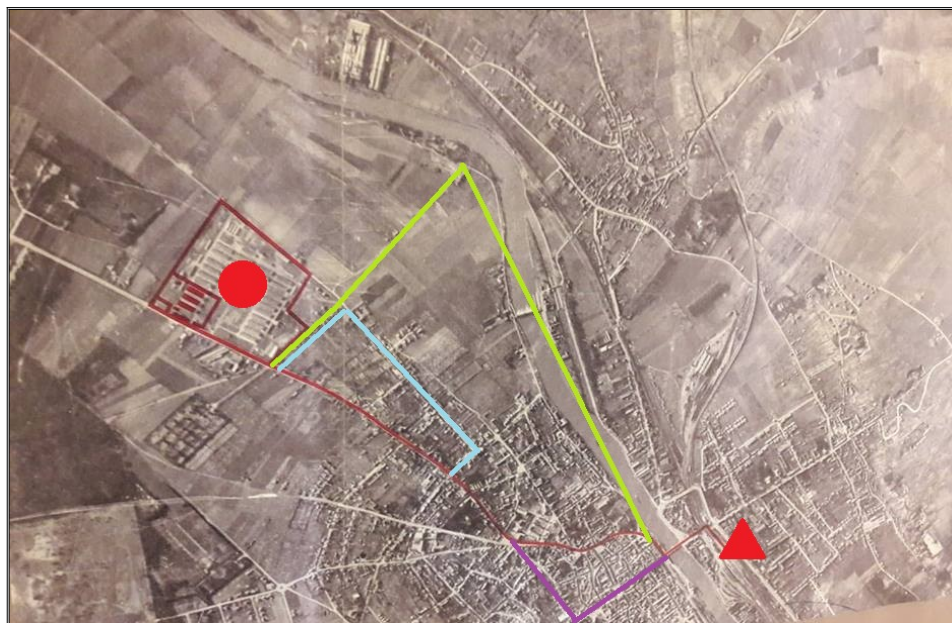
20 LEDOUX Sébastien, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, op. cit.

21 DODEBEI Vera, TARDY Cécile (dir.), *Mémoire et nouveaux patrimoines* [En ligne], Marseille, OpenEdition Press, 2015.









également d'une organisation sociale et politique particulière régie par la vie militaire.

**Fig. 2 - Différents parcours des internés à Compiègne, entre le camp de Royallieu et la gare (1941 à 1944)**



*Source* : Affiche de la vue satellite de la ville de Compiègne, Mémorial de Royallieu, Compiègne, bureau de la direction.

**Légende :**

-  Camp de Royallieu
-  Gare ferroviaire de Compiègne
-  Parcours n°1 : camp de Royallieu, rue de Paris, rue d'Austerlitz, rue de Harlay, pont de l'Oise, gare
-  Parcours n°2 : camp de Royallieu, rue de Paris, rue des Domeliers, rue Solferino, pont de l'Oise, gare
-  Parcours n°3 : camp de Royallieu, rue du Mouton, chemins du bord de l'Oise, pont de l'Oise, gare
-  Alternative parcours n°1 et n°2 : camp de Royallieu, rue du Mouton, rue Saint-Fiacre, rue Notre-dame de Bon secours, rue de l'église Saint-Germain, rue de Paris, fin du parcours n°1 ou n°2

Comme le montre cette vue satellite de la ville de Compiègne, les internés empruntaient différents trajets pour se rendre au camp ou à la gare. Certains convois passaient par le centre-ville, à proximité des habitations, à la vue de tous les habitants. Après la guerre, l'organisation spatiale de la ville reste sensiblement la même jusqu'à son urbanisation

progressive dans les années 1990.

### **C. Un objet inscrit dans de nombreux champs et domaines de recherche**

Mon objet de recherche pratique une histoire politique, sociale et culturelle d'un lieu et d'une expérience pour comprendre les perceptions et réactions d'acteurs intérieurs et extérieurs à Royallieu pendant et après la guerre, leurs relations et leurs regards. Ces trois types d'histoires sont à mettre en regard les unes avec les autres car la politique de collaboration à Compiègne, l'adhésion plus que favorable de la population à cette dernière et surtout, l'absence de reconnaissance immédiate accordée aux victimes de la ville ou du camp, soulignent une véritable complémentarité de ces thèmes. En effet, il faut attendre février 2008 et l'inauguration du mémorial de Royallieu pour que le camp soit officiellement reconnu comme un *lieu de mémoire*, échappant à l'oubli par sa réhabilitation et son réinvestissement en mémorial. J'ai choisi de mobiliser l'histoire politique car l'administration de la ville par la mairie a un impact direct sur le quotidien des Compiégnois pendant la guerre et que cette dernière est l'acteur majeur de la patrimonialisation et de la mémorialisation de Royallieu jusqu'à aujourd'hui. Je développe également une histoire sociale afin d'observer les interconnaissances, les mobilités entre les individus, les commerces, les Allemands et la municipalité pendant la guerre ainsi que le rapport à l'espace et à la mémoire après-guerre. Enfin, l'histoire culturelle me permet de travailler sur les imaginaires relatifs à Royallieu en mettant au centre de ma recherche mes acteurs, les Compiégnois et les appelés au service militaire. Selon moi, il est indispensable de mobiliser ces domaines de recherche afin de comprendre comment l'influence du monde extérieur peut avoir des conséquences sur les perceptions et réactions des témoins, constituant ma source principale.

Cet objet se construit ainsi au croisement de plusieurs phénomènes historiques : l'histoire de la France sous l'Occupation car la ville de Compiègne se trouve en territoire occupé directement administré la Wehrmacht ; l'histoire de la collaboration et de la Résistance car plusieurs profils de Compiégnois sont notables : collaborateurs directs ou pacifiques, neutres et résistants ; l'histoire de la déportation et des persécutions car le camp de Royallieu est un camp de transit vers Drancy ou les camps de travail et de la mort ; l'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale pour comprendre comment une population

collaboratrice peut construire une mémoire résistante après la guerre ; l'histoire micro-locale de la Shoah et sa mémoire dans une ville où la population juive est peu nombreuse, ce qui n'empêche pas les rafles et dénonciations, et dans un camp principalement réservé aux déportés politiques ; l'histoire militaire car Royallieu redevient une caserne militaire après la guerre et Compiègne, une ville de garnison ; l'histoire des « espaces imaginaires » car l'aspect géographique permet de comprendre à quelles sensibilités et rapports à l'espace les témoins sont confrontés ; et enfin, l'histoire de la patrimonialisation car après le départ de l'armée, Royallieu devient un enjeu patrimonial à plusieurs échelles : la mairie, les Compiégnois ainsi que les victimes du camp et leurs familles.

#### **D. Raconter Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale et ses mémoires : une nouveauté dans l'historiographie ?**

Ce travail de recherche a nécessité l'étude d'une large historiographie, recoupant aussi bien des ouvrages de méthodologie que des thématiques plus spécifiques : la mémoire, le témoignage, le camp de Royallieu, l'Occupation, la patrimonialisation et la mémorialisation.

##### **1. Ouvrages méthodologiques et aboutissement de mon sujet de recherche**

Pour ce travail de recherche, j'ai consulté des ouvrages généraux essentiels pour la contextualisation et l'acquisition de certaines notions, notamment l'*Atlas de la Seconde Guerre mondiale : La France au combat, de la drôle de guerre à la Libération* de Christophe Prime et Stéphane Simonet<sup>22</sup> ainsi que l'*Atlas de la Shoah : La mise à mort des Juifs d'Europe, 1939-1945* de Georges Bensoussan<sup>23</sup>. L'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de ses composantes est généralement axée en France sur le mythe résistancialiste. Cette histoire est renouvelée dans les années 1990 par l'histoire culturelle pour mettre en avant de nouveaux acteurs : les différentes victimes du conflit et plus particulièrement, les victimes juives.<sup>24</sup> Plus récemment, une histoire politique et/ou culturelle micro-locale se développe et rend compte

---

22 PRIME Christophe, SIMMONET Stéphane, *Atlas de la Seconde Guerre mondiale : La France au combat, de la drôle de guerre à la Libération*, op. cit.

23 BENSOUSSAN Georges, *Atlas de la Shoah : La mise à mort des Juifs d'Europe, 1939-1945*, Paris, Autrement, 2014.

24 SCHNEIDER Floriane, « À l'école de la Shoah. De l'enseignement de l'histoire à la pédagogie de la mémoire », *Les Cahiers de la Shoah*, vol. n° 8, n° 1, 2005, p. 57-85.

d'une multitude d'acteurs jusque lors ignorés par l'historiographie : la population locale. Certains ouvrages illustrent cette évolution historiographique tels que *Lyon dans la Seconde Guerre mondiale* de l'historien Laurent Douzou<sup>25</sup> qui m'a particulièrement aidée à considérer la population locale et la ville de Compiègne comme des acteurs de mon sujet et qui reprend mes champs de recherche comme l'étude de la population et de sa vie quotidienne vis-à-vis de la situation exceptionnelle qu'est la collaboration tout en continuant sa vie habituelle) ; l'ouvrage de l'historien François Azouvi, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*<sup>26</sup> qui m'a apporté différentes méthodes et réponses quant à la mémoire de la Shoah d'après-guerre ; ou encore la thèse de l'historien Simon Perego « "Pleurons-les, bénissons leurs noms" : les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale dans le monde juif parisien entre 1944 et 1967 : rituels, mémoires et identités »<sup>27</sup> qui m'a amenée à m'intéresser à la mémoire juive dans l'immédiat après-guerre alors que celle-ci fut longtemps jugée comme inexistante dans plusieurs villes.

Par ailleurs, j'ai consulté différents ouvrages relatant l'histoire militaire française à l'échelle nationale et locale. L'ouvrage *Histoire militaire de la France* de Hervé Dréviron et Olivier Wieviorka m'a ainsi aidée à comprendre la nature des liens unissant les Français à l'armée dans un contexte de guerre totale.<sup>28</sup> Le fait militaire dépasse le cadre de l'armée au cours des conflits du XX<sup>ème</sup> siècle, bouleversant *a posteriori* le rapport des civils avec l'institution militaire et l'État – notamment par la loi de 1965 qualifiant le service militaire comme une forme de service national moins strict – et garantissant un rôle politique majeur à l'armée française avant son déclin progressif jusqu'à la fin du siècle. A l'échelle locale, l'ouvrage de Jean-Yves Bonnard, *Histoire militaire de Compiègne de 538 à 2012*, défend une histoire plus événementielle, sur la longue durée, indispensable à la contextualisation et à la compréhension de l'histoire militaire compiégnaise.<sup>29</sup>

---

25 DOUZOU Laurent, *Lyon dans la Seconde Guerre mondiale : villes et métropoles à l'épreuve du conflit*, op. cit.

26 AZOUVI François, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Gallimard, 2015.

27 PEREGO Simon, « "Pleurons-les, bénissons leurs noms" : les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale dans le monde juif parisien entre 1944 et 1967 : rituels, mémoires et identités », thèse, Institut d'études politiques de Paris, sous la direction de Claire Andrieu, 2016, 1451 p.

28 DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, op. cit.

29 BONNARD Jean-Yves, *Histoire militaire de Compiègne de 538 à 2012*, Trosly-Breuil, Le trotteur ailé, 2012.

## 2. De la mémoire au témoignage et du témoin au *devoir de mémoire*

Ce renouveau historiographique s'accompagne d'une libération de la mémoire et de la diffusion de témoignages afin de transmettre les tragédies du passé. Le phénomène se déroule dans un premier temps aux États-Unis avec la parution de *The Voice of the past : Oral history* du sociologue Paul Thompson.<sup>30</sup> Cet ouvrage méthodologique présente tout l'intérêt des sources orales pour l'historien. Après la parution de l'ouvrage *Faire de l'histoire* dirigé par les historiens Jacques Le Goff et Pierre Nora comme du film documentaire *Shoah* (1985) de Claude Lanzmann, le témoignage commence à devenir une source pour l'historien en France.<sup>31</sup> Pour faire de l'histoire contemporaine et analyser les mémoires collectives, l'histoire orale et la pratique du témoignage sont de nouveaux outils précieux pour plusieurs historiens comme Pierre Nora, mentionné précédemment.<sup>32</sup> La parole permet d'illustrer une autre réalité : le quotidien des individus et l'affirmation de leurs identités. Cette parole est visible dans les travaux historiques mais également dans les médias et la sphère politique. On assiste à une véritable « mondialisation de la mémoire », rendue possible par le témoignage.<sup>33</sup>

Pour ma part, je considère cette histoire dans un champ particulier, celui des études sur la Shoah. La mémoire de la Seconde Guerre mondiale et notamment de la Shoah perdure avec une perpétuelle peur de l'oubli que les témoignages oraux tentent de combler. Annette Wieviorka et Ivan Jablonka mettent en avant dans leur ouvrage *Nouvelles perspectives sur la Shoah*, cette nouvelle tendance historiographique en soulignant les bénéfices de la micro-histoire, des enquêtes locales, etc<sup>34</sup>. Mais, le témoignage reste tout de même une source très critiquée en France, généralement utilisée comme une source complémentaire aux archives textuelles. Plusieurs historiens tels que Annette Wieviorka et ses ouvrages *Déportation et génocide : Entre la mémoire et l'oubli*<sup>35</sup> ou *L'ère du témoin*<sup>36</sup> complètent sources et archives traditionnelles avec des témoignages. Ces changements d'échelle et de focale permettent de comprendre que chaque groupe ne forme pas un bloc uni. Une diversité est notable parmi les acteurs et le témoignage permet à juste titre de s'éloigner d'une histoire nationale déjà

---

30 THOMPSON Paul, *The Voice of the past : Oral history*, Oxford University Press, 1978.

31 LE GOFF Jacques, NORA Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974.

32 NORA Pierre, « Mémoire collective », dans LE GOFF Jacques (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Éditions Complexe, 1978.

33 JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, La Découverte, 2015.

34 JABLONKA Ivan, WIEVIORKA Annette, *Nouvelles perspectives sur la Shoah*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

35 WIEVIORKA Annette, *Déportation et génocide : Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Pluriel, 2013.

36 WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

construite et unificatrice pour comprendre les conséquences sociales des différents parcours individuels et collectifs de l'échelle micro-locale à l'échelle nationale, voire internationale. Au-delà d'être une source pour l'historien, le témoignage est lié aux questions de mémoire. La mémoire a un double sens : la mémoire même du témoin et sa fiabilité mais également la réponse au *devoir de mémoire* que suscite son récit et le travail de mémoire que doit entretenir la société. L'historique de cette question a été traité par l'historien Sébastien Ledoux dans son ouvrage *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*.<sup>37</sup> Mais, pour certains historiens, le travail de mémoire peut également passer par l'oubli des événements tragiques afin de s'affranchir du passé et accepter les évolutions sociétales. Henry Rousso le démontre dans son ouvrage *La hantise du passé*, construit à partir d'un dialogue entre l'historien et le journaliste Pierre Petit.<sup>38</sup> Il n'y a pas de honte à l'oubli, selon lui, dans nos sociétés contemporaines mais en était-il de même juste après la guerre ? Je ne pense pas et je vais essayer de le prouver.

### 3. Le camp de Royallieu et ses internés

J'ai également étudié l'historiographie du camp de Royallieu à Compiègne, peu développée et peu connue. Même si mon sujet ne traite pas directement du fonctionnement du camp, il paraissait indispensable à ma démarche d'en connaître sa marche principale. Et ce afin de mettre, par exemple, en regard la structuration interne du camp, inconnue du grand public et les témoignages des habitants. J'ai pu le faire grâce à l'ouvrage historique collectif, *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : un camp d'internement allemand dans l'Oise : 1941-1944*.<sup>39</sup> Toutefois, aucun travail scientifique n'a été réalisé sur la ville même de Compiègne sous l'Occupation. Les seules informations disponibles sur son organisation sociale et politique se trouvent dans les témoignages de déportés comme celui d'André Poirmeur, dans son ouvrage *Compiègne 1939-1945*.<sup>40</sup> Grâce à ce témoignage, j'ai pu obtenir quelques informations contextuelles relatives à la Résistance, au fonctionnement du camp et à la libération de la ville. Ainsi, j'espère par mon travail combler cette lacune. Selon moi, il est indispensable de resituer le camp dans un contexte plus large, la ville. En effet, les processus d'internement et de déportation ne peuvent pas fonctionner correctement si l'organisation

---

37 LEDOUX Sébastien, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, op. cit.

38 ROUSSO Henry, *La hantise du passé*, Paris, Textuel, 1998.

39 BESSE Jean-Pierre, HUSSER Beate, ROSENZWEIG Françoise, *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : un camp d'internement allemand dans l'Oise : 1941-1944*, op. cit.

40 POIRMEUR André, *Compiègne 1939-1945*, Compiègne, Telliez, 1968.

générale de la ville et de sa population n'est pas entièrement maîtrisée par les autorités locales et nazies. Je souhaite étudier l'ensemble des rouages administratifs et des événements grâce à mes archives textuelles ainsi que les différentes sociabilités, mobilités et interactions grâce aux témoignages individuels que j'ai pu recueillir.

#### **4. L'Occupation et les persécutions antijuives**

J'ai consulté des ouvrages dont les thématiques sont centrales pour mon travail. Tout d'abord, afin de comprendre comment s'organise la vie quotidienne sous l'Occupation, j'ai lu l'ouvrage *La Vie de la France sous l'Occupation (1940-1944)*.<sup>41</sup> J'espère pouvoir contribuer au développement de cette approche grâce à l'échelle micro-locale et à la particularité de la ville de Compiègne. Celle-ci est occupée par les Allemands, comme le camp. La gestion directe du camp par les Allemands dès 1940 est un cas unique en France. Ensuite, je souhaite développer plus spécifiquement les politiques de répression, notamment à l'encontre des Juifs. Cette thématique se retrouve dans l'ouvrage dirigé par Tal Bruttman, *Persécutions et spoliations des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale*.<sup>42</sup> La communauté juive est peu nombreuse à Compiègne et ne connaît pas d'organisation religieuse officielle avant 1970 mais je souhaite montrer qu'elle a existé. Enfin, même si la collaboration semble avoir été importante à Compiègne, les grandes figures de la Résistance sont reconnues contrairement aux Juifs qui ont été recensés, spoliés et/ou déportés. Je souhaite faire entendre leur voix car leur présence dans la ville au cours du conflit semble avoir été oubliée, même par les historiens locaux.

#### **5. La mémorialisation et la patrimonialisation : un nouveau rapport à l'espace**

Enfin, Royallieu est aujourd'hui un *lieu de mémoire* tel que défini par Pierre Nora dans son ouvrage éponyme.<sup>43</sup> Échappant à l'oubli par sa patrimonialisation et son réinvestissement par la municipalité et les associations locales, Royallieu est devenu un symbole fort des

---

41 HOOVER INSTITUTE (dir.), *La Vie de la France sous l'Occupation (1940-1944)*, Paris, Plon, 1957.

42 BRUTTMAN Tal (dir.), *Persécutions et spoliations des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2004.

43 NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 2003.

mémoires de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne et plus généralement, en France. L'application de ce concept m'a interrogée sur la notion de « patrimoine ». L'article « Du patrimoine à la patrimonialisation. Perspectives critiques » de Anne-Claude Ambroise-Rendu et Stéphane Olivesi m'a notamment permis d'élargir mon regard sur l'ensemble des objets patrimoniaux, matériels ou immatériels, mis à ma disposition afin de m'intéresser à la muséographie du mémorial elle-même et sur les stratégies mises en œuvre par les acteurs pour transformer un objet en objet de patrimoine.<sup>44</sup>

Cette transformation politique, économique, symbolique et sociale d'un lieu s'accompagne généralement de modifications spatiales nécessitant l'adaptation des acteurs. Ainsi, différents ouvrages de « géographie mentale », comme *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien* sous la direction de Jean-Yves Authier, proposent une analyse de la distribution des activités sociales dans différents lieux de la ville.<sup>45</sup> Concrètement, comment les gens habitent-ils et occupent-ils leur ville ? Mise en relation avec des sources testimoniales ou encore d'autres ouvrages sur la mémorialisation, cette thématique m'a permis d'insister davantage sur le rapport à l'espace et ses évolutions au sein de mes recherches.

## **E. L'histoire orale : une pratique inévitable ?**

Au cours de ma recherche d'archives, j'ai rapidement été confrontée à la nécessité d'élargir mon panel de sources afin d'en disposer davantage et de mettre en avant une pluralité de perceptions collectives et individuelles.

### **1. Des archives textuelles peu nombreuses ?**

Tout d'abord, j'ai commencé par me rendre dans différents centres d'archives (Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, Archives départementales de l'Oise à Beauvais et Archives municipales de Compiègne à Margny-lès-Compiègne) avec comme objectif de retrouver des documents autour de notions clés : Compiègne ; Seconde Guerre mondiale.

---

44 AMBROISE-RENDU Anne-Claude, OLIVESI Stéphane, « Du patrimoine à la patrimonialisation. Perspectives critiques », *Diogène*, n° 258-259-260, 2017, p. 265-279.

45 AUTHIER Jean-Yves (dir.), « Les Rapports au quartier », *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 2001, p. 133-170.



Aux Archives nationales, je me suis focalisée sur la série AJ, intitulée « Papiers du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et fonds privés relatifs à la période 1939-1945 ». Le fonds est classé par département. Dans le département de l'Oise, les documents concernent le fonctionnement des différents camps et plus particulièrement celui de Royallieu. J'ai ainsi retrouvé des listes des déportés, des témoignages divers d'internés et de leur famille, de Compiégnois<sup>46</sup> et des photographies du camp<sup>47</sup>. Travaillant principalement sur des témoignages et ayant des difficultés à diversifier le profil des témoins, j'ai pu élargir les différentes réactions grâce à ces visions plus proches de l'époque étudiée. Les photographies sont quant à elles utiles pour l'illustration de mon travail car, bien que je ne travaille pas directement sur le camp, il est important de pouvoir me représenter ce que les Compiégnois pouvaient en voir sous l'Occupation et après la Libération.

De plus, j'ai trouvé des documents relatifs à l'administration des lieux et activités culturels de la ville pendant et après l'Occupation. En effet, si mon travail concerne principalement la perception des Compiégnois, soit une histoire par le bas, il me paraît indispensable d'étudier l'environnement social et urbain dans lequel vivent les habitants. Ainsi, j'ai retenu une cote relative au fonctionnement du château de Compiègne (la gestion du mobilier, les laissez-passer, les festivités, etc) en temps de guerre.<sup>48</sup> Le classement s'y opère par dates et événements, retrace à la fois des demandes locales et allemandes. Pendant la guerre, le château semble être un symbole très important pour les autorités allemandes mais également pour les grandes figures locales.

Ensuite, mon travail portant également sur les commémorations, j'ai retenu le discours du général de Gaulle prononcé à Compiègne, le 7 mars 1948.<sup>49</sup> Ce dernier n'est pas compiégnais mais un jeu d'échelle, du micro-local au national, me paraît intéressant. J'ai tenté de déconstruire le discours pour le croiser avec des témoignages et montrer la pluralité des points de vue en fonction du statut social, du pouvoir ou encore du genre des individus. Ce discours est prononcé dans le cadre de commémorations nationales florissantes après la guerre. Le général n'est plus le chef du gouvernement à cette époque mais il reste dans les

---

46 Archives nationales (AN), Pierrefitte-sur-Seine, 72 AJ 286, Papiers du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et fonds privés relatifs à la période 1939-1945, internement dans l'Oise.

47 AN, 72 AJ 2062, Papiers du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et fonds privés relatifs à la période 1939-1945 ; 91 AJ 40, Archives de Pierre Sudreau, photographies du camp de Royallieu.

48 AN, 20144795/27, Service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées de France, gestion du château de Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale.

49 AN, AG 5(1) 1418, cote 2, Allocutions et discours de Charles de Gaulle (1944-1969), discours du général de Gaulle à Compiègne, le 7 mars 1948.

esprits, le représentant de la Résistance. De plus, dans le fonds du ministère de l'Intérieur, j'ai retenu une correspondance très volumineuse et peu classée entre les différents préfets et le ministère de l'Intérieur pour la mise en place d'un monument aux morts représentatif de l'ensemble des déportés et de la nation.<sup>50</sup> Ces documents sont particulièrement intéressants car les autorités préconisent un monument en faveur de la mémoire nationale, résistante tandis que des organismes locaux défendent une histoire plus proche d'eux et pouvant parler aux habitants de la ville.

Les Archives nationales m'ont apporté des informations complémentaires mais non fondamentales pour ma recherche. Cependant, ces sources restent tout de même précieuses pour reconstruire une réalité visuelle, sociale et culturelle et un imaginaire propre à l'Occupation et l'après-guerre.

Les Archives départementales de l'Oise ont été plus fructueuses pour moi. J'ai consulté la presse locale pour l'immédiat après-guerre et à des dates symboliques – le 8 mai et le 1<sup>er</sup> septembre, jour de la Libération de la ville, notamment – pour obtenir des informations sur les commémorations et observer la présence de la guerre dans la société, même plusieurs années après le conflit. J'ai retenu quatre journaux que j'ai dépouillé pour les trois premières années d'après-guerre : *Le progrès libéré de l'Oise*, *Le messager de l'Oise*, *L'Oise républicaine* et *L'Oise populaire*.<sup>51</sup> Quant à eux, les fonds privés sont généralement composés de témoignages et photographies. Premièrement, j'ai consulté les fonds de la préfecture de l'Oise relatifs aux affaires du cabinet du préfet pendant la Seconde Guerre mondiale. La série 33W est très riche : arrestations<sup>52</sup>, administration et internés du camp de Royallieu<sup>53</sup> et affaires communales<sup>54</sup>. Grâce à ces archives, je suis en mesure de dater les convois au départ du camp vers la gare et de la gare vers le camp et, par conséquent, les perceptions des Compiègnais ; d'estimer les troubles survenus dans la ville de Compiègne entre les habitants et les nazis.

---

50 AN, F/1cI 228, Ministère de l'Intérieur, administration générale, Esprit public, correspondance pour l'élaboration de monuments aux morts à Compiègne après la Seconde Guerre mondiale.

51 Archives départementales de l'Oise (ADO), Beauvais, 2MI A131 R90 à 92, *Le progrès libéré de l'Oise* ; 130 PRSP 36 à 37, *Le messager de l'Oise* ; 181 PRS P3 à 12, *L'Oise républicaine* ; 179 PRS P1 à 2, *L'Oise populaire*.

52 ADO, 33W 8240/1, Arrestations (1940-1944) ; 33W 8240/2, Occupation allemande, Arrestations opérées par les autorités allemandes, renseignements, rapports, correspondances, listes (1941-1943), arrestations et sanctions allemandes sous l'Occupation.

53 ADO, 33W 8253/1 et 2, Camp de Royallieu à Compiègne (1941-1944), listes et mesures prises par les autorités d'occupation.

54 ADO, 33W 8396, Affaires communales. Arrondissement de Compiègne (1939-1945), situation municipale de Compiègne.

Même si un tri est effectué par date, il n'est pas simple de s'y retrouver parmi l'abondance des documents quelques fois incomplets, conservés en double ou en triple. Les archives du camp de Royallieu ayant été détruites au départ des Allemands, les sources restantes sont éparses et moins riches mais pas moins intéressantes.

Ensuite, la série 121 W relative aux affaires juives a été très importante pour moi.<sup>55</sup> J'ai réalisé une base de données afin d'évaluer le nombre de Juifs reconnus comme tels administrativement et victimes du recensement, de la spoliation et/ou de la déportation.<sup>56</sup> Au tout début de mes recherches, je souhaitais travailler sur la Shoah à Compiègne mais les chercheurs locaux ont cherché à m'en dissuader. En effet, il n'y aurait pas eu de Juifs à Compiègne. Grâce à ce travail, j'ai pu prouver que cette présentation était erronée. Je suis en mesure de retracer le parcours, souvent tragique, de 79 Juifs et de retrouver des survivants et leurs descendants pour témoigner. Le contenu de ces archives est très riche, cependant, le classement n'est pas chronologique et les documents sont peu datés, ce qui nécessite un travail de contextualisation supplémentaire. Le *Mémorial de la déportation des Juifs de France* de Serge et Beate Klarsfeld<sup>57</sup>, le *Mémorial des 3943 rescapés juifs de France (convois 1 – 82)* d'Alexandre Doulut, Serge Klarsfeld et Sandrine Labeau<sup>58</sup> consultés au Mémorial de la Shoah et le recensement de la population de Compiègne en 1946<sup>59</sup> accessible aux Archives municipales de Compiègne sont des sources que j'ai également mobilisées pour l'élaboration de cette base de données. Grâce à elles, j'ai pu établir l'identité des Juifs déportés, rescapés ou non de la Shoah et de retour à Compiègne, à la même adresse, en 1946.

Pour finir, les fonds privés de Xavier Leprêtre, un historien local de l'après-guerre, m'ont permis d'obtenir des témoignages et des informations plus précises sur les individus.<sup>60</sup> Ce dernier a regroupé dans les années suivant la Seconde Guerre mondiale des documents relatifs aux internés de Royallieu dont le destin aurait pu être oublié avec la destruction des archives du camp. Au-delà du fait que les sources soient peu nombreuses et peu parlantes, elles se focalisent davantage sur le fonctionnement du camp et ses internés que sur le

---

55 ADO, 121W 12/1 à 14/2, Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryanisation des biens juifs (1940-1944), recensement et spoliation des Juifs et de leurs biens.

56 Voir ma base de données des Juifs compiégnois connus administrativement de 1940 à 1944 ; Annexe n° 2 « Base de données des Juifs compiégnois connus administrativement de 1940 à 1944 », p. 169.

57 KLARSFELD Beate et Serge, *Mémorial de la Déportation des Juifs de France*, Paris, FFDJF, 1978.

58 DOULUT Alexandre, KLARSFELD Serge, LABEAU Sandrine, *Mémorial des 3943 rescapés juifs de France (convois 1 – 82)*, Paris, ed. The Beate Klarsfeld Foundation, FFDJF, Après l'oubli, 2018.

59 Archives municipales de Compiègne (AMC), Margny-lès-Compiègne, recensement de la population de 1946.

60 ADO, 41 J P5 à P9, Fonds Xavier Leprêtre, archives allemandes et groupes résistants.

quotidien des Compiégnois sous l'Occupation.

Les sources disponibles aux Archives départementales sont principalement axées autour du camp de Royallieu mais certains documents sont tout de même utiles afin de relever les hostilités envers l'occupant, les arrestations des Juifs ainsi que de précieux témoignages.

Pour compléter mon travail de contextualisation et ma recherche d'informations quant à la vie quotidienne compiégnaise en parallèle du camp de Royallieu, je me suis rendue aux Archives municipales de Compiègne. Contrairement aux deux centres précédents, l'accès aux documents est rapide car il n'y a pas ou peu de lecteurs mais la consultation des documents y a tout de même été fastidieuse. Les documents sont très bien classés – principalement par date – mais le personnel a consigne de ne donner qu'un sous-dossier à la fois, lequel ne se compose que de deux ou trois documents. Par conséquent, la consultation s'avère peu agréable, entre table de consultation et bureau du président de salle... Malgré cette contrainte, j'ai consulté des archives relatives aux commémorations de l'anniversaire de la libération de la ville<sup>61</sup> et à la journée nationale de la Déportation<sup>62</sup> dans l'immédiat après-guerre. Ces documents sont très répétitifs, relatent le déroulé des cérémonies mais m'intéressent pour deux raisons. La première est que, si le contenu reste assez linéaire, les investissements financiers et humains semblent de plus en plus nombreux et diversifiés entre 1945 et 1971. La seconde est que la monotonie de ces événements soulève un point important : ces cérémonies intéressent principalement les victimes et familles de victimes sur le plan mémoriel et cristallisent avant tout des enjeux politiques pour la municipalité. Le contenu même de ces cérémonies ne m'intéresse pas particulièrement. Cependant, leur existence me permet une nouvelle fois de réaliser un jeu d'échelle entre les individus et les espaces. Les cérémonies nationales et glorieuses sont célébrées car il s'agit de la norme mais les mémoires individuelles sont effacées à l'échelle de la municipalité, tout du moins dans l'immédiat après-guerre. Néanmoins, ce manque de reconnaissance pour certaines mémoires semble se propager au sein des mentalités compiégnaises.

---

61 AMC, 4 H 32, Anniversaire de la libération de Compiègne (1927, 1945-1946, 1950-1962, 1965-1971), anniversaires de la libération de Compiègne.

62 Voir AMC, 4 H 25, Journée nationale de la Déportation et commémorations relatives à la Déportation (1946, 1951, 1955-56, 1959-71), journées nationales de la Déportation.

Dans un second temps, j'ai consulté les archives relatant les relations entre la municipalité et les autorités allemandes du temps de l'Occupation.<sup>63</sup> Au même titre que les affaires communales disponibles aux Archives départementales de l'Oise, la correspondance entre la municipalité et les Allemands apporte des informations contextuelles intéressantes. En effet, les Allemands sont présents dans le camp comme dans la ville et gèrent le quotidien des individus tout comme les questions environnementales. A la demande des autorités d'occupation, des consignes sont transmises aux Compiégnois et la municipalité fait également recours à diverses entreprises (électricité, eau, terrassement, etc) afin d'appliquer les ordres. Il est ainsi difficile de demander aux habitants de s'opposer aux ordres allemands si même sa hiérarchie sociale et administrative directe satisfait l'ensemble des demandes. Les conflits d'intérêts semblent inexistantes et les oppositions peu nombreuses.

Les sources disponibles aux Archives municipales sont davantage représentatives de la France pendant et après l'Occupation que des particularités locales mais elles permettent de visualiser l'importance – ou non – accordée aux mémoires après la guerre.

## **2. Les bonnes rencontres aux bons moments**

Au fur et à mesure de mes recherches, j'ai pu contacter et rencontrer différents chercheurs, conservateurs, archivistes qui m'ont aidée à trouver d'autres contacts et archives. Je me suis rendue bien avant les autres centres d'archives au Mémorial de Royallieu où j'ai rencontré Anne Bonamy, ancienne directrice du lieu, dont j'ai pu recueillir le témoignage concernant l'élaboration du mémorial.<sup>64</sup> Malgré un emploi du temps surchargé, Anne Bonamy a été très présente et m'a donné les coordonnées de plusieurs personnes influentes dans la région : Raymond Lovato – président du Comité d'Entente des Associations Issues de la Résistance et de la Déportation de l'Oise –, Michèle Rossi – fille de résistant à Compiègne –, Jacqueline Rubinski – femme juive arrivée à Compiègne après la guerre –, et des historiens spécialisés sur la Seconde Guerre mondiale dans l'Oise tels que Jean-Yves Bonnard et Françoise Rosenzweig. Toutefois, pour la majorité d'entre eux, je ne peux considérer nos entretiens comme une source car il s'agit davantage de conseils méthodologiques et

---

63 Voir AMC, 4 H 118, Relation de la municipalité avec les chefs de corps ennemis, réglementation, note, avis, liste de travaux envisagés, correspondances (pièces en allemand), 1940-1944, municipalité et autorités allemandes.

64 Entretien écrit réalisé avec Anne Bonamy, reçu le 06 avril 2020.

d'orientations archivistiques. Pour autant, je ne peux négliger l'apport de ces interconnaissances pour ma recherche de témoins et d'archives. Après le départ d'Anne Bonamy en décembre 2018, le nouveau directeur du Mémorial, Aurélien Gnat a été très présent pour répondre à mes interrogations et nous nous apportons mutuellement de l'aide pour nos projets respectifs. Grâce à lui, j'ai eu accès aux archives du mémorial de Royallieu. Ces dernières recouvrent l'ensemble des documents accumulés et non classés – donc sans cote mais mentionnés par différents signes distinctifs au cours de mon mémoire et prochainement triés par le service des Archives municipales de Compiègne – par l'administration du mémorial depuis le début des années 2000. J'en ai tiré des informations intéressantes : les livres d'or entre février 2008 et décembre 2010 pour observer le regard des visiteurs sur le lieu de mémoire mais également la muséographie proposée ; les rapports du comité de pilotage ainsi que les différentes propositions muséographiques jusqu'à l'inauguration du mémorial ; des coupures de presse pour observer la médiatisation et la réception du projet auprès de la population locale ; mais également les relations administratives avec la mairie – le mémorial appartient avant tout à la ville et sa construction est fortement influencée par les campagnes électorales – ; des informations sur les expositions, les cérémonies, les bénéfices, les visites.

Je me suis également rendue au Consistoire (juif) de Paris après avoir longuement échangé avec le conservateur, Philippe Landau. J'ai consulté les spoliations des biens juifs dans l'Oise que j'ai pu mettre en regard avec mes *trouvailles* aux Archives départementales de l'Oise.<sup>65</sup> L'accès au bâtiment est complexe et je n'ai pas pu y rester longtemps car mon rendez-vous a eu lieu peu de temps après la fusillade de la synagogue de Pittsburgh, le 27 octobre 2018, ce qui nécessita la mobilisation des personnalités juives, dont le conservateur.

Les professionnels et leurs connaissances proches du mémorial de Royallieu et de la mémoire de la Shoah sont très présents pour répondre à mes questions et ont à cœur de garder vivante la mémoire des victimes.

### **3. Le témoignage : richesses et inconvénients de l'histoire orale**

Le reste de mes archives se compose de témoignages sous différentes formes : sources orales, archives orales et imprimées, entretiens écrits. La source principale de mon mémoire

---

<sup>65</sup> Consistoire, Paris, C-C-38, dossier 5, Spoliations - Liste alphabétique des spoliés - province par département de H à Y, spoliations des biens juifs.

est en effet l'ensemble des entretiens que j'ai pu réaliser avec des Compiégnois de l'époque, avec des appelés au service militaire et le personnel administratif de la municipalité et du mémorial de Royallieu. J'ai rencontré de nombreuses difficultés afin de trouver des témoins. J'ai d'abord eu recours à la presse en janvier 2019. Après plusieurs demandes, j'ai reçu une réponse positive d'un journaliste du *Courrier Picard*. Toutefois, ce premier article et sa diffusion sur les réseaux sociaux ont été peu fructueux.<sup>66</sup> Je n'ai obtenu que le contact d'une femme, enfant à Compiègne pendant la guerre. Peu de temps après, en avril 2019, un journaliste du *Parisien* m'a contactée afin de réaliser un autre article.<sup>67</sup> La renommée et l'influence de ce journal étant plus grandes, j'ai obtenu davantage de réponses. En effet, une maison de retraite m'a contactée afin de me présenter deux résidents : un résistant – que je cherchais à contacter depuis plusieurs mois mais dont les coordonnées que je disposais étaient erronées –, et une femme enfant à Compiègne pendant la guerre. Grâce à cet article, j'ai eu d'autres réponses mais qui se sont avérées peu fructueuses. Un fils de cultivateur m'a aidée et fournie des archives familiales. Enfin, j'ai reçu un courriel de la part de Léon Malmed, enfant juif caché pendant la guerre par ses voisins, reconnu « Justes parmi les nations ». Ce dernier témoignage est le plus complet que je possède car Léon Malmed a également rédigé son autobiographie, *Nous avons survécu, enfin je parle*, et des membres de sa famille – sa sœur, Rachel Malmed, cachée avec lui à Compiègne et son cousin, Salomon Malmed – peuvent recouper ses deux témoignages.<sup>68</sup> Je me suis entretenue avec Salomon au téléphone et même s'il n'a pas pu me donner des informations supplémentaires, il a confirmé les dires de son cousin. Rachel m'a quant à elle apporté davantage d'informations.<sup>69</sup> Un documentaire a été réalisé sur l'histoire de Léon et Rachel Malmed et est doté de plusieurs interviews intéressantes : Suzanne et Marcel Ribouleau – membres de la famille de « Justes » ayant caché les enfants Malmed –, Léon et Rachel Malmed, Madame Clausse – une voisine –.<sup>70</sup>

---

66 DEBARGUE Bernard, « Des témoignages sur la déportation à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale recherchés », *Courrier Picard*, 31 janvier 2019, <https://www.courrier-picard.fr/art/163317/article/2019-01-30/des-temoignages-sur-la-deportation-compiegne-pendant-la-seconde-guerre-mondiale> ; Annexe n° 1, p. 167.

67 JULIEN Élie, « Pour raconter Compiègne de 1939 à 1970, Manon a besoin de vous », *Le Parisien*, 03 avril 2019, <http://www.leparisien.fr/oise-60/pour-raconter-compiegne-de-1939-a-1970-manon-a-besoin-de-vous-03-04-2019-8045433.php> ; Annexe n° 1 p. 167.

68 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle, Compiègne*, Mémorial de l'internement et de la déportation, 2010.

69 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, à son domicile, New-York (USA), 48 minutes ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

70 MEYERS Daniel (réalisateur), *17, rue Saint Fiacre* [DVD], 1999, 24 min.

Lors de mon entretien avec Léon Malméd, ce dernier m'a transmis des articles et des vidéos sur lui et sa famille que je mentionne plus tard dans ce travail, dans mon étude de cas. J'ai eu également l'opportunité d'être interviewée sur la radio étudiante compiégnaise Grafhit. L'interview a été diffusée le 5 février 2019 et ne m'a pas apporté de témoignage mais une expérience très enrichissante. L'enregistrement n'est pas disponible en ligne.

Grâce à ces différents témoins, j'ai obtenu de nombreux témoignages et rencontré différents profils : résistant et fille de résistant, Juifs pendant et après la guerre, descendant de cultivateur, Compiégnois. J'ai multiplié ma recherche de témoins, notamment en contactant les personnalités et entreprises compiégnaises ainsi que les maisons de retraite. J'ai réussi à obtenir plusieurs photographies grâce au photographe Hutin, présent à Compiègne depuis plusieurs générations. J'ai également eu des échanges intéressants avec des personnalités locales – comme Philippe Marini, maire de Compiègne depuis 1987 <sup>-71</sup> ou des proches collaborateurs du mémorial – comme Françoise Theys, chargée de mission à la mairie de Compiègne de 2003 à 2008 <sup>-72</sup>. M'entretenir avec ces personnes m'a permis d'avoir une vision générale de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne aujourd'hui et de comprendre les étapes de la mise en place du mémorial. Elles contribuent elles-mêmes à la construction des mémoires de la Seconde Guerre mondiale de la ville. En effet, je ne peux oublier dans l'étude de mes témoignages le temps écoulé et les perceptions contemporaines des faits.

Je me suis également rapprochée des organismes susceptibles de m'apporter des informations sur la mémoire de la Shoah. Comme je l'ai expliqué précédemment, mon objectif initial était de faire une histoire de la Shoah et de sa mémoire à Compiègne, ce qui a mobilisé une part importante de ma bibliographie. Cet objet de recherche n'étant pas suffisant pour mon mémoire, je l'ai élargi. J'ai tout de même contacté la synagogue locale qui n'a pas su me renseigner davantage. Par conséquent, j'ai consulté la *Visual history archive* disponible à la bibliothèque de l'Université américaine de Paris, par mots clés. J'ai choisi de visualiser les témoignages possédant comme mots clés « Compiègne » et « Royallieu ». La liste s'est avérée longue et peu fructueuse, les témoins évoquent principalement leur vie dans le camp et non la ville de Compiègne en elle-même.

Pour finir ma recherche de témoins, j'ai recherché des appelés au service militaire à la

---

71 Entretien écrit réalisé avec Philippe Marini, reçu le 06 décembre 2019.

72 Entretien écrit réalisé avec Françoise Theys, reçu le 25 novembre 2019.



caserne de Royallieu à partir de la plateforme *Copains d'avant*. Certains m'ont envoyé des réponses plus ou moins complètes par mails et d'autres ont accepté de s'entretenir avec moi par téléphone. J'ai pu rencontrer directement certains d'entre eux car ils habitent la région de Compiègne. Contrairement aux témoins extérieurs au camp pour la Seconde Guerre mondiale, j'ai choisi le regard interne à la caserne pour l'après-guerre car c'est un jeu de regard qui m'intéresse, qui n'a pas encore été documenté pour Compiègne et qui est plus accessible dans la démarche car les Compiégnois ne connaissaient rien du fonctionnement de la caserne. Grâce à l'aide de mon directeur de recherche, Fabien Théofilakis, j'ai également rencontré Michel Drucker, appelé au service militaire dont le père a été également interné à Royallieu pendant la guerre avant de devenir médecin à Drancy. Ce témoignage est le seul à couvrir les trois grandes étapes de mon mémoire : la Seconde Guerre mondiale, le retour à la caserne militaire de l'après-guerre aux années 1990 et l'inauguration du mémorial en 2008 – à laquelle Michel Drucker a participé –.

#### **F. « L'historien est un artisan de la mémoire »<sup>73</sup>**

En définitive, j'ai choisi de placer les témoignages au cœur de mon travail de réflexion et de développer davantage certains parcours exceptionnels à travers deux études de cas. La première revient sur le parcours de Léon Malmed, enfant juif caché à Compiègne pendant la guerre avec sa sœur, Rachel Malmed. Ce cas particulier, qu'il n'est pas question de généraliser, permet de concentrer ma recherche sur une partie spécifique de mon mémoire que je cherchais à mettre en avant initialement : la Shoah et sa mémoire. Pour commencer, j'ai réalisé une base de données regroupant les Juifs compiégnois connus administrativement par les autorités occupantes et qui ont été victimes du recensement, de la spoliation et/ou de la déportation. J'ai réalisé ce travail avec pour finalité de prouver l'existence de Juifs à Compiègne en 1940. Parmi les Juifs connus administrativement, j'ai retrouvé Léon et Rachel Malmed ainsi que leur famille. Avec les informations supplémentaires que je possède grâce à l'ouvrage de Léon Malmed et les différents témoignages et travaux relatifs à son histoire, je suis en mesure de retracer son parcours et ses perceptions avec une plus grande précision que

---

73 LE GOFF Jacques, « Nous sommes les enfants du Moyen Age », *Le monde de l'éducation*, n° 231, mai 2000, p. 14-20.

mes autres témoins.<sup>74</sup> Pour ce travail, j'ai croisé la majorité des sources que j'ai pu rencontrer, aussi bien aux Archives départementales de l'Oise, qu'au Consistoire de Paris ou encore au Mémorial de la Shoah de Paris.

Ma seconde étude de cas retrace le parcours de Michel Drucker, appelé au service militaire à la caserne de Royallieu en 1962, et de son père, Abraham Drucker, interné et médecin au camp de Royallieu, puis à Drancy, en 1942.<sup>75</sup> Comme je l'expliquais précédemment, ce témoignage est exceptionnel sur bien des points. Tout d'abord, Michel Drucker est une personnalité reconnue en France et j'ai été surprise qu'il porte un si grand intérêt pour mes recherches. Ensuite, son parcours et celui de son père couvrent toute la période étudiée et enrichissent mon travail par la multiplicité des échelles de lecture possibles : le témoignage d'Abraham Drucker entendu par son fils pendant son enfance et ce qu'il en a retenu aujourd'hui avec l'apport des sources historiques et l'écoulement du temps ; les perceptions de Michel Drucker sur son service militaire et Royallieu, tantôt avec l'ignorance de l'ampleur des tragédies du passé en 1962 et tantôt avec le recul de son vécu aujourd'hui.

Quant aux autres sources mentionnées précédemment, j'ai décidé pour ce mémoire de travailler à partir des extraits les plus pertinents que j'ai pu relever pour mes recherches. Mes archives textuelles sont un complément indispensable pour la contextualisation et la vérification de la véracité des dires de mes témoins. La subjectivité et l'oubli sont les deux problèmes principaux que je peux rencontrer à travers cette enquête orale au même titre que Michael Pollak pour son ouvrage *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*.<sup>76</sup> Même si ce cas de figure est rare, certains témoins peuvent me donner des dates, par exemple, qui ne sont pas toujours cohérentes. Selon moi, mon rôle se joue maintenant : croiser les informations afin de me rapprocher au mieux de la vérité.

J'ai choisi de rédiger une histoire du temps présent où le discours contemporain de mes témoins ne peut pas être sorti de son contexte. Les témoins relatent des faits passés et il est important pour moi de comprendre qui ils sont maintenant afin de distinguer des évolutions et de comprendre le cheminement mémoriel de chacun. Le vécu ne peut pas être occulté, ni le

---

74 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, op. cit.

75 Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, réf. cit. ; Annexe n° 9 « Entretien avec Michel Drucker (né le 12 septembre 1942), ancien appelé au service militaire à la caserne de Royallieu et fils de Abraham Drucker, médecin juif arrêté et interné en 1942 au Camp de Royallieu », p. 189.

76 POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Point, 2014.

temps passé. D'autant que ces personnes ont lu des livres sur la guerre et ont pu se poser des questions sur leur propre passé, qui est une période de leur vie de plus en plus lointaine. Retracer, à partir des perceptions et des réactions des acteurs, les évolutions spatiales de Royallieu ainsi que le rapport aux mémoires de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne m'a permis de comprendre l'aboutissement du projet de mémorial en 2008 et le fonctionnement des deux premières années de son existence, dans un contexte national plus large.

### **G. Le camp de Royallieu et ses internés : une mémoire oubliée ?**

Mes objectifs sont multiples et certains ont déjà été abordés précédemment. L'un des enjeux de ce travail de recherche est de retracer différents parcours individuels de Compiégnois pendant la guerre en montrant qu'il n'existe pas de destin pré-construit. Non, l'absence de synagogue n'a pas empêché l'effervescence d'une communauté juive. Non, une ville occupée par l'Allemagne nazie ne se compose pas uniquement de dénonciateurs et de collaborateurs. Non, les Compiégnois n'ont pas innocemment obéi aux ordres. Certains les ont enfreints, d'autres non. J'espère le prouver tout en ne négligeant pas le lourd silence qui règne encore sur la ville, ni certains faits avérés de collaboration. Sans surprise, les témoins qui ont accepté de livrer leur histoire ne se présentent pas comme collaborateurs. Il ne s'agit pas de remettre leur parole en cause mais pas non plus de faire de leur cas particulier, une généralité. Il semble qu'il n'existe pas d'image résistante à Compiègne mais l'étiquette de la collaboration ne domine pas non plus. Je souhaite comprendre les différents rouages pour reconstruire le Compiègne de l'époque : un camp dans la ville ; une population sous l'autorité directe de l'occupant ; et des perceptions et des réactions très précises vis-à-vis de cette situation.

L'objectif n'est pas pour autant de faire une histoire de la routine, de la vie quotidienne et des banalités, même si elles sont très présentes dans le récit de mes témoins. Je dois donc ajuster la focale sur mes propres questionnements : comment les internés de Royallieu étaient-ils perçus par les Compiégnois pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment lors de leur trajet entre le camp et la gare ? Comment la mémoire, en particulier de la Shoah, s'organise-t-elle à Compiègne, dès l'après-guerre, dans une ville ayant fortement collaboré avec l'occupant et silencieuse sur les persécutions locales ? Le mémoire cherche à montrer qu'en ne se

focalisant pas sur les victimes ou sur les bourreaux, je peux tout de même contextualiser les agissements et les pensées des acteurs. Une guerre ou une période d'occupation ne disparaît pas subitement de la vie des individus même si, dans le cas de Compiègne, le camp est réinvesti par l'armée dès l'immédiat après-guerre. Le souvenir reste très présent dans les esprits et peut s'estomper au fur et à mesure de la démobilisation culturelle.<sup>77</sup> A Compiègne, la population semble vouloir oublier son passé au cours de la reconstruction et les étrangers à la ville – notamment les appelés au service militaire – n'y sont que très peu sensibilisés. A différentes échelles, des individus, des familles, des communautés et de la ville, on ne parle plus des souffrances du passé. Pourquoi ? La collaboration est-elle responsable de ce silence conduisant à un volontaire oubli, pour certaines personnes ? La réponse semble claire mais des raisons moins évidentes sont à chercher pour la justifier. Posons comme hypothèse que les Compiégnois ont préféré collaborer avec l'ennemi afin de préserver leur confort et leur situation assez aisée.<sup>78</sup> Comment ont-ils appréhendé la violence infligée aux internés d'autant que la police française accompagne les convois et que certains habitants assouvirent leur curiosité en regardant par leurs fenêtres ?

Afin de lutter contre ce silence et l'oubli apparent de l'histoire du camp, des associations, dans un premier temps, et la municipalité, dans un second temps, se sont mobilisés pour rétablir la mémoire des internés du camp de Royallieu. Par ailleurs, l'armée a repris possession de ses locaux jusque dans les années 1990 mais a-t-elle pour autant négligé l'histoire du camp ? L'objectif est de retracer, dans le temps et l'espace ainsi qu'à différentes échelles, l'histoire d'un lieu, de sa mémoire et celle de ses acteurs. Les rapports à la mémoire sont à interpréter dans le cadre d'une société de mémoires où des enjeux, à première vue, symboliques, mais également politiques, économiques, culturels et sociaux ne sont pas à négliger. L'aboutissement du projet de mémorial et son inauguration posent également des questions propres à la patrimonialisation du lieu et à la muséographie choisie pour faire comprendre aux visiteurs son histoire. Qui représenter ? Quelle(s) histoires raconter ? Et enfin, comment transmettre les mémoires d'un lieu chargé d'histoires diverses et variées, où l'armée française a été le principal occupant.

---

77 FLATEAU Cosima, « Les sorties de guerre. Une introduction », *Les Cahiers Sirice*, vol. 17, n° 3, 2016, p. 5-14 ; HORNE John, *State Society and Mobilization in Europe during the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

78 POIRMEUR André, *Compiègne 1939-1945, op. cit.*

Dès lors, la problématique générale pour cette recherche, serait la suivante : Comment les témoins de Royallieu et de Compiègne se sont-ils appropriés l'espace du camp, de la caserne et du mémorial entre 1939 et 2010 ? Comment ces derniers ont-ils participé à ses évolutions militaires et mémorielles ? En termes pratiques, je souhaite comprendre le quotidien des Compiégnois pendant la guerre et le rapport mémoriel qu'ils peuvent avoir avec celle-ci, dans un espace qui évolue spatialement mais également en termes d'acteurs. En ce qui concerne les appelés au service militaire, comment ont-ils vécu dans cet espace à charge historique et mémorielle ? Et enfin, qu'est-ce qui a été transmis aujourd'hui ? Quelle(s) mémoire(s) sont représentées au mémorial ? La mémoire du camp, certes, mais que faire de l'armée qui a tout de même occupé les lieux pendant 80 ans ?

Selon moi, une pluralité de réactions et de perceptions sont notables, en fonction du vécu de chacun et des situations professionnelles, sociales, économiques, culturelles et politiques diverses et variées. Mon analyse ne prétend pas à l'exhaustivité car, que ce soit par les témoignages, particuliers, ou les documents administratifs, généraux, retranscrire une réalité historique dans sa totalité n'est pas possible. Sans doute, des témoins potentiels n'ont pas vu mes annonces mais aucun d'entre eux n'a jamais songé à s'exprimer, d'une manière ou d'une autre. Ce ne sont pas les infrastructures qui manquent aujourd'hui. Le témoignage peut être un moyen de se libérer et si, cette fois-ci, je devais formuler une généralité à partir des témoins rencontrés, ce serait celle d'un soulagement ou d'un apprentissage sur leurs propres expériences, chez chacun d'entre eux. Certes, leurs motivations étaient différentes : transmettre la mémoire, libérer sa conscience ou tout simplement m'aider. Mais, aucun d'entre eux n'omet de mentionner le grand silence qui plane sur la ville, comme une chape de plomb.

La Seconde Guerre mondiale à Compiègne est rythmée par la présence d'un camp dans la ville impliquant quotidiennement un changement du rapport à l'espace pour les habitants, en lien avec la présence des autorités d'occupation et les persécutions locales – notamment antisémites –. Les perceptions du camp de Royallieu sont quant à elles diverses, dépendent du point de vue des acteurs étudiés et sont principalement orientées sur la figure de l'interné. Dès la Libération du 1<sup>er</sup> septembre 1944, l'armée réintègre ses locaux jusque dans les années 1990, peut-être en négligeant l'histoire du camp mais, les appelés au service militaire – comme Michel Drucker – ou les Compiégnois ont-ils ce même rapport à l'espace ?

En effet, la ville de Compiègne est marquée par la diffusion de premières mémoires à la même période, notamment celle des internés, malgré le souvenir de la collaboration et l'absence de reconnaissance accordée aux victimes de la Shoah. La patrimonialisation de Royallieu, après le départ de l'armée en 1997, permet d'intensifier la transmission des mémoires sur le modèle national, certes, mais aussi d'assouvir des enjeux politiques locaux et symboliques pour la création du mémorial. Depuis 2008, le mémorial présente une histoire de la déportation se voulant accessible à tous les visiteurs, confrontés à un espace à trois histoires – le camp, la caserne et le mémorial –, dont la mémoire militaire française semble avoir été évincée.

**PREMIÈRE PARTIE**

**UN CAMP DANS LA VILLE : ROYALLIEU A L'ÉPREUVE DE LA  
SECONDE GUERRE MONDIALE**

## **Chapitre 1 Vivre sous l'Occupation : une situation exceptionnelle dans un quotidien habituel ?**

Le 3 septembre 1939, la France avec son empire déclare la guerre à l'Allemagne à la suite de l'invasion de son allié politique, la Pologne.<sup>1</sup> Jusqu'au 10 mai 1940 et l'invasion de la Belgique et des Pays-Bas par les troupes allemandes, l'Europe est plongée dans une guerre sans combat, la « drôle de guerre ». En l'espace de quatre semaines, l'Allemagne mène sa campagne militaire en France conduisant à la défaite du vainqueur de 14-18 un mois plus tard.

Des mesures de défense passive se mettent en place à Compiègne dès le début de la guerre afin d'assurer la sécurité et la protection des civils. Ce dispositif perdure tout au long du conflit et son arbitrage relève de la préfecture de l'Oise mais également de l'Occupant à partir de 1941.<sup>2</sup> Tout est contrôlé : l'occultation de la lumière la nuit, la mobilisation du personnel, la conduite à adopter en cas d'alerte et le matériel nécessaire pour la gestion des incendies. En mai 1940, les premiers bombardements touchent la ville de Compiègne et les habitants sont contraints à l'exode afin d'épargner leur vie et de trouver un nouveau logement.<sup>3</sup> Il ne reviendront que quelques semaines plus tard, après la défaite.

Pendant cette période, la ville est vidée de ses habitants mais pas la caserne de Royallieu. La ville de Compiègne est située en zone occupée, sous autorité directe des nazis et la caserne militaire de Royallieu est investie par les Allemands de juin 1941 à août 1944 afin de la transformer en camp de transit vers l'Est dès mars 1942. Ce bref rappel du contexte national et local de la France et de Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale me permet de poursuivre ma réflexion sur une autre thématique : les perceptions et réactions de la population compiégnaise pendant la guerre. Compiègne étant occupée par les troupes allemandes et administrée par une municipalité collaboratrice, comment les Compiégnois ont-ils vécu l'Occupation allemande pendant la guerre en regard avec leur perception contemporaine du lieu ? Quelles relations entretiennent les Compiégnois et les autorités d'occupation pendant le conflit, entre collaboration, neutralité et Résistance ? Comment, à

---

1 PRIME Christophe, SIMMONET Stéphane, *Atlas de la Seconde Guerre mondiale : La France au combat, de la drôle de guerre à la Libération*, Paris, Autrement, 2015.

2 Archives municipales de Compiègne (AMC), Margny-lès-Compiègne, 4H118, Relations de la municipalité avec les chefs de corps ennemis, « Organisation de la défense passive à Compiègne en octobre 1941 ».

3 PILOT Marc, *La région de Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale (combats de mai-juin 1940 et du 1er septembre 1944)*, Compiègne, Annales historiques compiégnaises, 1994.



l'échelle d'une famille juive compiégnaise victime de persécutions, la répression antisémite est-elle organisée ?

A partir du témoignage d'habitants de Compiègne sur leur expérience pendant la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre que j'ai pu recueillir ainsi que différentes archives administratives conservées, je souhaite comprendre le rapport ambigu des acteurs à l'espace urbain, leurs relations avec les autorités d'occupation et la spécificité du parcours des Juifs à partir d'une étude de cas sur Léon et Rachel Malmed, deux enfants juifs cachés par leurs voisins, les Ribouleau, à Compiègne.

### **A. Une guerre de témoins : le rapport ambigu des acteurs à l'espace urbain**

Pour comprendre le rapport à l'espace des Compiégnois, j'ai sollicité le témoignage de Compiégnois, souvent enfants pendant la Seconde Guerre mondiale. Qui sont-ils ? Quels sont les parcours individuels des personnes acceptant de témoigner ? Comment ont-ils vécu l'Occupation au quotidien ? Quel regard portent-ils aujourd'hui sur leur passé et celui de leur ville ?

#### **1. Les témoins de la Seconde Guerre mondiale et de l'après-guerre à Compiègne : des acteurs du présent relatant des faits passés**

Ce qui frappe lorsque je considère les dix témoins que j'ai pu rencontrer, c'est la variété des profils. En effet, s'ils ont en commun d'avoir habité ou fréquenté Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale et/ou jusqu'aux années 1970, chacun d'entre eux a vécu la situation d'un point de vue propre. Différents travaux ont déjà été réalisés sur Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale mais le regard de la population locale n'a jamais été le cœur de ces derniers. Toutefois, les thématiques que les témoins abordent sont quelques fois convergentes. Le récit actuel des témoins sur leur propre passé constitue la structure de ma recherche car leur parcours de vie ainsi que leur auto-perception en tant que Compiégnois ont cristallisé leurs perceptions du passé. Quelles sont ces principales thématiques ? Relèvent-elles davantage d'anecdotes personnelles ou d'histoires communes ? En quoi les parcours de vie des Compiégnois se ressemblent-ils après l'expérience de l'Occupation ?

Pour ma recherche, j'ai rencontré dix témoins que je peux considérer comme fiables en raison de la précision de leurs souvenirs que je peux croiser avec certains documents d'archives. Parmi eux se trouve un résistant, Émile Hérisson, né le 25 juin 1923 à Compiègne et âgé de 19 ans en 1942.<sup>4</sup> Ce dernier n'habitait pas à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale, ni les années d'après-guerre, mais à La Croix-Saint-Ouen, une petite ville située à 10 kilomètres de Compiègne. Toutefois, son parcours dans la Résistance et ses différents trajets à Compiègne, à proximité du camp de Royallieu, font de lui un témoin de cette époque. Il se rendait régulièrement à Compiègne pour acheter des denrées alimentaires et matérielles, ou pour obtenir des informations sur la Résistance locale. Afin de pouvoir accéder au centre-ville, il passait sur son trajet devant le camp de Royallieu, à proximité duquel des fouilles des véhicules sont réalisées. D'abord « clandestin » car ce dernier n'a pas répondu à l'ordre de mobilisation pour le Service du Travail Obligatoire en 1943 ; il parvient tout de même à occuper différents emplois dans la région sous l'Occupation. Lors de notre entretien, en date du 11 avril 2019, il n'a pas abordé son parcours jusqu'à aujourd'hui, mise à part son implication dans les politiques de mémoire en tant qu'ancien président de l'Amicale des vétérans du Parti communiste français de l'Oise et membre de l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance. Il a également procédé à un travail d'archivage de la presse communiste de l'Oise depuis la Libération et a répertorié les adhérents du parti. Il résidait jusqu'à sa mort, le 6 octobre 2019, à la résidence Tiers temps de Compiègne, une maison de retraite, où il continuait activement de transmettre la mémoire résistante aux résidents et à qui voulait bien l'entendre.

Ensuite, j'ai contacté une fille de résistant, Michèle Rossi, grâce au personnel du Mémorial de Royallieu. Michèle Rossi, née en 1938 à Compiègne et âgée de 4 ans en 1942, est la fille du résistant Émile Rossi, né en 1913 et décédé en 1964.<sup>5</sup> Lors de notre entretien en mars 2019 et malgré la précision de mes questions, Michèle Rossi a principalement raconté le parcours de son père, probablement dénoncé et arrêté le 16 juillet 1943 pour actes de Résistance. Interné au camp de Royallieu du 17 novembre 1943 au 17 janvier 1944, il est déporté au camp de Buchenwald jusqu'en avril 1945. Après la guerre, Émile Rossi devient président du souvenir de la déportation à Compiègne. Par ailleurs, j'ai réussi à obtenir quelques informations sur l'enfance de Michèle Rossi. Elle habitait à Margny-lès-Compiègne, à côté de la gare ferroviaire de Compiègne. Ses grands-parents étaient propriétaires d'un garage, le *Garage Rossi*. Elle a poursuivi une scolarité classique, même après l'arrestation de

---

4 Entretien avec Émile Hérisson, le 11 avril 2019, à son domicile, Compiègne, 49 min.

5 Entretien avec Michèle Rossi, le 2 mars 2019, à son domicile, Cambronne-lès-Ribécourt (Oise), 02h08.

son père. Cette arrestation ne semble pas avoir eu de conséquences sur le reste de sa famille. Concentrée sur le parcours de son père, elle ne m'a pas donnée plus d'informations sur sa vie personnelle jusqu'à aujourd'hui. Elle reste tout de même très émue lorsqu'elle évoque son passé et continue de participer aux différentes cérémonies, notamment celle du 8 mai.

Puis, à la suite de mon appel à témoins paru dans *Le Parisien*, Léon Malmed, enfant juif caché à Compiègne avec sa sœur, Rachel Malmed, pendant la Seconde Guerre mondiale, m'a contactée en avril 2019. Léon Malmed est né le 4 octobre 1937 à Compiègne – il était âgé de 5 ans en 1942 –.<sup>6</sup> Rachel est née le 29 avril 1932 à Saint-Quentin (Aisne), une ville située à 75 kilomètres de Compiègne et était âgée de 10 ans en 1942.<sup>7</sup> Après l'arrestation de leurs parents, le 19 juillet 1942, Léon et Rachel Malmed sont recueillis par leurs voisins, la famille Ribouleau. Ni après la Libération de la ville, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, ni après la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945, les enfants Malmed ne retrouvent pas leurs parents, morts dans les camps de concentration et les centres de mise à mort nazis. Ils sont alors confiés à leur tante, à Saint-Quentin, à leur plus grand désespoir. En décembre 1949 et sous ordre de sa tante, Rachel Malmed quitte la France pour les États-Unis – où elle vit encore aujourd'hui – afin de trouver un emploi. Cette séparation s'avère difficile pour son frère qui réussit en juillet 1951 à venir résider de nouveau chez la famille Ribouleau. Après ses études, Léon Malmed quitte également la France pour les États-Unis, en février 1964. Le frère et la sœur ont construit leur vie et vécu leur *American Dream* dans ce pays et ont commencé depuis 2010 et la publication de l'ouvrage de Léon Malmed à évoquer leur parcours, celui de leurs parents et de la famille Ribouleau dans différentes écoles américaines.<sup>8</sup>

La synagogue de Compiègne et le Mémorial de Royallieu m'ont donné le contact de Jacqueline Rubinski, une femme juive née le 15 mai 1925 à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) et aujourd'hui âgée de 94 ans.<sup>9</sup> Lors de notre entretien, elle était accompagnée de sa fille, Sylvie Rubinski, née le 5 novembre 1954 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). A Paris pendant la Seconde Guerre mondiale, Jacqueline Rubinski arrive à Compiègne en 1953 avec son mari dans le cadre professionnel. Dentistes, ils choisissent d'informer leur clientèle de leur judéité dès leur arrivée. Même si cette situation devait être passagère, Jacqueline Rubinski habite

---

6 Entretien par Skype avec Léon Malmed, à son domicile, Lac Tahoe (USA), le 27 mai 2019, 01h00.

7 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, à son domicile, New-York (USA), le 30 mai 2019, 48 minutes ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

8 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 2010.

9 Entretien avec Jacqueline et sa fille Sylvie Rubinski, le 12 avril 2019, à son domicile, Compiègne, 01h04.

toujours à Compiègne aujourd'hui et fréquente la synagogue de Compiègne dont elle a connu la construction en 1970 et les évolutions. Puis, le directeur du Mémorial de Royallieu, Aurélien Gnat, m'a également permis de rencontrer Geneviève Duchemin, âgée d'une vingtaine d'années à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale.<sup>10</sup> Née le 1<sup>er</sup> août 1920, elle a vécu toute sa vie à Compiègne, à l'exception de l'exode entre mai et août 1940, jusqu'à sa mort, le 18 mars 2020.

A nouveau grâce à l'appel dans *Le Parisien*, un ancien fils d'agriculteur et agriculteur lui-même à Compiègne m'a contactée en mai 2019. Pierre Boursier est né le 22 mars 1942 à Compiègne et est aujourd'hui âgé de 77 ans.<sup>11</sup> Lors de notre entretien, il était accompagné de sa femme, Annie Boursier. Également enfant pendant la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre, elle est née le 17 juillet 1942 à Compiègne et actuellement âgée de 76 ans. Cette dernière n'a pas souhaité être interviewée individuellement comme son mari et a choisi de l'assister afin de compléter certaines informations si nécessaire. Les parents de Pierre Boursier étaient propriétaires d'une ferme, au 74, rue Saint-Germain, à proximité du camp. Même s'il n'a pas de souvenirs directs de cette période à cause de son jeune âge, il relate au cours de cet entretien le parcours de différentes familles de cultivateurs, notamment celui de son père, en contact avec des internés du camp de Royallieu pour des corvées. Il appartenait au service de ramassage des ordures. Son père a transmis des lettres des internés à leurs familles lorsque cela était possible pour lui. Professionnellement, Pierre Boursier a suivi les traces de son père. Aujourd'hui à la retraite, il réside à La Croix-Saint-Ouen. Passionné d'histoire, notamment de la Seconde Guerre mondiale, il n'a eu de cesse de dépouiller les archives familiales qui sont en sa possession.

En réponse à une publication sur les réseaux sociaux de la ville de Compiègne, Gérard Hutin, fils de photographes à Compiègne depuis plusieurs générations m'a contactée.<sup>12</sup> Né le 28 décembre 1946 à Compiègne, il grandit dans cette même ville avant de rejoindre une école de photographie à Paris en 1967, sur les traces de sa famille. Pendant la Seconde Guerre mondiale, son grand-père, Eugène Hutin, et son père, Marcel Hutin, continuent d'exercer leur profession de photographe. Ils ont réalisé de nombreuses photographies pour l'Occupant et malgré la demande de leur destruction avant le départ des troupes allemandes en août 1944 face à l'avancée des Alliés, ils ont conservé les négatifs encore disponibles aujourd'hui. De

---

10 Entretien avec Geneviève Duchemin, le 13 janvier 2020, à la maison de retraite Carpe diem, Compiègne, 01h25min.

11 Entretien avec Pierre et sa femme Annie Boursier, le 6 mai 2019, à son domicile, La Croix-Saint-Ouen (Oise), 02h24.

12 Entretien avec Gérard Hutin, le 16 janvier 2020, à son domicile, Margny-lès-Compiègne, 1h03.

plus, pendant l'entre-deux-guerres, Marcel Hutin a réalisé son service militaire à la caserne de Royallieu tout comme son fils en 1970.

Enfin, grâce aux articles du *Courrier picard* et du *Parisien*, je me suis entretenue avec deux témoins, enfants pendant la Seconde Guerre mondiale, l'une résidente à Compiègne et l'autre à La Croix-Saint-Ouen à cette époque. Denise C. est née en avril 1934 à Compiègne et était âgée de 8 ans en 1942.<sup>13</sup> Elle a toujours vécu dans la région de Compiègne. Elle ne m'a pas raconté son parcours après les années 1970 mais reste encore aujourd'hui très marquée par l'Occupation comme le second témoin, Violette D., née le 15 février 1934 et âgée de 8 ans en 1942 également.<sup>14</sup> Arrivée à La Croix-Saint-Ouen en 1943, Violette D. pratique le marché noir à Compiègne avec sa tante pour pouvoir se nourrir.

Il ne s'agit pas des seuls entretiens que j'ai pu réaliser mais ce sont les seuls dont les témoins ou leur famille ont vécu la guerre, l'Occupation et/ou l'après-guerre. En effet, j'ai également rencontré plusieurs personnalités locales actives dans la transmission des mémoires de la Seconde Guerre mondiale, telles que Raymond Lovato, président du Comité d'Entente des Associations Issues de la Résistance et de la Déportation de l'Oise ; président de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de l'Oise ; adjoint de la Trans'mission – Mémoire du camp de Royallieu.<sup>15</sup>

**Fig. 3 - Tableau récapitulatif des témoins interrogés et de leur âge en 1942**

Prénom et nom du témoin	Âge du témoin en 1942
Émile Hérisson	19 ans
Michèle Rossi	4 ans
Léon Malmed	5 ans
Rachel Malmed	10 ans
Jacqueline Rubinski	17 ans
Geneviève Duchemin	22 ans
Pierre Boursier	x
Gérard Hutin	x

13 Entretien avec Denise C., le 16 février 2019, à son domicile, Francport (Oise), 01h15.

14 Entretien avec Violette D., le 22 mai 2019, à son domicile, Compiègne, 59 min.

15 Entretien avec Raymond Lovato, le 20 novembre 2018, à son domicile, Compiègne, 01h30min.

Denise C.	8 ans
Violette D.	8 ans

Ainsi, les témoins que j'ai pu interroger ont différents parcours de vie et origines sociales, ce qui ne les empêche pas d'avoir des perceptions et des réactions communes sur des questions très larges que nous développerons par la suite : l'Occupation, le camp de Royallieu et ses internés, l'antisémitisme, la Résistance, la Libération, les commémorations, etc. Après de brèves présentations, les témoins ont répondu spontanément à mes questions et ne sont que très peu souvent sortis de ce cadre.<sup>16</sup> Ils étaient souvent très jeunes – 10 ans ou moins – et posent un regard particulier sur l'Occupation qu'ils ont vue et vécue avec leurs yeux d'enfants. Il est important pour ma recherche de prouver qu'il est possible de trouver des points communs dans leurs récits mais également des zones d'ombre à questionner. En effet, même si ces personnes acceptent de se confier, elles choisissent d'occulter certaines questions ou de rester évasives dans certaines réponses. Pourquoi le font-elles ? Probablement par peur de *représailles*, même plus de soixante-dix ans après le conflit. Beaucoup de familles compiégnaises sont présentes à Compiègne depuis plusieurs générations. Les interconnaissances sont nombreuses et la peur du jugement très présente. La plupart des témoins se concentrent sur mes questions et n'élargissent pas la focale sur leur parcours postérieur comme pour conserver leur intimité.

Deux discours s'opposent : la volonté de transmettre la mémoire et de la perpétuer ainsi que le besoin d'évacuer un traumatisme sous couvert d'une démarche altruiste à mon égard. L'oubli ne semble pas une issue possible pour ces témoins car dans un cas comme dans l'autre, soit ils ne le souhaitent pas, soit ils ne le veulent pas.<sup>17</sup> Cependant, l'oubli reste difficilement maîtrisable et nécessaire pour profiter du présent, surtout le vivre pleinement.<sup>18</sup> Le long silence sur le passé jusqu'à aujourd'hui ne renvoie pas systématiquement à l'oubli mais à une forme de réticence contre les discours officiels nationaux – souvent détachés de la réalité individuelle – ou au traumatisme de l'expérience elle-même. L'oubli cumulé à la transformation de la mémoire restent deux dimensions difficiles à analyser pour l'historien.<sup>19</sup>

16 Liste des questions posées aux témoins de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne ; Annexe n° 4 p. 172.

17 ROUSSO Henry, *La hantise du passé*, Paris, Textuel, 1998.

18 AUGÉ Marc, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot, 1998.

19 POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Point, 2014.

Ainsi, chacun des témoins a un intérêt majeur pour ce chapitre par son rôle pendant la guerre et l'après-guerre, sa position sociale et géographique, son parcours d'après-guerre et sa religion pour raconter son parcours et apporter sa contribution à la connaissance historique. L'ensemble des témoins mentionnés précédemment portent un intérêt pour ma recherche qu'ils alimentent comme un besoin pour eux-mêmes et une nécessité pour les autres.

Les entretiens que j'ai réalisé avec des Compiégnois sont ma source principale mais les témoignages écrits de déportés ainsi que les témoignages réalisés par des prédécesseurs ne sont pas négligeables. En effet, même si certains peuvent être assez récents, d'autres le sont moins et peuvent s'avérer plus complets, voire même plus véridiques sur certains points. Plus le temps passe, plus le souvenir tend à s'altérer, que ce soit par le temps lui-même ou les connaissances extérieures qui viennent se confondre avec les perceptions des témoins. De plus, certains souvenirs peuvent dès lors sembler des éléments centraux de leur parcours alors que leur mémoire a seulement choisi d'en retenir un en particulier et pas un autre, selon les critères suivants : l'intensité du souvenir et de son image, le rapport au temps et la socialisation de la mémoire – notamment par l'influence de la mémoire collective sur la mémoire individuelle –.<sup>20</sup> Peut-on considérer les souvenirs relatés par les témoins comme des éléments marquants de leur propre histoire et de l'histoire ? Un même souvenir évoqué à plusieurs années d'intervalle a-t-il plus, moins ou autant de valeur aux yeux du témoin lui-même ? Quel souvenir prédomine aujourd'hui dans la mémoire des témoins ?

## **2. L'espace urbain : un souvenir intemporel**

L'espace urbain a une place très importante dans les souvenirs des témoins. En effet, si la mémoire de certains peut être hésitante sur certains événements, le nom des rues et la situation géographique des commerces sont une évidence pour eux, sans carte, ni plan. Pourquoi les témoins sont-ils autant marqués par leur environnement ? Beaucoup affirment avoir « toujours vécu à Compiègne », comme Denise C.<sup>21</sup> En réalité, c'est faux même s'ils ont tout de même vécu une grande partie de leur vie active dans la ville et sa région. Tout au long de leur vie, leur mobilité a été très répandue sur ce territoire, par conséquent, ils ont eu le temps de se l'approprier.<sup>22</sup>

---

20 RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

21 Entretien avec Denise C., le 16 février 2019, réf. cit.

22 NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 2003.

L'esprit des témoins est probablement marqué par les destructions dont l'image ne disparaît pas. Comme le montre la photographie ci-après, la ville de Compiègne a été très touchée par les bombardements allemands de mai-juin 1940 puis alliés d'août-septembre 1944. Les Américains et les Britanniques ont bombardé à plusieurs reprises le pont et la gare de Compiègne afin d'empêcher le ravitaillement des Allemands et indirectement le départ des convois des internés vers l'Est.<sup>23</sup> Ces faits de guerre ont eu des répercussions sur les habitations et les commerces à proximité. En effet, beaucoup ont été détruits. A la Libération, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, une partie de la ville est en ruine – environ 30 % – et il faut dès lors penser à la reconstruction. Comment reconstruire une ville ayant subi le poids de l'Occupation ? Les Compiégnois parviennent-ils à se réappropriier leur environnement après la fin des bombardements et la Libération ?

**Fig. 4 - Destructions de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne**



Source : Photo Hutin (photographe), Destructions de la Seconde Guerre mondiale, années 1940, Compiègne, 66

851 – 1

Entre juin 1941 et septembre 1944, les autorités allemandes ont occupé Compiègne et géré le camp de Royallieu ; elles ont également pris, conjointement avec la mairie, les décisions relatives à l'espace de la ville. Il ne s'agit pas ici d'évoquer l'ensemble des règlements imposés par les Allemands à la mairie et à la population mais de préciser certains points qui ont pu marquer directement ou indirectement les perceptions des individus. Tout

<sup>23</sup> PILOT Marc, *La région de Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale (combats de mai-juin 1940 et du 1er septembre 1944)*, op. cit.



d'abord, les autorités nazies géraient le château de Compiègne, un emblème historique et architectural pour ses habitants. La ville de Compiègne est dotée d'un château depuis l'époque mérovingienne mais ce dernier a subi plusieurs aménagements au cours des siècles. Après la reconstruction du Palais au XVIII<sup>ème</sup> siècle et sous le I<sup>er</sup> Empire, le château de Compiègne devient une demeure royale et impériale faisant la fierté des habitants, principalement issus de la bourgeoisie. La gestion des symboles de la ville par les Allemands expliquerait-elle l'impuissance et la non-ingérence de la population envers les processus discriminatoires subis par les internés du camp de Royallieu ? Si la municipalité et son pouvoir sont menacés, comment serait-il possible de demander à une population de s'opposer à la collaboration en place ?

Dans un échange épistolaire entre le directeur des musées nationaux et la commission de protection des œuvres d'art en France en 1944, il est question d'une décision prise par les autorités d'occupation.<sup>24</sup> En effet, ces dernières ont décidé de retirer les chaînes et les bornes se trouvant sur la place du château pour permettre le camouflage, sous les arbres, de leurs camions et de leurs voitures. Dans son courrier, le directeur des musées nationaux présente cette transformation de la place en garage comme un véritable danger. Même si la question de la sécurité du château s'est posée, il est certain que les véhicules n'étaient pas présents pour le protéger. La correspondance se termine ainsi. Cette archive montre une chose : les autorités d'occupation, même si elles ne sont pas en droit, gèrent l'environnement urbain des Compiégnois comme elles le souhaitent. A l'échelle de la municipalité, des échanges sont très fréquents entre le maire, Jean Lhuillier (1940-1944), remplaçant de James de Rothschild, réfugié à Londres auprès du général de Gaulle, et la *Kommandantur* afin d'effectuer différents travaux pour l'entretien et l'aménagement de la ville.<sup>25</sup> Des affiches sont également diffusées, cette fois à l'attention de la population. Par exemple, des affiches de propagandes anti-communistes sont diffusées à Compiègne, environ une dizaine d'exemplaires.<sup>26</sup>

---

24 Archives nationales (AN), Pierrefitte-Sur-Seine, 20144795/27, Musées nationaux, musée de Compiègne, 1809-1869, correspondance du directeur des musées nationaux sur la gestion de la place du château de Compiègne.

25 Archives municipales de Compiègne (AMC), Margny-lès-Compiègne, 4 H 118, Relation de la municipalité avec les chefs de corps ennemis, réglementation, note avis, liste des travaux envisagés, correspondances, 1940-1944.

26 Archives départementales de l'Oise (ADO), Beauvais, 33W 8353/1 (pièces 29 et 32), Camp de Royallieu à Compiègne, 1941-1944, mesures prises par les autorités d'occupation à l'égard des communistes.

Très peu de résistants sont mentionnés par les témoins extérieurs aux réseaux de Résistance et très peu de leurs proches s'engagent : selon Denise C., « papa était un froussard ».<sup>27</sup> Certains, comme la famille Ribouleau, possèdent tout de même un poste radio afin de garder des liens avec les Forces Françaises libres et choisissent de ne pas respecter les ordres imposés par les autorités allemandes et vichystes.<sup>28</sup> Ainsi, à partir de cette peur plus que justifiée des ordres de la *Kommandantur*, quelle est la nature des relations entre les Compiégnois et les Allemands ?

## **B. Les relations pacifistes des Compiégnois avec les autorités d'occupation**

La guerre bouleverse le quotidien des individus mais qu'en est-il pour ceux humiliés par la défaite et vivant sous l'autorité directe de l'ennemi ? Il s'agit ici de comprendre comment la vie quotidienne perdure, même péniblement, malgré l'Occupation et les mesures exceptionnelles qui l'accompagnent.<sup>29</sup>

### **1. La nourriture, l'éducation et l'argent : des besoins primaires**

Avant même de comprendre les perceptions et réactions des Compiégnois sur le camp de Royallieu et ses internés, il est important de resituer leur quotidien. Comment les Compiégnois faisaient-ils pour se nourrir ? Pour continuer leurs activités habituelles ? L'objectif est de montrer des points communs parmi les individus mais également des spécificités pouvant contribuer au potentiel bouleversement de nombreuses vies.

Lorsqu'au cours de mes témoignages je pose la question suivante : « Quels souvenirs gardez-vous de votre vie sous l'Occupation ? » ; la question de la faim est spontanément évoquée. En effet, la ville de Compiègne est occupée par les Allemands et comme partout en France, des restrictions alimentaires et matérielles sont imposées aux habitants.<sup>30</sup> Dans les campagnes, la population peut continuer d'entretenir ses jardins et les femmes reprennent le travail agricole pour palier à l'absence de leurs maris réquisitionnés pour le front, le Service

---

27 Entretien avec Denise C., le 16 février 2019, réf. cit.

28 Entretien par skype avec Léon Malmed, le 27 mai 2019, réf. cit.

29 DOUZOU Laurent, *Lyon dans la Seconde Guerre mondiale : villes et métropoles à l'épreuve du conflit*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

30 HOOVER INSTITUTE (dir.), *La Vie de la France sous l'Occupation (1940-1944)*, Paris, Plon, 1957.

du Travail Obligatoire ou prisonniers de guerre.<sup>31</sup> Cependant, l'Allemagne nazie prélève 15 à 20 % de la production agricole française, les sols fertiles ne sont plus toujours exploitables à cause des faits de guerre et la météo n'est pas plus favorable, ce qui conduit à de lourdes restrictions alimentaires dans les campagnes. La situation s'amplifie dans les villes car le manque de nourriture s'accompagne d'une pénurie de carburant rendant difficile l'acheminement des denrées entre la province et les villes. Les citoyens tentent de reproduire le mode de vie rural – élevage, jardinage, etc – sur leurs balcons ; des alternatives alimentaires se développent pour lutter contre la faim. De plus, les villages de garnison ou de camp vivent avec une contrainte supplémentaire : alimenter les internés ou les soldats. Si l'alimentation des internés est restreinte, les soldats allemands sont prioritaires pour le ravitaillement. Mais, la situation varie d'un village, d'une ville, et d'une région à l'autre.<sup>32</sup>

Ainsi, dans les témoignages, la question de l'alimentation est très récurrente. Selon les témoins, l'Occupation n'a pas été une épreuve difficile à Compiègne à cause des Allemands. Leur présence n'était rien à côté de la faim pour les témoins : selon Violette D., « On faisait du marché noir. On se débrouillait pour manger. Et donc, avec ma grand-mère on partait à quatre heures du matin, on partait à Compiègne. »<sup>33</sup> ; selon Léon Malmed, « Ma sœur et moi n'avions pas de carte d'alimentation. Les quatre cartes [des parents et des fils Ribouleau] n'étaient pas suffisantes pour assurer la subsistance de six personnes. Bien souvent, nos assiettes étaient remplies d'une nourriture que nous n'aimions pas – comme les épinards. [...] Papa Henri et maman Suzanne veillaient à ce que nous ayons suffisamment à manger. »<sup>34</sup>. Pour certaines familles, comme la famille Ribouleau, la faim dépassait le problème des cartes de rationnement par la situation illégale des enfants Malmed qu'ils hébergeaient. Mais, en règle générale, tout le monde souffrait de la faim, notamment les Compiégnois, hommes ou femmes, jeunes ou plus âgés, qui ne pouvaient pas se permettre d'avoir un jardin. Les files d'attente étaient très importantes et l'on n'était pas garanti d'avoir quelque-chose à manger, comme l'explique Léon Malmed dans son ouvrage.

Ensuite, les témoins, enfants pendant la Seconde Guerre mondiale racontent qu'ils ont continué d'aller à l'école. Pour les enfants, aller à l'école constitue autant de temps dans leur vie qu'un emploi pour les adultes. Pour eux, la situation était-elle exceptionnelle ? Comme l'explique Michèle Rossi dans son témoignage, ce sont les adultes qui étaient inquiets et qui transmettaient leur inquiétude aux enfants, notamment lors des bombardements de mai-juin

31 ALARY Eric, *Nouvelle histoire de l'Occupation*, Paris, Perrin, 2019.

32 GRECARD Fabrice *et al.*, *Histoire économique de Vichy*, Paris, Perrin, 2017.

33 Entretien avec Violette D., le 22 mai 2019, réf. cit.

34 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, p. 58-59, *op. cit.*

1940 et d'août-septembre 1944.<sup>35</sup> De plus, cette situation semblait d'autant plus normale pour elle que sa mère et ses grands-parents ont continué d'exercer leur profession dans leur garage, le *Garage Rossi*.<sup>36</sup> Comme nous le verrons au cours de l'étude de cas sur les enfants juifs Léon Malmed, sa sœur Rachel et son cousin Charles, il existe des objections à cette perception selon le sort des individus – Juifs, résistants, etc – car ces derniers vivaient perpétuellement dans la peur de l'arrestation, d'autant plus lorsqu'ils étaient en public.<sup>37</sup>

Certains enfants ont également connu des bouleversements liés aux bombardements des Alliés et à la réquisition des établissements scolaires par les forces allemandes. En effet, comme le dit Rachel Malmed, « notre école où j'allais avait été réquisitionnée par les Allemands et ils ont fait un hôpital pour leurs troupes. *And*, ils nous ont mis dans des maisons qui étaient euh, qui étaient pas occupées, que les gens étaient partis. Et c'est là que j'ai fait mes études, dans des maisons. ». <sup>38</sup> Avant que la classe de Rachel ne soit transférée dans des habitations vides, un projet avait été élaboré afin de déplacer les collégiens et collégiennes au château de Compiègne.<sup>39</sup> La réquisition allemande a conduit l'inspecteur d'Académie à solliciter le sous-préfet pour y déplacer les élèves du collège de filles. Cependant, cette demande n'a pas abouti car le lieu s'est avéré ni éclairé, ni chauffé et ne disposait pas d'installations sanitaires suffisantes pour le nombre d'élèves. La demande étant de janvier 1944, le déplacement des élèves était impossible au château en raison des températures hivernales. Pourtant, la défaite progressive des Allemands nécessite la réquisition de plus en plus nombreuse de locaux au détriment des élèves. L'éducation était-elle une priorité pour l'administration française ? Oui, si l'on considère l'image propagandiste véhiculée par le gouvernement du maréchal Pétain mais pour l'avenir des élèves, probablement pas.

Les emplois ne semblaient pas menacés par la présence allemande. En effet, même si l'approvisionnement en denrées pour les commerçants était plus difficile qu'en temps normal, cela n'a pas empêché l'enrichissement de certains individus, considérés comme des

---

35 PILOT Marc, *La région de Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale (combats de mai-juin 1940 et du 1er septembre 1944)*, op. cit.

36 Entretien avec Michèle Rossi, le 2 mars 2019, réf. cit.

37 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, op. cit.

38 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

39 AN, 20144795/27, Musées nationaux, musée de Compiègne, 1809-1869, lettres du directeur des musées nationaux et du conservateur du musée national de Compiègne sur le transfert des collèges des filles et des garçons au château de Compiègne.

collaborateurs par les témoins, au détriment des commerçants juifs compiégnais. Michèle Rossi décrit les collaborateurs ainsi :

La collaboration, mes grands-parents en parlait beaucoup. A une époque, je suis persuadée que eux ont connu le nom... Je le sais presque mais je ne le dirai jamais parce que c'était des soupçons de ma grand-mère. Quelques fois à une intonation, après au cours d'une conversation, elle pouvait dire tout ce qu'ils lui ont fait, tout qu'ils ont vécu, tout ce qu'ils ont souffert, tout ce qu'ils ont enduré... Et ce pourri qui gagne des sous actuellement dans Compiègne. Vous voyez, bon, je savais bien que c'était de celui-là qu'elle parlait. C'est un commerçant et je sais qui c'est. [...] Avec le marché noir, ils ont gagné une fortune, ils sont devenus riches. Il y en avait un, il était devenu abject quand j'y allais. C'était un commerce qui était un peu indispensable parce-qu'il n'y en avait qu'un dans Compiègne.<sup>40</sup>

Aujourd'hui, aucune archive textuelle ne m'a permis de connaître l'identité de cet individu, ni de savoir si oui ou non il peut être considéré comme un collaborateur. Même s'il est assez difficile de faire du cas par cas, à partir des entretiens que j'ai pu réaliser et des archives consultées, les activités quotidiennes sont maintenues : aller au travail ou à l'école, faire ses courses – malgré les restrictions alimentaires – ou encore se balader. Je tiens à préciser qu'il s'agit ici principalement du regard d'enfants pendant la guerre car la perception à hauteur d'adulte montre bien d'autres choses : enfermement des familles lors du passage des convois, restrictions alimentaires notamment pour les familles les plus pauvres, développement de certains commerces où la collaboration est très active, etc.<sup>41</sup> Même si les commerces et les marchés perdurent pendant la guerre, la population juive est très rapidement touchée par les spoliations de ses commerces et de ses biens immobiliers. Le commissaire-gérant Charles Lambert a dressé un registre complet sur les commerces juifs et leur situation entre 1942 et 1944 à Compiègne. J'ai comptabilisé 18 entreprises ou magasins juifs recensés par Charles Lambert au 1<sup>er</sup> janvier 1942 à Compiègne.<sup>42</sup> La spoliation des Juifs ne concerne pas uniquement l'aryanisation de leurs commerces mais également leurs logements et bouleverse les perceptions des Compiégnois envers ces espaces qu'ils sont amenés à côtoyer ou du moins apercevoir comme le camp de Royallieu.

---

40 Entretien avec Michèle Rossi, le 2 mars 2019, réf. cit.

41 *Ibid.*

42 ADO, 121W 13/2, Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryanisation des biens juifs, 1940-1944, rapport sur la situation des entreprises israélites du département, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1942.

## 2. Comment vivre avec un camp dans sa ville ?

Les Compiégnois vivent quotidiennement avec la présence allemande administrant le camp de Royallieu et participant à la gestion de la ville. Ceux qui habitent sur les trajets entre le camp et la gare sont régulièrement confrontés aux convois des internés, sous leurs fenêtres. Comment les Compiégnois réagissent-ils face aux autorités d'occupation et à la présence des internés ?

Même si la présence allemande dans la ville est significative d'une défaite totale pour les Compiégnois, les relations entre les habitants et les nazis semblent assez stables. A l'exception de quelques incidents mentionnés dans les archives administratives, les Compiégnois ne semblent pas s'opposer aux directives allemandes. Je ne mentionne pas ici les actes de Résistance mais uniquement les actes de rébellion. Des collégiens et leur principal ont été accusés d'avoir lacéré des affiches et une gerbe de fleurs apposées par les Allemands.<sup>43</sup> L'inspecteur de l'Académie de l'Oise reconnaît cet acte comme inconsideré mais souhaite les défendre en justifiant l'absence de naissance d'un mouvement politique à Compiègne et en demandant une punition non cruelle en vue de leur jeune âge. Cet acte qui pourrait être considéré aujourd'hui comme une banalité est rapidement maîtrisé par les autorités d'occupation. Ces dernières demandent une surveillance renforcée de la part de la municipalité. Un contrôle accru de la population et surtout de la jeunesse est décidé, comme dans toute la France, afin d'éviter la naissance de mouvements résistants gaullistes et communistes.<sup>44</sup> Le contrôle des autorités allemandes, renforcé par leur présence sur le territoire des Compiégnois, conduit-il à une réduction des actes de rébellion de la part de la population ?

Les contacts directs entre les témoins et les autorités d'occupation sont peu nombreux. Au-delà du regard hostile de certains Compiégnois sur le nazisme, les autorités d'occupation sont les vainqueurs et ont un rapport d'autorité direct sur eux. L'humiliation de la défaite accentuée par l'Occupation conduisent à des adaptations quotidiennes des habitants : remise en question de sa propre image et de celle de son pays, surmonter la barrière de la langue ou

---

43 ADO, 33W 8240/1, Arrestations, 1940-1944, Occupation allemande, arrestations opérées par les autorités allemandes, renseignements, rapports, correspondances.

44 LAGROU Pieter, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, [éd. originale 2000] ; traduit du néerlandais par Pieter Lagrou, Bruxelles/Paris, Complexe, 2003.

encore apprendre à cohabiter – voire collaborer – avec le pays vainqueur.<sup>45</sup> Des contacts existent tout de même et j'aimerais mentionner ici quelques exceptions car les particularités locales constituent le fondement de ce travail. Les contacts avec les autorités d'occupation sont-ils toujours le fruit de leur bon vouloir, des situations hasardeuses ou des volontés personnelles des Compiégnois ? Lors de mon entretien avec Émile Hérisson, ce dernier m'a confié une anecdote sur un déplacement en voiture.<sup>46</sup> Habitant à La Croix-Saint-Ouen, il était obligé d'emprunter la rue de Paris, longeant le camp de Royallieu, afin de faire le trajet entre le centre ville de Compiègne et son domicile. Résistant, il transportait fréquemment des armes. Un jour, il a été arrêté devant le camp par un Allemand. Malgré la fouille de son véhicule et quelques échanges verbaux incompréhensibles avec lui, ce dernier n'a pas trouvé les armes cachées au fond de son sac de pommes de terre. Pour Émile Hérisson, il s'agit aujourd'hui d'un risque inconsidéré qu'il n'a pu prendre qu'en raison de sa jeunesse. Ce contact avec l'occupant se limita exclusivement à un échange verbal dans le cadre du respect des ordres imposés par la *Kommandantur*.

Par ailleurs, les Compiégnois ne perçoivent pas d'un très bon œil la présence allemande à Compiègne, synonyme de défaite. Par exemple, le regard de Violette D. sur les Allemands est très négatif :

Dans les rues, toutes les pancartes c'était à eux, les escaliers des hôpitaux c'était à eux, tout était marqué. Ils prenaient les plus belles maisons, les gens les plus propres et ils n'avaient le droit de ne rien dire. [...] Ils étaient chez eux, tout était écrit en allemand. J'avais ma cousine... la belle-fille de mon oncle qui était de Lorraine mais disons que son père était un allemand, elle savait parler allemand. Et donc, il y a beaucoup de femmes françaises qui allaient faire le ménage ou de la lessive chez ces gens-là. C'était la débrouille, ce n'est pas pour ça qu'elles couchaient avec les Allemands. Il fallait se débrouiller, il fallait que les femmes travaillent. Leurs maris étaient prisonniers en Allemagne.<sup>47</sup>

Cependant, sa perception envers les Allemands reste plus positive que celle qu'elle peut avoir envers les Américains. Le regard de Violette D. est double : à la fois une accusation envers les autorités d'occupation qui ont pu monopoliser son environnement mais également une défense envers les femmes tondues à la Libération. Son récit est plus victimaire que peut l'être celui d'Émile Hérisson car elle choisit de mettre en avant ses conditions de vie précaires et les traumatismes de l'Occupation en tant que femme et enfant pendant la Seconde Guerre

45 BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1995.

46 Entretien avec Émile Hérisson, le 11 avril 2019, réf. cit.

47 Entretien avec Violette D., le 22 mai 2019, réf. cit.

mondiale. Ce récit se justifie-t-il car elle raconte son histoire pour la première fois ? Les femmes ont-elles une vision différente des autorités d'occupation ou est-ce uniquement des questions sociales propres à chaque individu ? Contrairement à elle, le récit d'Émile Hérisson est-il davantage influencé par ce qu'il a pu entendre dans les associations d'anciens combattants et par les réactions diverses à chaque fois qu'il peut raconter son histoire ? Ces questions sont valables pour l'ensemble des thématiques abordées mais je les trouve d'autant plus pertinentes quant à la perception sur les Allemands, les internés du camp de Royallieu et la population juive compiégnoise.

### 3. La spécificité du statut des Juifs

La situation des Juifs est particulière parmi les habitants de Compiègne. En effet, en France, notamment sur le territoire occupé par les nazis avant novembre 1942, les politiques raciales sont appliquées aux Juifs.<sup>48</sup> Grâce à une base de données recensant les Juifs compiégnois connus administrativement de 1940 à 1944, j'ai pu estimer le nombre de Juifs à Compiègne à 79 individus connus administrativement en 1940 et 1941, lors de la loi sur le statut des Juifs du régime de Vichy d'octobre 1940, sur 20 000 habitants.<sup>49</sup> Le nombre de Juifs à Compiègne pendant la guerre et l'Occupation est difficile à déterminer car tous n'ont pas suivi les mesures de recensement et les mariages mixtes ont permis à certains d'éviter d'être connu des autorités. Dès novembre 1941, en zone occupée, les Juifs n'ont plus le droit d'exercer une profession qui les met en contact avec la clientèle, par conséquent, les commerçants juifs compiégnois doivent abandonner leur commerce et continuent d'exercer leur travail à domicile pour certains.<sup>50</sup> Grâce à ma base de données, j'ai pu déterminer que 30 biens juifs au moins, que ce soit des habitations, des commerces ou des immeubles ont été spoliés et aryanisés à Compiègne.<sup>51</sup>

Le quotidien des Juifs n'est pas uniquement bouleversé par la spoliation de leurs biens et la liquidation de leurs entreprises. Le recensement est obligatoire en zone occupée à partir d'octobre 1941. A Compiègne, 43 des 79 Juifs de ma base de données sont recensés à la

---

48 POZNANSKI Renée, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Hachette, 1994.

49 Voir ma base de données des Juifs compiégnois connus administrativement de 1940 à 1944 ; Annexe n° 2 « Base de données des Juifs compiégnois connus administrativement de 1940 à 1944 », p. 169.

50 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, *op. cit.*

51 Voir Annexe n° 2 « Base de données des Juifs compiégnois connus administrativement de 1940 à 1944 », p. 169.



mairie.<sup>52</sup> Grâce au dépouillement du recensement, il est possible de distinguer les auto-déclarations du « repérage » administratif, réalisé à partir de documents pré-existants, de l'usage de l'onomastique ou de l'étude de la réputation des individus.<sup>53</sup> Ainsi, 54 % des Juifs compiégnois sont connus administrativement par le recensement et se sont déclarés aux autorités locales et d'occupation. Parmi les Juifs recensés, 30 ont été déportés à Drancy puis, vers les camps de travail et les centres de mise à mort. La majorité des Juifs compiégnois ont été déportés en juillet 1942, après la rafle du Vélodrome d'Hiver, et en janvier 1944, lors de l'intensification des arrestations et des déportations avec la victoire progressive des Alliés. Après la guerre, huit Juifs sont encore présents à Compiègne et à la même adresse ; dix n'ont plus le même domicile.

Mais, au-delà des mesures raciales appliquées aux Juifs, pouvons-nous parler d'antisémitisme dans les mentalités et les pratiques compiégnoises de l'époque ? D'après la majorité de mes témoins, il n'y avait pas d'antisémitisme à Compiègne ou bien cela concernait uniquement quelques individus, comme l'explique Denise C. : « Non, il n'y avait pas d'antisémitisme. J'ai jamais entendu critiquer les Juifs. Nous on savait qui était juif. [...] Pour nous, un Juif, c'était un Français, c'est tout. Pas dans ma famille et dans les proches. Mais dans la ville, il y a toujours des méchancetés. Mais, il y avait beaucoup de Juifs qui avaient des magasins à Compiègne. On savait que c'était des Juifs. ».<sup>54</sup> Cette perception peut être complétée avec celle de Léon Malméd. Beaucoup de voisins savaient que la famille Ribouleau le cachait avec sa sœur et même s'il suppose que personne ne les a jamais dénoncés, les voisins étaient très inquiets de leur présence : « Nous gênions ces gens-là. Eux-mêmes craignaient pour leur sécurité et auraient préféré que nous disparaissions à notre tour ».<sup>55</sup> Je n'ai pas trouvé dans mes sources des preuves prouvant la dénonciation de certains individus, qu'ils soient juifs, résistants, communistes ou tout autre victime de la politique nazie. Ainsi, dans quelle mesure, les opposants et victimes du régime nazi et vichyste pouvaient-ils s'opposer aux autorités locales ?

---

52 ADO, 121W 12/2, Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryanisation des biens juifs, 1940-1944, recensement des Juifs de Compiègne.

53 MARIOT Nicolas, ZALC Claire, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2010.

54 Entretien avec Denise C., le 16 février 2019, réf. cit.

55 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, p. 58, *op. cit.*

## **B. Être juif à Compiègne pendant la guerre : l'exemple de Léon Malmed**

Cette étude de cas retrace et analyse le parcours de Léon Malmed, un enfant juif caché à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale, mais également celui de sa sœur, Rachel Malmed, et de sa famille. A partir de son ouvrage publié en 2010, *Nous avons survécu, enfin je parle*<sup>56</sup>, d'un entretien par Skype<sup>57</sup> ainsi que d'un autre téléphonique avec sa sœur Rachel Malmed<sup>58</sup>, nous essayerons de comprendre son histoire et ce qui fait de lui un témoin de l'Occupation et de l'après-guerre à Compiègne. Le croisement de ces sources avec différentes archives textuelles permet de reconstituer le parcours exceptionnel d'un enfant juif, dans une ville où la population juive était peu nombreuse, où le silence sur la période d'occupation et les éventuelles collaborations est encore très présent.

### **1. Léon Malmed, de l'enfant caché à Compiègne au *businessman* aux États-Unis**

Pour Léon Malmed comme pour la plupart des témoins de la Seconde Guerre mondiale, il existe un avant et un après le conflit et/ou l'Occupation. Il s'agit de deux périodes essentielles à contextualiser afin d'étudier la transition entre l'avant-guerre et le conflit. Comment la guerre et l'Occupation ont-elles bouleversé le quotidien des individus ? Comment l'après-guerre est-il tout aussi déterminant dans la formation de la mémoire traumatique ou, au contraire, modifie-t-il les perceptions et réactions face à ce dernier ?<sup>59</sup>

#### **1.1. La vie de la famille Malmed avant la Seconde Guerre mondiale : « un monde perdu »<sup>60</sup>**

Cet ouvrage rassemble des événements qu'il a pu vivre ou se faire raconter par sa sœur, ses cousins Salomon et Jacques Malmed, sa tante Sarah Blum dont il a enregistré le

---

56 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, op. cit.

57 Entretien par Skype avec Léon Malmed, le 27 mai 2019, réf. cit.

58 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

59 ROUSSO Henri, *La dernière catastrophe : L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012.

60 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, p. 21, op. Cit.

témoignage en 2001, et d'autres membres de sa famille.<sup>61</sup> Ainsi, même si Léon Malmed s'approprie certains souvenirs, il apparaît évident qu'il ne peut pas les avoir tous vécus, ni qu'il ne peut s'en souvenir de tous. Il ne s'agit pas pour autant de remettre ses propos en question car il s'appuie sur des dires de proches ayant vécu eux-mêmes la situation et que ce travail de recherche se fonde sur des perceptions et souvenirs. Toutefois, la genèse de sa vie et du parcours de sa famille doit être retracée pour comprendre, au-delà des mesures antisémites mises en place pendant la Seconde Guerre mondiale, le destin, souvent tragique, des membres de la famille Malmed.

Léon Malmed, né le 4 octobre 1937 à Compiègne, est issu d'une famille venue de Pologne, originaire de Brest-Litovsk, à l'Est du pays. Son père, Srul Malmed, est né le 13 mai 1906 au sein d'une famille de huit enfants. Il est élevé par sa mère seule, Rywka Malmed, née en 1880, car son père, Szypa Malmed, est décédé en 1910 après avoir contracté le typhus. La mère de Léon Malmed, Chana Blum, est née en 1911 dans une famille de huit enfants. Orpheline à l'âge de neuf ans, elle est élevée par son frère aîné, Charles Blum. Les familles Blum et Malmed se côtoient et plusieurs mariages sont organisés entre les enfants des deux familles. Afin de lutter contre la pauvreté et le manque de nourriture, les deux familles choisissent de progressivement émigrer en France. En effet, la communauté juive est fréquemment touchée par une stigmatisation antisémite et des pogroms en Pologne et souffre de la misère, comme une grande partie du pays.<sup>62</sup> A Brest-Litovsk, les Juifs subissent dans un premier temps la persécution antisémite de l'Empire russe. La situation empire après 1918 notamment parce-que la ville est au cœur des conflits de frontières au cours de la guerre soviéto-polonaise de 1919 à 1921.

---

61 Les informations contextuelles utilisées pour situer l'expérience de la famille Malmed sont issues de l'ouvrage de Léon Malmed, *Nous avons survécu, enfin je parle*, sauf mention contraire. L'arbre généalogique de la famille Malmed est disponible en annexe ; Annexe n° 7 « Arbre généalogique de la famille Malmed », p. 176.

62 MINCZELES Henri, *Une histoire des Juifs de Pologne : Religion, culture, politique*, Paris, La Découverte, 2006.

**Fig. 5 – La famille Malmed en 1928**



De gauche à droite : Sarah Malmed, Chana Blum, Rywka Malmed, Meyer Malmed, Jean Gerbaëz, Abraham Gerbaëz, Ida Malmed, Hélène Gerbaëz, Srul Malmed

*Source* : Photographie personnelle de Léon Malmed, « La famille Malmed », Brest-Litovsk (Pologne), 1928

La première personne à arriver en France est Zelman Malmed, le frère aîné de Srul Malmed, en 1920. En 1930, Srul Malmed le rejoint à Saint-Quentin, une ville située à 150 kilomètres de Paris et à 75 kilomètres de Compiègne, où Zelman est déjà installé. Peu de temps après, Chana Blum rejoint Srul Malmed pour se marier, en 1931. Rapidement, ils choisissent de s'établir à Compiègne, comme Zelman Malmed venait de le faire pour ouvrir un fonds de commerce. A Compiègne, Chana Malmed s'emploie comme couturière dans une usine de confection et Srul Malmed travaille pour son frère. Le 29 avril 1932, Chana et Srul Malmed ont leur premier enfant, Rachel Malmed. Au fur et à mesure des années, les familles Blum et Malmed arrivent en France, principalement à Paris et Saint-Quentin.

Léon Malmed présente les premières années de sa vie comme des instants de bonheur même s'il ne garde « aucun souvenir de cette période ». <sup>63</sup> Ses parents parviennent à s'intégrer à la société française par leur métier et l'apprentissage de la langue mais continuent de maintenir des liens avec leurs origines – en parlant yiddish à la maison, par exemple –. La famille Malmed n'est pas naturalisée et ses membres sont considérés comme des Juifs étrangers, à l'exception de Rachel, Léon et Charles Malmed, nés en France. Le judaïsme n'est

---

63 Entretien par Skype avec Léon Malmed, le 27 mai 2019, réf. cit.

plus au cœur des préoccupations familiales et de la communauté juive compiégnoise, selon Rachel Malmed :

Je savais seulement que j'étais une juive à ce moment-là. J'étais pas vraiment contente d'être juive parce que je savais seulement qu'on était des Juifs, je ne savais même pas ce que cela voulait dire. Mes parents parlaient la langue *yiddish* à la maison *and...* C'était... Mes parents... Il y avait des autres Juifs bien sûr dans la ville *and*, non on ne se réunissait pas, pas du tout religieux. Rien, rien de religion. Je ne savais absolument rien de la religion.<sup>64</sup>

Les fêtes et les événements religieux sont célébrés, comme la circoncision de Léon Malmed, mais le shabbat n'est pas pratiqué au quotidien.

Léon Malmed fréquente très peu les membres de sa famille, à l'exception de ses oncles et tantes Joseph Malmed et Madeleine Rozenwurcel, récemment arrivés à Compiègne et parents de Charles Malmed, ainsi que Zelman Malmed et Sarah Blum. Léon Malmed est déposé tous les matins à la crèche et sa sœur à l'école afin que leurs parents puissent aller travailler sur les marchés. En effet, après plusieurs années à Compiègne, ils sont parvenus à s'installer à leur compte comme forains. Durant cette période, la vie des Malmed est la même que celle des Compiégnois et des travailleurs juifs émigrés. Leur situation financière semble même plus stable que la moyenne car ils peuvent payer le loyer d'un logement équipé et faire l'acquisition de meubles, même de récupération. Évidemment, les conditions de vie ne sont pas très favorables comparées à une vie bourgeoise compiégnoise mais au regard de la situation des Juifs émigrés, elles apparaissent plutôt correctes.<sup>65</sup> Cependant, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, la campagne de France de mai 1940, et la mise en place des lois antisémites en France à l'été 1940 bouleversent complètement le quotidien de la famille Malmed ainsi que leur vie.

## 1.2. Vivre après la guerre : à la recherche du rêve américain ?

Considérons désormais la vie de Léon Malmed et de sa sœur, Rachel Malmed, après la Seconde Guerre mondiale. En effet, il ne s'agit pas de présenter leurs perceptions et réactions vis-à-vis de l'Occupation et des politiques antijuives, mais uniquement de retracer leur

<sup>64</sup> Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, réf. cit ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

<sup>65</sup> AUBERY Pierre, *Milieux juifs de la France contemporaine*, Paris, Plon, 1957.

parcours – notamment professionnel et social – jusqu'à aujourd'hui. Le témoin de l'Occupation est avant toute chose marqué par son vécu et doit être considéré dans son temps, en tant qu'acteur de son histoire. Cependant, chaque expérience est irréductible, notamment pour certaines catégories de témoins ayant connu un destin spécifique. En effet, lorsque l'on vit des événements aussi traumatisants que ceux vécus par Léon Malmed, l'ensemble de la vie se construit sur ce passé traumatique et le bonheur présent peut aussi avoir des conséquences sur les perceptions actuelles des faits. Les enfants juifs cachés en France pendant la guerre ont vécu un traumatisme cumulatif – séparation avec leurs parents, dissimulation de la présence physique ou de l'identité juive, humiliations et maltraitements, peur de la dénonciation – ayant des conséquences majeures sur leur développement et leur construction psychique. Après la guerre, leur identité change à nouveau : ils deviennent des enfants survivants de la Shoah et/ou orphelins. Pour étudier le témoignage de ces enfants, il est important de retracer l'histoire de leur famille avant, pendant et après le conflit pour comprendre les effets des événements vécus par l'enfant devenu adulte. Les mêmes troubles sont partagés par ces enfants malgré des parcours individuels distincts et chacun d'entre eux se reconstruit, même plusieurs années après la guerre. Les enfants cachés sont également exposés à un processus de déculturation et d'isolement pouvant être rompu lors de la reconnaissance de l'appartenance à un groupe – comme les associations d'enfants cachés –.<sup>66</sup>

Après la Libération de Compiègne, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 8 mai 1945, Léon et Rachel Malmed apprennent qu'ils ne retrouveront pas leurs parents, arrêtés et déportés en 1942. Cachés chez la famille Ribouleau, des voisins, dès l'arrestation de ces derniers, ils sont contraints de les quitter pour rejoindre leurs oncle et tante, Zelman Malmed et Sarah Blum, à Saint-Quentin. Cette séparation s'est avérée difficile pour eux d'autant plus que, pour Léon Malmed, ces oncle et tante sont des individus qu'il ne connaissait pas particulièrement. En quatre ans – entre 1942 et 1945 –, Léon Malmed est confronté à trois identités : fils de ses parents biologiques, fils de ses parents adoptifs et neveu d'une parentèle qu'il connaît mal. Ces bouleversements identitaires ne lui permettent pas de trouver sa place dans l'espace et dans sa famille, et influent, encore aujourd'hui, sur sa perception – négative – de son passage chez son oncle et sa tante.<sup>67</sup>

---

66 FELDMAN Marion, MOUCHENIK Yoram, MORO Marie-Rose, « Les enfants juifs cachés en France pendant la Seconde Guerre mondiale : des traces du traumatisme repérables plus de soixante ans après », *La psychiatrie de l'enfant*, n° 51, 2008, p. 481-513.

67 *Ibid.*

Rapidement, Charles Malmed et Sarah Blum prennent la décision de faire émigrer Rachel Malmed aux États-Unis afin de lui garantir un emploi et un avenir meilleur. Le 10 décembre 1949, cette dernière embarque pour ce long périple qu'elle décrit ainsi :

Je me suis battue pour pas partir en Amérique, on m'a presque poussée sur le bateau parce-qu'il a fallu que je laisse mon frère et ça c'était un désastre que je laisse mon frère. [...] D'ailleurs quand j'étais sur le bateau, j'étais tellement, j'étais tellement triste que j'allais me jeter dans la mer, j'en avais marre de tout ça *and* je savais, j'avais 17 ans à ce moment-là, à peine 17 ans, et je savais que mon frère va être absolument malheureux de rester là-bas chez eux. [...] *And*, alors à ce moment-là pour moi c'était un désastre de venir en Amérique. Mais à la fin, il s'est trouvé que c'était pour le mieux. Quelques fois quelque-chose que vous croyez que c'est un désastre car vous êtes jeune mais c'est cette chose qui est mieux. Mais ça a pris longtemps, après j'ai fais arriver mon frère, ça a pris treize ans. C'était pas tellement facile à faire. Il fallait que je montre que je pouvais prendre soin de lui et tout ça. A ce moment-là, il était déjà marié, il avait un enfant.<sup>68</sup>

Rapidement, les États-Unis apparaissent comme la seule échappatoire possible pour se reconstruire pour Rachel et Léon Malmed. Initialement, la France n'était qu'une étape pour la famille Malmed vers *l'American Dream* mais le manque d'argent et la fermeture des portes du pays sont très rapidement devenus un frein vers l'ouest.

En juillet 1951, Léon Malmed retourne à Compiègne pour vivre avec la famille Ribouleau. Il considère Suzanne et Henri Ribouleau comme ses parents adoptifs et selon lui, ce sont les seules personnes aptes à s'occuper de lui depuis la disparition de ses parents biologiques. Il décrit une adolescence épanouie où il n'a jamais manqué de rien. Après plusieurs années d'études, il multiplie plusieurs emplois avant de se marier en 1961 avec Sylviane Rouleau, une cousine de la famille d'Henri Ribouleau, et d'avoir son premier enfant en 1962. Pendant toutes ces années et jusqu'à la mort de Henri et Suzanne Ribouleau en 1985 et 2003, il n'évoquera jamais avec ses parents adoptifs, ses parents biologiques, par pudeur et comme pour oublier leur tragique destin. Rachel n'évoque pas non plus cette période car, à cette époque, elle n'a qu'une seule préoccupation : « quand je suis arrivée en Amérique, heureusement j'ai trouvé, je me suis mariée d'ici un an et le seul truc que j'avais dans ma tête c'était que je voulais faire venir mon frère ». <sup>69</sup> Aujourd'hui, leur vie est d'ailleurs parsemée de

---

68 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

69 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

questions dont ils n'obtiendront probablement jamais de réponse. Ces interrogations les conduisent à approfondir constamment leurs recherches personnelles sur leur passé.

En février 1964, Léon Malmed quitte la France pour les États-Unis avec sa femme Sylviane Roulleau et son fils Oliver Malmed. Malgré son départ, Léon Malmed ne manque pas d'entretenir des relations avec la famille Ribouleau qu'il considère, au même titre que sa sœur, comme sa propre famille. Après la naissance de sa fille Corinne Malmed et sa séparation douloureuse avec sa femme en 1977, il se remarie en 1981 avec Patricia Guerra, originaire de Colombie. La question de la séparation peut sembler très personnelle et anecdotique mais, en réalité, elle hante constamment la vie de Léon Malmed. De l'arrestation de ses parents en 1942, à la séparation de sa sœur en 1949 et de sa femme en 1977 en passant par la séparation des Ribouleau en 1945, la rupture apparaît comme un véritable traumatisme et il ne se cache pas de l'évoquer. Il considère que chaque séparation est un tournant, une nouvelle épreuve dans sa vie qu'il se doit de surmonter. Il considère ainsi : « Le bonheur qui est le mien aujourd'hui est une revanche sur leur tragique destin ». <sup>70</sup> Par cette phrase, Léon Malmed évoque le destin tragique de ses proches mais également de tous les Juifs victimes de la barbarie nazie. La particularité de son histoire et de celle de sa sœur, leur survie exceptionnelle, sont marqués dans son récit par un sentiment de culpabilité. Pourquoi ont-ils survécu alors que cinq à six millions de Juifs ont péri ? La parole et l'écriture permettent aux enfants cachés de se libérer d'un sentiment de culpabilité, d'abandon et de honte, de leur différence et d'un ressentiment contre le monde pour leur enfance inexistante. <sup>71</sup> Comment la singularité du parcours de Rachel et Léon Malmed peut-elle être mise en regard avec la situation de l'ensemble des Juifs compiégnais sous l'Occupation ?

## **2. Être juif à Compiègne sous l'Occupation : le destin hors du commun de Rachel et Léon Malmed**

A Compiègne, le destin des Juifs – désignés administrativement comme tels – a été marqué par le recensement, la spoliation et/ou la déportation. Malgré l'issue tragique de certains Juifs compiégnais – 38 % des Juifs connus administrativement ont été déportés vers les camps de travail et les centres de mise à mort –, d'autres parviennent à fuir Compiègne, avant d'y revenir après-guerre ou encore à y rester, malgré la traque organisée par la police

---

<sup>70</sup> MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, p. 194, *op. cit.*

<sup>71</sup> HAZAN Katy, « Enfants cachés, enfants retrouvés », *Les Cahiers de la Shoah*, n° 9, 2007, p. 181-212.



locale et les autorités d'occupation.<sup>72</sup> Selon Léon Malmed, il y avait « 600 personnes juives » à Compiègne avant le début de la Seconde Guerre mondiale<sup>73</sup> Il m'est difficile de confirmer comme d'infirmier ce chiffre mais je le considère tout de même comme erroné puisque seuls 79 d'entre eux auraient été connus administrativement au cours de l'Occupation.<sup>74</sup>

## 2.1. De la famille Malmed à la famille Ribouleau (1940-1942)

A partir de l'armistice signé entre la France et l'Allemagne, le 22 juin 1940, un climat d'insécurité s'installe pour les Juifs sur le territoire français. En effet, en zone occupée, principalement, et en zone dite libre, les Juifs craignent la mise en place de lois antisémites semblables à celles ayant cours en Allemagne nazie.<sup>75</sup> La famille Malmed n'échappe pas à cette crainte. Ainsi, selon Rachel Malmed : « en 1940, quand les troupes allemandes se sont avancées, on s'est sauvés à Paris. De Compiègne à Paris et on s'est sauvés. Et on était là-bas pendant un an et quand tout Compiègne a été occupée, alors on est revenus, on est revenus. Ils nous ont mis dans une [nouvelle maison], comme notre maison a été bombardée parce-qu'on habitait tout à côté du pont [de l'Oise] ». <sup>76</sup> Dans un premier temps, la famille Malmed choisit l'exode en mai 1940 afin de fuir l'avancée des troupes allemandes, comme de nombreux Belges, Hollandais, Luxembourgeois et Français.<sup>77</sup> Cependant, probablement par manque d'argent, la famille ne peut partir en zone non-occupée et préfère revenir à Compiègne, en 1941.<sup>78</sup> Srul Malmed n'est alors plus propriétaire du commerce de confection pour femmes et enfants, rue de l'Oise, qu'il gérait avec ses frères, Joseph et Zelman Malmed. Il a été contraint de liquider son stock et de fermer son magasin au 25 décembre 1940 après la première ordonnance sur le statut des Juifs du 27 septembre 1940 et l'ordonnance d'aryanisation du 18 octobre 1940, plaçant sous séquestre les biens des Juifs absents ou arrêtés.<sup>79</sup> Pour subvenir aux

---

72 Voir ma base de données des Juifs compiégnais connus administrativement de 1940 à 1944 ; Annexe n° 2 « Base de données des Juifs compiégnais connus administrativement de 1940 à 1944 », p. 169.

73 Entretien par Skype avec Léon Malmed, le 27 mai 2019, réf. cit.

74 ADO, 121W 12/2, Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryanisation des biens juifs, 1940-1944, listes des Juifs de l'arrondissement de Compiègne.

75 KASPI André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Paris, Seuil, 1991.

76 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

77 PRIME Christophe, SIMMONET Stéphane, *Atlas de la Seconde Guerre mondiale : La France au combat, de la drôle de guerre à la Libération*, Paris, Autrement, 2015.

78 MARIOT Nicolas, ZALC Claire, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, op. cit.

79 ADO, 121W 13/2, Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryanisation des biens juifs, 1940-1944, rapports du commissaire-gérant Charles Lambert sur les entreprises juives compiégnaises.

besoins de leur famille, Srul et Chana Malmed continuent clandestinement à travailler à leur domicile et à rendre service à leur fidèle clientèle.

La famille Malmed entretient des relations cordiales avec son voisinage. A son retour de l'exode, en 1941, elle s'installe dans un logement fourni par la mairie au 17, rue Saint Fiacre, à quelques mètres du camp de Royallieu. Leur logement précédent, près de l'Oise, a été détruit par les bombardements. Leur nouveau domicile se situe au deuxième étage de l'immeuble tandis qu'au rez-de-chaussée se trouvent la famille Clause et au premier étage, la famille Ribouleau. Régulièrement, Marcel Clause suggère à Srul Malmed : « Tu devrais partir et te cacher avec ta famille avant qu'il ne soit trop tard ». <sup>80</sup> Mais, comme beaucoup de Juifs, Srul Malmed pense certainement que les autorités d'occupation arrêtent et spolient uniquement les Juifs riches ou pouvant poser problème aux autorités nazies et vichystes. <sup>81</sup> D'après Léon Malmed, la judéité de sa famille n'est pas problématique pour son voisinage, malgré la mise en place des lois sur le statut des Juifs par le régime de Vichy. En effet, dès octobre 1940, les Juifs compiégnois sont contraints de se faire recenser à la mairie car la ville se trouve en zone occupée. Srul Malmed se recense ainsi que sa femme et ses deux enfants. Rachel et Léon Malmed sont indiqués comme possédant la nationalité française car ils sont nés sur le territoire français. La nationalité française leur a-t-elle permis d'échapper à l'arrestation et à la déportation ou du moins de les retarder ? Possiblement. <sup>82</sup> Ainsi, dans un premier temps, les quatre membres de la famille Malmed sont connus administrativement par les autorités d'occupation et locales. Selon Léon Malmed, « la municipalité de Compiègne, présidée en janvier 1941 par Jean Lhuillier, troisième adjoint, collabore avec l'Occupant et le gouvernement de Pétain ». <sup>83</sup> Le climat de peur est de plus en plus grand à Compiègne, notamment pour les populations persécutées – Juifs, communistes, résistants, etc –, et pour survivre, le marché noir devient monnaie courante. Marcel Clause et Srul Malmed participent tous les deux à cette pratique.

Le 19 juillet 1942, après la rafle du Vélodrome d'Hiver des 16 et 17 juillet à Paris ayant conduit à l'arrestation de plus de 13 000 Juifs – et dont le chiffre insuffisant selon les autorités nazies nécessite l'arrestation de nouvelles personnes –, tout bascule pour la famille

---

80 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, p. 42, *op. cit.*

81 POZNANSKI Renée, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*

82 JOLY Laurent, *L'État contre les juifs : Vichy, les nazis et la persécution antisémite*, Paris, Grasset, 2018.

83 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, p. 44, *op. cit.*

Malmed.<sup>84</sup> Deux gendarmes viennent à leur domicile afin d'arrêter Srul et Chana Malmed. Il s'agit pour Léon Malmed du seul souvenir qu'il possède avec ses parents : « Je me souviens de l'arrestation de mes parents, c'est la seule image que je garde de mes parents. Ce jour où ils ont été arrêtés. A part cela, je n'ai aucun souvenir de mes parents. ».<sup>85</sup> L'arrestation se déroule tôt, à 05h30, comme la coutume le recommandait pour que les Juifs soient bien présents à leur domicile et que la scène se déroule à l'abri des regards.<sup>86</sup> Léon Malmed décrit dans son ouvrage une situation assez commune, riche en émotions et traumatisante pour un enfant de cinq ans. Plus tard dans la journée, Srul et Chana Malmed reviennent à leur domicile pour récupérer quelques affaires. Pour Rachel Malmed, la description de la scène est similaire :

Mon père était aussi tailleur. Alors il avait un commerce, il avait un commerce et à cause du commerce il connaissait beaucoup les gendarmes français. Et il était très bien avec eux. *And*, ce jour-là, quand les gendarmes français sont venus à notre porte, pour les arrêter, ils n'ont pas été gentils du tout avec mes parents. Et mes parents, quand ils les ont vus, ils leur ont dit un grand " bonjour " car ils croyaient qu'ils venaient pour demander de réparer des pantalons ou des trucs, des costumes, quelque chose comme ça. Mais ils sont venus là et ils avaient un ordre pour prendre mes parents. Alors ce jour-là seulement, mes parents, mon père, ma mère et mon oncle, j'avais le frère de mon père aussi qui habitait à Compiègne et sa femme ; seulement les *flics* sont venus arrêter quatre juifs qui venaient de Pologne. Et, les autres juifs, ils venaient tous de Roumanie ou de Tchécoslovaquie ou... Mais là, ils arrêtaient seulement les juifs qui venaient de Pologne.<sup>87</sup>

Au regard des deux versions, je pense que Rachel Malmed possède le plus de souvenirs sur l'événement. Elle utilise pratiquement les mêmes mots que son frère, le même cheminement argumentatif, comme si c'était un souvenir formé de longue date, et souvent répété depuis, fixant le récit de façon immuable. Malgré l'interdiction imposée aux Juifs de ne plus exercer leur profession, des personnes non-juives, même les autorités locales, semblent continuer à fréquenter leurs commerces clandestins. Ainsi, il convient de nuancer regards et réactions. Tout le monde à Compiègne n'est pas antisémite même si la question des relations interpersonnelles et de l'imprégnation, voire de la conviction, antisémite est assez difficile à démêler. Les gendarmes français semblent en mesure de distinguer leurs convictions personnelles et les ordres professionnels. Cependant, cette vision n'est pas exclusive car certains acteurs peuvent agir par intérêt ou par altruisme.

---

84 JOLY Laurent, *L'État contre les juifs : Vichy, les nazis et la persécution antisémite*, op. cit.

85 Entretien par Skype avec Léon Malmed, le 27 mai 2019, réf. cit.

86 JOLY Laurent, *L'État contre les juifs : Vichy, les nazis et la persécution antisémite*, op. cit.

87 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

Les deux familles voisines – les Ribouleau et les Clause – sont alertés par les pleurs et décident de venir en aide aux enfants Malmed, totalement démunis. La famille Ribouleau promet de protéger Léon et Rachel Malmed jusqu'au retour de leurs parents car leur arrestation est longtemps considérée comme une erreur pour elle. Pour Rolande Clause, ce soutien est une évidence, malgré la pression exercée par les autorités d'occupation et le voisinage craintif : « Il est arrivé que des gens nous disent : "Avec ces deux enfants dans votre immeuble, vous ne craignez pas... Les Ribouleau s'exposent et vous exposent aussi" ». <sup>88</sup> Tout le monde ne prendrait pas de risque pour sauver des Juifs à Compiègne comme dans le reste de la France mais tout le monde ne les dénonce pas pour autant. Malgré la politique répressive menée par les autorités d'occupation et vichystes, une grande partie de la population ignore la destination finale des Juifs arrêtés et déportés mais certains Français connaissent tout de même l'existence des camps à l'Est en juillet 1942. <sup>89</sup> La protection de cette information est capitale, notamment au début de l'Occupation, pour éviter les soulèvements populaires, les changements d'identité et l'exode massif des Juifs. A cette date, Léon et Rachel Malmed ne peuvent pas compter sur le reste de leur famille pour plusieurs raisons : certains ont été arrêtés, notamment Joseph Malmed et Madeleine Rozenwurcel, le même jour que leurs parents ; d'autres sont réfugiés en zone libre, comme Zelman Malmed, d'après les sources de Charles Lambert, commissaire-gérant de Compiègne. <sup>90</sup> La famille Ribouleau devient alors la seule source de rattachement des enfants Malmed à la vie et ces derniers dépendent totalement d'eux, aussi bien en termes de protection que financièrement.

## 2.2. Un quotidien sous pression (1942-1944)

Après l'arrestation de leurs parents, Rachel et Léon Malmed rejoignent l'appartement de la famille Ribouleau. L'espace est très restreint pour six personnes. En effet, Henri Ribouleau, né en 1901, et sa femme Suzanne Mouton, née en 1905, sont déjà les parents de deux jeunes garçons : René Ribouleau, né en 1923 et âgé de 19 ans en 1942, ainsi que Marcel Ribouleau, né en 1924 et âgé de 18 ans. Pourtant, pour Suzanne Ribouleau, il était impossible d'abandonner les enfants Malmed : « Je n'ai pas pensé à moi, j'ai pensé aux enfants. [...] Vous ne laisseriez pas partir deux enfants à la mort comme ça. C'est pas possible. Moi je... Tout de

---

88 MEYERS Daniel (réalisateur), *17, rue Saint Fiacre* [DVD], témoignage de Rolande Clause, 1999, 24 min.

89 JOLY Laurent, *L'État contre les juifs : Vichy, les nazis et la persécution antisémite*, *op. cit.*

90 ADO, 121W 12/2, Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryianisation des biens juifs, 1940-1944, Juifs de l'arrondissement de Compiègne en 1941.

suite, j'ai sauvé les enfants. Parce-que je ne crânis pas, j'avais peur ».<sup>91</sup> Si les conditions de vie sont difficiles, au-delà des restrictions alimentaires et matérielles imposées par l'Occupation, la famille Ribouleau doit nourrir six personnes alors qu'elle ne possède que quatre cartes de rationnement. Après le départ de leurs parents, les enfants Malmed sont considérés comme absents administrativement et pour les protéger, la famille Ribouleau ne signale pas leur présence aux autorités locales et d'occupation.<sup>92</sup> Les enfants Malmed ne portent pas non plus l'étoile jaune. Léon Malmed n'a pas six ans et n'est pas contraint de la porter pour être en règle tandis que Rachel Malmed n'a pas été signalée sur le bordereau de ses parents du 5 juin 1942 quant à la réception de son insigne.<sup>93</sup> En effet, à partir du printemps 1942, tous les Juifs français doivent porter l'étoile jaune dès l'âge de six ans.<sup>94</sup> Cette omission administrative – probablement volontaire de la part de Srul et Chana Malmed – a permis d'épargner les enfants Malmed de l'arrestation et de la déportation, dans un premier temps.

Si le rationnement alimentaire limité est partiellement comblé grâce au jardin, à la pêche et aux animaux chassés l'été par Henri Ribouleau, pour Léon Malmed une chose est sûre : « La peur d'une dénonciation, constante pesait lourdement sur nous tous ».<sup>95</sup> La famille Ribouleau tient à ce que les enfants Malmed continuent à mener une vie normale en allant à l'école, même irrégulièrement. Pour Léon Malmed, l'école est une échappatoire où personne ne parle de la guerre et où le fait d'être juif ne semble pas problématique. En revanche, Rachel Malmed ne retrouve pas ce même espace sécuritaire à l'école :

Pendant la guerre, de jours en jours, on ne savait jamais ce qui allait se passer *and* à l'école, moi à l'école, d'un seul coup quand tout ça est arrivé, toutes les amies, toutes, toutes, toutes les autres filles qui allaient à l'école avec moi, d'un seul coup, d'un seul coup, elles se sont arrêtées de me parler, de me voir, de me toucher. *And*, seulement une copine qui est restée avec moi tout le temps. [...] Et elle était à côté de moi, elle m'a soutenue, elle était toujours, toujours très gentille. Mais, cela dit, quand l'école, quand il y avait les Allemands et des trucs arrivaient, vraiment les institutrices cachaient mes livres. Mais non, il y a personne qui n'a jamais rien dit contre moi avec les Allemands. [...] Ils m'appelaient "sale juif". Il m'appelaient "sale juive" parce que d'un seul coup, je suis devenue sale.<sup>96</sup>

---

91 MEYERS Daniel (réalisateur), *17, rue Saint Fiacre* [DVD], témoignage de Suzanne Rbouleau, réf. cit.

92 ADO, 121W 12/2, Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryanisation des biens juifs, 1940-1944, Juifs de l'arrondissement de Compiègne en 1942.

93 ADO, 121W 13/2, Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryanisation des biens juifs, 1940-1944, bordereaux pour l'attribution des insignes des Juifs compiégnais.

94 POZNANSKI Renée, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit.

95 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, p. 58, op. cit.

96 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

Léon Malmed est probablement trop jeune pour subir ces insultes contrairement à sa sœur. Personne n'ignore la présence d'une enfant juive à l'école et, malgré certains propos antisémites, personne ne cherche à la dénoncer. Plusieurs questions se posent alors : Léon et Rachel doivent-ils leur survie à un concours de circonstance ? Les autorités locales et d'occupation ont-elles délibérément choisi d'épargner ces deux enfants ? La police française est chargée de l'arrestation des Juifs et doit suivre une liste de noms. Cet acte de collaboration avéré n'est pas toujours une tâche facile pour les policiers qui peuvent choisir de n'arrêter, par acquis de conscience, qu'une partie des individus mentionnés sur la liste pour satisfaire la demande de leurs supérieurs et des autorités d'occupation.<sup>97</sup>

Le 19 janvier 1944, Charles Malmed, le cousin de Léon et Rachel Malmed, et fils de Joseph Malmed et Madeleine Rozenwurcel – arrêtés le 19 juillet 1942 comme Srul et Chana Malmed – est arrêté. Depuis l'arrestation de ses parents, la famille Beaugis, des voisins, s'occupe de lui comme leur propre enfant. Comme Rachel et Léon Malmed, Charles Malmed est connu comme « absent » administrativement.<sup>98</sup> Le 4 janvier 1944, une grande rafle est organisée dans l'Oise et la Somme conduisant à l'arrestation de 51 Juifs par la police française.<sup>99</sup> Toutes les personnes arrêtées dans l'Oise sont immédiatement conduites au camp de Creil, puis, à Drancy avant d'être déportées vers Auschwitz, dans le convoi 66, le 20 janvier 1944. A cette période, le temps de transit est très court et le processus d'extermination est intensif. A Compiègne, 18 Juifs sont arrêtés pendant cette rafle, soit 35 % des Juifs raflés, sans compter Charles Malmed, arrêté le 19 janvier mais déporté dans le même convoi.<sup>100</sup>

---

97 JOLY Laurent, *L'État contre les juifs : Vichy, les nazis et la persécution antisémite*, op. cit.

98 ADO, 121W 12/2, Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryanisation des biens juifs, 1940-1944, Juifs de l'arrondissement de Compiègne en 1942.

99 VIEY Frédéric, *Histoire des Communautés Juives du Nord et de Picardie*, Archives départementales de la Somme, 2009.

100 Voir Annexe n° 2 « Base de données des Juifs compiégnois connus administrativement de 1940 à 1944 », p. 169.

**Fig. 6 – Les enfants Malméd en 1943**



De gauche à droite : Charles Malméd, Rachel Malméd et Léon Malméd en 1943

Source : Photographie personnelle de Léon Malméd, « Les enfants Malméd », Compiègne, 1943

L'arrestation de Charles Malméd a lieu dans sa salle de classe, dans laquelle Yvette Beaugis, la fille des parents Beaugis, est son institutrice. Léon et Rachel Malméd auraient dû être arrêtés le même jour mais lorsque Suzanne Ribouleau rentre du travail, elle s'aperçoit que la police française est devant le logement de la famille Beaugis. Alertée, elle conduit les enfants chez sa belle-sœur avec son mari. A leur retour, leur fils, René Ribouleau, leur apprendra que Rachel et Léon auraient dû être arrêtés, comme leur cousin. Après cette épreuve, les enfants Malméd restent enfermés à la cave pendant plusieurs jours, comme à chaque situation dangereuse. Henri Ribouleau prend le risque de se rendre à la *Kommandantur* et explique sa situation à Herr Hoffmann, un soldat allemand avec qui il avait sympathisé quelques temps auparavant. Celui-ci garantit que les enfants Malméd ne seront pas arrêtés. Effectivement, la police française n'est plus jamais venue au domicile des Ribouleau. Cet échange avec Herr Hoffmann est-il responsable de la non-arrestation des enfants Malméd ? Il est difficile de l'affirmer d'autant plus que seules deux arrestations sont à relever à Compiègne après celle de Charles Malméd, le 19 janvier 1944.<sup>101</sup>

---

101 Voir Annexe n° 2 « Base de données des Juifs compiégnois connus administrativement de 1940 à 1944 », p. 169.

### 2.3. Perceptions et réactions du camp de Royallieu (1941-1944)

Pour se rendre dans les jardins de Henri Ribouveau, Léon Malmed est contraint d'emprunter la rue du Mouton, adjacente au camp de Royallieu. Il décrit ce passage ainsi : « Je tenais la main de papa [Ribouveau] qui me disait : "ne me sers pas si fort, tu me fais mal". Lorsque nous arrivions dans ces jardins [...], il y avait des oies et ces oies me courraient après. [...] J'avais la peur de passer devant cette caserne et la peur des oies ».<sup>102</sup> En effet, si Léon Malmed ne sait pas réellement ce que signifie « être juif », il a conscience qu'il peut être arrêté pour ses origines et craint le camp de Royallieu qu'il considère, malgré son jeune âge, comme une prison. Sa remarque précédente est intéressante car sa peur est double : la peur même de l'arrestation assez irrationnelle pour un enfant de cinq ans et la peur des oies, déjà plus rationnelle car matérialisée. J'associe plutôt la peur de l'arrestation à la peur de la séparation – comme celle déjà vécue avec ses parents biologiques – ou au comportement des adultes qui ont réellement conscience des dangers encourus par Léon Malmed, sa sœur et la famille Ribouveau. Toute forme de solidarité envers les Juifs est une désobéissance envers les ordres nazis et vichystes dont la population française a pleinement conscience. La propagande contre les « ennemis de la nation » est telle – signalisation des commerces juifs dès 1940, port de l'étoile jaune dès mai 1942 en zone nord – que personne ne peut ignorer la répression contre les Juifs en France.<sup>103</sup> Le camp de Royallieu terrorise Léon Malmed mais les dangers sont partout. De la voisine hollandaise fréquentant un officier allemand au fermier hollandais réputé comme étant un collaborateur, ces personnes – et certainement beaucoup de Compiégnois – connaissent l'existence de Léon et Rachel. Toutefois, malgré la peur ou leurs convictions, personne ne semble les avoir dénoncés.<sup>104</sup>

Dans son ouvrage, Léon Malmed décrit le camp de Royallieu et le déroulement des trajets des internés entre le camp et la gare mais non des événements qu'il a pu voir de ses propres yeux. Mais, il précise tout de même : « Nous parlions souvent du sort de ces malheureux qui défilaient sous nos fenêtres dans un sens ou dans l'autre, arrivant ou partant ».<sup>105</sup> Les Compiégnois semblent préoccupés par le sort réservé aux internés. En effet, que ce soit par la compassion ou par l'insensibilité, la situation des internés et le protocole à

---

102 Entretien par Skype avec Léon Malmed, le 27 mai 2019, réf. cit.

103 LABORIE Pierre, *Les Français sous Vichy et l'Occupation*, Toulouse, Éditions Milan, 2003.

104 Entretien avec Pierre et sa femme Annie Boursier, le 06 mai 2019, à son domicile, La Croix-Saint-Ouen (Oise), 02h24.

105 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, p. 93, *op. cit.*



respecter pour les habitants ne peuvent pas laisser les Compiégnois indifférents car ils touchent directement leur quotidien.

Par innocence, Rachel Malmed communique régulièrement avec les internés, accompagnée de son amie Marie Lesueur, en faisant passer des messages de la part de leurs familles qui se sont déplacées pour les voir une dernière fois :

Alors, je lui [Marie Lesueur] disais, je l'appelais euh... Par le nom qu'elle avait, je l'appelais *and* comme ça les époux qui étaient là dans le camp savaient que leurs femmes étaient près de... Alors, ils criaient comme ça parce-qu'on pouvait entendre. Alors quand nous, quand moi je disais, quand moi j'appelais Marie ou que Marie me disait le nom, alors les *types* ils venaient le plus près possible qu'ils pouvaient *and* il se parlaient comme ça en criant. Et après, un moment, les Allemands ce sont aperçus de ce qu'on faisait alors ils ont fermé la rue, ils [la famille de Marie Lesueur] n'avaient plus le droit de louer les chambres. Ce sont les Allemands qui sont venus et qui ont vécu dans ces chambres-là.<sup>106</sup>

Pour Rachel Malmed, ce n'était qu'un jeu et elle reconnaît aujourd'hui son insouciance. Plus âgée pendant l'Occupation, elle parvient plus facilement à discerner ce qu'elle a vécu avec son regard d'enfant de toutes les atrocités qu'elle a pu apprendre par la suite.

Aujourd'hui, Léon et Rachel Malmed ne parviennent pas à oublier ces images traumatisantes et le camp de Royallieu, où ils espéraient probablement retrouver leurs parents. Lors de la Libération, le 1<sup>er</sup> septembre 1944 – que je ne décrirai pas ici car les points de vue de Léon et Rachel ont été évoqués précédemment –, cet espoir est encore plus grand comme l'explique Léon Malmed dans son ouvrage : « "Léon ! Nos parents ! Ils vont bientôt revenir", me dit Rachel en m'étreignant de toutes ces forces. Nous éclatons en sanglots, incapables de nous contenir plus longtemps. Tant le bonheur nous submerge. "C'est fini, les enfants, c'est fini", répète Suzanne d'une voix apaisante. "Le cauchemar est terminé. Nous allons enfin revivre." ».<sup>107</sup> Mais, il s'avère rapidement que la réalité est toute autre. Srul et Chana Malmed appartiennent aux 97 % de Juifs compiégnais déportés qui ne reviendront pas des camps de travail et des centres de mise à mort.<sup>108</sup> Rachel et Léon Malmed sont confrontés à la mort de leurs parents dont ils ne parleront publiquement que soixante ans après la guerre. Cependant, ces derniers portent une grande attention à la famille Ribouleau, dont les parents ont été

---

106 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

107 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, p. 111, *op. cit.*

108 Voir Annexe n° 2 « Base de données des Juifs compiégnais connus administrativement de 1940 à 1944 », p. 169.

reconnus « Justes parmi les nations » en 1977, qu'ils souhaitent remercier pour son courage et ses sacrifices au cours de l'Occupation.

La Seconde Guerre mondiale a bouleversé le quotidien des Compiégnois. Cependant, l'Occupation s'est tout de même bien déroulée – sauf pour la population juive stigmatisée et persécutée par l'application des lois raciales allemandes et vichystes – et ce malgré la présence exceptionnelle d'un camp d'internement au sein de la ville. Les souvenirs des témoins ont subi l'épreuve du temps influençant et altérant leurs perceptions des acteurs et dans une moindre mesure, du lieu. Les perceptions du lieu sont d'autant plus intéressantes pour le camp de Royallieu, transformé en camp de transit vers l'est, que beaucoup connaissaient comme caserne ou hôpital militaire avant la défaite française du 22 juin 1940.

## **Chapitre 2 Perceptions du *Fronstalag 122* Compiègne-Royallieu**

Pendant l'entre-deux-guerres, à Royallieu, plusieurs aménagements sont effectués afin de parfaire les équipements indispensables à une caserne militaire : des écuries dès 1925 pour l'Armée de terre – rapidement réinvesties comme hangars pour le matériel des aérostiers à partir des années 1930 –, des logements pour les sous-officiers ou encore divers bâtiments de stockage.<sup>1</sup> Certains équipements préexistants sont quant à eux améliorés comme l'infirmerie ou le foyer. Si ces aménagements et améliorations ne sont pas visibles de l'extérieur de la caserne, plusieurs routes sont construites autour de la caserne afin de faciliter le déplacement des militaires au sein de la ville. Royallieu, sur la photographie aérienne ci-dessous, devient dès lors une caserne militaire moderne avec de nombreux atouts dont les Allemands comprennent rapidement l'intérêt après la défaite française de juin 1940.

**Fig. 7 - Photographie aérienne de Royallieu à l'aube de la Seconde Guerre mondiale**



*Source* : Photo Hutin (photographe), « Royallieu 1939-45 », Compiègne, 35702

La Seconde Guerre mondiale est un tournant dans l'histoire de Royallieu. En effet, ses fonctions évoluent comme le montrent les archives textuelles et le témoignage des Compiégnois. Tantôt hôpital militaire, camp de prisonniers de guerre français et britanniques

<sup>1</sup> POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 1992, 120 p.

ou *frontstalag* – camp de prisonniers français établis par l'armée allemande sur le territoire français pendant la Seconde Guerre mondiale –, Royallieu est administré par les Allemands de juin 1940 à la Libération de la ville, le 1<sup>er</sup> septembre 1944.<sup>2</sup> Ainsi, les Compiégnois sont quotidiennement confrontés à de nouveaux acteurs : les autorités allemandes – avec qui les relations ont été présentées précédemment – et les prisonniers, dans un premier temps militaires jusque juin 1941, puis, ennemis du Troisième Reich jusque septembre 1944. Comment les espaces de la caserne de Royallieu et la ville de Compiègne sont-ils investis pendant la Seconde Guerre mondiale ? Quels regards les Compiégnois portent-ils sur les prisonniers occupant sous la contrainte les murs de Royallieu et empruntant les routes vers la gare de Compiègne ?

Pour répondre à ces questions, les pages suivantes présenteront la (ré)appropriation de Royallieu et de Compiègne par les autorités allemandes, puis, le regard porté par les Compiégnois sur les internés.

## **A. Une (ré)appropriation de l'espace : de l'hôpital militaire au camp de transit (1939-1944)**

Avant la déclaration de guerre entre la France et l'Allemagne le 1<sup>er</sup> septembre 1939, la caserne de Royallieu n'est définitivement plus un établissement militaire en marge de la ville mais une entité politique à part entière reliée au reste de la ville et, à une échelle beaucoup plus globale, de la région et du pays.<sup>3</sup> Comment et par qui est administré Royallieu pendant la Seconde Guerre mondiale ? Comment les nazis s'approprient-ils la caserne et la ville à la fois physiquement et symboliquement jusqu'à la Libération du 1<sup>er</sup> septembre 1940 ?

### **1. Un hôpital militaire pour l'armée française**

Après la déclaration de guerre entre la France et l'Allemagne, la caserne est vidée de ses membres, envoyés pour le front.<sup>4</sup> Royallieu reprend dès lors les mêmes fonctions que pendant la Première Guerre mondiale : un hôpital militaire – représenté ci-avant – nommé

---

2 BESSE Jean-Pierre, HUSSER Beate, ROSENZWEIG Françoise, *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : Un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2008.

3 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, op. cit.

4 *Ibid.*

« hôpital d'évacuation secondaire n° 7 ». L'hôpital vient au secours de nombreux blessés de guerre. En effet, la *Blitzkrieg* allemande – tactique militaire offensive localisée et limitée dans le temps – entraîne un bilan de presque 60 000 morts, 123 000 blessés et 2 000 000 de prisonniers de guerre français à l'échelle du pays.<sup>5</sup> Après un mois de combats est signé l'armistice, le 22 juin 1940, entre les deux belligérants en forêt de Compiègne où 22 ans auparavant avait été signé le cessez-le-feu entre ces deux mêmes Etats. La France est alors divisée en deux : au nord, la zone occupée sous l'autorité directe des Allemands ; au sud, la zone libre administrée par le gouvernement du maréchal Pétain à Vichy, à partir du 10 juillet 1940 – ce dernier reconnaît son autorité sur toute la France, à l'exception de l'Alsace-Lorraine annexée par l'Allemagne –.

**Fig. 8 - L'hôpital d'évacuation secondaire n° 7, à la caserne de Royallieu, mai 1940**



Source : Photo Hutin (photographe), « L'hôpital d'évacuation secondaire n° 7 », Compiègne, 36294-6

Dès lors, Royallieu perd à nouveau sa fonction d'hôpital militaire représenté sur la photographie précédente. Plusieurs établissements hospitaliers situés à proximité du centre-ville sont également réquisitionnés et redynamisés pendant la durée des hostilités : les hospices de la ville de Compiègne, rue de Paris ; l'hôpital auxiliaire de la société de secours aux blessés militaires – fondée en 1886 –, rue le Féron ; l'hôpital auxiliaire de l'union des

<sup>5</sup> PRIME Christophe, SIMMONET Stéphane, *Atlas de la Seconde Guerre mondiale : La France au combat, de la drôle de guerre à la Libération*, Paris, Autrement, 2015.

femmes de France, rue de Clamart.<sup>6</sup> L'objectif est d'accueillir dans les meilleures conditions les blessés de guerre. Actifs pendant toute la durée du conflit, ces établissements sont régis par la Croix-Rouge – association d'aide humanitaire française fondée en 1864, d'envergure nationale et relayée à l'échelle locale pour venir en aide aux personnes en difficultés –.<sup>7</sup>

## 2. Le *Fronstalag 122*, un camp de transit vers l'Est

Le 9 juin 1940, l'armée allemande arrive à Compiègne et occupe la caserne de Royallieu pour y rassembler des prisonniers militaires français et britanniques.<sup>8</sup> Les prisonniers sont réquisitionnés pour effectuer des travaux administratifs ou agricoles et maintiennent ainsi des contacts avec l'extérieur. Pierre Boursier – un témoin que j'ai eu l'occasion d'interroger et dont le père était fermier à proximité du camp pendant la Seconde Guerre mondiale – évoque cette période où la caserne a été renommée *Fronstalag 170 KN 654*<sup>9</sup> :

Quand les Allemands sont venus, ils ont mis déjà des prisonniers dedans. Ils avaient besoin des locaux, tout du moins du personnel local. On prend le fermier, on lui dit « tiens, viens chercher les ordures » et puis lui [son père], il avait le droit à des corvées. Donc il a pu sortir des prisonniers pour travailler et puis ils rentraient. Dans ce cas là, ils passaient des lettres, ils passaient un tas de trucs. [...] Pour faire les ordures, il suffisait qu'il y ait un ou deux commis qui rentre. Et eux, ils avaient l'habitude, les prisonniers ils voyaient bien. Et il y a des gens que mon père a habillé en commis pour rentrer dans le camp. [...] Pour sortir les lettres, c'était facile, ils mettaient dans les harnais, les chevaux, il y avait des possibilités.<sup>10</sup>

Dans un premier temps, les contacts entre l'intérieur et l'extérieur du camp restent possible. Certains détenus parviennent même à s'échapper grâce à la complicité de Compiégnois.<sup>11</sup> La situation se complique au cours des derniers convois, en juin 1941, lorsque les prisonniers de guerre sont envoyés en Allemagne. Royallieu devient le *Fronstalag 122* et les Allemands décident d'y enfermer les ennemis du Troisième Reich : Juifs, résistants,

---

6 Archives municipales de Compiègne (AMC), Margny -lès-Compiègne, 2 H 46, Croix-Rouge française 1939-1970, correspondance, septembre 1939.

7 DUSSERE Aurélia, HOUTE Arnaud-Dominique, *Atlas de la France au XX<sup>ème</sup> siècle, 1914-2002 : De la Grande Guerre à une nouvelle société*, Paris, Autrement, 2008.

8 BESSE Jean-Pierre, HUSSER Beate, ROSENZWEIG Françoise, *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : Un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944*, op. cit.

9 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, op.cit.

10 Entretien avec Pierre et Annie Boursier, le 6 mai 2019, à son domicile, La Croix-Saint-Ouen (Oise), 02h24min.

11 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, op.cit.

communistes, etc. Les Allemands reprennent les équipements déjà présents au sein de Royallieu, au temps de la caserne, et les adaptent. L'enceinte est ainsi entièrement refaite et dorénavant dotée d'une palissade de trois mètres de hauteur et de fils barbelés. Les installations à l'intérieur du camp ne sont pas modifiées car ces dernières sont jugées adaptées pour l'internement. De l'extérieur, Royallieu a désormais l'apparence d'une prison. Je n'ai malheureusement pas trouvé de photographie où la façade est particulièrement visible mais, de par la hauteur de la palissade, il était impossible pour les Compiégnois d'observer ce qu'il se passait à l'intérieur du camp. Très peu d'habitations se trouvaient à proximité – moins d'une dizaine le long de la rue de Paris située devant la façade du camp et quelques fermes à l'est du camp –.<sup>12</sup>

La gestion interne du camp est confiée aux internés eux-mêmes, sous la surveillance des soldats de la Wehrmacht.<sup>13</sup> Les conditions de vie y sont extrêmement précaires : faim, froid et fatigue. Royallieu n'étant qu'un camp de transit, les Allemands organisent, dans le plus grand secret, les convois vers la gare afin de conduire les internés à l'Est à partir de mars 1942. Cette étape avant la déportation est visible de tous, dans une certaine mesure et selon des règles imposées par les Allemands et la police française.

### **3. Au-delà des murs : une revanche allemande sur la Première Guerre mondiale**

Si les Allemands ont la main mise sur Royallieu et se l'approprient afin de mener à bien l'internement des opposants au Reich, il en va de même pour la ville de Compiègne. Le 21 juin 1940, Adolf Hitler se rend en personne à Compiègne accompagné de Hermann Goering – commandant en chef de la *Luftwaffe* –, à la clairière de l'armistice où a été signé l'armistice du 11 novembre 1918 mettant fin aux combats entre les Alliés et l'Allemagne.<sup>14</sup> Après avoir observé les édifices de la clairière et notamment la statue du maréchal Foch – commandant en chef des forces alliées sur le front de l'ouest pendant la Première Guerre mondiale –, il se rend avec le maréchal Keitel, chef de l'*Oberkommando der Wehrmacht* chargé des négociations allemandes, à l'intérieur du wagon – spécialement convoyé pour l'occasion – afin de déposer un exemplaire de l'armistice à la délégation française. Ce symbole

---

<sup>12</sup> Entretien avec Pierre et Annie Boursier, le 6 mai 2019, réf. cit.

<sup>13</sup> BESSE Jean-Pierre, HUSSER Beate, ROSENZWEIG Françoise, *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : Un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944, op. cit.*

<sup>14</sup> POIRMEUR André, *Compiègne 1939-1945*, Compiègne, Telliez, 1968.

fort marque une revanche de l'Allemagne sur sa défaite de 1918 et sur le Traité de Versailles de 1919, ces derniers ayant conduit à l'affaiblissement économique, politique, militaire et social du pays pendant l'entre-deux-guerres.<sup>15</sup>

**Fig. 9 - Hitler et Goering à Compiègne, le 21 juin 1940**



*Source* : Archives de André Guéry (Z 6 314, dossier 3450) conservées aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, « Hitler et Goering à Compiègne », le 21 juin 1940, Compiègne

Après sa visite, Hitler ordonne la destruction des édifices de la clairière aménagée comme symbole de victoire et de paix dix-huit ans auparavant.<sup>16</sup> La dalle commémorative – sur la photographie précédente – portant l'inscription « Ici le 11 novembre 1918 succomba le criminel orgueil de l'Empire allemand vaincu par les peuples libres qu'il prétendait asservir » est ramenée à Berlin et détruite, les rails sont arrachés afin de ne laisser aucun souvenir du wagon et le wagon est lui-même ramené à Berlin où il séjournera jusqu'à sa destruction en avril 1945. La clairière est quant à elle entièrement labourée pour devenir un champ de blé, symbole d'immortalité. Ainsi, Hitler tire un trait sur la défaite allemande lors de la Première Guerre mondiale et redonne vie à la grandeur de l'Allemagne.

---

15 PRIME Christophe, SIMMONET Stéphane, *Atlas de la Seconde Guerre mondiale : La France au combat, de la drôle de guerre à la Libération*, op. cit.

16 « Compiègne : il y a 74 ans, Hitler rasait la clairière de l'Armistice », *Le Parisien*, le 22 juin 2014. <https://www.leparisien.fr/oise-60/il-y-a-74-ans-hitler-rasait-la-clairiere-de-l-armistice-22-06-2014-3942423.php>, consulté le 22 juillet 2020.



Au cours de la Seconde Guerre mondiale, Compiègne et Royallieu sont marqués par la présence et la domination allemandes dont les Compiégnois ont été les principaux témoins mais également par l'internement d'individus jugés nuisibles pour l'Allemagne et le régime de Vichy.

## **B. Les internés du camp de Royallieu : des victimes ou des criminels ?**

Le cœur de ma recherche concerne à la fois un détail du quotidien des Compiégnois et l'un des plus grands traumatismes de l'Occupation : le camp de Royallieu et ses internés. Comment les Compiégnois pouvaient-ils réagir face à l'arrivée de dizaines de convois de dizaines d'internés ? Comment vivaient-ils avec l'omniprésence du camp dans la ville et le poids de l'internement et de la déportation sous leurs propres yeux ?

### **1. Le contact limité mais pas impossible des Compiégnois avec les internés**

Tout d'abord, lorsque les internés sont dans le camp, les contacts sont presque impossibles avec l'extérieur. Les échanges de colis existent, notamment en 1941-1942 et certains intermédiaires permettent de maintenir un contact assez réduit avec les familles des internés. Les échanges entre les professionnels et les internés mentionnés dans les archives administratives, en dehors de la police française et des autorités d'occupation, permettent d'apporter des informations sur le mode de vie – nourriture, activités, convictions – des internés et montrent l'implication accordée à leur survie dans le camp.

Je souhaite évoquer un témoignage que je trouve particulièrement intéressant : celui d'un facteur compiégnois. Même si les dépôts de colis se font de plus en plus rares pour les internés au cours de l'Occupation avec l'intensification des déportations et les restrictions – notamment pour les Juifs – imposées par les autorités nazies, les facteurs ont pu avoir un contact privilégié avec le camp de Royallieu. L'historien Xavier Leprêtre a recueilli le témoignage de Julien Oudard, receveur - distributeur à la poste de Compiègne dès septembre 1941.<sup>17</sup> Tous les jours, ce dernier se rendait au camp de Royallieu afin de déposer des colis

---

17 Archives nationales (AN), Pierrefitte-sur-Seine, 72 AJ 286, Papiers du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et fonds privés relatifs à la période 1939-1945, témoignage de Julien Oudard retranscrit par Xavier Leprêtre.

avec l'aide de plusieurs facteurs car les sacs postaux s'avéraient de plus en plus nombreux. Dans un premier temps, un petit groupe d'internés récupérait les colis dans un bureau en face du camp, sous la surveillance des autorités d'occupation. Mais, en novembre 1941, l'un d'entre eux s'est échappé. Par conséquent, Julien Oudard commença à remettre les colis dans un local à l'intérieur du camp. Quotidiennement, les sentinelles allemandes le conduisaient à la « Poste aux colis » du camp où une vingtaine de prisonniers réceptionnaient les colis afin de les redistribuer dans chacun de leur secteur. Dans son témoignage, Julien Oudard explique avoir participé à un « trafic de lettres » pour éviter la censure et la limitation des envois. Il a transmis des courriers clandestins de la part des internés à leurs familles. Afin de pouvoir transmettre leurs courriers à Julien Oudard, les internés utilisaient les colis d'anciens détenus décédés ou déportés où ils glissaient des lettres et indiquaient un retour à l'expéditeur. Pour ne pas être accusé de vol par ses collègues, il dut leur expliquer la situation qui resta ainsi pendant plusieurs mois avant qu'un détenu ne se fasse prendre. Même si les autorités d'occupation n'ont pas démasqué ce réseau clandestin, ils optèrent pour un changement régulier des internés affectés au service courrier afin de limiter le « trafic de lettres ». Le contrôle devenu de plus en plus important à l'entrée du camp, cette activité clandestine prit fin peu de temps après.

Ainsi, ce témoignage montre que des Compiégnois peuvent être impliqués dans les changements liés à l'Occupation, à différentes échelles, surtout les professionnels. Différents secteurs d'activités sont mobilisés, notamment la municipalité, principal intermédiaire entre les autorités d'occupation, la population et les internés ; la police française qui peut accompagner ou diriger seule certains convois ; les services et associations comme la Croix Rouge menant une politique d'entraide avec les déportés et leurs familles, etc.

## **2. Perceptions de l'internement à Royallieu à travers le regard des témoins**

Pendant la guerre, lors du passage des convois dans la ville, la consigne de l'occupant était de fermer les volets sous peine de *représailles*.<sup>18</sup> Le seul contact des Compiégnois avec les internés était-il la façade du camp que l'on aperçoit sur la photographie ci-après ? Les témoignages oraux et les archives textuelles laissent à penser que les convois de journée étaient visibles par les habitants et que certains ont pu communiquer avec eux. La grandeur du

---

18 BESSE Jean-Pierre, HUSSER Beate, ROSENZWEIG Françoise, *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : Un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944, op. cit.*

camp ne passe pas inaperçue d'autant plus qu'il est longé par la rue de Paris, fréquemment empruntée par les véhicules motorisés.

Dans son témoignage, Denise C. explique :

Comme nous habitons rue Notre-Dame de bon secours, il y avait le camp de déportation à Royallieu. Et vers midi, les prisonniers étaient emmenés jusqu'à la gare pour partir en camp de concentration. Et, ils passaient rue Notre-Dame de bon secours, devant notre maison. Et maman, avec ma sœur qui était plus jeune, nous donnait du pain que l'on donnait aux prisonniers. Ils passaient dans la rue, on leur passait du pain. Mais, arrivés en 1942, ils nous ont cogné avec la baïonnette et on n'avait plus le droit d'y aller. On n'avait plus le droit de donner quelque-chose aux prisonniers. Alors, il y en a qui se sauvaient, d'autres qui se jetaient dans l'Oise avant d'arriver à la gare ; y'en a un autre, en bas de la rue de bon secours, je ne citerai pas le nom du propriétaire qui avait une grosse maison, il y a un prisonnier qui s'est sauvé, qui est rentré dans son jardin et il l'a rejeté dehors.<sup>19</sup>

Il s'agit du seul témoin qui affirme que les contacts avec les prisonniers étaient possibles, même si très ponctuels et de plus en plus risqués. Avant 1942, les convois étaient moins nombreux et ne concernaient que des prisonniers de guerre militaires français et britanniques envoyés en détention en Allemagne. Par conséquent, ils ne traversaient pas la ville la nuit, tôt le matin ou tard le soir comme les internés ennemis du Reich dès 1942.<sup>20</sup> Ainsi, il est cohérent que dans son témoignage, Denise C. explique que les seuls contacts qu'elle ait pu avoir avec les *internés* dataient d'avant 1942. Elle ne fait tout simplement pas la distinction entre les prisonniers de guerre et les déportés, ce qui explique sa surprise quant au changement d'attitude des autorités lors des convois.

De plus, cet extrait est particulièrement intéressant pour une autre raison : la volonté délibérée de ne pas donner certains noms pour ne pas nuire à la réputation d'individus. Encore aujourd'hui, une certaine loi du silence règne sur Compiègne. Certains Compiégnois et leurs descendants résident toujours dans la ville et sa région ; par conséquent, certains témoins préfèrent garder le silence. Denise C. connaissait-elle réellement cet individu ? Pourquoi la peur de s'affranchir du passé et le refus de donner des noms sont-ils encore si présents dans les esprits ?

---

19 Entretien avec Denise C., le 16 février 2019, réf. cit.

20 Archives départementales de l'Oise (ADO); Beauvais, 33W 8253/1, camp de Royallieu à Compiègne, 1941-1944, affaires diverses.

La victimisation des internés est très courante dans le récit des témoins. Violette D. explique ainsi :

On passait de bonne heure devant le camp de concentration. Il y avait tout un défilé de personnes qui partaient pour aller remplir le train complètement. Alors, ils partaient de la caserne de Royallieu. Ils partaient à cinq, six heures du matin. [...] Cela ne se passait pas tous les jours, je ne sais plus s'il y avait un jour particulier. Je ne sais plus si c'était un mercredi ou un lundi, je ne sais plus. Il y avait des personnes, il y avait des prêtres et des curés avec leurs grandes robes noires, il y avait des personnes âgées, il y avait des enfants, des infirmes... Ils leur disaient "*schnell, schnell*" et ils avaient des bergers allemands. Des fois, il y avait des familles qui les attendaient. Elles savaient qu'ils allaient partir pour les camps d'extermination. [...] C'était toujours à peu près à la même heure qu'il y avait des départs pour les camps en Pologne, à Auschwitz ou je ne sais pas où. C'était affreux, c'était pas beau. Je m'en rappelle, j'étais gamine mais... Je revois les scènes, j'étais petite mais justement ça vous frappe davantage.<sup>21</sup>

Pour elle, les convois ont été un réel traumatisme. Elle ne cesse de mentionner au cours de son récit qu'elle ne fait que répéter ce qu'elle a vu de ses propres yeux. L'insistance du témoin sur sa crédibilité est-elle un gage d'honnêteté ? Une partie du récit des témoins est tout de même reconstruit, notamment sur la destination et la finalité des convois. Par l'emploi des termes « camp de concentration », Violette D. fait un lien entre le camp de Royallieu et les camps à l'Est alors que sa fonction était toute autre, un camp de transit. Elle évoque également Royallieu en tant que « caserne », signe de son long vécu à Compiègne après-guerre. De plus, ce récit est plus concordant avec les sources textuelles mentionnées précédemment mais l'imaginaire collectif des Compiègnais reste tout de même très insistant sur un point : les contacts étaient impossibles avec les internés. Rachel Malmed explique :

Quand ils, quand ils amenaient les internés comme ça, ils passaient dans la ville parce que le train était à côté de la ville, en bas de la ville et le camp de Royallieu est en haut de la ville. C'est ça, où j'habitais. Et, quand ils amenaient les internés, il y a personne qui, on avait pas le droit de rester dehors. *And*, il y avait énormément de gardes qui gardaient ces internés et des chiens. Et maintenant moi j'ai peur des chiens. Il y avait beaucoup de chiens euh, *and*, moi je connaissais quelqu'un qui habitait rue de Paris [rue où se trouvait le camp de Royallieu] alors j'allais chez eux, *and*, je regardais un petit peu par la fenêtre parce que si jamais ils [les Allemands] voyaient que quelqu'un, que quelqu'un regardait par la fenêtre, ils

---

21 Entretien avec Violette D., le 22 mai 2019, réf. Cit.

fusillaient, les Allemands.<sup>22</sup>

Ainsi, même si l'intérêt de ce travail n'est pas de faire une généralité des discours mais de trouver des points communs et des différences entre certains témoins, un tri des informations et un recouplement avec les sources textuelles sont indispensables pour se rapprocher au plus près de la vérité. L'objectif n'est pas de conclure à une parole déformée volontairement des témoins mais de souligner la subjectivité de certaines interprétations pour qu'elles puissent, par la suite, contribuer à la recherche historique.<sup>23</sup> La mémoire du témoin reconstruit le passé et non le présent, contrairement aux archives textuelles et est une fabrication agrémentée par les réactions de l'interlocuteur. Cela nécessite un recul de la part de l'historien, une critique du récit du témoin ainsi qu'une autocritique avant même d'interpréter un témoignage. La mémoire du témoin est à envisager dans une perspective plus large que l'expérience personnelle et locale car la mémoire collective – à l'échelle internationale, nationale ou régionale – modifie ses perceptions. La mémoire collective ne forme pas non plus un ensemble homogène mais se compose de plusieurs groupes et conduit, pour un même événement, à des interprétations diverses.<sup>24</sup>

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, Compiègne et Royallieu sont marqués par la présence et la domination allemandes dont les Compiégnois ont été les principaux témoins. Si les internés sont perçus comme des victimes, les contacts entre ces derniers et les Compiégnois sont restés limités. A la libération de Compiègne, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, la ville est définitivement libérée des Allemands. Dès lors, Compiègne redevient-elle une ville de garnison ? Quel est l'avenir du camp de Royallieu ? Comment les Compiégnois envisagent-ils l'après-guerre au prisme des mémoires de la Seconde Guerre mondiale ?

---

22 Entretien téléphonique avec Rachel Malméd, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malméd (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malméd, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 178.

23 LE GOFF Jaques, *Mémoire et histoire*, Paris, Gallimard, 1988.

24 FRANCK Robert, « La mémoire et l'histoire », *Les Cahiers de l'IHTP*, « La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales », n° 21, juin 2016.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **DE LA LIBÉRATION DE COMPIÈGNE EN SEPTEMBRE 1944 A LA MÉMORIALISATION DES ANNÉES 1990 : LA CASERNE DE ROYALLIEU**

## **Chapitre 3 - La rapide réintégration militaire de Royallieu après la Libération**

Le 1<sup>er</sup> septembre 1944, la ville de Compiègne est libérée de l'occupant. Après quatre années de présence allemande aussi bien dans l'enceinte de la ville que du camp de Royallieu, la municipalité peut à nouveau exercer sa pleine autorité et l'armée peut dès lors récupérer ses locaux. L'objectif du chapitre est de comprendre, à travers le témoignage d'appelés au service militaire que j'ai pu recueillir, comment l'armée a réintégré Royallieu de l'immédiat après-guerre jusqu'à la dissolution du service militaire en 1997. De quelle manière l'armée réintègre-t-elle ses locaux ? Comment les appelés au service militaire ont-ils vécu leur expérience au sein de Royallieu alors que des internés ont occupé le même sol quelques années auparavant ? Le rapport à l'espace est-il le même pour tous les appelés ? Enfin, comment les Compiégnois – deuxièmes acteurs fondamentaux de ce mémoire – envisagent-ils le retour de l'armée à Royallieu à travers le témoignage de Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée et aux cérémonies patriotiques depuis 2001 ? Pour répondre à ces différentes questions, j'analyserai dans un premier temps le retour de l'armée à la caserne de Royallieu puis, la perception de cet espace à travers une étude de cas sur Michel Drucker – détenant le statut particulier d'appelé au service militaire en 1962 à Royallieu et de fils d'interné – avant d'analyser les relations entre les Compiégnois et la caserne militaire.

### **A. L'internement à Royallieu : un passé trop vite oublié par l'armée ?**

Le 26 août 1944, les Allemands occupant le camp de Royallieu décident de l'évacuer face à l'avancée des Alliés.<sup>1</sup> Ils conduisent les internés en capacité de se déplacer vers un camp de jeunesse pétainiste ; les autres – souvent malades – sont abandonnés au sein même du camp. Les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 1944, les Américains les évacuent. L'armée américaine s'installe alors dans l'enceinte du camp, dans les bâtiments A et B (voir plan ci-après), d'où elle rapatrie rapidement de nombreux prisonniers allemands qu'elle missionne pour la reconstruction de la ville. Les bâtiments C sont également occupés par un bataillon des Forces françaises de l'Intérieur, le 1<sup>er</sup> Bataillon du 43<sup>e</sup> Régiment d'infanterie.

---

<sup>1</sup> POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 1992, 120 p.

**Fig. 10 - Organisation et répartition des bâtiments de Royallieu pendant la Seconde Guerre mondiale**



Source : Pierre Labate, « Le secteur "A" du Fronstalag 122 de Compiègne », *Les dossiers de Mémoire vive* [en ligne], n°2, mis en ligne le 1<sup>er</sup> juin 2018 et consulté le 11 juillet 2020, disponible à : <http://www.memoirevive.org/wp-content/uploads/2015/12/Dossier-N2-Compi%C3%A8gne.pdf>

Avant même que la capitulation allemande soit effective, l'Armée de l'Air envisage de réintégrer ses locaux.<sup>2</sup> Après mai 1945, dans l'immédiat après-guerre, en octobre 1945, la Compagnie Air 7/111 investit les bâtiments B. Les Américains, quant à eux, quittent progressivement les locaux jusqu'au début de l'année 1946. Il ne s'agit pas ici de présenter l'ensemble des bataillons qui ont pu se succéder au sein de la caserne de Royallieu. En effet, l'objectif est uniquement de montrer la rapide réhabilitation de l'armée à Royallieu, notamment administrativement ainsi que par la restauration complète des bâtiments,

<sup>2</sup> BONNARD Jean-Yves, *Histoire militaire de Compiègne de 538 à 2012*, Trosly-Breuil, Le trotteur ailé, 2012.



principalement entre 1946 et 1952.<sup>3</sup> Les archives de l'Armée de l'Air y sont transférées progressivement, les portes et fenêtres sont réinstallées, des sanitaires agencés, les cuisines agrandies, l'éclairage et des salles de travail aménagés comme de nouvelles infrastructures sont construites – hangars, logements, poste de sécurité et même une chapelle en 1963, puis une infirmerie en 1965 –. L'Armée de l'Air occupe Royallieu jusqu'en 1965 avant de laisser place à l'Armée de Terre. Dans un premier temps, cette dernière occupe les bâtiments C à partir de 1962 avec l'installation du 58<sup>e</sup> bataillon de transmissions comptant 450 hommes et d'autres compagnies moins imposantes. Rapidement l'ensemble des bâtiments A et B sont également investis par l'Armée de Terre et Royallieu devient une caserne de transmissions jusqu'en 1997, date à laquelle est dissout le 51<sup>e</sup> régiment de transmissions et plus globalement, le service militaire en France.<sup>4</sup>

Afin d'évoquer plus en détail le potentiel oublié de l'internement à Royallieu par l'armée française, j'ai choisi de questionner des appelés au service militaire de l'après-guerre à la dissolution du service militaire en 1997. Comment ces derniers percevaient-ils la caserne de Royallieu ? Avaient-ils connaissance de l'existence du camp avant leur service militaire ? L'ont-ils appris sur place ou bien des années après ?

## 1. Brève présentation des témoins

Afin de pouvoir comprendre les évolutions de l'occupation de Royallieu de l'après-guerre à la dissolution du service militaire, j'ai recherché des témoins du lieu : les appelés au service militaire. J'ai utilisé la plateforme *Copains d'avant* pour trouver la majorité d'entre eux. Fastidieusement, j'ai contacté près de 1000 personnes afin de pouvoir dresser un panorama de perceptions le plus large possible. Après de nombreux échanges par mails et téléphone, je suis parvenue à trouver 28 témoins acceptant de répondre à mes questions.<sup>5</sup> Cette approche ainsi que les conditions sanitaires actuelles ne m'ont pas permis d'en trouver davantage. En effet, j'ai dû adapter ma méthode et mes questions à cette situation exceptionnelle. Beaucoup de mes demandes sont restées sans réponse et certaines rencontres ont été annulées. De plus, j'ai également recueilli le témoignage de deux habitants de

---

3 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, op.cit.

4 DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, Paris, Editions Perrin, 2018.

5 Liste des questions posées aux appelés au service militaire à la caserne de Royallieu de l'après-guerre aux années 1990 ; Annexe n° 6 p. 175.

Compiègne ayant réalisé leur service militaire à Royallieu – Gérard Hutin, issu d'une famille de photographes à Compiègne depuis plusieurs générations et Philippe Recton, pompier à Compiègne –, le témoignage de Michel Debiève dont le contact m'a été donné par Aurélien Gnat, le directeur du Mémorial de Royallieu ainsi que le témoignage de Michel Drucker grâce à l'aide de mon directeur de recherche, Fabien Théofilakis.

**Fig. 11 - Tableau récapitulatif des témoins interrogés et de l'année du début de leur service militaire**

<b>Identité du témoin</b>	<b>Début du service militaire</b>
Michel Debiève	1951
Michel Drucker	1962
Daniel R.	1964
Albert B.	1966
Gérard Hutin	1970
Francis M.	1971
Philippe Recton	1972
Norbert B.	1973
Jacques P. / Dominique S.	1977
Thierry H.	1978
Pascal P.	1984
Sylvain M.	1985
Vincent P.	1987
William C.	1988
Pierre D.	1989
Christophe C. / Philippe B.	1990
Philippe P. / Sébastien B.	1991
Sébastien G. / David L.	1992
Emmanuel C.	1993
Olivier C. / Jean Noël T. / Emmanuel L. / Franck H.	1994
Christophe E. / Didier H. / Stéphane L. / Frédéric M.	1995

Grégory B.	1996
------------	------

J'ai réussi à retrouver des témoins sur la quasi-totalité de la période malgré une nette concentration des appelés au service militaire dans les années 1980 et 1990. Cela s'explique assez simplement par l'accès à internet beaucoup plus répandu pour cette dernière génération, née de la fin des années 1960 à la fin des années 1970. De plus, les témoins sont des hommes car le service militaire n'était obligatoire que pour ces derniers et uniquement sous forme de volontariat pour les femmes à partir de 1970.<sup>6</sup> Ainsi, une étude de *genre* aurait été également intéressante sur ces questions mais elle s'est avérée impossible par manque de sources.

Afin d'analyser des éventuelles évolutions parmi les perceptions principalement liées à l'éloignement progressif de la Seconde Guerre mondiale dans le temps et dans les mémoires, j'ai réalisé une base de données à partir des critères suivants : lieu du domicile lors du service militaire, lieu du domicile aujourd'hui, année du début du service militaire, régiment d'affiliation, connaissance de l'existence ou non du camp de Royallieu avant/pendant/après le service militaire et retour sur les traces de la caserne après le service militaire.<sup>7</sup> La constitution de cet outil doit faciliter le traitement de questions croisées : le lieu de résidence ou encore l'âge des témoins pendant leur service militaire a-t-il eu une influence sur leurs connaissances au sujet du camp de Royallieu ? Les gradés présents au sein de la caserne et chargés de la formation militaire des appelés sont-ils à l'origine de cette connaissance ou de cette méconnaissance ? Comment les appelés envisagent-ils leur rapport au camp, à la caserne et au Mémorial aujourd'hui, des dizaines d'années après leur service militaire ?

## **2. Un rapport égal des appelés face à l'histoire de Royallieu ?**

Tout d'abord, les appelés au service militaire à Royallieu proviennent de tous horizons géographiques. Si certains ont eu la chance d'être affectés dans leur département de résidence, ce n'est pas le cas pour la majorité – 11 contre 18 des témoins concernés –.<sup>8</sup> Pour autant, la plupart des témoins oisiens ne connaissaient pas l'existence du camp avant de faire leur service militaire. Sept d'entre eux ont appris son existence une fois casernés, trois le connaissaient avant de s'y rendre et un l'a appris plus tardivement. Les appelés ne résidant pas

<sup>6</sup> DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, op. cit.

<sup>7</sup> Voir ma base de données des appelés au service militaire de 1951 à 1996 interrogés ; Annexe n° 3 « Base de données des appelés au service militaire de 1951 à 1996 interrogés », p. 171.

<sup>8</sup> *Ibid.*

dans l'Oise ont principalement appris l'histoire du lieu sur place également : huit sur place contre quatre avant et six après le service militaire. Jusque dans les années 1960, les témoins interrogés connaissent déjà le passé de Royallieu. En effet, la Seconde Guerre mondiale est encore un événement récent dans les esprits – les appelés ont une vingtaine d'années –, les témoins directs de l'événement transmettent leur expérience de guerre à leur famille qu'ils aient été combattants, prisonniers, résistants ou victimes des politiques raciales. La France est en pleine reconstruction et le souvenir de la guerre est toujours présent dans l'espace.<sup>9</sup> Daniel R. évoque l'après-guerre et le souvenir de sa famille ainsi :

Moi, c'était surtout par ma famille puisque je suis né en 1945. [...] J'ai été élevé par mes grands parents et j'ai connu, je dirais, comme des millions d'autres, l'après-guerre. J'ai pas connu la guerre mais j'ai été élevé dans la guerre. A l'époque, les gens se débrouillaient, il fallait manger, il y avait rien, c'était l'après-guerre. J'ai été élevé comme ça.<sup>10</sup>

Pendant l'après-guerre, les pouvoirs publics s'impliquent fortement dans la reconstruction du pays afin de réparer les dommages de guerre. Certaines villes étant totalement détruites, l'économie du pays, accompagnée d'aides internationales telles que le *Plan Marshall* – prêts accordés par les Etats-Unis de 1947 à 1951 aux Etats européens pour leur reconstruction –, est principalement orientée pour leur réhabilitation.<sup>11</sup>

Au fil du temps, le souvenir physique de la guerre s'éloigne et se matérialise autrement, notamment sous la V<sup>ème</sup> République, grâce à l'école. L'histoire d'une France victorieuse et résistante est enseignée, négligeant certains drames de la collaboration vichyste tels que l'internement sur le sol français jusqu'en 1983.<sup>12</sup> Ainsi, l'aménagement de Royallieu en camp de transit vers l'Est pendant la Seconde Guerre mondiale n'est probablement pas

---

9 LAGROU Pieter, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, [éd. originale 2000] ; traduit du néerlandais par Pieter Lagrou, Bruxelles/Paris, Complexe, 2003.

10 Entretien téléphonique avec Daniel R., le 08 mai 2020, à son domicile, Longueil-Annel (Oise), 38 min.

11 BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX<sup>ème</sup> siècle. II. 1930-1958*, Paris, Tempus, 2009.

12 CORBEL Laurence, FALAISE Benoît, « L'enseignement de l'histoire et les mémoires douloureuses du XX<sup>ème</sup> siècle », *Revue française de pédagogie*, n° 147, 2004, p. 43-55.

évoqué. Au total, 18 des témoins interrogés ont appris l'existence du camp sur place, grâce à leurs supérieurs, comme William C.<sup>13</sup> :

Sur place. C'était lugubre alors après on cherche un peu et il y avait pas internet, c'était quand même plus long qu'aujourd'hui. Il faut apprendre. Ça faisait bizarre, vous arriviez là-dedans... C'était tout à fait... L'idée qu'on se faisait des casernes austères, pas belles et puis après quand vous apprenez l'histoire du truc, ça faisait froid dans le dos. C'était horrible, ça n'a rien à voir avec ce que c'est maintenant. [...] Ça n'avait rien à voir avec l'idée qu'on se faisait d'une armée moderne alors qu'on était dans les Transmissions. [...] Grâce aux gradés, tout ça, certainement, on a appris que c'était un ancien et après vous cogitez.<sup>14</sup>

L'ensemble des régiments, et notamment le 51<sup>e</sup> régiment de transmissions présent à Royallieu à partir de 1984, ne cachent pas l'histoire du lieu aux appelés même si les locaux ont été partiellement rénovés.<sup>15</sup> Pour William C. et d'autres témoins, cette annonce s'est avérée bouleversante d'autant plus que le service militaire n'est généralement pas apprécié par les appelés car ils y sont contraints.<sup>16</sup> Si les appelés ne négligent pas les bons souvenirs qu'ils ont pu vivre au sein de la caserne, aucun d'entre eux n'a le souvenir d'un élément marquant ayant pu faire allusion, même *a posteriori*, à un camp de transit. Seul Albert B. décrit dans sa réponse que « les bâtiments de l'aile gauche sont restaurés [alors qu'il] n'en est pas de même pour l'aile droite où certains [...] sont encore dans l'état et portent les traces des captifs de la guerre qui étaient là en transit avant déportation vers l'Allemagne ». <sup>17</sup> Par ailleurs, Philippe Recton évoque avec émotion la découverte du tunnel d'évasion creusé et utilisé à deux reprises, en 1942 et en 1944, par 34 internés :

J'ai connu l'installation du chauffage central. [...] C'est au cours de ces travaux, quand ils ont commencé à creuser les tranchées et tout qu'on a découvert pas mal de petites choses, des vestiges en fin de compte de la dernière guerre mondiale. [...] Ce qui m'a le plus marqué, c'est la découverte de ce sous-terrain qui avait quand même été impressionnant dans le sens où on avait retrouvé des petites cuillères qui avaient sûrement servi à creuser.<sup>18</sup>

---

13 Voir Annexe n° 3 « Base de données des appelés au service militaire de 1951 à 1996 interrogés », p. 171.

14 Entretien téléphonique avec William C., le 07 mai 2020, à son domicile, Villers-Cotterêts (Aisne), 19 min.

15 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, op.cit.

16 DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, op. cit.

17 Entretien écrit réalisé avec Albert B., reçu le 03 décembre 2019.

18 Entretien avec Philippe Recton, le 09 décembre 2019, au mémorial de Royallieu, Compiègne, 53 min.

Si ces deux témoignages prouvent qu'il est possible pour les appelés de trouver des vestiges de l'internement à Royallieu – notamment au cours des rénovations de la caserne jusque dans les années 1970 –, il convient de ne pas en faire une généralité car la majorité des témoins n'en ont aucun souvenir. En effet, ils décrivent pour beaucoup une caserne militaire classique : grande, avec une cour d'honneur, un stade, un parcours du combattant, un poste de garde, des hangars, des baraquements et du matériel militaire. Apprendre le destin tragique des internés pendant la Seconde Guerre mondiale a été un moment marquant pour les appelés mais la réalité du service militaire au sein de Royallieu reste tout de même leur souvenir le plus dominant. La modification de l'espace par l'armée est en grande partie responsable de cette perception car il était impossible d'imposer aux appelés, déjà réticents de se retrouver ici, les images du passé. Cependant, il ne faut pas oublier que par ce geste l'armée réintègre ses locaux et y marque son pouvoir et son rôle politique éminent.<sup>19</sup>

Enfin, la moitié des témoins interrogés sont revenus sur les traces de leur service militaire ces dernières années et ce qu'ils habitent dans l'Oise ou non aujourd'hui – un tiers des Oisiens y sont revenus contre la moitié des autres appelés –.<sup>20</sup> Certains sont venus à Compiègne mais n'ont pas visité le Mémorial, comme Stéphane L. en 2010 :

C'est après quand ils ont fait le Mémorial que j'ai pris connaissance vraiment de l'histoire du camp même si j'en avais entendu parler pendant le service. Mais c'est vraiment après quand ils ont fait ce Mémorial là que j'y suis retourné faire un tour pour voir comment ça avait changé et c'est là que j'ai vu certaines choses que je ne connaissais pas à l'origine. [...] J'ai pas vraiment fais de visite mais je suis allé un peu aux abords regarder, pour essayer de voir si je reconnaissais certaines choses. [...] J'ai plus [pensé] à ce que moi j'ai vécu pendant mon service parce-que j'ai pas fais forcément de lien avec ce qui s'est passé avant même si j'ai été un peu touché par l'histoire du camp.<sup>21</sup>

Cette perception de l'espace quasi univoque parmi les appelés renvoie à l'habitude, même lointaine, de considérer Royallieu comme une caserne militaire et non un camp.<sup>22</sup> En effet, le lien éminemment perceptible entre les appelés et Royallieu est leur parcours militaire dans ces locaux et ce malgré la mémorialisation du lieu et sa réhabilitation sous les aspects d'une toute autre époque. L'histoire individuelle de chaque individu influence également son

---

19 DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, op. cit.

20 Voir Annexe n° 3 « Base de données des appelés au service militaire de 1951 à 1996 interrogés », p. 171.

21 Entretien téléphonique avec Stéphane L., le 08 mai 2020, à son domicile, Nice (Alpes-Maritimes), 9 min.

22 DEMANGEON Albert, « La géographie psychologique », *Annales de Géographie*, n° 278-279, 1940, p. 134-137.

rapport à l'espace car sa sensibilité s'exprime différemment. Par exemple, William C. a un fils passionné par l'histoire, a visité le Mémorial avec lui et a été « touché par le sort de ces pauvres gens » sans être surpris que l'on « n'évoque pas la caserne » dans la scénographie du Mémorial.<sup>23</sup> Contrairement à lui, Philippe Recton, militaire de formation et pompier à Compiègne, regrette qu'il n'y ait « pas des archives photos des régiments concernés par la ville de Compiègne ». <sup>24</sup> Selon lui, après la dissolution du 51<sup>e</sup> régiment de transmissions en 1997, l'armée a décidé d'effacer la trace de son passage à Royallieu et a cédé son terrain à la municipalité pour une somme modique. Cette supposition s'avère plus que plausible car l'armée perd de son prestige à cette même période en France alors que le *devoir de mémoire* et les projets de mémoriaux prennent de plus en plus d'importance avec la libération de la parole des victimes et les politiques mémorielles de l'Etat.<sup>25</sup>

Ainsi, la sensibilité des appelés vis-à-vis de Royallieu est très variable d'un individu à un autre. L'histoire personnelle et l'expérience militaire ont une influence directe sur la perception du lieu par les appelés. Mais, d'autres facteurs sont à prendre en considération, notamment l'histoire familiale des appelés pendant la Seconde Guerre mondiale, comme nous allons l'étudier à présent.

## **B. Perceptions de l'espace par un appelé : l'exemple de Michel Drucker**

Si le rapport à l'espace est dichotomique pour les appelés – indifférence ou au contraire, grande sensibilité à l'histoire du lieu –, certains parcours sont uniques. Connu pour sa carrière télévisuelle, Michel Drucker est un exemple exceptionnel de cette unicité. En effet, il réalise en 1962 son service militaire à la caserne de Royallieu où son propre père, Abraham Drucker, a été interné et médecin pendant la Seconde Guerre mondiale. Comment Michel Drucker a-t-il vécu son service militaire dans ces conditions ? Quel était son rapport à la mémoire du lieu et à sa mémoire familiale ? Comment perçoit-il ces mêmes mémoires aujourd'hui, avec son recul personnel mais aussi historique, car le rapport à la mémoire a évolué à différentes échelles – dans l'espace privé et public – depuis la fin de la Seconde

---

23 Entretien téléphonique avec William C., le 07 mai 2020, à son domicile, réf. cit.

24 Entretien avec Philippe Recton, le 09 décembre 2019, réf. cit.

25 DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, op. cit. ; LEDOUX Sébastien, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2016.

Guerre mondiale ? Il s'agit de présenter ici le parcours mémoriel d'un homme à travers son témoignage près de soixante ans après son service militaire et quatre-vingt ans après la Seconde Guerre mondiale.

Le 18 décembre 2019, j'ai eu l'opportunité de rencontrer Michel Drucker à son bureau, au Studio Gabriel, pendant une trentaine de minutes. Malgré une liste de questions préétablie, ce dernier a rapidement pris la parole, seul, maniant parfaitement son histoire, l'ayant raconté certainement de nombreuses fois. Je l'avais informé par téléphone de l'orientation de mes questions : le parcours de son père, son service militaire ainsi que sa présence lors de l'inauguration du Mémorial en 2008. Ainsi, sauf mention contraire, l'ensemble des informations contextuelles mentionnées par la suite proviennent de cet entretien.<sup>26</sup>

### **1. L'héritage du judaïsme et de l'immigration : la figure paternelle, Abraham Drucker**

Abraham Drucker est né le 15 novembre 1903 à Davideni, ville anciennement située au sein de l'Empire austro-hongrois, dans une famille juive. Médecin de formation, il choisit d'immigrer en France dans les années 1930 :

Mon père venait de Bucovine qui est maintenant l'Ukraine. Il avait un métier à Czernowitz mais avec les cours du *numerus clausus* il ne pouvait pas exercer en France car il n'était pas Français. Il est arrivé en France dans les années 30. Il a, comme jeune médecin, mais non naturalisé, et il a fait et il était interne à Grenoble, il a fait des remplacements à Romorantin, euh, et puis, il a été obligé de repasser certains examens.<sup>27</sup>

Soumis aux contraintes réglementaires des études de santé en France, Abraham Drucker ne peut continuer d'exercer sa profession comme en Roumanie. Ainsi, il occupe différents postes à travers la France avant d'obtenir sa naturalisation en 1937.

Lorsqu'il présente son père, Michel Drucker insiste sur le lien entre profession et naturalisation. En effet, comme beaucoup d'enfants issus de l'immigration du début du XX<sup>ème</sup> siècle, il garde en tête l'image de la valeur travail apportée par les immigrants mais également

---

<sup>26</sup> Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, Studio Gabriel, Paris (8<sup>ème</sup>), 33 minutes ; voir annexe n° 9, p. 189.

<sup>27</sup> Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, réf. cit. ; voir annexe n°9, p. 189.



leur valeur culturelle, leur attachement à leurs traditions natales et/ou religieuses.<sup>28</sup> Encore aujourd'hui, Michel Drucker présente son parcours professionnel en parallèle de celui de son père :

Je sortais de l'armée et j'étais encore militaire, j'étais pas encore totalement libéré, que je suis ren... J'ai mis un pied rue Cognacq-Jay à la télévision comme stagiaire en 64 lors d'un, juste avant les Jeux Olympiques de Tokyo. Et donc, je suis rentré à la télé en 64, ça fait 56 ans cette année, voilà. Quant à mon père, alors je te parlais, voilà, sa fac de médecin à Vire quand il a été arrêté, quand il est revenu, pardon [il me montre la plaque de son père, accrochée dans son bureau], faculté de médecine de Paris, accouchements, consultations, docteur Abraham Drucker, il s'appelait *Abraham* et ça c'est la plaque de sa première installation en 46, en rentrant, euh, de captivité.<sup>29</sup>

Si Michel Drucker reconnaît son insouciance il y a quelques années quant au parcours de son père et aux épreuves qu'il a dû surmonter au cours de la Seconde Guerre mondiale, il semble aujourd'hui l'admirer – par la présence de sa plaque professionnelle dans son bureau, par exemple – et souhaite raconter le plus justement possible son histoire, dans toute sa complexité. En effet, en 1942, Abraham Drucker a été arrêté sous dénonciation à Saint-Sever, une commune normande. Un paysan a dénoncé aux autorités locales son statut de *Juif*. Arrêté et conduit à la préfecture de police de Caen, puis à l'hôtel Excelsior de Nice, il est finalement interné au camp de Royallieu, à Compiègne, en mai 1942, où il reprend rapidement son métier de médecin avant d'être envoyé à Drancy pour exercer les mêmes fonctions. Sur cette question, Michel Drucker interroge le statut ambigu de son père pendant la guerre. D'abord victime des lois nazies et vichystes par son statut d'interné, Abraham Drucker occupe dans un second temps des fonctions en communion avec les autorités pour sauver sa vie – et probablement celle de sa famille –. Il n'en reste pas moins une victime des politiques raciales mais la particularité de son statut diffère de la perception générale des victimes de la Shoah.<sup>30</sup> Malgré tout, comment Michel Drucker parvient-il à justifier aujourd'hui les actes de survie de son père ? Quelle reconnaissance lui est-il accordé alors qu'il a, malgré lui ou pour sa survie, collaboré avec ses bourreaux ? Michel Drucker répond à cette question par le biais de la

---

28 HIRSCH Marianne, *The generation of postmemory, Writing and visual culture after the Holocaust*, New-York, Columbia University Press, 2012.

29 Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, réf. cit. ; voir annexe n°9, p. 189.

30 JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, La Découverte, 2015.

mémoire de la Shoah en France, juste après la guerre, au sein de la communauté juive. Aucun tabou et aucune malversation ne semble entacher l'admiration vouée à son père :

Il faut que tu saches qu'il y avait beaucoup de gens d'origine juive, euh, qui ont eu deux attitudes, euh, différentes après le drame. Il y a ceux qui ne voulaient plus en entendre parler, il y a ceux qui ont raconté mais, ceux qui sont revenus, euh, se sentaient très, très mal parce-qu'on leur demandait : « Pourquoi tu es revenu, toi, alors que mon père et mon grand-père ne sont pas revenus ? ». Et, ceux qui ne sont pas partis, on leur disait : « Pourquoi tu n'es pas parti ? ». Alors, mon père était donc médecin, parlant allemand, ce qui compliquait la situation, qui le mettait dans une situation extrêmement complexe. Il était un des médecins à Compiègne et à Drancy. Et, il parlait l'allemand. Donc, être Juif, être médecin à Compiègne en 42 et à Drancy en 43 jusqu'à la fin de la guerre, euh, en étant médecin, juif et parlant allemand, est-ce que tu imagines la complexité de la situation ?<sup>31</sup>

Sans porter de jugement sur les agissements de son père, Michel Drucker ne manque pas de souligner que la mémoire du génocide était toujours très forte dans les esprits après la guerre, contrairement à ce qui a été longtemps avancé dans l'historiographie. L'oubli se traduirait davantage comme un silence partiel afin de ne pas ressasser les drames du passé, d'autant plus que certains parcours – comme celui présenté ici – divisent l'opinion publique et la communauté juive en interne.<sup>32</sup> Abraham Drucker était certainement considéré comme un collaborateur pour certains car germanophone, comme une victime pour d'autres car malgré son statut de médecin, il est resté contraint à l'internement ou comme un héros car il a également permis la survie de quelques internés en falsifiant leurs certificats médicaux, selon son fils. Dans un témoignage dactylographié remis aux tribunaux alliés en Allemagne en 1946, Abraham Drucker évoque les mauvais traitements des internés dans les camps de Royallieu et de Drancy.<sup>33</sup> Il mentionne à la fois ce qu'il a pu voir en tant qu'interné mais également les blessures de différents patients dont il a tenté, souvent en vain, de sauver la vie et d'éloigner de leurs bourreaux.

Par ailleurs, Michel Drucker n'évoque pas l'héritage juif de sa famille autrement que par le prisme de la Shoah. La religion juive ne semble pas avoir une grande importance au sein de la famille Drucker. En effet, si Michel Drucker ne cache pas sa judéité, il n'a pas mentionné ses pratiques religieuses au cours de notre entretien.

---

31 Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, réf. cit. ; voir annexe n°9, p. 189.

32 AZOUVI François, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Gallimard, 2015.

33 Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), Paris. Témoignage écrit du Docteur Abraham Drucker daté du 15 février 1946, CCXVI-66.

## 2. Le service militaire de Michel Drucker à l'épreuve du temps : la question de la mémoire familiale

Michel Drucker est né le 12 décembre 1942 à Vire, une commune française située dans le Calvados. Lors de notre entretien, il n'a pas mentionné son enfance. En effet, il a directement évoqué la caserne de Royallieu à partir des dires de son père lorsqu'il était encore enfant :

Donc j'ai entendu parlé de Compiègne et mon père était rentré de captivité, très perturbé par tout ça. J'entendais parler de Compiègne parce-que, si tu connais l'histoire du camp, je crois que pendant cette période-là, il y a eu un tunnel qui a été creusé hein. [...] Et là où Compiègne m'a sauté à la figure, si j'ose dire, c'est quand j'ai reçu mon bulletin, mon, ma convocation pour aller faire mon service militaire. Et quand mon père a vu que c'était à Compiègne, je me, je me souviendrai toujours, il était bouleversé parce-que 45 ans, ce n'est pas beaucoup... Lui, il était en 42, moi c'était en 60, donc 18 ans, pardon, 18 ans après, c'est rien 18 ans. 18 ans après, son fils allait lui aussi à Compiègne.<sup>34</sup>

Michel Drucker ne connaissait pas grand chose de l'histoire du camp, ni de l'histoire de son père au sein de ce dernier avant d'effectuer son service militaire. Il excuse cette méconnaissance par son jeune âge mais également le silence de son père sur le drame. Pour autant, il connaissait tout de même son existence. Lorsqu'il évoque la découverte de sa convocation pour la caserne de Compiègne, l'émotion est palpable mais il reconnaît lui-même avoir pris connaissance du tragique destin unissant son père et lui à ce lieu bien des années plus tard. Cela s'explique par l'omniprésence du mythe résistancialiste au sein de la société française dans les années d'après-guerre. En effet, si le mythe du grand silence a été déconstruit par le philosophe François Azouvi, la société française préfère mettre de côté le souvenir de Vichy et ce qui en découle : la collaboration, l'arrestation et la déportation de centaines de milliers d'individus ainsi que la défaite française.<sup>35</sup> L'image d'une France triomphante, notamment grâce aux héros de la Résistance intérieure et la présidence du général de Gaulle (1958-1969), domine dans les hautes sphères de la société. Cette image est à nuancer localement puisque la collaboration touche directement des interconnaissances dont les actions collaboratrices ont un visage et pas seulement l'étiquette d'une étroite coopération active d'autorités étatiques.<sup>36</sup> Dès lors, si Michel Drucker a grandi dans une famille silencieuse

---

34 Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, réf. cit. ; voir annexe n° 9, p. 189.

35 AZOUVI François, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, op. cit.

36 ROUSSO Henry, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016.

– ou du moins qui ne lui parlait pas de la guerre –, il avait en tête une image de la guerre dictée par la société, une France résistante luttant contre le nazisme.

Ne pas connaître l'histoire du camp ni de son père lui a permis de vivre son service militaire comme les autres appelés et engagés :

Alors Compiègne pour moi, c'est évidemment la forêt, c'était les manœuvres qu'on faisait. J'étais là tout le temps parce-que j'avais pratiquement pas de permission. C'est pas, c'est pas un mauvais souvenir mais rétrospectivement, euh, je me dis heureusement que j'ai pas pris conscience dans cette, dans ma jeunesse à Compiègne, de ce que je te raconte maintenant. Parce-que j'aurais peut-être fait une dépression ou j'aurais peut-être, euh, euh, j'aurais peut-être moins bien supporté l'armée.<sup>37</sup>

Comme beaucoup d'enfants d'internés et de déportés, le poids des souffrances parentales aurait probablement influencé l'expérience militaire de Michel Drucker alors qu'il n'a pas vécu ce traumatisme lui-même.<sup>38</sup> Influencé par les images, les objets, les histoires et les émotions médiatisés dans la société française depuis la libération de la parole des témoins de la Seconde Guerre mondiale en 1961 lors du procès Eichmann et de la Shoah dans les années 1980, Michel Drucker choisit, malgré mon insistance, de n'évoquer que sa perception contemporaine du lieu, sa vision au prisme de sa mémoire familiale. Ce regard sur les faits s'explique par un phénomène lié à l'omniprésence de la mémoire dans notre société dont il est impossible de se détacher même lorsqu'un témoin tente de retranscrire le plus justement possible son histoire.<sup>39</sup> Cette nouvelle dimension accordée au parcours du témoin n'est pas inintéressante, bien au contraire, car elle prend en considération l'ensemble de sa vie mais il ne faut pas négliger le potentiel anachronisme de ses propos. Ainsi, j'ai choisi de développer davantage le retour de Michel Drucker sur son expérience militaire, après être revenu sur les traces de son père lors de l'inauguration du Mémorial, plutôt que l'expérience en elle-même. Ce choix se justifie par l'exceptionnalité de son rapport au lieu.

---

37 Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, réf. cit. ; voir annexe n° 9, p. 189.

38 HIRSCH Marianne, *The generation of postmemory, Writing and visual culture after the Holocaust*, op. cit.

39 ROUSSO Henry, *La hantise du passé*, Paris, Textuel, 1998.

### 3. L'inauguration du Mémorial ou la compréhension du « hasard dramatique et du destin »<sup>40</sup>

Le 23 février 2008 est inauguré le Mémorial de Royallieu. Il s'agit d'un événement majeur dans la vie de Michel Drucker :

Ce qui est beaucoup plus vertigineux et ça je l'ai su il y a quelques années quand on a inauguré le Mémorial que tu connais, il y a trois-quatre baraquements qui sont maintenant le Mémorial, quand j'y suis allé il y a une dizaine d'années, je devais y aller avec Simone Veil, quand on a su que mon père avait été à Compiègne, etc, j'en avais parlé un petit peu et j'ai, voilà, on m'a demandé de venir 45 ans après. [...] Depuis mon service militaire, j'étais pas retourné à Compiègne parce-que pour moi c'était douloureux, comme je n'étais jamais allé à Drancy, je suis allé à Drancy beaucoup plus tard, visiter le Mémorial. [...] J'ai pas du tout réalisé que finalement j'étais là, dans les premiers jours en tous cas, où mon père a été pendant un an.<sup>41</sup>

L'inauguration du Mémorial et sa visite apparaissent comme une véritable prise de conscience pour Michel Drucker. Malgré sa médiatisation, peu de personnes connaissaient le lien tragique l'unissant avec son père à ce lieu. Le retour à Compiègne est pour lui un retour sur l'histoire de son père, un retour sur un passé douloureux et tragique. Dans son ouvrage *Rappelle-moi*, paru en 2010, Michel Drucker évoque plus en détail ses émotions lors de sa venue à Compiègne : « ma gorge est sèche [...], nos regards se suffisent, l'émotion peu à peu nous rend muets [...], pour une fois je mesure la blessure la plus profonde et la plus secrète de mon père, celle qui le hantait et sur laquelle il n'avait pas les mots ».<sup>42</sup> Encore une fois, comme beaucoup d'individus, Michel Drucker semble prendre conscience de l'étendue des horreurs du passé grâce à l'atmosphère dégagée par la cérémonie, le lieu et les personnes présentes – anciens internés, familles d'internés, etc –, à la restauration de l'espace au plus proche de la réalité et grâce à la patrimonialisation et la mémorialisation du lieu.<sup>43</sup> Le temps, le travail de mémoire et la nouvelle perception du lieu lui ont permis de comprendre son père et ses réactions sous un nouveau jour. En effet, si son père n'est jamais venu le voir à Compiègne lors de son service militaire, c'est que pour lui le traumatisme était encore trop

---

40 Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, réf. cit. ; voir annexe n° 9, p. 189.

41 *Ibid.*

42 DRUCKER Michel, *Rappelle-moi*, Paris, Robert Laffont, 2010.

43 PESCHANSKI Denis (dir.), *Mémoire et mémorialisation : De l'absence à la représentation*, vol. 1, Paris, Hermann, 2013.

important dans son esprit, comme une empreinte indélébile dont les victimes de l'internement ne se détachent jamais.<sup>44</sup>

Confronté au passé de son père et à la nouvelle vision de son service militaire, Michel Drucker souligne l'exceptionnalité de son parcours lors de notre entretien :

Ca été au-delà de ce que j'imaginai quand le responsable du Mémorial a indiqué un baraquement où était l'infirmerie d'Abraham Drucker. Et c'est là, où j'ai fait mon service militaire. Je sais pas si tu imagines le côté vertigineux de cette histoire. On n'est pas beaucoup dans le monde, dans l'histoire de la Shoah, à avoir passé un an dans le baraquement d'internement où a été, euh, son père, 18 ans avant. On n'est pas beaucoup. Ce qui fait que ça m'a beaucoup perturbé, beaucoup, beaucoup.<sup>45</sup>

Ce besoin de relever la rareté de son histoire familiale s'inscrit dans l'absence de repères semblables autour de lui. En effet, l'héritage traumatique partagé par les enfants de rescapés de la Shoah leur permet de se reconstruire, en réponse à la destruction de l'identité juive souhaitée par les nazis et leurs alliés.<sup>46</sup> Dans les familles se transmet une « mémoire communicative », émotionnelle liant les membres de la famille entre eux. Certaines images du passé sont enjolivées au fur et à mesure de la transmission aux générations futures en opposition à la « mémoire culturelle » instituée par la société, à une époque donnée.<sup>47</sup> Comme les familles des victimes, Michel Drucker évoque ses souvenirs et ses perceptions en s'aidant des cadres de la mémoire sociale – communautaire ou non –.<sup>48</sup> La mémoire collective influence plus ou moins directement sur la mémoire individuelle et la libération de la parole des témoins, l'historicisation de la Seconde Guerre mondiale et sa médiatisation également. Ceci explique le manque d'exactitude accordé par Michel Drucker sur son expérience militaire. Il déforme et reconstruit inconsciemment cet événement car le devoir de mémoire imposé par la société et le lien inévitable de son père avec son rapport au lieu lui donnent un nouveau regard davantage marqué par sa sensibilité contemporaine.

---

44 PESCHANSKI Denis, *La France des camps : L'internement (1938-1946)*, Paris, Gallimard, 2006.

45 Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, réf. cit. ; voir annexe n° 9, p. 189.

46 HIRSCH Marianne, *The generation of postmemory, Writing and visual culture after the Holocaust*, op. cit.

47 MOLLER Sabine, TSCHUGGNALL Karoline, WELZER Harald, « Grand Père n'était pas un nazi », *National-socialisme et Shoah dans la mémoire familiale*, [éd. originale 2002], traduit par Olivier Mannoni, Paris, Gallimard, 2013.

48 HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1950.

Ce nouveau rapport au lieu conduit Michel Drucker à se poser de nouvelles questions, dont une qui m'a tout particulièrement intéressée car elle concerne mon objet de recherche :

Et je, et toutes les questions que je me suis posé, c'est pour ça que je t'ai raconté l'histoire, c'est qu'après coup je me suis dit mais : « Comment l'environnement, comment la population de Compiègne a réagi, de façon que les Allemands tenaient la ville et sachant qu'ils étaient, qu'ils habitaient autour d'un camp de triste mémoire et qui a marqué quand même l'histoire ? ». Et c'est la même question que j'aurais posé, que je pourrais poser à ceux qui habitaient autour de Drancy ou tous les camps d'internement qu'il y a eu en France avant que tout le monde parte là-bas.<sup>49</sup>

La nécessité de comprendre est une préoccupation de Michel Drucker, d'autant plus qu'il est le fils d'un homme directement victime des mesures vichystes et nazies. Comprendre ne permet pas d'excuser mais de se représenter, le plus justement possible, le contexte social où vivaient les personnes victimes de persécutions.<sup>50</sup> Il ne s'agit pas ici de répondre à la question de la collaboration ou non de la population – car cela impliquerait de me répéter – mais plutôt de montrer que c'est une véritable question sociale et pas uniquement le moteur d'une recherche historique.

Enfin, j'aimerais évoquer le retour médiatique de la venue de Michel Drucker à Compiègne. Tout d'abord, après que ce dernier accepte d'assister à l'inauguration du Mémorial, le 23 février 2008, sur invitation de la mairie de Compiègne, la presse locale a annoncé à plusieurs reprises sa venue.<sup>51</sup> Par exemple, la veille de l'inauguration, un article du *Parisien* débute avec la mention suivante : « DEMAIN, le public pourra découvrir le Mémorial de l'internement et de la déportation. Michel Drucker, le célèbre présentateur télé, participera à l'inauguration, à double titre. Il connaît en effet le camp de Royallieu pour y avoir fait son service militaire avant qu'il ne devienne un musée. Et son père, prisonnier des Allemands, y avait transité entre 1942 et 1943. »<sup>52</sup>

---

49 Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, réf. Cit. ; voir annexe n° 9, p. 189.

50 POZNANSKI Renée, *Propagandes et persécutions : La Résistance et le « problème juif », 1940-1944*, Paris, Fayard, 2008.

51 Entretien écrit réalisé avec Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée, aux cérémonies patriotiques depuis 2001, reçu le 02 mai 2019.

52 S. F., « Le Mémorial de l'internement et de la déportation ouvre demain », *Le Parisien*, 22 février 2008, <https://www.leparisien.fr/oise-60/le-memorial-de-l-internement-et-de-la-deportation-ouvre-demain-22-02-2008-3296075819.php>, consulté le 22 juillet 2020.

**Fig. 12 – Michel Drucker à Compiègne lors de l'inauguration du Mémorial de Royallieu**



*Source* : Photographie personnelle de Richard Dugovic, « Michel Drucker à Compiègne lors de l'inauguration du Mémorial de Royallieu », Compiègne, le 23 février 2008

Enfin, j'aimerais évoquer le retour médiatique de la venue de Michel Drucker à Compiègne. Tout d'abord, après que ce dernier ait accepté de venir à l'inauguration du Mémorial sous invitation de la mairie de Compiègne, la presse locale a annoncé à plusieurs reprises sa venue.<sup>53</sup> Par exemple, la veille de l'inauguration, un article du *Parisien* débute avec la mention suivante : « DEMAIN, le public pourra découvrir le Mémorial de l'internement et de la déportation. Michel Drucker, le célèbre présentateur télé, participera à l'inauguration, à double titre. Il connaît en effet le camp de Royallieu pour y avoir fait son service militaire avant qu'il ne devienne un musée. Et son père, prisonnier des Allemands, y avait transité entre 1942 et 1943. »<sup>54</sup>

A la fois publicité non négligeable pour le Mémorial et figure symbolique des victimes de l'internement par son nom, Michel Drucker et son histoire suscitent la curiosité de la presse, ce qui lui permet de raconter le parcours de son père à plusieurs reprises sous différents formats : articles de journaux, interviews, la rédaction de son propre ouvrage *Rappelle-moi* ou encore la diffusion d'un documentaire sur sa vie intitulé *Itinéraire d'un*

---

53 Entretien écrit réalisé avec Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée, aux cérémonies patriotiques depuis 2001, reçu le 02 mai 2019.

54 S. F., « Le Mémorial de l'internement et de la déportation ouvre demain », *Le Parisien*, 22 février 2008, <https://www.leparisien.fr/oise-60/le-memorial-de-l-internement-et-de-la-deportation-ouvre-demain-22-02-2008-3296075819.php>, consulté le 22 juillet 2020.



*enfant de la télé*.<sup>55</sup> Lors de sa venue à Compiègne, Michel Drucker est venu accompagné du réalisateur car pour lui, il était important de filmer ce moment, cette épreuve, ce retour sur le parcours de son père :

Et, on visite le Mémorial, je me souviens que, on faisait un film sur moi qui s'appelait *Itinéraire d'un enfant de la télé*, et j'ai demandé à ce que, ça tombait au moment où il y avait l'inauguration, j'ai dit : « Bah venez à Compiègne, quand je vais faire partie de la délégation qui assiste à l'inauguration parce-que ça va être... C'est très émouvant ». <sup>56</sup>

Ainsi, l'inauguration du Mémorial est un moment majeur de la vie de Michel Drucker. Il n'y est d'ailleurs pas retourné depuis. Il m'a proposé de l'accompagner prochainement lorsqu'il aura du temps pour le visiter de nouveau. Au-delà de l'héritage paternel, l'histoire de la Seconde Guerre mondiale semble être un sujet auquel Michel Drucker porte une grande attention et une grande sensibilité bien plus qu'à son parcours militaire – qu'il termina à Paris, aux Invalides, à proximité de la rue mythique de la télévision, la rue Cognacq-Jay – dont il souligne uniquement l'intérêt pour son entrée à la télévision.

Les perceptions de Michel Drucker à travers le temps sur l'espace de Royallieu sont exceptionnelles en comparaison de celles des autres appelés comme nous avons pu le voir précédemment. Mais, qu'en est-il du regard des Compiégnois ? Comment ces derniers perçoivent-ils le retour de l'armée dans ses locaux après le drame de l'internement et de la collaboration ? Quelle est la nature des rapports entre les appelés et les Compiégnois ?

### **C. Quelles relations entre les Compiégnois et la caserne militaire ?**

Compiègne est traditionnellement considérée comme une ville de pouvoir où différents rois et empereurs ont séjourné au fil des siècles.<sup>57</sup> Dès le Moyen Age, les rois mérovingiens et carolingiens y viennent régulièrement pour différents événements politiques. Cet intérêt du pouvoir étatique pour Compiègne se poursuit sous les Valois et les Capétiens avant de connaître un regain majeur sous les Bourbons et les Bonaparte. Ainsi, par le prestige qui lui est accordé et sa situation géographique, la ville est rapidement devenue une ville de

55 DRUCKER Michel, *Rappelle-moi*, op.cit. ; DEVILLERS Jean-Pierre (réal.), *Michel Drucker, Itinéraire d'un enfant de la télé*, Morgane production, 2009, 1h40min.

56 Entretien avec Michel Drucker, le 18 décembre 2019, réf. cit. ; voir annexe n° 9, p. 189.

57 BONNARD Jean-Yves, *Histoire militaire de Compiègne de 538 à 2012*, Trosly-Breuil, Le trotteur ailé, 2012.

garnison. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Compiègne compte déjà trois casernes avant la construction de celle de Royallieu en 1913.<sup>58</sup> Si l'Etat continue d'associer Compiègne au pouvoir politique et si la présence militaire est de plus en plus conséquente des années 1950 aux années 1980, la ville est également profondément marquée par la Première Guerre mondiale. Le général Pétain y a organisé une réunion de crise le 25 mars 1918 et l'armistice avec l'Allemagne a été signé à Rethondes, en forêt de Compiègne le 11 novembre 1918. Puis, l'armée a étendu de nouveau ses droits pendant l'entre-deux-guerres grâce à l'aérostation. Les événements politiques et militaires à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale sont moins glorieux mais pas moins nombreux : la signature de l'armistice du 22 juin 1940 entre la France et l'Allemagne, l'aménagement de Royallieu en camp de transit vers l'Est par les nazis en juin 1941 et la création de groupes résistants armés comme le *Bataillon de France* – fondé en février 1941 et démantelé en mars 1942 –.

Il ne s'agit pas de revenir sur l'ensemble du passé militaire de Compiègne ni sur l'histoire de la caserne depuis ses origines, déjà présentés précédemment, mais, de rappeler par ces exemples la situation de la ville de Compiègne, à différentes échelles – locale ou nationale – et à partir de différents acteurs – politiques ou militaires, français ou étrangers –, pour essayer de comprendre le regard des Compiégnois sur l'armée de l'après-guerre à la dissolution du service militaire. L'importance que j'accorde à la perception des appelés au service militaire par les Compiégnois est à interpréter en écho avec leur perception des internés puisque leur regard est un objet fondamental de mon mémoire. En effet, si l'occupation de Royallieu est totalement différente entre la Seconde Guerre mondiale et la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les Compiégnois sont confrontés dans un cas comme dans l'autre à la présence militaire dans leur vie quotidienne. Comment perçoivent-ils la présence militaire à Royallieu après les tragiques événements qui s'y sont déroulés pendant la Seconde Guerre mondiale ? Quelle est la nature des contacts entre les Compiégnois et les appelés au service militaire ? Ces échanges ont-ils contribué à la diffusion des mémoires du camp de Royallieu ? Pour répondre à ces questions, j'utiliserai principalement les témoignages des appelés au service militaire – comprenant certains Compiégnois – que j'ai recueillis.

---

58 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire, op. cit.*

## 1. Les appelés au service militaire : des perturbateurs de mémoire ?

Dans l'immédiat après-guerre comme dans les années qui s'en suivent, les Compiégnois souhaitent rapidement oublier le souvenir de la collaboration et reprennent leur vie d'avant-guerre assez facilement. La ville est en reconstruction mais le souvenir de la guerre est passé sous silence et le retour des déportés n'est pas particulièrement célébré par la population.<sup>59</sup> Ainsi, la reprise de la vie militaire s'opère sans difficulté et Compiègne redevient la ville de garnison qu'elle a été depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Le retour de l'armée dans ses locaux permet aux Compiégnois de tourner la page de l'Occupation et de passer sous silence les règlements de compte au sein de la population après la Libération de septembre 1944. Cette réaction de la population n'est pas propre à l'échelle locale de Compiègne. En effet, et ce jusque dans les années 1960 et 1970, la France souhaite oublier la défaite de 1940, la honte de l'Occupation et de la collaboration en reconstruisant le pays dans un contexte de plein emploi.<sup>60</sup>

La réoccupation des locaux par l'armée n'a pas été problématique comme l'explique Gérard Hutin – né en 1946 à Compiègne –, appelé au service militaire et issu d'une famille de photographes à Compiègne depuis plusieurs générations :

Pas du tout. Non, parce-qu'elle retrouvait sa trace initiale et qu'au contraire, quelque part, ça lavait l'ancien, ça lavait ces quelques années terribles. [...] Non, je pense qu'au contraire, les Compiégnois l'ayant retrouvé en caserne, parce-que il y avait beaucoup de casernes à Compiègne... [...] Il faut savoir que Compiègne c'était une ville de garnison. En tant que photographe, tant que l'armée est là mon grand-père fait fortune grâce à ça.<sup>61</sup>

Au-delà de l'oubli des quatre années d'Occupation mentionné par Gérard Hutin et de nombreux autres témoins, l'armée contribue activement à la vie économique de la ville.<sup>62</sup> En effet, les militaires constituent une grande partie des revenus des commerçants car, ne pouvant rentrer chez eux tous les jours, ils « dépensent leur solde dans les bars, les bureaux de tabac, les boîtes de nuit » et se rendent dans les commerces de proximité.<sup>63</sup> Le tourisme est également soutenu puisque les familles d'appelés peuvent venir leur rendre visite

---

59 Entretien réalisé avec Joël Dupuy de Méry, reçu le 02 mai 2019.

60 ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1987.

61 Entretien avec Gérard Hutin, le 16 janvier 2020, à son domicile, Margny-lès-Compiègne, 1h03.

62 GAYMARD Marie-Caroline, « Le patrimoine militaire sur la scène urbaine : les processus de reconversion des sites militaires à Metz », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 54, n° 3-4, 2014, mis en ligne le 11 février 2015, consulté le 12 juillet 2020.

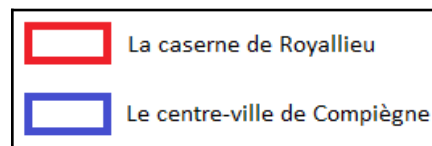
63 Entretien écrit avec Philippe P., reçu le 03 décembre 2019.

ponctuellement lorsque ces derniers n'ont pas de permission. L'armée structure la vie quotidienne des Compiégnois que se soit par son emprise spatiale – la caserne de Royallieu représente une superficie de seize hectares – et économique.<sup>64</sup>

**Fig. 13 - La caserne de Royallieu et le centre-ville de Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre**



Source : Affiche de la vue satellite de la ville de Compiègne, Mémorial de Royallieu, Compiègne, bureau de la direction.



La caserne de Royallieu est une véritable ville dans la ville, légèrement excentrée du cœur économique, dont les Compiégnois parviennent à s'accommoder facilement grâce aux bénéfices qu'elle leur rapporte. Si les appelés au service militaire entretiennent des bons rapports avec les commerçants et les Compiégnois en général, quelle était la nature de leurs discussions ?

## 2. L'absence du souvenir de l'internement à Royallieu

Mais, tous les appelés au service militaire ne communiquent pas systématiquement avec les Compiégnois. Chacun d'entre eux vit son service militaire différemment et certains

<sup>64</sup> BESSE Jean-Pierre, HUSSER Beate, ROSENZWEIG Françoise, *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : Un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2008.

préfèrent ne pas sortir de la caserne. Par exemple, Sébastien G. explique que : « Quand nous étions en permission, je repartais chez moi à Pithiviers ou bien à Crépy-en-Valois ». <sup>65</sup> L'expérience du service militaire n'est pas toujours un bon souvenir et est vécu comme une véritable épreuve pour certains.

A l'exception de quelques altercations mentionnées par les appelés au service militaire, les échanges entre ces derniers et les Compiégnois sont cordiaux. Par ailleurs, ils ne parlent pas de la guerre ni entre militaires, ni avec la population locale, notamment la dernière génération car ils ne se sentent pas particulièrement concernés par cet événement. William C. explique que :

Eux [les anciennes générations] ça les a vraiment marqué mais les générations d'après... [...] On en parle pas beaucoup dans le coin. Ni à l'époque, ni aujourd'hui. Puis bon, comme je vous le dis à l'époque il n'y avait pas internet donc de toutes façons... Puis bon, non, dans les années 1990, enfin 1990-1989, j'étais jeune, c'était vraiment pas le sujet de préoccupation et c'était pas comme maintenant, je ne sais pas comment l'expliquer. [...] Les gens pensaient qu'à vivre leur vie, tout simplement. [...] On sortait, c'était plus festif. Il y avait plus de bals, de cinémas et puis quand on se retrouvait c'était pas pour parler de cette époque là, de la guerre. <sup>66</sup>

Malgré la libération de la parole des témoins dans les années 1980-1990 et le développement du *devoir de mémoire* en France, les appelés au service militaire n'évoquent pas systématiquement le passé terrible de Royallieu. Un écart est visible entre les victimes des événements et ceux qui les écoutent. <sup>67</sup> Dans un premier temps, l'Etat, les intellectuels et les familles des victimes sont davantage sensibles au sort de ces derniers, à leur échelle. Le *devoir de mémoire* – soit l'obligation morale de se souvenir – doit permettre de ne pas oublier les horreurs du passé mais un long processus de familiarisation est nécessaire pour le rendre accessible à tous. Ainsi, si les appelés au service militaire ne perçoivent pas immédiatement l'ampleur du passé de Royallieu et choisissent de ne pas l'évoquer entre eux ou avec les Compiégnois, ils semblent tous comprendre aujourd'hui, notamment grâce au temps, la tragique histoire du lieu.

---

65 Entretien écrit avec Sébastien G., reçu le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

66 Entretien téléphonique avec William C., le 07 mai 2020, réf. cit.

67 LEDOUX Sébastien, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2016.

Ainsi, l'armée réintègre rapidement la caserne de Royallieu car celle-ci lui revient de droit. Après des travaux plus que nécessaires, l'espace s'avère conforme à l'accueil des appelés. Malgré une sensibilité plus ou moins grande accordée au lieu, ils réalisent leur service militaire dans des conditions relativement classiques. Certaines perceptions restent tout de même exceptionnelles, notamment celle de Michel Drucker, car leur rapport au lieu est partagé entre souvenirs personnels et familiaux, mémoire individuelle ou collective ainsi que l'éloignement à la fois dans le temps et l'espace – par la réparation des dommages de guerre – de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, malgré cette sensibilité dichotomique des appelés et le silence local sur le passé de Royallieu, quelles mémoires de la Seconde Guerre mondiale apparaissent à Compiègne à la même période ?

## **Chapitre 4 Quelles mémoires de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne ?**

Le 8 mai 1945 marque la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie face aux forces alliées.<sup>1</sup> A partir de la Libération de la France en juin 1944 et la fin du régime de Vichy, la France est dirigée par le Gouvernement provisoire de la République française – de juin 1944 jusqu'au 27 octobre 1946 et l'avènement de la IV<sup>ème</sup> République –. L'épuration extrajudiciaire – visant les personnes ayant collaboré avec les nazis ou trop proches du régime de Vichy – est organisée par le peuple, notamment certains résistants, Compiègne n'y échappe pas.<sup>2</sup> Plusieurs femmes sont tondues sur la place publique et transportées en camion afin de montrer leur « collaboration » avec l'ennemi.<sup>3</sup> Une épuration légale lui succède et s'achève par la promulgation de différentes lois d'amnistie à partir de 1947. Jusqu'à la fin de l'année 1945, les survivants des camps à l'Est et les prisonniers de guerre français rentrent en France et les survivants tentent de retrouver leurs proches. Une société de deuil et de reconstruction se met progressivement en place afin de tenter de tourner la page sur le souvenir de la guerre et surmonter les pénuries.<sup>4</sup>

Dans ce contexte, les premières mémoires de la Seconde Guerre mondiale émergent en France. Le mythe d'une France résistante s'impose afin d'oublier l'Occupation et la collaboration des Français. Le *résistancialisme*, défini par l'historien Henry Rousso en 1987, renvoie au mythe selon lequel les Français auraient unanimement résisté pendant la guerre.<sup>5</sup> Après-guerre, un processus de marginalisation du régime de Vichy, de construction d'une mémoire résistante non-minoritaire et de généralisation de la Résistance domine au sein de la société française, négligeant la réalité historique. Des conflits se multiplient dans la sphère publique pour la reconnaissance et la valorisation de certaines mémoires, notamment entre les communistes et les gaullistes. Si les victimes de la Shoah ont longtemps été considérées comme oubliées en France, des travaux récents ont montré leur ancrage dans l'opinion dès l'après-guerre également.<sup>6</sup> Il ne s'agit pas de présenter, dans les pages qui suivent, l'ensemble des mémoires de la guerre à Compiègne mais les plus accessibles en terme de sources –

---

1 BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX<sup>ème</sup> siècle. II. 1930-1958*, Paris, Tempus, 2009.

2 Entretien avec Violette D., le 22 mai 2019, à son domicile, Compiègne, 59 min.

3 ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle, *Amours, guerres et sexualité, 1914-1945*, Paris, Gallimard, 2007.

4 BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX<sup>ème</sup> siècle. II. 1930-1958*, op. cit.

5 ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1987.

6 AZOUVI François, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Gallimard, 2015.

témoignages, archives administratives, photographies, journaux, etc – et, *in fine*, représentées. A l'échelle locale, quelles mémoires de la Seconde Guerre mondiale prédominent ? La présence d'un camp de transit au sein d'une ville sous autorité allemande empêche-t-elle l'effervescence des mémoires ? Qui sont les instigateurs de mémoire à Compiègne ? Pour répondre à ces questions, ce chapitre sera consacré à la mémoire sous le joug du récit des internés puis, à l'absence de mythe résistancialiste à Compiègne, et enfin, à la représentation ou non des mémoires de la Shoah et du parcours de ses victimes dans la sphère publique.

## **A. Une première histoire de Royallieu : le témoignage des internés**

L'épreuve de la Seconde Guerre mondiale a principalement été marquée à Compiègne par la présence du camp de Royallieu et ses internés. 50 000 des 54 000 internés déportés dans les camps de travail et centres de mise à mort y sont décédés. Mais, certains sont rentrés et ont raconté leur histoire quelques fois plusieurs dizaines d'années après leur retour. Cette mémorialisation testimoniale – soit la mise en récit publique d'un passé convoqué dans le présent et pour l'avenir – à travers les témoins s'accompagne d'une mémorialisation spatiale par les monuments.<sup>7</sup> Quel rapport au camp de Royallieu les anciens internés entretiennent-ils ? Quels aménagements mémoriels apparaissent à Compiègne dès l'immédiat après-guerre ?

### **1. Le camp de Royallieu ou « l'impression d'être au paradis »<sup>8</sup>**

Je ne reviendrai pas en détail sur le parcours des internés. Les témoignages écrits de déportés sont des sources imprimées utiles pour mon travail car ces derniers peuvent ponctuellement évoquer leur situation personnelle dans le camp de Royallieu lorsqu'ils y ont été internés mais également les éventuels contacts avec l'extérieur et les Compiégnois. Dès lors, il est intéressant d'observer le profil de ces témoins. La majorité d'entre eux est résistante car le camp de Royallieu est avant tout un camp de transit pour les déportés de répression.<sup>9</sup> Certains ont écrit leur ouvrage peu de temps après la guerre, en 1945 ; d'autres ont attendu plusieurs dizaines d'années, en 2010.<sup>10</sup> Pourtant, peu des anciens internés du camp de

7 PESCHANSKI Denis (dir.), *Mémoire et mémorialisation : De l'absence à la représentation*, vol. 1, Paris, Hermann, 2013.

8 SAMUEL Jean, *Il m'appelait Pikolo : Un compagnon de Primo Levi raconte*, Paris, Robert Laffont, 2015.

9 BESSE Jean-Pierre (dir.), *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : un camp d'internement allemand dans l'Oise : 1941-1944*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2008.

10 FONTAINE Thomas, *Déportation et génocide : L'impossible oubli*, Paris, Tallandier, 2009.



Royallieu mentionnent en détail leur quotidien dans ce camp ou bien, leur passage du camp à la gare. Rétrospectivement, Compiègne semble être la dernière étape relativement *positive* qu'il n'est pas nécessaire de transmettre aux générations futures, avant la déportation. Même s'il n'existe pas de hiérarchie dans les mémoires, les victimes choisissent elles-mêmes de raconter ou de taire les moments d'horreur dans leur propre vie.<sup>11</sup> Certaines mentionnent tout de même des éléments qui reviennent très souvent dans les récits tels que la fermeture des volets ou l'absence d'habitants dans la rue lors des convois pour que les Compiégnois ne voient pas les internés dans la ville.

Ces éléments sont également mentionnés dans les témoignages de la *Visual history archive*, disponible à l'Université américaine de Paris. En effet, plusieurs témoins évoquent la population compiégnnoise lors des convois, notamment sa curiosité et son absence de réaction face au sort des internés. Lucien Feyman, arrêté et déporté car il était juif comme les deux témoins suivants, se rappelle : « personne dans les rues mais les gens derrière leurs fenêtres qui nous regardaient passer et qui savaient évidemment ce qu'il se passait »<sup>12</sup> ; Raoul Swiecznik raconte : « nous voilà repartis pour Compiègne, faire la route de jour. Les gens nous regardaient comme de vils criminels. Des menottes, des gendarmes... Cela ne peut être que des criminels ». <sup>13</sup> Pour Henri Tajchner, « les volets étaient fermés. Les gens ouvraient les volets pour essayer de voir ce qu'il se passait ». <sup>14</sup>

Malgré l'absence de réaction de la part des Compiégnois lors des événements, la réponse semble unanime aujourd'hui : à leurs yeux, les internés étaient des innocents. Tout le monde ne connaissait pas les atrocités nazies et chacun aurait pu agir en conséquence s'il les avait connues mais ce qui est sûr, c'est que pratiquement personne, en l'absence de mention de la part des déportés et à la vue du faible nombre d'incidents lors des convois, ne s'est alors manifesté contre la déportation des internés du camp de Royallieu à Compiègne, comme dans la plupart des villes françaises.<sup>15</sup>

---

11 ROUSSO Henry, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016.

12 Voir *Visual history archive (VHA)*, bibliothèque de l'Université américaine, Paris, 19 181, Lucien Feyman, le 23 août 1996, Var (France), 02h15.

13 Voir *VHA*, 04 282, Raoul Swiecznik, le 25 juillet 1995, Val-de-Marne (France), 02h09.

14 Voir *VHA*, 34 294, Henri Tajchner, le 15 juillet 1997, Dordogne (France), 03h43.

15 Archives départementales de l'Oise (ADO), Beauvais, 33W 8253/1 et 2, camp de Royallieu à Compiègne, 1941-1943, rapports du commissaire de police de Compiègne au préfet de l'Oise quant aux convois des internés du camp de Royallieu entre le camp et la gare ; PESCHANSKI Denis, *La France des camps : L'internement (1938-1946)*, Paris, Gallimard, 2006.

Si certains déportés ne parlent que des années après leur retour ou se taisent et ne reviennent tout simplement plus sur les traces de leur passé, d'autres n'ont pas d'autre choix car ils habitent la ville. Par exemple, André Poirmeur – résistant communiste compiégnais et « entrepreneur de mémoire » encadrant et militant pour la pérennité des drames du passé dans différentes associations après la guerre – retranscrit le témoignage de ses compagnons arrêtés à Compiègne et internés au camp de Royallieu.<sup>16</sup> Après la guerre, il devient le vice-président du comité local de libération de Compiègne – une structure de résistance civile – et conseiller à la mairie de la même ville. Cultivé et maniant à la fois le français, l'allemand, l'anglais et le russe, il entreprend la rédaction de son témoignage *Compiègne 1939-1945* qu'il dédie à ses anciens compagnons, dont certains n'ont pas survécu à la déportation, en 1968 – soit vingt ans après la guerre lorsque l'histoire orale commence à prendre de l'importance en France –.<sup>17</sup> Il décrit le plus humblement et avec le plus de transparence possible la vie à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment l'organisation de la Résistance et l'internement au camp de Royallieu.

Ce travail testimonial à vocation historique lui permet de retracer son histoire, celle de ses compagnons et des anciens internés du camp de Royallieu. De plus, il participe activement dès les années d'après-guerre au développement des mémoires de la guerre, notamment résistante et communiste, dont la politique vise à instrumentaliser et glorifier les actes de résistance communistes pendant la guerre.<sup>18</sup> Mais, cette démarche ne semble toucher que les personnes sensibilisées à la déportation par leur propre histoire ou celle de leurs proches, la ville de Compiègne n'étant pas de tradition communiste. En effet, le retour des déportés n'est pas particulièrement célébré à Compiègne et passe inaperçu auprès de la population, à l'exception des journées annuelles pour la Libération de Compiègne et la déportation.<sup>19</sup> Les Compiégnois préfèrent oublier leur passé collaborateur qu'ils jugent honteux alors que paradoxalement, leur environnement est modifié par la représentation matérielle des mémoires de la Seconde Guerre mondiale.

---

16 POIRMEUR André, *Compiègne 1939-1945*, Compiègne, Telliez, 1968 ; POLLAK Michel, *Une identité blessée*, Paris, Editions Métailié, 1993.

17 ROUSSO Henry, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, op. cit.

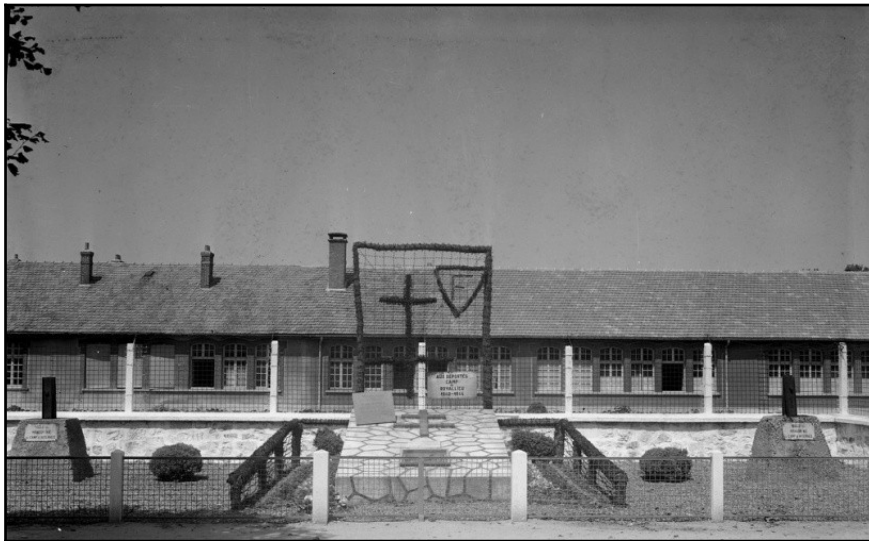
18 BUTON Philippe, *Les lendemains qui déchantent : le parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1993.

19 Entretien réalisé avec Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée, aux cérémonies patriotiques depuis 2001, reçu le 02 mai 2019.

## 2. L'édification de monuments en hommage aux déportés

Le premier monument, réalisé avec des moyens de fortune, est rapidement érigé en hommage aux déportés du camp de Royallieu après la fin de la guerre en 1945. L'armée américaine est alors installée dans l'enceinte du camp où elle rapatrie les prisonniers de guerre allemands missionnés pour la reconstruction de la ville et la construction du monument.<sup>20</sup>

**Fig. 14 - Monument aux morts en hommage aux déportés du camp de Royallieu, 1945**



Source : Photo Hutin (photographe), « Monument aux morts en hommage aux déportés du camp de Royallieu », années 1950, Compiègne, 10510

Le monument se compose d'une dalle ornée d'une croix de Lorraine, emblème de la France libre du général de Gaulle et des mouvements gaullistes. La dalle est surmontée d'un cadre fabriqué avec des fils barbelés du camp de Royallieu eux-mêmes ornés du marquage utilisé par les nazis pour désigner les prisonniers politiques français. Il est tout d'abord positionné en 1945 sur la place d'appel de la caserne de Royallieu puis, il est déplacé en 1946 devant la caserne, à la vue des Compiégnois mais à l'écart des appelés au service militaire afin que Royallieu reprenne définitivement et sans gêne sa fonction de caserne. Ordonné symboliquement à la fabrication par des prisonniers allemands, ce monument symbolise la Résistance car le camp de Royallieu était principalement occupé par des internés politiques.<sup>21</sup> En avril 1951, une urne contenant la terre de différents camps de travail et de mise à mort à

<sup>20</sup> POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 1992, 120 p.

<sup>21</sup> *Ibid.*

l'Est est incorporée au monument. Ce dernier a été déplacé au musée de l'ordre de la libération à Paris lors de l'inauguration du deuxième monument aux déportés – en pierre et plus solide –, le 7 mai 1972, la veille du 27<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.<sup>22</sup>

**Fig. 15 - Deuxième monument aux morts en hommage aux déportés du camp de Royallieu**



*Source* : Photo Hutin (photographe), « Deuxième monument aux morts en hommage aux déportés du camp de Royallieu », années 1970, Compiègne, 48431-1

Ce monument, toujours présent aujourd'hui, est surmontée d'une stèle portant l'inscription « Ici 48 000 patriotes partis du camp de Royallieu ont été déportés vers les bagnes nazis ». La stèle est entourée d'un mur de pierres représentant des scènes de déportation. Les souvenirs de la concentration et de la déportation sont désormais définitivement inscrits dans la pierre à l'ouest de la caserne de Royallieu.

D'autres projets d'une moindre envergure voient également le jour jusque dans les années 1990 tels que la plaque commémorative du quai de Harlay inaugurée en 1951 à proximité du pont provisoire – ce dernier remplaçant le pont détruit par les bombardements de 1940 – en hommage aux déportés du camp de Royallieu ; la stèle du dernier train inaugurée le 28 août 1988 en hommage aux déportés du dernier train pour Buchenwald parti de Compiègne le 17 août 1944 ; la plaque commémorative inaugurée dans les années 1990 à la

<sup>22</sup> PILOT Marc, « Mémoire des guerres. Compiègne-Royallieu 1918 1940 2012 », *Annales historiques compiégnaises*, n° 127-128, 2012.

gare de Compiègne par Serge et Beate Klarsfeld en hommage aux victimes juives du premier convoi parti de la France, et plus précisément de Compiègne, pour le camp d'extermination d'Auschwitz, le 27 mars 1942.<sup>23</sup>

Ces projets sont conçus comme des *lieux de mémoire* collective afin de lutter contre l'oubli et inscrire dans le paysage le respect porté aux victimes.<sup>24</sup> En effet, ces projets sont à l'initiative des associations de mémoire locales et nationales telles que la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes de l'Oise créée en 1945 par diverses victimes du nazisme ou encore l'association Fils et filles de déportés juifs de France fondée en 1979 par Beate et Serge Klarsfeld.

L'Etat participe tout de même financièrement à ces projets, à plusieurs échelles – départements, ministères, etc – dans l'optique de faire perdurer le mythe résistancialiste tout en rendant hommage aux victimes, notamment dans l'immédiat après-guerre.<sup>25</sup> A Compiègne, l'ambiguïté entre l'absence de reconnaissance apportée par la population aux déportés à leur retour de déportation et l'édification de monuments et plaques commémoratives en leur hommage s'explique assez simplement par un changement d'échelle et de focale. D'un côté, les victimes et leurs familles incitent à la construction d'édifices mémoriels pour témoigner leurs sentiments tandis que, de l'autre côté, les Compiégnois préfèrent se terrer dans le silence, marqués par le souvenir de la collaboration.<sup>26</sup>

## **B. Le souvenir de la collaboration ou l'absence de mythe résistancialiste**

Après l'Occupation, deux étapes se succèdent : la Libération et la mise en place de commémorations dans un contexte où l'imaginaire d'une France victorieuse et résistante domine dans le discours officiel.<sup>27</sup> Comment les Compiégnois vivent-ils la Libération ? Des commémorations sont-elles organisées en hommage aux victimes de la barbarie nazie ? Si à l'échelle nationale l'imaginaire d'une France résistante domine, qu'en est-il à Compiègne, ville

---

23 PILOT Marc, « Mémoire des guerres. Compiègne-Royallieu 1918 1940 2012 », *Annales historiques compiégnoises*, art. cit.

24 NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 2003.

25 PILOT Marc, « Mémoire des guerres. Compiègne-Royallieu 1918 1940 2012 », *Annales historiques compiégnoises*, art. cit.

26 Entretien écrit réalisé avec Joël Dupuy de Méry, reçu le 02 mai 2019.

27 ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, op.cit.

où les habitants ont collaboré avec l'ennemi et vécu la présence d'un camp de transit vers l'Est ?

## 1. La Libération : le soldat américain comme modèle de la victoire à Compiègne ?

Pour les Compiégnois, la Libération est un souvenir très important, marquant la fin de l'Occupation et une revanche sur les Allemands. Ce qui est frappant parmi leurs perceptions, c'est l'admiration sans faille envers les Américains qui, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, parviennent à conquérir Compiègne après un ultime combat.<sup>28</sup> Lors de mes entretiens et malgré le temps écoulé depuis les événements, les témoins lient spontanément la Libération à l'arrivée des Américains alors que la ville avait déjà été évacuée par les Allemands avant l'arrivée de ceux-ci.<sup>29</sup> Dans son témoignage en 2019, Rachel Malméd explique :

On [Rachel, Léon et la famille Ribouleau] a dit : « oh, c'est pas les Allemands qui marchent » parce que c'est les chaussures des Américains... Leurs chaussures étaient en caoutchouc et on entendait pas. [...] J'ai couru dans la rue. Ma première auto que j'ai vu c'était un *jeep*, avec les Américains et le chauffeur. Les Américains qui étaient dans ce *jeep*, c'était des *noirs*. Et moi, je n'avais jamais connu des *noirs*. *And*, c'était la première fois que j'ai vu un *noir* dans ma vie, de ma vie, j'avais quatorze ans et je lui ai embrassé les chaussures. J'étais tellement contente, *yeah*. [...] Mais aussi ce qu'il faisait, c'est qu'ils jetaient, j'avais jamais mangé un morceau de chocolat, ils jetaient des barres de chocolat, ils jetaient des bonbons, ils jetaient, ils jetaient des chewing-gums, ils jetaient du savon, ils jetaient des boîtes de sardines. [...] Tout ça c'était des trucs qu'on avait pas, qu'on avait pas pendant la guerre.<sup>30</sup>

Dès la Libération, les Américains sont considérés comme des héros et suscitent une curiosité auprès de la population, notamment les plus jeunes, fascinée par les nouvelles denrées, l'exotisme et l'immensité de l'Amérique.<sup>31</sup> Les Américains arrivent massivement en France jusqu'à l'armistice du 8 mai 1945, et ne stationnent généralement pas très longtemps dans les régions. Entre mars et novembre 1945, on compte l'arrivée de 250 000 hommes par

28 PILOT Marc, *La région de Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale (combats de mai-juin 1940 et du 1<sup>er</sup> septembre 1944)*, Compiègne, Annales historiques compiégnaises, 1994.

29 POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, op. cit.

30 Entretien téléphonique avec Rachel Malméd, le 30 mai 2019, à son domicile, New-York (États-Unis), 48min ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malméd (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malméd, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

31 HOOVER INSTITUTE (dir.), *La Vie de la France sous l'Occupation (1940-1944)*, Paris, Plon, 1957.

mois, par le port du Havre. Si les relations entre les autorités françaises et américaines sont cordiales, les relations entre les civils et les soldats le sont moins. Plusieurs incidents se multiplient : accidents de la route, agressions physiques et sexuelles, etc. De plus, contrairement à la vision de Rachel Malméd, une méfiance vis-à-vis des troupes noires est présente mais reste à nuancer. L'enthousiasme quant à l'arrivée des Américains est tout de même perceptible jusqu'au printemps 1945 et les incidents concernent principalement les troupes de passage, comme à Compiègne. Les relations franco-américaines sont ambiguës, complexes et hétérogènes dans l'ensemble de la France.<sup>32</sup>

Par ailleurs, le souvenir de la Libération ne semble pas être le même pour tout le monde. La joie d'être délivrés des autorités d'occupation est présente mais la présence des Américains pose problème. Pourquoi ? En quoi la perception néfaste des Américains peut-elle être interprétée comme une peur du jugement de la collaboration ? La vision héroïque des Américains n'est-elle pas aussi vraie que la majorité des Compiégnois ne la prétend ? Dans son témoignage, Violette D. explique :

Toutes les maisons étaient occupées par les Allemands, il y avait une *Kommandantur*, il y avait tout... Mais par contre, une chose qu'il faut dire sur ces gens-là, c'est qu'ils étaient très respectueux. Il n'y a pas de danger qu'ils couchent avec une fille ou qu'ils violent une femme ou n'importe quoi, ça zéro. Par contre, les Américains, alors là... [...] Les Américains quand ils sont arrivés, ils avaient du chocolat et tout, ils le mettaient dans leur bouche d'un air de dire : "tiens, tu veux du chocolat, et bien tu n'en auras pas". Une chose que les Allemands ne faisaient pas, ils étaient très respectueux.<sup>33</sup>

Comme l'ont montré les historiens J. Robert Lilly et François Le Roy, des cas de viols commis par les Américains ont été recensés en France lors de la Libération.<sup>34</sup> Cependant était-ce le cas à Compiègne ? Si je n'ai pas la réponse à cette question aujourd'hui, il me paraissait indispensable de mentionner cette perception particulière car à l'échelle des individus, les réactions divergent. La présence américaine a été vécue comme un véritable bouleversement pour certaines personnes. De plus, par leurs comportements, les Américains mettent à mal la souveraineté française et, *in fine*, le mythe résistancialiste en remettant en question politiquement et par l'occupation de l'espace, l'appartenance de la France au camp des

32 BERGERE Marc, « Français et Américains en Basse-Seine à la Libération (1944-1946) : des relations ambivalentes », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n° 109, 2002.

33 Entretien avec Violette D., le 22 mai 2019, réf. cit.

34 LILLY J. Robert, LE ROY François, « L'armée américaine et les viols en France, juin 1944 - mai 1945 », *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*, n° 75, juillet-septembre 2002, p. 109-121.

vainqueurs.<sup>35</sup> Mais, dans tous les cas, qu'elle soit positive ou négative, l'image du soldat américain comme libérateur de la nation semble prendre tout de même rapidement le pas à Compiègne sur le mythe de la libération par la force intérieure, par la Résistance.

## 2. La célébration des premières commémorations (1945 aux années 1970)

Dès l'immédiat après-guerre, la municipalité de Compiègne organise différentes commémorations annuelles, notamment l'anniversaire de la Libération de la ville dès 1945 et la Journée nationale de la déportation dès 1946. Si les Compiégnois ignorent le retour des déportés et préfèrent rester silencieux sur leur passé collaborateur, la municipalité organise différentes cérémonies sur le modèle national.<sup>36</sup>

Les vendredis, samedis et dimanches précédents la date de la Libération de Compiègne, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, sont organisées différentes commémorations à Compiègne. Jusque dans les années 1970, elles se déroulent sous le même modèle : dépôt de gerbes au camp de Royallieu en l'honneur des déportés morts au camp, rassemblement de personnalités officielles des délégations d'anciens combattants et des associations patriotiques à la mairie de Compiègne, allocution du maire – James de Rothschild de 1945 à 1947, Jean Legendre de 1947 à 1954 et de 1959 à 1987 ainsi que Henri Adnot de 1954 à 1959 – et de représentants d'associations, remise de différentes distinctions, écoute de la *Marseillaise* et de l'hymne américain *The Star-Spangled Banner*, départ du cortège pour le monument aux morts de la ville, cérémonies religieuses – uniquement catholique et protestante – et repas à la mairie.<sup>37</sup> Si ces événements ne sont pas systématiquement organisés dans cet ordre, ils sont tout de même répétés chaque année et relayés dans la presse locale. Par exemple, le 1<sup>er</sup> septembre 1945, la Libération de l'Oise fait la une du journal *L'Oise républicaine*.<sup>38</sup> L'article sur Compiègne constitue le ventre de la page et est agrémenté de photographies contrairement aux autres. Deux ans après la Libération, *L'Oise populaire* consacre également le ventre de la une de son journal aux fêtes de la Libération, le 04 septembre 1946.<sup>39</sup> Ainsi, la population est avertie des festivités locales et ne peut ignorer ces manifestations même si la presse connaît

---

35 TORRENT Régine, *La France américaine : controverses de la Libération*, Paris, Editions Racine, 2004.

36 Entretien réalisé avec Joël Dupuy de Méry, reçu le 02 mai 2019.

37 Archives municipales de Compiègne (AMC), Margny-lès-Compiègne, 4 H 32, Anniversaires de la Libération de Compiègne, correspondance du maire de Compiègne avec différentes personnalités officielles.

38 ADO, 181PRS P4, *L'Oise républicaine*, n° 72, deuxième année, 1<sup>er</sup> septembre 1945.

39 ADO, 179PRS P1, *L'Oise populaire*, n° 44, le 04 septembre 1946.



une crise du lectorat dans les années d'après-guerre, les lecteurs préférant la presse plus généraliste.<sup>40</sup>

Chaque commémoration se ponctue par un concert et un bal public gratuit à l'initiative de la municipalité – par l'harmonie municipale, autrement dit la formation orchestrale de la commune – et/ou de l'armée. Par exemple, en 1956, le 25<sup>e</sup> régiment du génie de l'air dont les quartiers se trouvent à la caserne de Royallieu clôt les festivités.<sup>41</sup> Ainsi, les militaires présents à Royallieu sont susceptibles d'être réquisitionnés pour les cérémonies – défilés, orchestres – et sensibilisés à l'histoire de la ville pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit du public privilégié pour les cérémonies au même titre que les associations locales même si la municipalité encourage ses représentants à sensibiliser les Compiégnois à ces événements.

En effet, le 21 août 1946, les membres de la Commissions des fêtes se sont réunis et ont conclu leur rapport par la mention suivante : « inviter la population à pavoiser ». <sup>42</sup> En d'autres termes, la population est encouragée à orner des drapeaux à ses fenêtres. A l'échelle locale, cette invitation prouve bien que les Compiégnois ne sont pas suffisamment sujets à le faire d'eux-mêmes alors que la ville est au cœur de l'actualité nationale. Du 15 au 18 août 1946, un documentaire intitulé *Compiègne, lieu de souvenir et d'espoir* a été filmé à l'occasion des Journées nationales du souvenir, des manifestations organisées en l'honneur des combattants et des victimes des deux guerres mondiales ainsi que pour le retour de la dalle commémorative pour les héros de la Première Guerre mondiale évoquée précédemment – elle avait été détruite sous les ordres d'Hitler lors de sa venue à Compiègne le 21 juin 1940 et ses ruines ont été retrouvées près de Berlin après la guerre –.<sup>43</sup> Réalisé à la demande de la Fédération des prisonniers, des déportés et des anciens résistants et de Laurent Casanova, résistant communiste et ministre des anciens combattants et des victimes de guerre en 1946, ce documentaire est le premier à présenter Compiègne, et plus particulièrement la clairière de l'armistice, comme un *lieu de mémoire* à l'échelle nationale. Cette démarche s'inscrit dans la logique du parti communiste visant à rassembler les foules et à affirmer son rôle majeur dans les attentats menés par la Résistance intérieure pendant la Seconde Guerre mondiale.<sup>44</sup> En

---

40 DUSSERE Aurélia, HOUTE Arnaud-Dominique, *Atlas de la France au XX<sup>ème</sup> siècle, 1914-2002 : De la Grande Guerre à une nouvelle société*, Paris, Autrement, 2008.

41 AMC, 4H32, Anniversaires de la Libération de Compiègne, Anniversaires de la Libération de Compiègne, douzième anniversaire de la Libération de Compiègne en 1956.

42 AMC, 4H32, Anniversaires de la Libération de Compiègne, Anniversaires de la Libération de Compiègne, deuxième anniversaire de la Libération de Compiègne en 1946.

43 Anonyme (réal.), *Compiègne, lieu de souvenir et d'espoir*, 1946, 35 min.

44 BUTON Philippe, *Les lendemains qui déchantent : le parti communiste français à la Libération*, op. cit.

effet, le parti communiste souhaite s'emparer le plus rapidement possible de la mémoire du camp de Royallieu où ont été internés une majorité de d'opposants politiques, notamment des communistes.<sup>45</sup>

Cependant, cette volonté de transformer la ville de Compiègne en lieu de mémoire n'échappe pas au général de Gaulle. Le 7 mars 1948, il se rend à son tour à la clairière de l'armistice. A la tête du Rassemblement du peuple français – parti politique qu'il a créé en 1947 –, il soutient l'expansion du mouvement gaulliste dans le contexte de la guerre d'indépendance d'Indochine (1946-1954) menaçant la grandeur de l'Empire colonial français ; du déséquilibre économique et social dû à la reconstruction du pays après-guerre ; et de la Guerre froide entre les États-Unis et l'URSS et leur bloc respectif.<sup>46</sup>

**Fig. 16 - Charles de Gaulle à Compiègne, le 07 mars 1948, en compagnie de Jean Legendre, maire de Compiègne**



Source : Photo Hutin (photographe), « Charles de Gaulle à Compiègne », Compiègne, le 07 mars 1948, 77574-G

Malgré un recueillement inévitable devant la dalle commémorative, dans son discours, le général de Gaulle n'évoque pas le passé collaborateur de la ville, mentionne brièvement les

---

45 BESSE Jean-Pierre (dir.), *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : un camp d'internement allemand dans l'Oise : 1941-1944*, op. cit.

46 BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX<sup>ème</sup> siècle. II. 1930-1958*, op. cit.

victimes de Royallieu et les héros de la Première Guerre mondiale, mais surtout la situation économique et politique de la France dans le monde : « Je vais parler de la situation de la France, des dangers qui la menacent et des moyens de son salut [...] dans le cadre historique de la noble ville de Compiègne, auprès des lieux aussi marqués de notre gloire que le Carrefour de la Victoire de Foch, de nos douleurs que Royallieu, de notre fierté que la rue du Général Leclerc ». <sup>47</sup> Encore une fois, la ville de Compiègne est principalement reconnue pour la Première Guerre mondiale. Si le général de Gaulle prend bien soin de ne mentionner que brièvement le souvenir des deux guerres, il marque par sa présence à la clairière de l'armistice, la ville de Compiègne de l'empreinte gaulliste.

D'autres cérémonies sont célébrées à Compiègne dès l'immédiat après-guerre telle que la Journée nationale de la déportation à partir de 1946. Elle se déroule sur le même modèle que l'anniversaire de la Libération de Compiègne mais s'organise davantage autour du parcours des internés. <sup>48</sup> En effet, le camp de Royallieu et la gare de Compiègne sont les points de rassemblement stratégiques choisis par la municipalité pour ces événements car ils représentent spatialement et symboliquement l'itinéraire des internés vers les camps de travail et les centres de mise à mort. Certains projets sont envisagés mais n'aboutiront jamais tel que le Monument national du souvenir auquel la Commission nationale des monuments commémoratifs s'est opposée en 1946. <sup>49</sup> Cependant, une mémoire ne semble pas célébrée à Compiègne, celle des victimes de la Shoah. La municipalité ne prévoit aucun office pour les Juifs lors des cérémonies et le statut des victimes du génocide ne semble pas être particulièrement reconnu à Compiègne alors qu'à l'échelle nationale, les milieux catholiques et protestants célèbrent la mémoire des victimes dès l'immédiat après-guerre. <sup>50</sup>

### **C. La Shoah : une mémoire oubliée jusqu'à la libération de la parole des témoins dans les années 1980 et 1990 ?**

Tandis que différents projets émanent afin de rendre hommage aux victimes de la barbarie nazie, certaines mémoires ne sont pas célébrées. La ville de Compiègne reste

---

47 Archives nationales (AN), Pierrefitte-sur-Seine, AG 5(1) 1418 cote 2, Allocutions et discours de Charles de Gaulle (1944-1969), Discours de Compiègne, le 7 mars 1948.

48 AMC, 4H25, Journée nationale de la déportation.

49 AN, F 1c1 228, Ministère de l'Intérieur, administration générale, diverses correspondances du ministre de l'Intérieur sur le projet du Monument du souvenir de Compiègne.

50 AZOUVI François, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, op. cit.

silencieuse sur la mémoire de la Shoah dans les milieux juifs et non-juifs. Dans son ouvrage, Léon Malmed évoque la situation :

La guerre finie, [...] j'eus l'occasion de rencontrer d'autres familles juives rescapées. Il en restait très peu à Compiègne. Certaines tenaient un commerce. Nous discussions assez peu de ces horribles événements avec ces personnes, sans doute pour ne pas éveiller les émotions que nous gardions encore cachées. Beaucoup d'entre eux portaient un sentiment de culpabilité d'avoir survécu, alors que nos parents et tant d'autres avaient péri.<sup>51</sup>

Au sein de la communauté juive compiégnaise, on ne parle pas de la Shoah dans l'immédiat après-guerre. D'après les Juifs compiégnais que j'ai pu rencontrer, un long silence a perduré afin d'essayer d'oublier ce traumatisme. Dans son témoignage, Jacqueline Rubinski, arrivée à Compiègne en 1953, explique que « la mémoire, on en a peu parlé après la guerre » et « il n'y avait pas de synagogue à Compiègne avant 1970 ». <sup>52</sup> L'absence d'organisation religieuse peut-elle expliquer le silence sur la Shoah à Compiègne ? Probablement ; il ne s'agit pas de faire une généralité nationale de la ville de Compiègne car dans des villes où la population juive était plus nombreuse, des commémorations étaient organisées.<sup>53</sup>

Mais, la population non-juive n'a pas organisé de commémorations pour les victimes de la Shoah non plus. Aucune reconnaissance particulière n'est attribuée aux victimes de la Shoah à Compiègne. En effet, plusieurs étapes se succèdent au cours du cycle mémoriel de la Seconde Guerre mondiale : les lois d'amnistie entre 1947 et 1960 ; la phase d'amnésie jusque 1980 ; suivie de l'anamnèse, dans les années 1980 ; et de l'hypermnésie dès les années 1990.<sup>54</sup> Les témoins évoquent la présence sommaire de commémorations pour l'ensemble des victimes, mais le particularisme des victimes juives est occulté, notamment dans le cadre de la construction européenne sous le signe de la réconciliation franco-allemande. La reconnaissance d'une mémoire n'est-elle possible qu'en la présence de ses protagonistes ? A partir des années 1980, la parole des victimes de la Shoah et de leur famille s'est-elle libérée à Compiègne ? Pour répondre à ces questions, à partir de leurs témoignages respectifs et sous le prisme de la mémoire individuelle et collective, j'aimerais revenir à nouveau sur le parcours

---

51 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 2010, p. 122.

52 Entretien avec Jacqueline et sa fille Sylvie Rubinski, le 12 avril 2019, à son domicile, Compiègne, 01h04min.

53 AZOUVI François, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, op. cit.

54 ROUSSO Henry, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, op. cit.

de Léon et Rachel Malmed, deux enfants juifs cachés par leurs voisins pendant la Seconde Guerre mondiale.

L'objectif initial de l'ouvrage de Léon Malmed, *Nous avons survécu, enfin je parle*, publié en 2010 et de la prise de parole de sa sœur en 2019 était de rendre hommage à la famille Ribouleau, dont les parents ont été reconnus « Justes parmi les nations » en 1977 ainsi qu'à la famille Malmed, victime de la politique nazie secondée par l'État français.<sup>55</sup> Ainsi, Léon et Rachel Malmed font perdurer la mémoire collective du génocide et leur histoire personnelle afin de marquer de leur nom l'histoire de la Shoah en France et en Europe.

### 1. « Quiconque sauve une vie sauve l'Univers entier »<sup>56</sup>

En 1969, Rachel Malmed et son mari Izzy Epstein se rendent en Israël où ils visitent le musée Yad Vashem, construit en 1957 en la mémoire des victimes de la Shoah. Grâce à cette visite, Rachel Malmed entreprend des démarches afin de faire reconnaître Henri et Suzanne Ribouleau comme « Justes parmi les nations ». Cette démarche aboutit le 13 novembre 1977, plus de 20 ans après la création du titre. La reconnaissance des Justes est mise en place par l'État d'Israël en 1953. Israël, au nom du peuple juif, reconnaît et honore les non-Juifs ayant aidé des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et ayant été conscients de ce risque sans récompense matérielle et financière.<sup>57</sup> Après la remise de la médaille des « Justes » à Paris, en octobre 1978, Rachel et Léon Malmed ainsi que Henri et Suzanne Ribouleau se rendent à Yad Vashem, le 5 septembre 1979, afin de planter un arbre en la mémoire de leur acte héroïque.<sup>58</sup> Suzanne Ribouleau présente cet instant ainsi : « La cérémonie est magnifique, les gens charmants. C'était merveilleux. » ; complétée par Henri Ribouleau : « Merci aux personnalités, merci aux consuls, merci à tout le monde. Nous sommes très heureux d'être parmi vous ».<sup>59</sup> Il s'agit d'un véritable événement dans leur vie qu'ils n'estiment pas mériter car pour eux, protéger Léon et Rachel était normal.

---

55 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, *op. cit.* ; Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, ref. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

56 Inscription sur la médaille des « Justes parmi les nations » remise par le mémorial de Yad Vashem.

57 GENSBURGER Sarah, « La création du titre de Juste parmi les Nations », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, n° 15, 2004, p. 15-37.

58 MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, *op. cit.*

59 MEYERS Daniel (réalisateur), *17, rue Saint Fiacre* [DVD], 1999, 24 min.

Aujourd'hui, la mémoire alimentée par Léon et Rachel Malmed a pour principal objectif de transmettre aux générations futures le courage de la famille Ribouleau. Dans un message adressé à Suzanne Ribouleau en 1995, Rachel Malmed explique :

Je n'ai aucun mot à décrire comment je me ressens vers toi. Izzy, mon mari, et moi, on est très contents de pouvoir être là pour célébrer cette journée absolument magnifique. Je veux te remercier aussi pour ma vie. Je veux te remercier pour la vie de mes enfants et pour la vie de mes petits-enfants. Parce-que si ce n'était pas à cause de toi et oncle Henri, on ne serait pas là. Alors je veux te remercier, pour moi tu es... On t'adore et tu es tout pour nous.<sup>60</sup>

Cette reconnaissance pour la famille Ribouleau ponctue sans cesse les paroles de Rachel et Léon Malmed. En effet, s'ils racontent leur histoire, c'est pour montrer que tous les Compiégnois n'étaient pas en adéquation avec les politiques nazie et vichyste. L'exemplarité de la famille Ribouleau montre bien que, malgré la présence des autorités d'occupation dans la ville de Compiègne, tous les Compiégnois n'ont pas collaboré. Malgré le décès des membres de la famille Ribouleau, la reconnaissance de leur acte de courage est toujours très présente dans l'histoire de la ville, notamment par l'inauguration d'une rue en leur mémoire en 2011.<sup>61</sup>

Rachel et Léon Malmed participent également à de nombreuses conférences aux États-Unis où ils évoquent leurs parents biologiques : « Maintenant je suis très occupée avec ça. Je parle beaucoup. Je parle beaucoup, je fais des programmes avec... Je parle à des écoles, je parle à des églises, je parle avec n'importe qui qui veut écouter l'histoire. Mon histoire que je raconte, je parle seulement des parents. [...] Alors moi l'histoire, c'est ça que je parle. Je parle d'eux et maintenant, je suis très forte avec la Shoah. ».<sup>62</sup> La nécessité de la transmission et la peur de l'oubli sont actuellement au cœur de la vie de Rachel et Léon Malmed. Comme beaucoup de témoins de la Seconde Guerre mondiale, ils veulent laisser une trace de leur parcours pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais, tout en rendant hommage à ceux qui les ont aidé.<sup>63</sup> Ils cherchent sans relâche à se renseigner sur leur passé qu'ils ont très

---

60 MEYERS Daniel (réalisateur), *17, rue Saint Fiacre* [DVD], *op. cit.*

61 J-L. G., « La ville honore les Ribouleau, un couple de Justes », *Le Parisien*, 03 septembre 2011, <http://www.leparisien.fr/oise-60/la-ville-honore-les-ribouleau-un-couple-de-justes-03-09-2011-1590119.php>, consulté le 22 juillet 2020.

62 Entretien téléphonique avec Rachel Malmed, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

63 RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

longtemps mis de côté – même auprès des membres de leur famille – à cause de la douleur que ce dernier leur entraînait.

**Fig. 17 – Les parents Ribouleau et les enfants Malméd dans les années 1980**



De gauche à droite : Izzy Epstein, Rachel Malméd, Suzanne Ribouleau, Léon Malméd et Henri Ribouleau

Source : Photographie personnelle de Léon Malméd, « Les parents Ribouleau et les enfants Malméd »

Rachel et Léon Malméd participent également à de nombreuses conférences aux États-Unis où ils évoquent leurs parents biologiques : « Maintenant je suis très occupée avec ça. Je parle beaucoup. Je parle beaucoup, je fais des programmes avec... Je parle à des écoles, je parle à des églises, je parle avec n'importe qui qui veut écouter l'histoire. Mon histoire que je raconte, je parle seulement des parents. [...] Alors moi l'histoire, c'est ça que je parle. Je parle d'eux et maintenant, je suis très forte avec la Shoah. ».<sup>64</sup> La nécessité de la transmission et la peur de l'oubli sont actuellement au cœur de la vie de Rachel et Léon Malméd. Comme beaucoup de témoins de la Seconde Guerre mondiale, ils veulent laisser une trace de leur parcours pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais, tout en rendant hommage à ceux qui les ont aidé.<sup>65</sup> Ils cherchent sans relâche à se renseigner sur leur passé qu'ils ont très longtemps mis de côté – même auprès des membres de leur famille – à cause de la douleur que ce dernier leur entraînait.

---

64 Entretien téléphonique avec Rachel Malméd, le 30 mai 2019, réf. cit. ; Annexe n° 8 « Entretien téléphonique avec Rachel Malméd (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malméd, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 177.

65 RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

## 2. Du témoignage à l'écriture historique

Au cours de mon entretien avec Léon Malmed, nous avons évoqué les sources utiles pour ce travail de recherche. Grâce aux archives disponibles aux archives départementales de l'Oise à Beauvais, j'ai indirectement contribué à enrichir les connaissances de Léon Malmed sur son passé, ce dont il me remercia grandement. Ainsi, il est possible de relever des différences entre ce que raconte Léon Malmed sur son histoire et le parcours de ses parents ainsi que la réalité archivistique. Les archives textuelles permettent, dans certains cas, d'affirmer ou d'infirmer le propos des témoins et de leur proposer une réalité toute autre. Chaque source à ses propres logiques de constitution et d'utilisation qu'il convient de souligner. Le parcours de Rachel et Léon Malmed, tels qu'ils peuvent le raconter, l'exemplarité de la famille Ribouleau et les différents concours de circonstance permettant aux enfants Malmed d'échapper à l'arrestation, sont des éléments exceptionnels que l'on ne peut généraliser. A Compiègne comme dans le reste de la France, il existe une pluralité d'histoires individuelles similaires mais elles ne peuvent pas représenter l'ensemble du sort des Juifs de la ville, du pays ou même de l'Europe.<sup>66</sup>

Les récits de Léon et Rachel Malmed sont marqués par deux formes de souvenirs : les souvenirs externes fondés à partir des traces du passé tels que des photographies ou des documents personnels ainsi que les souvenirs internes, les traces cérébrales de leur passé.<sup>67</sup> L'historien peut interpréter ces deux formes, dans le premier cas, par la critique scientifique, dans le second, par la subjectivité du témoin plus difficilement critiquable car elle relève de l'arbitraire individuel. Cependant, l'une ou l'autre de ces formes n'est pas immuable. Par exemple, Léon Malmed a longtemps associé sa survie à la chance et au hasard en l'absence d'explication rationnelle alors que les archives textuelles prouvent que sa sœur et lui n'étaient pas connus administrativement par les autorités et par conséquent, difficilement repérables.<sup>68</sup> Cette mise en perspective lui permet de porter un nouveau regard sur son passé et d'envisager, à l'avenir, une nouvelle interprétation de son histoire à partir des mêmes faits.

---

66 JABLONKA Ivan, WIEVIORKA Annette (dir.), *Nouvelles perspectives sur la Shoah*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

67 BACHIMONT Bruno, « La présence de l'archive : réinventer et justifier », *Revue de l'association pour la recherche sur les sciences de la cognition*, n° 53-54, 2010, p. 281-309.

68 ADO, 121W 12/2, Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryanisation des biens juifs, 1940-1944, Juifs de l'arrondissement de Compiègne en 1942.



Au fur et à mesure des années, Léon et Rachel Malméd ont construit tout un discours et un imaginaire autour de leur histoire. A la fois témoins de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne et témoins de la construction mémorielle après, ils contribuent, à plusieurs échelles, à la perpétuation du souvenir de leurs parents et de leurs sauveurs, Henri et Suzanne Ribouleau.

Ainsi, il est difficile de déterminer si une mémoire domine plus qu'une autre à Compiègne car cela dépend principalement des acteurs concernés – municipalité, associations ou simples Compiégnois –, dans l'espace public ou privé ainsi que de la période étudiée. Toutes les mémoires semblent représentées, d'une manière ou d'une autre, mais elles ne sont pas toutes officiellement célébrées par les pouvoirs publics. Pour autant, les cérémonies négligent la plupart du temps un élément central ayant marqué la Seconde Guerre mondiale à Compiègne : le camp de Royallieu. Il faut attendre la fin des années 1990 et l'inauguration du Mémorial de Royallieu en 2008 pour entrevoir une réelle mémorialisation et patrimonialisation de ce lieu.

## **TROISIÈME PARTIE**

### **LA PATRIMONIALISATION DE ROYALLIEU DES ANNÉES 1990 A 2010 : UN LONG CHEMIN VERS LA RECONNAISSANCE NATIONALE DU CAMP**

## **Chapitre 5 Un projet aux multiples acteurs après le départ de l'armée en 1997**

En 1996, Jacques Chirac – président de la République française de 1995 à 2007 – annonce publiquement son projet de professionnaliser les armées.<sup>1</sup> Il souhaite remplacer la conscription obligatoire par un engagement militaire volontaire. Après trois mois de « grand débat national », il est convenu que le service militaire disparaîtra en fait progressivement car le contexte international – notamment la sortie de la Guerre du Golfe (1990-1991) où pourtant seuls des militaires de carrière ont participé – ne permet pas une démobilisation militaire brutale. Mais, après la dissolution de l'Assemblée nationale en avril 1997, un nouveau projet de loi est porté à l'Assemblée. Le 28 octobre 1997, le service militaire est officiellement suspendu et remplacé par la journée d'appel de préparation à la défense.

Compiègne n'est pas épargnée par le changement de situation des appelés au service militaire.<sup>2</sup> Plusieurs unités quittent la ville dans les années 1990 : le 25<sup>e</sup> régiment du génie de l'air, le 6<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat mais également le 51<sup>e</sup> régiment de transmissions occupant la caserne de Royallieu. Après la dissolution du dernier régiment à l'été 1997, l'armée rétrocède les locaux de la caserne à la mairie de Compiègne, permettant à la municipalité d'envisager une restructuration de la ville et un projet de mémorial de l'internement et de la déportation en hommage aux victimes du camp de Royallieu.<sup>3</sup>

Parallèlement à l'évolution de la situation de l'armée en France, les mémoires de la Seconde Guerre mondiale connaissent un tournant dans les années 1990.<sup>4</sup> Si localement des commémorations sont organisées pour les victimes de la guerre depuis l'après-guerre, à l'échelle nationale, elles sont peu nombreuses : célébration de l'armistice du 8 mai 1945 dès 1946 et de la Journée nationale du souvenir de la déportation dès 1954. Les associations, notamment de résistants et de déportés, permettent de faire perdurer le souvenir des victimes, aidées par les autorités locales et dans une moindre mesure, de l'État. En revanche, jusqu'aux années 1970, l'omniprésence du mythe résistancialiste en France retarde la reconnaissance

---

1 DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, Paris, Editions Perrin, 2018.

2 BONNARD Jean-Yves, *Histoire militaire de Compiègne de 538 à 2012*, Trosly-Breuil, Le trotteur ailé, 2012.

3 Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu (MIDR), Compiègne, pochette orange « Projet mémorial 1994 », dossier préalable de programmation et de financement ; Annexe n° 10, Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, pochette orange « Projet mémorial 1994 », dossier préalable de programmation et de financement (extraits), p. 198.

4 ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Seuil, 1990.

nationale des victimes de la Shoah, dont la parole se libère progressivement dans les années 1980 dans la sphère publique et donne naissance à de nouveaux objets d'étude sur la Seconde Guerre mondiale.<sup>5</sup> Comment la transmission mémorielle s'organise-t-elle à l'échelle nationale et à l'échelle locale, à Compiègne ? Comment et pourquoi le camp de Royallieu est-il considéré comme un objet du patrimoine culturel français ?

Ainsi, l'objectif de ce chapitre est de comprendre en quoi la transmission des mémoires de la Seconde Guerre mondiale est une priorité nationale à partir des années 1990, en quoi ses enjeux politiques sont majeurs pour les Compiégnois et les autorités à l'échelle locale et en quoi des réflexions quant à la conservation spatio-temporelle et symbolique de la mémoire du camp de Royallieu sont nécessaires pour sa patrimonialisation – processus social, culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien ou une pratique se transforment en objet de patrimoine qu'il faut conserver –.<sup>6</sup>

### **A. Transmettre les mémoires de la Seconde Guerre mondiale : une priorité nationale**

Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale sont célébrées à différentes échelles et par différents acteurs depuis l'après-guerre.<sup>7</sup> A partir des années 1980 et massivement à partir des années 1990, à l'échelle nationale, l'État et la communauté scientifique renouvellent l'attention portée aux mémoires de la guerre avec l'émergence du *devoir de mémoire* sous différentes formes : reconnaissance publique des victimes, commémorations, édification de monuments, recherches scientifiques, etc.<sup>8</sup> Comment ce renouvellement est-il porté dans l'espace public compiégnois ? Dans ce contexte, quel intérêt l'État porte-t-il à Compiègne et à la patrimonialisation du camp de Royallieu ?

---

5 WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

6 BERNIER Lyne, DORMAELS Mathieu, LE FUR Yann, *La patrimonialisation de l'urbain*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.

7 ANDRIEU Claire, LAVABRE Marie-Claire, TARTAKOWSKY Danielle, *Politiques du passé, usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-en-Provence, 2017.

8 LEDOUX Sébastien, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2016.

## **1. Pour une reconnaissance nationale de toutes les victimes et des crimes perpétrés sous le régime de Vichy**

Le 13 juillet 1990 est promulguée la première loi dite mémorielle en France, la loi Gayssot, faisant de tout acte raciste, antisémite ou xénophobe, un délit, et ouvrant la remise en cause des recherches scientifiques et historiques aux revendications mémorielles des groupes particuliers.<sup>9</sup> Cette loi condamne la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité – violation des droits fondamentaux d'un individu pour des motifs politiques, raciaux ou religieux – définis dans le statut du tribunal militaire de Nuremberg en 1945. Elle répond au négationnisme ambiant – idéologie contestant l'existence des camps d'extermination nazis pendant la Seconde Guerre mondiale – au sein de la société. En effet, depuis les années 1960, plusieurs négationnistes, notamment le professeur de lettres Robert Faurisson, multiplient les pseudo-recherches, les publications et les allocutions publiques pour convaincre l'opinion de l'inexistence du génocide des Juifs. Cette idéologie connaît son apogée dans les années 1980 soulevant l'indignation des victimes de la Shoah plus enclines à témoigner en réponse à ce négationnisme et de la communauté scientifique prônant de plus en plus ouvertement la nécessité d'entretenir la mémoire du passé pour lutter contre l'oubli et les déviations idéologiques.

Le 3 février 1993, à la demande du président de la République française François Mitterrand (1981-1995), un décret officiel institue une cérémonie annuelle nationale et départementale en hommage aux victimes de la rafle du Vél' d'Hiv' où plus de 13 000 Juifs, hommes, femmes et enfants confondus, ont été arrêtés du 16 au 17 juillet 1942. Cependant, il faut attendre le 16 juillet 1995 pour que Jacques Chirac reconnaisse l'implication de la France et du régime de Vichy dans cette rafle.<sup>10</sup>

Ainsi, la reconnaissance officielle des victimes et de l'implication française dans la Shoah par le parlement et l'État s'accompagne – voire précédée – d'une nouvelle implication de la communauté scientifique au sujet des mémoires de la Seconde Guerre mondiale et de l'élaboration de nouvelles méthodes. Après la parution de l'ouvrage *Faire de l'histoire* (1974) dirigé par les historiens Jacques Le Goff et Pierre Nora et du film documentaire *Shoah* (1985)

---

9 BERTRAMS Kenneth, BROUX Pierre-Olivier, « Du négationnisme au devoir de mémoire. L'histoire est-elle prisonnière ou gardienne de la liberté d'expression ? », *Revue de droit de l'Université libre de Bruxelles*, n° 35, 2008, p. 75-134 ; NORA Pierre, « Lois mémorielles : pour en finir avec ce sport purement législatif français », *Le Monde*, 27 décembre 2011, [https://www.lemonde.fr/idees/article/2011/12/27/lois-memorielles-pour-en-finir-avec-ce-sport-legislatif-purement-francais\\_1623091\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2011/12/27/lois-memorielles-pour-en-finir-avec-ce-sport-legislatif-purement-francais_1623091_3232.html), consulté le 29 septembre 2020.

10 ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, op. cit.

de Claude Lanzmann, le témoignage commence à devenir une source pour l'historien en France.<sup>11</sup> Les recherches historiques basées sur les sources orales permettent de combler les lacunes liées au manque de sources écrites et leur véracité est de moins en moins contestée. Pour faire de l'histoire contemporaine et analyser les mémoires collectives, l'histoire orale et la pratique du témoignage sont de nouveaux outils indispensables pour plusieurs historiens comme Pierre Nora.<sup>12</sup> La parole permet d'illustrer une autre réalité : le quotidien des individus et l'affirmation de leurs identités. Cette parole est visible dans les travaux historiques mais également dans les médias et la sphère politique. On assiste à une véritable « mondialisation de la mémoire », notamment de la Shoah, rendue possible par le témoignage.<sup>13</sup>

Les Français sont sensibilisés au quotidien et à toutes les échelles de la société par cette reconnaissance des victimes de la Seconde Guerre mondiale par le haut. Par exemple, depuis 1983, la Seconde Guerre mondiale et ses composantes – l'internement, la déportation, la Shoah, etc – sont enseignées à l'école.<sup>14</sup> Les nouveaux programmes scolaires de lycée de 1995 traitent ces questions et sont davantage conçus pour la formation d'un citoyen sensibilisé aux événements du passé qu'il ne faut pas reproduire plus que comme un simple savoir historique.<sup>15</sup> Cette volonté d'apprendre les erreurs du passé et de les *réparer* se manifeste également par la diffusion et la médiatisation de procès tels que celui de Klaus Barbie en 1987 et de Maurice Papon – homme politique jugé et condamné pour complicité de crime contre l'humanité pendant la Seconde Guerre mondiale – en 1998 ; ou par le vote de lois visant à la reconnaissance du préjudice subi par les groupes historiques victimes et leurs descendants ainsi que leur droit à des réparations matérielles et symboliques. Les Français sont également exposés de plus en plus quotidiennement et localement à des objets faisant office de *lieux de mémoire* échappant à l'oubli et suscitant l'affect et l'émotion des collectivités qui les réinvestissent.<sup>16</sup>

---

11 LE GOFF Jacques, NORA Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974.

12 NORA Pierre, « Mémoire collective », dans LE GOFF Jacques (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Éditions Complexe, 1978.

13 JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, La Découverte, 2015.

14 CORBEL Laurence, FALAISE Benoît, « L'enseignement de l'histoire et les mémoires douloureuses du XXème siècle », *Revue française de pédagogie*, n° 147, 2004, p. 43-55.

15 LEDOUX Sébastien, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, op. cit.

16 NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 2003.

## 2. Compiègne, une ville privilégiée pour représenter la mémoire nationale ?

Plusieurs commémorations et monuments présentés précédemment sont inaugurés localement à Compiègne dès l'immédiat après-guerre pour rendre hommage aux victimes du camp de Royallieu et plus généralement, de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, l'État s'intéresse également à cet espace riche pour les mémoires des deux guerres mondiales. En effet, dès 1946 le projet d'un « Monument national du souvenir » est envisagé à Compiègne, à l'initiative des fédérations d'anciens combattants, des prisonniers de guerre, des déportés et internés, et des déportés du travail, et sous le haut patronage de Vincent Auriol – président de la République française de 1947 à 1954 –.<sup>17</sup> L'emplacement envisagé pour ce projet se situe à proximité du camp de Royallieu, au carrefour de l'Abbaye, à Compiègne. Il se présente sous la forme d'une tour de dix-sept mètres de haut, parsemée de trous irréguliers représentant chacun des départements français en deuil et montrant les origines géographiques diverses des victimes du camp.

Dans une correspondance entre le ministre de l'Intérieur Jules Moch et le chef du gouvernement Robert Schuman en juin 1948, Jules Moch présente le camp de Royallieu comme un « lieu de rassemblement des Français envoyés en déportation en Allemagne ».<sup>18</sup> Selon lui, un tel projet ne peut émaner d'un comité privé car il est dédié à tous les Français. Ainsi, même si le lieu choisi ne semble pas idéal selon lui, car Compiègne et le camp de Royallieu ne sont symboliquement pas à la hauteur de la commémoration nationale envisagée, l'alternative proposée pour que le monument soit érigé à Compiègne est la suivante : ou bien l'État doit prendre seul l'initiative du projet ou bien il n'y participera pas. Dans le contexte ambiant du mythe résistancialiste, cette intention répond à la volonté de l'État d'ériger des monuments aux morts après la guerre aux endroits où des combats de la Résistance et des lieux de massacres par l'armée allemande ont été perpétrés.<sup>19</sup> Si les monuments sont de nature très diverses sur l'ensemble du territoire français, un projet d'envergure nationale comme à Compiègne doit rassembler des symboles représentatifs de tous les Français mais également du régime politique en place. L'héritage gaulliste y prédomine car Vincent Auriol – président de la IV<sup>ème</sup> République – est entré dans la Résistance en 1943 pour se mettre au service, à

---

17 Archives nationales (AN), Pierrefitte-sur-Seine, F1 cI 228, Ministère de l'Intérieur, administration générale, esprit public, correspondance entre le comité exécutif pour le monument du souvenir de Compiègne et le ministre de l'Intérieur Jules Moch en 1948.

18 AN, F1 cI 228, Ministère de l'Intérieur, administration générale, esprit public, correspondance entre le ministre de l'Intérieur Jules Moch et le chef du gouvernement Robert Schuman en 1948.

19 NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, op. cit.

Londres, du général de Gaulle dont il a été le ministre de 1945 à 1946 tout comme Jules Moch.<sup>20</sup>

Malgré l'avis dans un premier temps favorable de L'État pour l'élaboration de ce projet, le manque de financement de la part des préfetures départementales et la désapprobation de la Commission centrale des monuments commémoratifs – créée par décret en 1947 pour représenter le ministre de l'Intérieur et donner un avis décisif sur l'élaboration ou non de monuments commémoratifs – pour la construction du monument en l'état, n'ont pas conduit à son édification.<sup>21</sup>

Si l'idée d'un monument national pour les victimes de la Seconde Guerre mondiale est abandonnée dans l'immédiat après-guerre, L'État s'intéresse de nouveau à Compiègne et plus particulièrement au camp de Royallieu dans les années 1990.<sup>22</sup> Dans un courrier adressé à Philippe Marini – maire de Compiègne de 1987 à nos jours –, le chef du gouvernement de 1993 à 1995 – Edouard Balladur – présente la nécessité nationale de transformer Royallieu en mémorial de l'internement et de la déportation :

La libération du camp de Royallieu ne saurait évidemment se faire sans conserver une partie de ce site comme témoin des événements douloureux qui s'y sont déroulés au cours de la Seconde Guerre mondiale et dont furent victimes plus de cinquante mille internés et déportés. Je sais que c'est le souci de la ville de Compiègne qui entend prendre des initiatives à cet égard.

Je demande au ministre des anciens combattants et victimes de guerre, qui disposera du concours du fonds pour les restructurations de la défense, d'entamer dès à présent les études d'un projet de mémorial et de me proposer les conditions de réalisation qui traduiront au mieux le respect et la solidarité que la nation doit à toutes les victimes de ce drame.<sup>23</sup>

Avant la dissolution du dernier régiment de transmission occupant la caserne de Royallieu à l'été 1997, l'armée envisage déjà de quitter les locaux à la vue du contexte de restructuration du service militaire dans les années 1990. La municipalité envisage dès lors un réaménagement de la ville afin de valoriser et dynamiser l'espace, notamment par la création

---

20 DUSSERE Aurélia, HOUTE Arnaud-Dominique, *Atlas de la France au XX<sup>ème</sup> siècle, 1914-2002 : De la Grande Guerre à une nouvelle société*, Paris, Autrement, 2008.

21 AN, F1 cI 228, Ministère de l'Intérieur, administration générale, esprit public, diverses correspondances du ministre de l'Intérieur Jules Moch.

22 Voir annexe n° 10, Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, pochette orange « Projet mémorial 1994 », dossier préalable de programmation et de financement (extraits), p. 198.

23 *Ibid.*



de logements, de commerces et d'infrastructures urbaines, tout en conservant une partie du site pour réaliser un mémorial.<sup>24</sup> Contrairement au projet de « Monument national du souvenir » évoqué précédemment, la municipalité s'investit financièrement dans l'élaboration du mémorial dont les locaux sont dès lors et jusqu'à aujourd'hui devenus un établissement municipal.<sup>25</sup> L'État semble, d'après le courrier d'Édouard Ballardur, à même d'aider la municipalité dans ce projet même si d'après Philippe Marini « faire naître ce projet, obtenir l'aide de l'État [...] a été difficile ». En mars 2007, le plan de financement hors taxes du mémorial est le suivant : deux millions d'euros sont attribués par le ministère de la défense, environ 900 000 euros par le conseil régional de Picardie et le conseil général de l'Oise, 50 000 euros par la caisse des dépôts et des consignations – exerçant des activités d'intérêt général pour le compte de l'État et des collectivités territoriales –, environ 200 000 euros par la réserve parlementaire – Philippe Marini étant sénateur de 1992 à 2015 –, 150 000 euros par la fondation du patrimoine et enfin, environ 600 000 euros par la ville de Compiègne.<sup>26</sup> Ainsi, environ cinq millions d'euros hors taxes sont consacrés à l'élaboration du mémorial avec une nette participation de l'État, soit deux cinquième de la somme totale. La municipalité et les autorités locales ne sont pas en reste également sur leur participation dont ils obtiennent de véritables intérêts économiques et politiques.

## **B. Quels enjeux économiques et politiques pour les Compiégnois et les autorités locales ?**

La destruction de la caserne militaire et par extension, la conservation de quelques baraques pour l'élaboration d'un mémorial de l'internement et de la déportation, impliquent une restructuration de la ville favorisant le développement de l'économie, l'emploi, le commerce et des équipements urbains. Compiègne est une ville de plus en plus dynamique et la caserne de Royallieu originellement située en périphérie de la ville s'est retrouvée au cœur des habitations. Afin de promouvoir davantage le quartier de Royallieu, la municipalité a entrepris un projet de réaménagement et de réhabilitation du territoire militaire en friche, au début des années 2000.<sup>27</sup> Comment est envisagée la réorganisation de Royallieu ? Quels sont les intérêts économiques et politiques de la restructuration de cet espace pour les Compiégnois

---

24 MIDR, Pochette rouge « ZAC Royallieu 2003-2004 ».

25 Entretien écrit réalisé avec Philippe Marini, maire de Compiègne depuis 1987, reçu le 06 décembre 2019.

26 MIDR, Pochette noire, plan de financement du Mémorial de Royallieu, le 29 mars 2007.

27 MIDR, Classeur bleu, réaménagement du site militaire de Royallieu en 2004.

et les autorités locales, de l'élaboration du projet à la pose de la première pierre jusqu'à l'inauguration du mémorial ?

### 1. Une revalorisation économique et culturelle de la ville

Dans son rapport proposé au quatrième forum des projets urbains, le 04 novembre 2004, le maire de Compiègne, Philippe Marini, propose un plan de réaménagement du site militaire de Royallieu.<sup>28</sup>

Compiègne est une ville dynamique dans différents secteurs économiques, notamment l'industrie et le commerce. De plus en plus de personnes, entre les années 1990 et 2000, sont venues habiter la ville car elle regroupe de nombreux critères attractifs : proximité des commerces, plein emploi, etc. La caserne militaire étant en friche depuis 1997, la revalorisation de ce territoire est envisagée afin d'en permettre l'intégration avec les quartiers pavillonnaires voisins, comme le montre la modélisation ci-après.<sup>29</sup>

**Fig. 18 - Modélisation du quartier de Royallieu aujourd'hui**



Source : Guillaume Roignant, « Modélisation des évolutions de la caserne de Royallieu », 2019

L'emprise militaire du site est encore très présente alors qu'elle ne correspond plus aux aspirations locales. Les vingt-deux hectares de terrain sont également réinvestis pour la construction d'une clinique, de parking ou encore afin d'étendre l'université et faciliter la

28 MIDR, Classeur bleu, réaménagement du site militaire de Royallieu en 2004.

29 *Ibid.*

circulation routière. L'objectif est de créer un second pôle urbain au cœur de la ville tout en conservant à la fois l'image de son passé militaire glorieux et les souffrances de l'internement pendant la Seconde Guerre mondiale. La mise en avant de la mémoire du camp de Royallieu est dès lors symboliquement envisagée par l'implantation d'un mémorial pouvant également développer le tourisme et sensibiliser les plus jeunes à l'histoire de la ville pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les Compiégnois vivent deux phénomènes : l'urbanisation intensive de la ville ainsi que la patrimonialisation et la transformation en *lieu de mémoire* d'un espace qu'ils ont pour la plupart toujours connu sous la forme d'une caserne militaire en activité. A la fois marqueur identitaire et ressource touristique, le camp de Royallieu devient un objet de patrimoine car les autorités locales lui attribuent cette valeur.<sup>30</sup> Philippe Marini envisage cette transformation de l'espace en qualité de maire mais également par son rapport personnel avec ce lieu et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale :

J'ai toujours accueilli avec émotion les associations de déportés, et les personnes qui ont été marquées dans leurs esprits et dans leur intégrité physique par l'internement, par la déportation, et par leurs suites. Plusieurs anciens déportés, qui sont venus régulièrement à Compiègne, sont devenus des amis. Plusieurs autres étaient des résidents de Compiègne et du Compiégnois. Je les ai souvent entendu me parler de leurs expériences. J'ai contribué à ce que plusieurs d'entre eux écrivent leurs souvenirs ou les confient à des tiers.<sup>31</sup>

Ainsi, au-delà de l'apport économique incontestable du réaménagement de la ville, la sensibilité locale des autorités et des associations, avec l'appui du ministère des Armées, conduit à faire perdurer la mémoire du lieu par sa mémorialisation – processus de mise en récit public d'un passé convoqué dans le présent et pour l'avenir – architecturale et symbolique.<sup>32</sup> Menacé de destruction par le réaménagement de la ville, le camp de Royallieu doit tout de même être conservé pour combler le rapport affectif de ces individus avec le lieu mais également suivre la logique nationale visant à respecter le *devoir de mémoire* à toutes les échelles de la société et du pays.

Cependant, à l'échelle locale, cette dimension affective ne touche pas particulièrement les Compiégnois. Malgré des retours positifs sur la création du mémorial et la conservation

30 BERNIER Lyne, DORMAELS Mathieu, LE FUR Yann, *La patrimonialisation de l'urbain*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.

31 Entretien écrit réalisé avec Philippe Marini, maire de Compiègne depuis 1987, reçu le 06 décembre 2019.

32 PESCHANSKI Denis (dir.), *Mémoire et mémorialisation : De l'absence à la représentation*, vol. 1, Paris, Hermann, 2013.

des trois baraquements qui lui sont dédiés, les Compiégnois ne se sont pas précipités pour le visiter lors de son inauguration, le 23 février 2008, car – selon Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal de la ville – il a été inauguré beaucoup trop tard.<sup>33</sup> Les Compiégnois choisissent, volontairement ou non, de refouler leur passé afin de mieux appréhender leur présent et de ne pas penser en permanence aux tragédies du passé, d'autant plus que la ville de Compiègne et ses habitants ont subi son occupation et participé à la collaboration avec l'ennemi allemand pendant la Seconde Guerre mondiale.<sup>34</sup>

## 2. Le 23 février 2008 : une inauguration attendue ?

Après la pose de la première pierre à Royallieu, le 25 mai 2007, marquant le lancement du projet, la construction du mémorial débute à la demande de la mairie.<sup>35</sup> Il ne convient pas de mentionner l'ensemble des acteurs du projet et du comité de pilotage mais uniquement ses principaux instigateurs. Le projet a été confié par le maire de Compiègne, Philippe Marini, à l'architecte Jean-Jacques Raynaud, que j'ai eu l'opportunité de rencontrer dans le cadre des journées nationales de l'architecture, le 19 octobre 2019, au mémorial de Royallieu. Selon lui, il n'était pas nécessaire d'avoir un rapport particulier avec la thématique de la Seconde Guerre mondiale et ses mémoires pour réaliser ce projet mais de savoir écouter l'histoire du lieu, son contexte d'hier et d'aujourd'hui et de réaliser la commande demandée grâce à ses compétences professionnelles.<sup>36</sup> La conception du parcours historique est notamment et également piloté par l'historien et réalisateur Christian Delage, spécialiste des procès filmés et de l'image comme preuve dans les procès historiques, notamment de la Seconde Guerre mondiale. En adéquation avec la demande du maire de Compiègne, le mémorial a pour objectifs « un aménagement sobre, [de] créer de l'émotion, et [de] faire en sorte que les visiteurs ne ressortent pas indemnes de ce parcours ».<sup>37</sup>

Les enjeux historiques et mémoriels de l'aménagement du mémorial sont visibles lors de son inauguration, le 23 février 2008. Un programme de rencontres et de projections documentaires est mis en place les 23 et 24 février 2008 en présence d'historiens spécialistes

---

33 Entretien écrit réalisé avec Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée, aux cérémonies patriotiques depuis 2001, reçu le 02 mai 2019.

34 ROUSSO Henry, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016.

35 MIDR, Pochette orange « Première pierre Royallieu ».

36 Entretien écrit réalisé avec Jean-Jacques Raynaud, architecte du mémorial de Royallieu, reçu le 05 novembre 2019.

37 Entretien écrit réalisé avec Philippe Marini, maire de Compiègne depuis 1987, reçu le 06 décembre 2019.

de la Seconde Guerre mondiale dans l'Oise – Christian Delage et Beate Husser –, d'auteurs et de réalisateurs de documentaires historiques – Emmanuel Migeot, Cédric Condom et de nouveau Christian Delage –, de l'équipe de maîtrise d'œuvre, de témoins de l'internement, de la déportation et de la Shoah à Compiègne – notamment Léon et Rachel Malmed, deux enfants juifs cachés par leurs voisins pendant la guerre<sup>38</sup>, présentés précédemment tout comme Michel Drucker, appelé au service militaire à la caserne de Royallieu en 1962 et fils d'Abraham Drucker, médecin au camp de Royallieu en 1942<sup>39</sup> –, et enfin, d'associations locales.<sup>40</sup> Le rôle des associations d'anciens combattants, internés et résistants n'est pas à négliger dans l'élaboration du mémorial. Dans son témoignage, Raymond Lovato, né en 1940 et président de différentes associations pour la mémoire de la résistance et de la déportation, explique que la municipalité n'aurait pas réalisé le mémorial sans l'insistance des associations.<sup>41</sup> L'objectivité du témoin n'est sans doute pas totale car, étant lui-même président d'associations et très proche d'anciennes familles d'internés et de déportés, il défend sa perception de président et valorise le rôle des associations au détriment des réelles démarches entreprises par la municipalité. Mais, ce n'est pas pour autant que la municipalité est la seule instigatrice du mémorial. Si elle a apporté un financement indispensable et contribué à en trouver d'autres, la municipalité subit tout de même la pression des associations, menant bien souvent à des conflits pour parvenir à un consensus et faire respecter les intérêts de tous.<sup>42</sup> En effet, d'une part les associations sont nombreuses et cherchent à faire reconnaître leur mémoire plus qu'une autre, d'autre part, malgré son intérêt pour la mémorialisation du lieu, le maire de Compiègne devait déterminer des intérêts économiques, politiques et sociaux avant de lancer le projet de mémorial. Selon Raymond Lovato, la date de l'inauguration du mémorial était beaucoup trop lointaine :

Il faut savoir que le mémorial était espéré depuis 1946 . Un dossier avait été proposé par les assos c'était une tour penchée avec chaque fenêtre pour un camp et un grand gisant pour le mémorial. Architecte, finances, tout y était.

Seulement la France et Compiègne n'étaient pas prêtes à se regarder en face. Trop de témoins (résistants, collabos, etc). En 1972, je me souviens de la bagarre pour que la municipalité ne place pas, comme elle l'avait prévu, le monument des déportés en forêt de Compiègne. Il fallait éloigner la déportation de

---

38 Voir partie 1, chapitre 1, B. Être juif à Compiègne pendant la guerre : l'exemple de Léon Malmed.

39 Voir partie 2, chapitre 3, B. Perceptions de l'espace par un appelé : l'exemple de Michel Drucker.

40 MIDR, Carton blanc « Inauguration du mémorial de Royallieu, le 23 et 24 février 2008 », programme des journées d'inauguration.

41 Entretien écrit réalisé avec Raymond Lovato, président du Comité d'Entente des Associations Issues de la Résistance et de la Déportation de l'Oise ; président de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de l'Oise ; adjoint de la Trans'mission – Mémoire du camp de Royallieu, reçu le 10 décembre 2019.

42 JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, La Découverte, 2015.

la cité impériale... Encore aujourd'hui, j'ai rencontré des personnes de vieilles familles compiégnaises qui ne veulent pas en parler (faut pas, c'est gênant). Maintenant que les témoins sont partis, les jeunes en parlent plus librement surtout que c'est au programme scolaire. Une grande majorité des gens de Compiègne (50, 60 ans, les Glorieuses) qui n'ont pas été sensibilisés par leurs parents ne sont jamais venus au mémorial. C'est du passé et en plus il y a de bonnes séries à la télé...

Les assos, amicales des camps, fondations avaient donc depuis longtemps travaillé à l'élaboration du mémorial (bâtiments et muséographie). Lorsque l'armée (qui voulait bien du mémorial depuis 1946) quitta le camp, sous la pression des assos et j'en suis témoin, la municipalité a été *obligée* de faire un mémorial.<sup>43</sup>

Raymond Lovato évoque ici le projet avorté du « Monument national du souvenir » de 1946, présenté précédemment. Selon lui, l'abandon du projet n'est pas lié uniquement à des questions économiques ou de représentations de la mémoire collective. Tout comme pour le deuxième monument aux morts en hommage aux déportés de 1972 – en pierre et aujourd'hui situé à côté du mémorial –, le projet semble avoir été mené par les associations afin de lutter contre l'oubli et le silence des Compiégnois sur leur passé. Les associations semblent avoir reçu l'accord, en amont, de l'armée pour penser le mémorial tandis que la municipalité, plus réticente dans un premier temps, a fini par céder tout en y servant ses propres intérêts. Cependant, Raymond Lovato néglige le contexte national de l'époque et fait de Compiègne, un cas particulier. Jusque dans les années 1970, le mythe résistancialiste domine en France, mettant en avant une généralisation de la résistance à l'ensemble de la nation, ce qui ne favorise pas une reconnaissance des mémoires de toutes les victimes dans l'espace public.<sup>44</sup>

Enfin, l'inauguration du mémorial est une véritable cérémonie nationale où sont conviées de nombreuses personnalités représentant l'Etat, l'armée et les associations telles que : Olivier de Baynast, procureur général de la République ; le colonel Hoarau, commandant second de la base de Creil – dernière base militaire aérienne de l'Oise située à 37 kilomètres de Compiègne – ; ou encore Tom Remfrey, président de l'association des déportés de Guernesey et ancien interné des camps de concentration d'Aurigny, situés sur des îles anglo-normandes.<sup>45</sup> D'autres donateurs, témoins, chercheurs, représentants divers et variés ont également été contacté. L'objectif n'est pas de faire une liste énumérative de ces invités mais de montrer les efforts réalisés par la municipalité pour rassembler, à Compiègne, différentes sphères de la société. Ces personnes sont une véritable *publicité* pour le mémorial et la ville,

---

43 Entretien écrit réalisé avec Raymond Lovato, reçu le 10 décembre 2019.

44 LAGROU Pieter, *Mémoires patriotiques et occupation nazie. Résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, Bruxelles, Complexe, 2003.

45 MIDR, Carton blanc « Inauguration du mémorial de Royallieu, le 23 et 24 février 2008 », liste des personnalités présentes.

elles permettent de concilier les intérêts politiques, économiques et mémoriels de tous, à différentes échelles.

L'inauguration du mémorial est également relayée dans la presse nationale et locale. Le mémorial de Royallieu est présenté comme le symbole d'une longue histoire militaire à Compiègne ainsi que de la cristallisation des mémoires de la Seconde Guerre mondiale et de l'armée française qu'il est nécessaire de faire vivre en attirant les visiteurs.<sup>46</sup> La médiatisation de l'inauguration est également centralisée autour de la présence de Michel Drucker, appelé au service militaire à la caserne de Royallieu en 1962 et fils d'Abraham Drucker, interné et médecin au camp de Royallieu en 1942.<sup>47</sup> En effet, l'histoire de Royallieu étant méconnue du grand public, la municipalité et les membres du comité de pilotage pour l'élaboration du mémorial redoublent d'efforts, par l'intermédiaire des médias, pour favoriser la (re)connaissance du lieu auprès de la population française et pas uniquement de la haute sphère de la société ou des victimes directes et indirectes de la répression nazie au sein du camp. En effet, d'après l'architecte Jean-Jacques Raynaud, le travail de conservation historique et mémoriel réalisé a pour vocation de « faire vivre le sol et les murs » du mémorial de Royallieu grâce aux visiteurs.<sup>48</sup> Investissement économique et social majeur, l'inauguration du mémorial tend également à favoriser l'aboutissement et la conservation de différents lieux de mémoire similaires, comme le mémorial de Drancy inauguré en 2012.

### **C. Comment conserver spatio-temporellement et symboliquement la mémoire du camp ?**

Indépendamment des enjeux économiques et politiques, indispensables à prendre en considération et mentionnés précédemment, de l'espace du mémorial au sein de la ville de Compiègne, la muséographie – technique d'organisation et de conception des musées – et la scénographie – art et technique d'aménagement de la scène – mises en place pour le parcours du musée ont pour vocation de conserver spatio-temporellement et symboliquement la

---

46 HERZBERG Nathaniel, « Un mémorial de l'internement inauguré à Compiègne », *Le Monde*, 23 février 2008, [https://www.lemonde.fr/culture/article/2008/02/23/un-memorial-de-l-internement-inaugure-a-compiegne\\_1014961\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2008/02/23/un-memorial-de-l-internement-inaugure-a-compiegne_1014961_3246.html), consulté le 08 septembre 2020.

47 S. F., « Le Mémorial de l'internement et de la déportation ouvre demain », *Le Parisien*, 22 février 2008, <https://www.leparisien.fr/oise-60/le-memorial-de-l-internement-et-de-la-deportation-ouvre-demain-22-02-2008-3296075819.php>, consulté le 22 juillet 2020.

48 HERZBERG Nathaniel, « Un mémorial de l'internement inauguré à Compiègne », *Le Monde*, art. cit.

mémoire du camp.<sup>49</sup> En effet, à la fois instructive par le biais de l'explication de l'histoire du lieu et plus généralement de la Seconde Guerre mondiale ainsi qu'orientée pour représenter au mieux la mémoire des victimes ayant été internées au sein du camp, un long travail de recherche historique et esthétique, plus ou moins contesté aujourd'hui, a été réalisé par différents acteurs. Sans prétendre évoquer la pertinence ou non du contenu final proposé par le comité de pilotage du mémorial, je souhaite approcher la réflexion des acteurs sur deux aspects : la démarche scientifique utilisée et les limites, liées notamment à la charge émotionnelle, du parcours historique proposé.

### 1. Un projet scientifique à vocation pédagogique

Dès l'annonce du projet de mémorial à Royallieu en 1994, les enjeux historiques et pédagogiques que ce dernier suscitent sont au cœur des préoccupations de la municipalité et du comité de pilotage. Le dossier préalable de programmation et de financement mentionne expressivement le parti pris historique et pédagogique du parcours envisagé : « Le mémorial doit donner à voir et à comprendre les formes de l'oppression nazie dans ses manifestations les plus radicales, la mise hors la loi et la négation de la qualité d'être humain à des millions d'Européens ; il situera également des effets provoqués sur la population française ou résidant en France. »<sup>50</sup> Les années 1990 sont marquées par la reconnaissance publique des victimes de la Shoah et la responsabilité du régime Vichy dans les arrestations et les déportations ainsi que l'essor des *Cultural heritage studies* – étudiant les relations entre les personnes et le patrimoine matériel et immatériel – dans l'historiographie française.<sup>51</sup> Ce tournant politique, mémoriel et scientifique se répercute à différents échelles de la société française ; ainsi, l'école et les arts n'y échappent pas. L'apprentissage des drames du passé auprès de la population, notamment des plus jeunes, est le principal enjeu de la patrimonialisation et de la mémorialisation afin d'assurer le *devoir de mémoire* envers les victimes récemment reconnues, de lutter contre l'oubli, d'éviter que ces événements ne soient déformés et ne se reproduisent ainsi que de graver dans le temps et l'espace les événements du passé.

Afin de mener à bien cette mission historique et pédagogique, des premiers supports pédagogiques sont proposés – une exposition permanente, l'accès libre à des livres, des films,

---

49 DROUGET Noémie, GOB André, *La muséologie : Histoire, développement, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2014.

50 Voir annexe n° 10, Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, pochette orange « Projet mémorial 1994 », dossier préalable de programmation et de financement (extraits), p. 198.

51 AMBROISE-RENDU Anne-Claude, OLIVESI Stéphane, « Du patrimoine à la patrimonialisation. Perspectives critiques », *Diogène*, n° 258-259-260, 2017, p. 265-279.



des témoignages audiophoniques et des objets – pour permettre de traiter différents sujets : le nazisme, le transit des internés à Royallieu et leur déportation vers l’Est ainsi que la Libération et le retour des survivants.<sup>52</sup> Pour cela, une recherche d’archives et d’objets d’histoire et de mémoire est principalement menée par Françoise Theys, chargée de mission à la mairie de Compiègne de 2003 à 2008.<sup>53</sup> Dans son entretien écrit, cette dernière énumère les principaux objectifs de sa mission : « rechercher les témoins encore vivants ayant eu un lien, quel qu’il soit, avec le camp de Royallieu et bien sûr, les internés eux-mêmes ou leur famille, afin de recueillir leurs paroles, souvenirs, témoignages ; et les objets, documents, photos, dessins, lettres, vêtements, etc en rapport avec le camp, son histoire afin de constituer la " matière première " du mémorial ». <sup>54</sup> Tout objet peut devenir une source historique et patrimoine, qu’il soit matériel ou immatériel. En effet, si la matérialité des sources est traditionnellement reconnue par le champ scientifique, notamment les antiquisants confrontés au manque de sources textuelles, la dématérialisation des sources et plus précisément, les archives orales sont une source de plus en plus légitime pour l’historien depuis les années 1990. En outre, la reconnaissance officielle par l’Organisation des nations unies pour l’éducation, la science et la culture du patrimoine culturel immatériel en 2003 valorise l’utilisation des corpus oraux permettant, selon l’historienne Florence Descamps, d’*archiver la mémoire* d’un point de vue scientifique, d’écouter la parole des témoins même lorsqu’ils auront disparus et de toucher, au-delà des enjeux didactiques du témoignage, les émotions de son auditeur.<sup>55</sup>

Le parcours historique – illustré ci-après – est élaboré dans deux des trois baraquements militaires conservés par la municipalité. La scénographie finale choisie par le comité de pilotage le divise en dix salles relatant : les conditions militaires et politiques de la défaite de 1940 ; la propagande vichyste ; l’administration militaire allemande en France ; la Résistance, les otages et la radicalisation de la répression contre les ennemis du Troisième Reich ; la responsabilité française dans la « Solution finale » ; l’internement au camp de Royallieu et son administration ; les convois de déportation ; la Libération et les procès d’après-guerre.<sup>56</sup>

---

52 Voir annexe n° 10, Mémorial de l’internement et de la déportation de Royallieu, pochette orange « Projet mémorial 1994 », dossier préalable de programmation et de financement (extraits), p. 198.

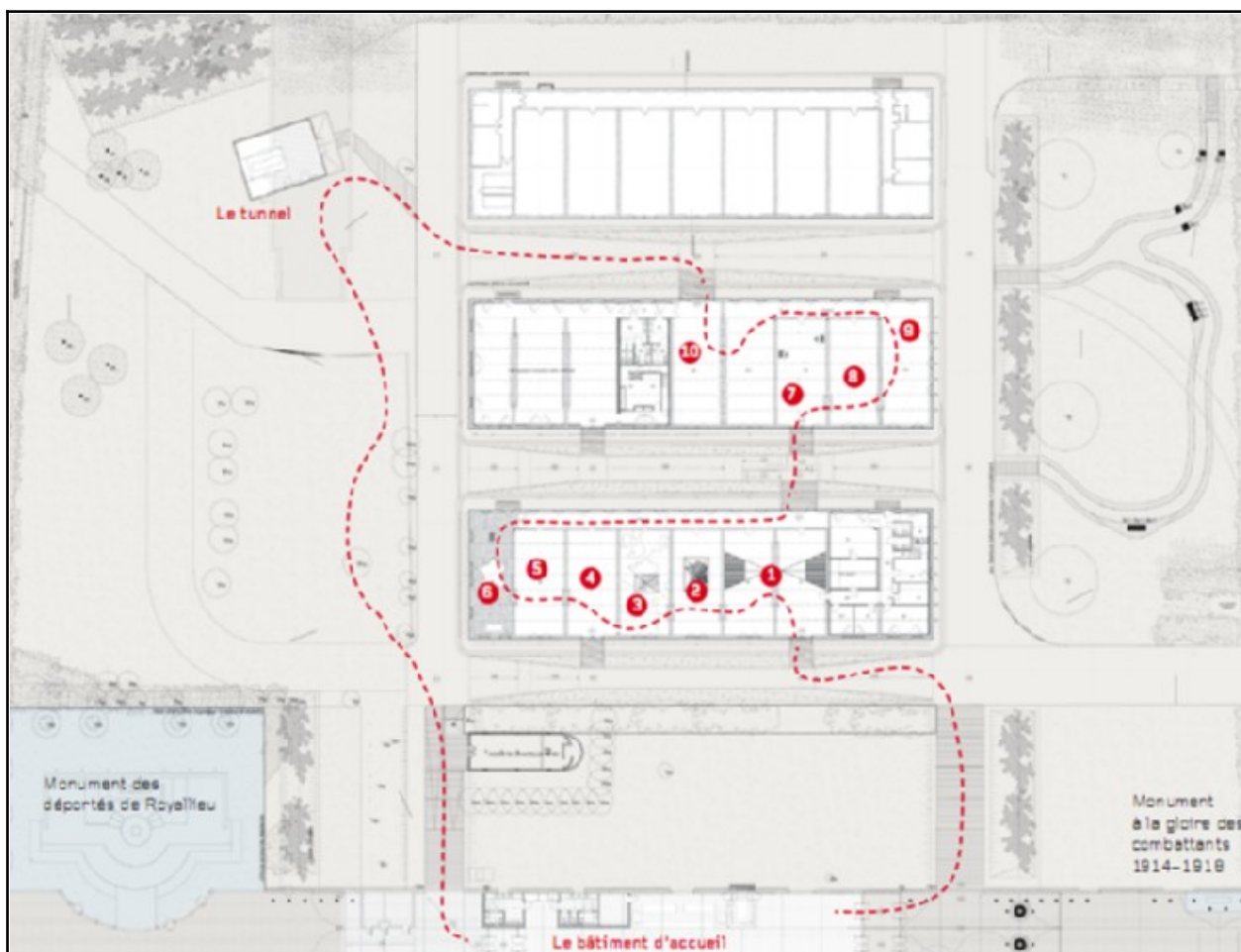
53 MIDR, Carton blanc « Documents Françoise Theys ».

54 Entretien écrit réalisé avec Françoise Theys, reçu le 25 novembre 2019.

55 DESCAMPS Florence, *Archiver la mémoire : de l’histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, Éditions de l’EHESS, 2019.



56 MIDR, Classeur bleu « scénographie ».

**Fig. 19 - Plan de visite du mémorial de Royallieu**



Source : Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, « plan de visite », 2019, disponible à : <http://www.memorial-compiegne.fr/visiter-le-memorial.aspx>

**Légende :**

-  Parcours emprunté par les visiteurs
-  Différentes salles du parcours historique\*

\*Noms des salles du parcours historique :  
1 : D'un armistice à l'autre  
2 : Terre de France  
3 : Les droits de l'occupant  
4 : La politique des otages  
5 : La radicalisation de la répression et de la persécution  
6 : L'internement à Royallieu  
7 : L'empreinte des internés  
8 : Une chambre  
9 : Les déportations  
10 : Les camps nazis

Pour illustrer ces différents tableaux, les sources retenues et reproduites sont, comme convenu entre les membres du comité de pilotage, de natures diverses : archives administratives, correspondance, témoignages écrits et oraux, photographies, films, ouvrages, presse et affiches dont les originaux sont conservés dans différents centres d'archives – notamment les archives municipales de Compiègne et les archives départementales de l'Oise – ou par le mémorial grâce aux donations recueillies par Françoise Theys.<sup>57</sup> Le parcours historique reprend les grandes lignes de l'histoire politique et sociale française pendant la Seconde Guerre mondiale en insistant sur les préoccupations politiques, sociétales et historiographiques contemporaines à l'élaboration du projet : la France de Vichy et la parole des témoins.

## 2. Un parcours muséographique plus symbolique qu'historique ?

Le mémorial a été conçu dans un contexte national et une historiographie particuliers. Ainsi, il aurait été pensé totalement différemment – ou pas du tout pensé – quelques années auparavant car le régime de mémorialité était tout autre : celui du mythe résistancialiste. La conservation, la restauration et la médiatisation d'un objet de patrimoine constituent une temporalité en adéquation avec ses contemporains.<sup>58</sup> Des choix pédagogiques mais également esthétiques et émotionnels sont proposés afin d'attirer l'attention et de sensibiliser les visiteurs. Par exemple, la conservation et la présentation du tunnel d'évasion – creusé secrètement et il a permis l'évasion de 19 internés en 1942 et de 13 en 1944 – dans l'enceinte du mémorial permet également, à mon sens, de susciter l'admiration des visiteurs envers le courage des internés, en hommage à leur mémoire. La mémoire est omniprésente, sous différentes formes, comme le souhaitait le comité de pilotage. En effet, indépendamment du parcours historique, un jardin de la mémoire orné de plusieurs témoignages audiophoniques, de monuments, d'un mur des noms est accessible pour les visiteurs tout comme la chapelle – elle n'est pas d'époque mais rappelle l'existence de pratiques religieuses au sein du camp et offre la possibilité aux visiteurs de se recueillir à la mémoire des victimes, s'ils le souhaitent –.<sup>59</sup> Les visiteurs sont libres de conduire leur visite sous le versant historique et/ou mémoriel même si faire ressentir la « charge émotionnelle » du lieu était un enjeu dès l'élaboration du projet. Françoise Theys estime que : « l'aboutissement

---

57 MIDR, Classeur bleu « mémorial, direction générale ».

58 DODEBEI Vera, TARDY Cécile (dir.), *Mémoire et nouveaux patrimoines* [En ligne], Marseille, OpenEdition Press, 2015, consulté le 14 août 2020.

59 MIDR, Classeur bleu « mémorial, direction générale ».

muséographique et mémoriel est satisfaisant à la fois sur le plan scientifique et historique, mais aussi " émotionnel " (dimension qu'il ne fallait pas négliger pour un tel sujet, sans pour autant tomber dans la " victimisation mémorielle ", ni dans un " *pathos* " dramatisant...) ». <sup>60</sup> Ainsi, le mémorial de Royallieu peut prétendre être, grâce à cette double démarche historique et mémorielle, un symbole de la reconnaissance des victimes de l'internement en France et des mémoires de la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, les avis ne sont pas unanimes sur l'aboutissement muséographique et mémoriel du mémorial. Anne Bonamy, chargée de l'accueil et de la médiation des publics, scolaires et groupes adultes au mémorial de 2008 à 2011 puis, directrice de 2011 à 2018, relève quelques lacunes justifiées par le renouvellement récent de l'historiographie sur la question :

Ce qui est certain, c'est que vu le nombre très important de connaissances nouvelles sur l'histoire du camp et l'évolution globale de l'historiographie de la déportation des camps d'internement français vers les camps de concentration, la muséographie actuelle est désuète, déséquilibrée voire parfois entraîne des contresens des visiteurs [...]

A mon sens, et je l'ai dit à de nombreuses reprises à la ville de Compiègne depuis plusieurs années, le parcours historique doit absolument être repensé et réécrit dans sa totalité, à la lumière des récentes découvertes, et avec la mise en valeur des plus belles pièces des collections : actuellement, vous ne trouverez aucun objet original, aucun document même en fac-similé en vitrine. Or, cela va à l'encontre des besoins d'un public toujours plus en recherche d'authenticité et de vérité. L'idée n'est pas de recréer le camp, mais de se servir des objets et de l'histoire de ceux qui les ont possédés pour toucher et émouvoir. Dans un but pédagogique et de réflexion, pour nourrir les citoyens en devenir et ceux qui détiennent le pouvoir qu'est le droit de vote. <sup>61</sup>

Le parcours mémoriel tel que présenté aujourd'hui ne semble plus en conformité avec les avancées scientifiques et la demande du public car le rapport à l'histoire et à la mémoire de cette période évolue. En effet, d'après Anne Bonamy – et depuis l'inauguration du mémorial en 2008 –, plusieurs projets de mémoriaux davantage en adéquation avec les attentes du public ont vu le jour en France. <sup>62</sup> Cependant, le mémorial de Royallieu étant un établissement municipal, seule la ville peut accepter ou non la modification de la scénographie. La perception du maire de Compiègne, Philippe Marini, diffère sur cette

---

60 Entretien écrit réalisé avec Françoise Theys, reçu le 25 novembre 2019.

61 Entretien écrit réalisé avec Anne Bonamy, reçu le 06 avril 2020.

62 *Ibid.*

question car ce dernier considère que « aujourd'hui des évolutions significatives, avec la présentation d'objets dont [ils ne disposaient] pas, [...] utilisant le progrès des connaissances historiques » sont exploitées.<sup>63</sup> Si ces préoccupations n'appartiennent pas à la période étudiée, elles confirment que la mémorialisation et la muséification d'un lieu ne sont pas deux phénomènes figés dans le temps mais qu'ils nécessitent un renouvellement régulier afin de s'adapter aux nouvelles découvertes scientifiques, pour se rapprocher le plus possible de la vérité historique, et continuer de contribuer au *devoir de mémoire* en sensibilisant le public, selon les attentes de son temps, à l'obligation morale de se souvenir des événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale et de leurs victimes afin qu'ils ne se reproduisent pas.<sup>64</sup>

La transmission des mémoires de la Seconde Guerre mondiale dans les années 1990 s'inscrit dans un contexte national de reconnaissance officielle des victimes de la Shoah et de la participation active du régime de Vichy dans leur déportation. La ville de Compiègne et plus particulièrement le camp de Royallieu sont investis par l'État afin de mener à bien cette mission. Le rôle de la municipalité compiégnoise est central pour sa mise en place car cette dernière souhaite à la fois en tirer des avantages politiques et économiques considérables tout en accomplissant une démarche mémorielle sur le modèle national et selon les aspirations personnelles de ses acteurs. L'élaboration du mémorial est réfléchi, dans son fond comme dans sa forme, pour la transmission de savoirs et de mémoires mais elle nécessite tout de même des choix méthodologiques liés à l'histoire du lieu et à des enjeux touristiques pour attirer les visiteurs.

---

63 Entretien écrit réalisé avec Philippe Marini, reçu le 06 décembre 2019.

64 DODEBEI Vera, TARDY Cécile (dir.), *Mémoire et nouveaux patrimoines* [En ligne], *op. cit.*

## **Chapitre 6 : L'inauguration du mémorial en 2008 : quelle(s) histoire(s) raconter ?**

La muséographie du mémorial a nécessité un long travail de recherche scientifique et pédagogique comme nous l'avons vu précédemment. Transmettre les mémoires du passé était un enjeu primordial pour le comité de pilotage mais tout projet de cette ampleur nécessite de faire des choix afin de livrer à tous les visiteurs – quels que soient leur âge, leur genre, leur nationalité, leurs origines et leurs connaissances sur la thématique – un message précis, en accord avec les volontés de son instigateur.<sup>1</sup> Le jeune public est tout de même la cible privilégiée pour l'équipe scientifique et pédagogique du mémorial. En adéquation avec les écoles locales – du secondaire, principalement –, plusieurs visites sont organisées au mémorial, depuis son ouverture, en conformité avec les attentes de l'État.<sup>2</sup> En effet, l'école a un rôle essentiel à jouer dans l'enseignement de l'histoire et la transmission des mémoires du passé afin, d'une part, de lutter contre l'oubli et d'éviter que de telles tragédies du passé ne se reproduisent ; d'autre part, de construire une unité nationale autour d'une histoire commune à tous les citoyens.<sup>3</sup> Les musées et *lieux de mémoire* deviennent en ce sens des partenaires privilégiés de l'éducation nationale. Instaurée dès les années 1990 et 2000, cette pédagogie peut être également considérée comme une instrumentalisation de la mémoire à des fins politiques plus qu'à un renouveau des demandes sociales en lien avec les avancées historiographiques, mais l'idée principale reste de former des citoyens raisonnés, lucides sur leur passé – quelques fois culpabilisant – et, dans le meilleur des cas, engagés dans la participation aux commémorations locales.<sup>4</sup>

Le mémorial propose une histoire de l'internement et de la déportation, comme l'indique son appellation complète : Mémorial de l'internement et de la déportation – camp de Royallieu. Ainsi, est-il présenté, dès sa dénomination, comme un symbole de l'histoire de l'internement et de la déportation à l'échelle nationale, voire internationale – les visites étant disponibles dans plusieurs langues grâce aux audio-guides – ? A l'échelle locale, la population est confrontée quotidiennement à son passé, qu'elle souhaite visiter le mémorial ou non, au cœur même de sa ville, comme illustré ci-après.

---

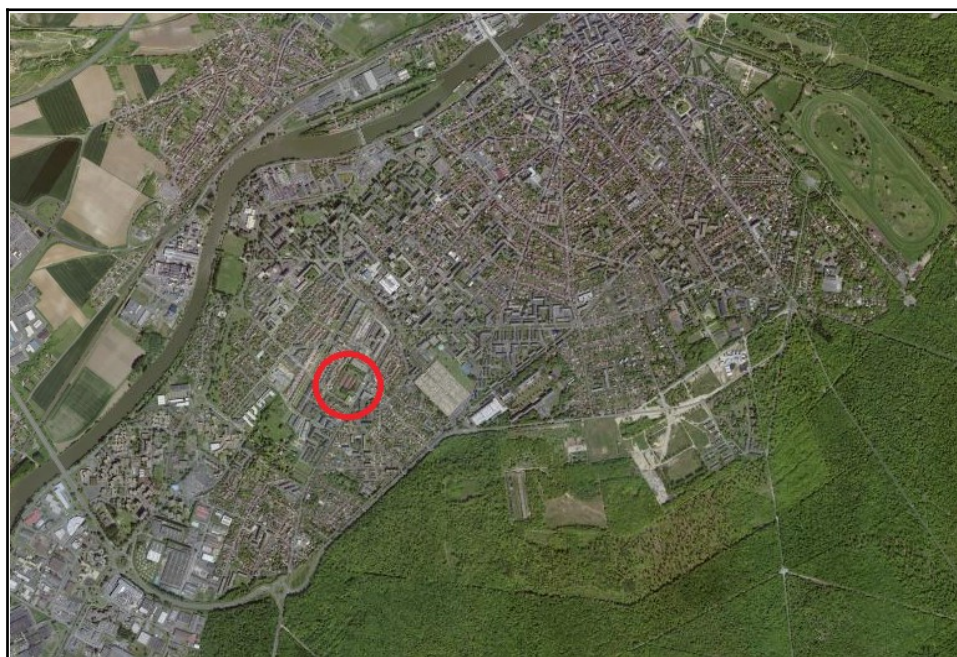
1 ANTICHAN Sylvain, GENSBURGER Sarah, TEBOUL Jeanne, « La commémoration en pratique : les lieux sociaux du rapport au passé », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 121-122, n° 3, 2016, p. 5-9.

2 Entretien écrit réalisé avec Anne Bonamy, chargée de l'accueil et de la médiation des publics, scolaires et groupes adultes (2008-2011), puis directrice (2011-2018) du Mémorial de Royallieu, reçu le 06 avril 2020.

3 TUTIAUX-GUILLON Nicole, « Mémoires et histoire scolaire en France : quelques interrogations didactiques », *Revue française de pédagogie* [En ligne], n° 165, 2008, mis en ligne le 01 octobre 2012, consulté le 24 janvier 2020.

4 ANDRIEU Claire, LAVABRE Marie-Claire, TARTAKOWSKY Danielle, *Politiques du passé, usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-en-Provence, 2017.

**Fig. 20 – Vue satellite de Compiègne (2018)**



Source : Vue satellite de Compiègne, Géoportail, 2018

**Légende :**



Mémorial de Royallieu

Quelles mesures sont mises en place par le mémorial afin de transmettre l’histoire du lieu et de ses acteurs ? Quels sont les rapports des visiteurs avec le lieu ? Perçoivent-ils un camp, une caserne militaire ou un objet patrimonial lors de leur visite au mémorial ? Quelle place est accordée à l’histoire de l’armée française, ayant occupé les lieux pendant plus de 80 ans ?

L’objectif de ce chapitre est de comprendre que la muséographie propose une histoire de la déportation accessible à tous, notamment auprès des plus jeunes, confrontant, en apparence, les visiteurs à cette unique perception du lieu et marginalisant la place de l’histoire militaire française au sein de la muséographie.

**A. Une histoire de l’internement et de la déportation qui se veut accessible à tous**

La muséographie du mémorial a été pensée, *a priori* comme au sein de tous les musées, afin d’être intelligible pour une grande partie de la population. Quels moyens sont mis en place afin de

transmettre aux visiteurs, notamment les plus jeunes, l'histoire de l'internement et de la déportation à Compiègne, en France et en Europe ? L'inauguration du mémorial, tant attendue par les associations locales et la municipalité, et les deux années qui s'en suivent ont-elles suscité l'intérêt des visiteurs ?

## **1. Des projets et outils pédagogiques pour les plus jeunes**

Avant même l'inauguration du mémorial en février 2008, plusieurs projets ont été mis en place avec les écoles locales, afin de transmettre la mémoire de l'internement et de la déportation ainsi que la portée symbolique du mémorial dans les enjeux de mémoire contemporains, aux plus jeunes, dès l'année scolaire 2006/2007. Afin d'investir leurs élèves dans ces projets, le lycée Mireille Grenet – situé à deux rues du mémorial – ou encore l'Université de technologie de Compiègne – située à quatre rues du lieu – ont proposé à leurs étudiants de réaliser des brochures sur la thématique de la « déportation par le rail ».<sup>5</sup> Ce projet s'inscrit dans le cadre de la création du mémorial du wagon de la déportation gare de Compiègne. En effet, plusieurs associations locales – notamment l'association Trans'mission – Mémoire du camp de Royallieu à la tête de laquelle se trouvent Alain Lorriaux et Raymond Lovato –, le mémorial de Royallieu ainsi que la mairie de Margny-lès-Compiègne – ville sur laquelle est érigé le mémorial du wagon de la déportation depuis mars 2013 –, en coopération avec d'anciens déportés et la Société nationale des chemins de fer français, ont participé à l'élaboration de ce projet et ont décidé de sensibiliser les plus jeunes en leur demandant de concevoir des « silhouettes, des maquettes de panneaux didactiques, des brochures d'accompagnement, des expositions, des analyses d'images et des travaux d'écriture » permettant d'illustrer l'histoire des deux wagons conservés.<sup>6</sup>

Par la suite, d'autres projets et participations d'élèves de différentes envergures se sont succédés. Par exemple, au cours de leur année scolaire 2008/2009, les élèves d'une classe de troisième du collège Gaëtan Denain – situé à trois rues du mémorial – ont réalisé un carnet de route retraçant le trajet des internés entre le camp et la gare pendant la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre d'un travail de mémoire intitulé « Les parcours de mémoire et d'histoire », organisé et financé par le Conseil général de l'Oise, l'inspection académique, l'organisation nationale des anciens combattants et le centre départemental de documentation pédagogique.<sup>7</sup>

5 Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu (MIDR), Compiègne, carton blanc « Projets éducatifs mémoire ».

6 MIDR, carton blanc « Projets éducatifs mémoire », brochure « projet éducatif et culturel » ; Entretien écrit réalisé avec Raymond Lovato, président du Comité d'Entente des Associations Issues de la Résistance et de la Déportation de l'Oise ; président de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de l'Oise ; adjoint de la Trans'mission – Mémoire du camp de Royallieu, reçu le 10 décembre 2019.

7 MIDR, pochette rouge « Projets mémoire scolaires », projet « parcours de mémoire ».



Tous les établissements scolaires proches du mémorial de Royallieu n'ont pas participé à de tels projets. En effet, les professeurs de l'Oise sont tenus d'accompagner leurs élèves, en accord avec les directives départementales et dès la primaire, à de simples visites du mémorial et à des activités pédagogiques dans le prolongement des visites.<sup>8</sup> Depuis 2005 et pour les collégiens, le Conseil général de l'Oise a mis en place le « contrat départemental de développement culturel » visant à favoriser l'ouverture culturelle des élèves pour contribuer à leur formation citoyenne.<sup>9</sup> L'objectif est de garantir l'accès à différents parcours culturels favorisant l'expérimentation, permettant de familiariser les élèves à leur environnement et réduisant les inégalités sociales entre les établissements. Pour l'année 2010/2011, le « contrat départemental de développement culturel » a prévu pour les élèves de troisième, un projet autour de la thématique suivante : « D'une guerre à l'autre : histoire et mémoire des conflits mondiaux dans l'Oise ».<sup>10</sup> Le projet est construit, dans un premier temps, autour de la Première Guerre mondiale, et dans un second, autour de la Seconde, plus particulièrement la déportation. Une visite du mémorial de Royallieu, partenaire du projet, est prévue afin de sensibiliser, sur le terrain, les élèves.

Afin d'organiser au mieux les visites, l'équipe pédagogique du mémorial a mis en place des dossiers pédagogiques pour les élèves des collèges et des lycées ainsi que des livrets d'accompagnement pour les professeurs.<sup>11</sup> Le dossier se présente sous la forme d'un cahier d'activités mêlant à la fois des questions et des points de repère iconographiques issus de l'exposition permanente. Le cahier d'activités est organisé en fonction des salles et est également doté de quelques pages vierges afin de laisser l'élève noter ses perceptions et ses réactions vis-à-vis du lieu. Ainsi, l'objectif final n'est pas uniquement de sensibiliser les élèves aux mémoires du passé mais le fait qu'ils deviennent eux-mêmes, auprès de leur famille, de leurs amis et par la suite, de leurs enfants, des vecteurs de la transmission et qu'ils construisent leur propre rapport à la mémoire.<sup>12</sup>

---

8 MIDR, carton blanc « projet manuel pédagogique », pochette grise « Contrat départemental de développement culturel », organisation des visites scolaires.

9 BORDEAUX Marie-Christine, NENTWIG Anne-Cécile, « Le Contrat départemental de développement culturel du Conseil général de l'Oise. Un accès à l'éducation artistique et culturelle pour tous les collégiens », *L'Observatoire*, vol. 42, n° 1, 2013, p. 89-93.

10 MIDR, carton blanc « projet manuel pédagogique », pochette grise « Contrat départemental de développement culturel », contrat de l'année 2010/2011.

11 MIDR, carton blanc « projet manuel pédagogique », dossier pédagogique.

12 SARRIO Oswald, « L'enseignement de l'histoire et la mémoire », *Migrations Société*, n° 138, 2011, p. 129-136.

## 2. Le mémorial de Royallieu : un *lieu de mémoire* attractif ?

Parmi les archives du mémorial, j'ai eu accès au dossier des réservations scolaires entre 2007 et 2010.<sup>13</sup> A partir des confirmations de visite conservées dans ce dossier, j'ai relevé une cinquantaine de classes de lycéens, environ 70 classes de collégiens et une vingtaine de classes de primaires venues visiter le mémorial pendant cette période. Les établissements sont principalement situés dans l'Oise, notamment à Compiègne, mais également dans les départements alentours, dans les Hauts-de-France et l'Île-de-France – soit environ un tiers de l'effectif total –. Les publics les plus nombreux sont pour les primaires, les classes de CM2 car les élèves commencent à être suffisamment matures pour faire face à la réalité du lieu et surtout, la Seconde Guerre mondiale est au programme tout comme pour les classes de troisième au collège ainsi que de Première et de Terminale au lycée.<sup>14</sup>

Afin de déterminer l'attractivité du mémorial de Royallieu, j'ai également consulté les archives relatives aux journées européennes du patrimoine de 2008 à 2010.<sup>15</sup> Ces dernières permettent au public d'accéder gratuitement ou à prix réduit au patrimoine national – musées, châteaux, églises, monuments, etc – et à de nombreux bâtiments habituellement fermés au public. Les 20 et 21 septembre 2008, le mémorial de Royallieu compte 525 visites, soit dix fois moins que le palais impérial de Compiègne, cinq fois moins que le théâtre impérial – construit à la demande de Napoléon III en 1867 mais définitivement achevé en 1991 – et trois fois moins que la clairière de l'armistice de la Première Guerre mondiale.<sup>16</sup> Ainsi, le mémorial de Royallieu est moins attractif, probablement pour les raisons suivantes.

Tout d'abord, l'inauguration du 23 février 2008 est très récente, par conséquent, la connaissance de son existence n'était sans doute pas encore très répandue. Ensuite, dans l'imaginaire collectif, Compiègne est toujours une ville impériale. Par exemple, la visite de lieux relatifs aux Premier et Second Empire semble privilégiée. De plus, le souvenir de la Première Guerre mondiale est toujours très présent à Compiègne et pourrait faire écran. Contrairement à la Seconde Guerre mondiale marquée par la défaite et la collaboration, la Grande Guerre s'est terminée par une victoire française dont les événements majeurs se sont déroulés à Compiègne, notamment la signature de l'armistice, le 11 novembre 1918. Les visiteurs privilégient des lieux

---

13 MIDR, carton blanc « réservations scolaires 2007-2010 ».

14 CORBEL Laurence, FALAISE Benoît, « L'enseignement de l'histoire et les mémoires douloureuses du XXème siècle », *Revue française de pédagogie*, n° 147, 2004, p. 43-55.

15 MIDR, pochettes bleues et rouge « Journées européennes du patrimoine 2008-2010 ».

16 MIDR, pochettes bleues et rouge « Journées européennes du patrimoine 2008-2010 », liste de fréquentation des journées du patrimoine en 2008.

représentant le passé glorieux de la France, dont la charge historique et émotionnelle n'est pas culpabilisante.<sup>17</sup> En effet, les journées européennes du patrimoine sont avant tout perçues comme une occasion divertissante de s'intéresser au patrimoine français et de le célébrer tout en contribuant au rayonnement culturel de la France.

Lors de ces journées européennes du patrimoine, le mémorial de Royallieu est principalement visité par des habitants de l'Oise et plus particulièrement de Compiègne.<sup>18</sup> En effet, 53 % des visiteurs sont compiégnois en 2008, 31 % en 2009 et 38 % en 2010. La première année, la visite massive de Compiégnois s'explique, comme mentionnée précédemment, par l'inauguration récente du mémorial. Les Compiégnois ont vécu l'avancée des travaux et sont plus à même de connaître son existence. Chaque année, plus de 80 % des visiteurs résident dans l'Oise. Ils viennent visiter le mémorial car ils habitent à proximité tout comme les visiteurs des départements voisins. Contrairement à ce qui était espéré lors de l'inauguration, le mémorial semble avoir un rayonnement régional plus que national, comme le montrent à la fois les réservations scolaires et les visites lors des journées européennes du patrimoine. Pour autant, la municipalité semble satisfaite par l'attractivité du mémorial. Au cours de son entretien écrit, Philippe Marini – maire de Compiègne depuis 1987 – explique que :

Dès l'ouverture du mémorial, beaucoup de Compiégnois et de visiteurs de toutes origines, près de 10 000 par an, y sont passés, et on été marqués par cette visite. Le relais a été vite pris par les enseignants, les professeurs d'histoire en particulier, qui trouvent ici une source d'inspiration et de travaux pour leurs élèves. Des groupes de jeunes ont développé à partir du mémorial des projets qui les ont conduits à Auschwitz et sur d'autres sites de la déportation.<sup>19</sup>

Joël Dupuy de Méry – conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée, aux cérémonies patriotiques depuis 2001 – est un peu plus nuancé.<sup>20</sup> Selon lui, le nombre de visites au mémorial est faible et dépend aussi des expositions temporaires, qui ne sont pas directement rattachées à l'histoire et à la mémoire du lieu. Les expositions et les événements organisés par le mémorial semblent valoriser le lieu plus que la muséographie elle-même. Les visiteurs ne reviennent que très rarement à l'exception des associations souhaitant depuis les premières années suivant l'inauguration, transformer le mémorial en patrimoine national et non plus communal afin d'agrandir son rayonnement à une toute autre échelle.<sup>21</sup>

---

17 ENGEL Laurence, « Le patrimoine est une fête », *Esprit*, n° 11, 2014, p. 128-131.

18 MIDR, pochettes bleues et rouge « Journées européennes du patrimoine 2008-2010 », liste de fréquentation par origine géographique.

19 Entretien écrit réalisé avec Philippe Marini, reçu le 06 décembre 2019.

20 Entretien écrit réalisé avec Joël Dupuy de Méry, reçu le 02 mai 2019.

21 Entretien écrit réalisé avec Raymond Lovato, reçu le 10 décembre 2019.

## **B. Le rapport du visiteur à l'espace du camp/caserne/mémorial**

Dès l'élaboration du mémorial, les principaux objectifs du comité de pilotage étaient, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, de proposer une muséographie complète permettant d'apporter suffisamment de connaissances historiques et de toucher émotionnellement les visiteurs.<sup>22</sup> Du point de vue des visiteurs, ces objectifs sont-ils réalisés ? L'accueil du mémorial, notamment auprès des Compiégnois, a-t-il à la hauteur des attentes du comité de pilotage ?

### **1. Un accueil mitigé par les Compiégnois**

Les rapports des Compiégnois avec le mémorial ne sont pas uniformes. En effet, d'après Anne Bonamy, directrice du mémorial de 2011 à 2018, la situation semble compliquée pour certains d'entre eux :

[Les perceptions des Compiégnois vis-à-vis du mémorial], je dirais compliquées ! Beaucoup d'entre eux pensent encore qu'il s'agit uniquement d'un monument ! D'autres ont trop peur de ce qu'ils pourraient y découvrir. Parmi les plus anciens, il y a une volonté farouche de l'éviter, car je crois que la guerre à Compiègne a laissé une empreinte particulièrement sombre. Difficile d'assumer le passage des convois à pied dans la ville. [...] Quant aux jeunes, cette histoire pour la plupart les bouleverse et ils sont curieux de mieux connaître l'histoire de leur ville.<sup>23</sup>

Beaucoup de Compiégnois ne comprennent pas, ou du moins semblent ne pas comprendre, la portée symbolique du mémorial de Royallieu. Malgré la reconnaissance officielle, à l'échelle nationale depuis les années 1990, de la collaboration du régime de Vichy avec les autorités nazies, la situation est moins homogène à l'échelle locale.<sup>24</sup> Lorsque l'État reconnaît son implication dans les horreurs du passé, il reconnaît le rôle joué par une institution et non par des individus possédant une identité, un visage que tout le monde peut reconnaître. À l'exception du maréchal Pétain et de son chef du gouvernement Pierre Laval, peu de Français connaissent l'identité des acteurs du régime de Vichy. En revanche, à l'échelle locale, lorsque des familles sont présentes dans la même ville depuis plusieurs générations, les interconnaissances sont si nombreuses qu'il n'est pas difficile de savoir si son voisin et sa famille ont été ou non actifs dans la collaboration. La honte de la collaboration est très présente dans les esprits et encore aujourd'hui, certaines familles sont

---

22 Entretien écrit réalisé avec Françoise Theys, chargée de mission à la mairie de Compiègne (2003-2008), reçu le 25 novembre 2019.

23 Entretien écrit réalisé avec Anne Bonamy, reçu le 06 avril 2020.

24 ROUSSO Henry, *La hantise du passé*, Paris, Textuel, 1998.

stigmatisées par cette image. Dans son témoignage, Michèle Rossi – enfant à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale et fille du résistant Émile Rossi – évoque un collaborateur, un « pourri qui gagne des sous actuellement dans Compiègne ». <sup>25</sup> Si cette dernière a refusé de me livrer l'identité de cet homme, elle m'a assurée que tous les Compiégnois – du moins, ceux qui ont connu la guerre ou qui ont grandi avec elle par l'intermédiaire de leurs aïeux – savaient qui il était. Le silence apparaît dès lors comme un moyen de se protéger du passé et tend à laisser place à l'oubli, nécessaire pour savourer le temps présent. <sup>26</sup> De plus, le temps qui passe n'est pas à négliger. D'après Joël Dupuy de Méry, les Compiégnois n'ont pas manifesté de réaction particulière lors du lancement du projet de mémorial dans les années 1990 et de l'inauguration de 2008, soit plus de soixante ans après les événements. <sup>27</sup> Quelle que soit la manière d'aborder leur passé, les Compiégnois ont eu le temps de l'accepter ou de le refouler inconsciemment. <sup>28</sup> Dans l'une ou l'autre des situations, le temps et leur vécu leur ont permis de passer à autre chose. Ainsi, ce manque d'intérêt pour le mémorial n'est pas systématiquement à interpréter comme un refus conscient d'éviter leur passé mais peut être une manifestation du temps sur leurs souvenirs et l'importance qu'ils leurs accordent, d'autant plus que Royallieu est redevenue une caserne militaire pendant une cinquantaine d'années dès l'après-guerre, éloignant davantage l'image du camp dans les esprits.

Cependant, d'après Anne Bonamy, la jeune génération compiégnoise semble davantage sensible à l'histoire de Royallieu. En effet, le souvenir de la guerre et, *de facto*, de la culpabilité de la collaboration, est de plus en plus lointain. Les enfants sont initiés de plus en plus jeunes au *devoir de mémoire* et apprennent l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans ses versants les plus sombres, notamment la collaboration sous le régime de Vichy, contrairement à la génération de leurs parents où cette période était tue à l'école et masquée en société par le mythe résistancialiste. <sup>29</sup> Ce creuset est encore perceptible à Compiègne aujourd'hui même si certains « Compiégnois ont apporté des collections, des archives personnelles au mémorial » afin de continuer à alimenter les connaissances historiques sur le camp. <sup>30</sup> Puis, la population compiégnoise est régulièrement sensibilisée aux actualités culturelles, citoyennes et politiques de la ville grâce à la revue mensuelle

---

25 Entretien avec Michèle Rossi, le 2 mars 2019, à son domicile, Cambronne-lès-Ribécourt (Oise), 02h08.

26 AUGÉ Marc, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot, 1998.

27 Entretien écrit réalisé avec Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée, aux cérémonies patriotiques depuis 2001, reçu le 02 mai 2019.

28 KLAUS Fink, « La mémoire et sa relation au temps et à l'espace », *Revue française de psychanalyse*, n° 64, 2000, p. 57-66.

29 SARRIO Oswald, « L'enseignement de l'histoire et la mémoire », *Migrations Société*, n° 138, 2011, p. 129-136.

30 Entretien écrit réalisé avec Raymond Lovato, reçu le 10 décembre 2019.

*Compiègne, notre ville*, accessible gratuitement en ligne et à la mairie de Compiègne.<sup>31</sup> Entre octobre 2005 et décembre 2010, le mémorial de Royallieu est mentionné dans 26 numéros, par des articles plus ou moins conséquents. Par exemple, le numéro de mars 2008 présente l'inauguration du mémorial, le 23 février 2008, dès la première de couverture.<sup>32</sup> Ainsi, la situation géographique du mémorial – au cœur de la ville – et sa médiatisation à l'échelle locale montrent qu'il est impossible pour les Compiégnois d'ignorer la présence du mémorial mais ces derniers peuvent faire le choix ou non, pour une pluralité de raisons, de s'y intéresser.

## 2. Contre l'oubli et la guerre, pour la mémoire et l'histoire

Si les Compiégnois ont connu les évolutions spatiales de Royallieu – pour certains depuis le camp pendant la Seconde Guerre mondiale –, ce n'est pas le cas des autres visiteurs. En effet, ces derniers perçoivent le lieu uniquement comme un mémorial relatant l'histoire du camp, avec émotion, et le parcours de ses internés. Afin d'observer les perceptions des visiteurs, j'ai consulté les livres d'or du mémorial entre février 2008 et décembre 2010.<sup>33</sup> J'ai choisi de les exploiter à travers une étude qualitative plus que quantitative car la qualité d'écriture quelques fois illisible et le peu d'informations concernant les visiteurs ne permettraient pas de dresser des profils suffisamment précis.

Les livres d'or sont des supports d'écrit – matériels ou immatériels – permettant aux visiteurs d'un lieu de témoigner de leur passage ainsi que d'exprimer leur gratitude, leur soutien et leur reconnaissance envers l'équipe administrant le lieu et/ou, dans le cas du mémorial, leurs pensées pour les victimes de l'internement et de la déportation. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les internés ont marqué le lieu par leur présence ainsi que le courage et les souffrances que l'internement leur a causé. Aujourd'hui, ce sont les visiteurs qui marquent Royallieu par leur présence en permettant à la mémoire des victimes de perdurer et en devenant des acteurs de la transmission, acceptant collectivement et civiquement de connaître l'histoire du lieu – et plus généralement de la France et de l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale – mais également, individuellement, de construire leur propre rapport à la mémoire. Le mémorial est à interpréter comme un support de mémoire, un guide permettant d'établir une vérité historique univoque à laquelle chacun doit se rapporter afin d'unir la nation autour d'une histoire commune mais, chaque

---

31 Mairie de Compiègne, *Compiègne, notre ville* [en ligne], n° 238 à 270, octobre 2005 à décembre 2010. Disponible sur : <https://www.aglo-compiegne.fr/publications>.

32 Mairie de Compiègne, *Compiègne, notre ville* [en ligne], n° 262, mars 2008.

33 MIDR, Livres d'or de février 2008 à novembre 2010 ; Annexe n° 11, Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, Livres d'or de février 2008 à novembre 2010 (extraits), p. 202.

visiteur a également la possibilité de percevoir le lieu avec sa propre sensibilité.<sup>34</sup> Par ailleurs, les visiteurs sont les témoins du temps présent de Royallieu et sont, d'une certaine manière, les seuls à pouvoir faire vivre le mémorial. Un échange se voulant mutuel et perpétuel s'opère entre le lieu et les visiteurs : le lieu leur apporte les connaissances historiques et symboliques nécessaires à la formation de bons citoyens ; les visiteurs, en visitant le mémorial et en y apportant leur sensibilité personnelle, permettent au lieu de conserver cette légitimité pédagogique et mémorielle.<sup>35</sup>

Dès l'inauguration, le 23 février 2008, les visiteurs expriment leurs ressentis en inscrivant leur témoignage dans le livre d'or du mémorial. Les profils des visiteurs sont divers et variés : associations, rescapés de l'internement et de la déportation ainsi que leurs familles, hommes, femmes et même enfants. Plusieurs thématiques reviennent dans leurs témoignages. Premièrement, les pensées des visiteurs sont principalement orientées vers les victimes de l'internement et de la déportation à Royallieu mais aussi et plus largement, celles de la Seconde Guerre mondiale. Peu importe leur âge, les visiteurs expriment leurs émotions à leur manière : « c'est dommage que tous ces gens sont morts » ; « en souvenir de mon père Paul Mathéry et du Père Jacques, internés ici en 1944, déportés à Mauthausen et décédés là, ne les oublions pas ».<sup>36</sup> Le premier témoignage est l'expression d'une perception immédiate, d'une enfant qui a, probablement pour la première fois, un contact avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et le triste sort réservé à des millions de victimes. Avec ses mots d'enfant, elle a pris le temps d'écrire sur le livre d'or et d'exprimer ses émotions à l'échelle de son vécu. Sans comprendre dans le détail le parcours des victimes, la mort en masse de ces dernières lui fait écho car, à son âge, elle est capable de comprendre ce concept.<sup>37</sup> Le second témoignage est celui d'une femme de 75 ans, enfant de déporté, abordant le lieu d'une toute autre manière. Contrairement au témoin précédent, cette dernière a un rapport personnel avec la Seconde Guerre mondiale et le camp de Royallieu. Ses pensées sont orientées vers ses proches et soulignent le lien affectif qui les uni. Elle rend un hommage individuel et personnifié à deux victimes en inscrivant leurs noms sur le livre d'or. Ainsi, la symbolique du mémorial semble parler à tous les visiteurs. Il permet aux jeunes générations, éloignées temporellement et émotionnellement de l'histoire du lieu et de ses victimes, d'être sensibilisés et sensibles au sort de tous les déportés

---

34 PESCHANSKI Denis (dir.), *Mémoire et mémorialisation : De l'absence à la représentation*, vol. 1, Paris, Hermann, 2013.

35 ANTICHAN Sylvain, GENSBURGER Sarah, TEBOUL Jeanne, « La commémoration en pratique : les lieux sociaux du rapport au passé », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 121-122, n° 3, 2016, p. 5-9.

36 MIDR, Livre d'or de l'année 2008, messages de Mathilde (9 ans) et Marie-Thérèse (75 ans).

37 SCHNEIDER Floriane, « À l'école de la Shoah. De l'enseignement de l'histoire à la pédagogie de la mémoire », *Les Cahiers de la Shoah*, vol. 8, n° 1, 2005, p. 57-85.

comme aux familles des victimes, d'honorer la mémoire de leurs proches et de graver leur parcours en ce lieu, pour l'éternité.<sup>38</sup>

Deuxièmement, les témoignages permettent d'exprimer, au temps présent, la volonté des visiteurs de ne pas voir ces drames se reproduire : « pour nous, les enfants, c'est bien de voir tout ça, pour nous apprendre à ne plus faire la guerre » ; « merci, plus jamais ! ».<sup>39</sup> Les outils pédagogiques mis en place par le mémorial permettent aux visiteurs d'acquérir les connaissances nécessaires – à tout âge, une nouvelle fois – afin de favoriser le partage d'une histoire commune et de faire valoir la tolérance. Les tragédies du passé doivent servir de leçon et permettre aux individus d'envisager leur présent et leur futur autrement. Ainsi, le mémorial apparaît à la fois comme le porte-parole du passé et le gardien protecteur du futur. Il donne, comme l'ensemble des *lieux de mémoires*, la possibilité aux visiteurs d'assumer le *devoir de mémoire*, à leur échelle, et d'apprendre les erreurs du passé, actualisées au fur et à mesure des découvertes historiques et scientifiques, afin de ne plus jamais les reproduire.<sup>40</sup>

Enfin, les visiteurs adressent leur reconnaissance et leurs remerciements à l'équipe du mémorial pour l'ensemble du travail pédagogique et mémoriel réalisé : « un beau musée très pédagogique que tous les enfants devraient visiter, une grande leçon d'histoire grandeur nature » ; « un musée indispensable pour la mémoire, ambiance et cadre très bien donnés, on a froid dans le dos, bravo pour cette initiative ».<sup>41</sup> Les objectifs initiaux du comité de pilotage semblent réalisés et la transmission mémorielle par la connaissance et l'émotion achevée pour un large panel de visiteurs. Les visiteurs semblent satisfaits de leur visite, même s'il ne faut pas faire de généralité. En effet, ceux qui ont écrit dans le livre d'or ne représentent pas l'ensemble des visiteurs qui, pour certains, n'ont pas pris le temps d'y laisser une trace par manque de temps ou d'envie.

### **C. La réductibilité de la mémoire : quelle place pour l'histoire militaire française ?**

Lorsque les visiteurs évoquent leurs ressentis sur Royallieu, ils n'évoquent en aucun cas l'histoire militaire française en ces lieux. La muséographie est entièrement consacrée à la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement au camp de Royallieu, de ses prémices aux jugements d'après-guerre. L'omission de l'histoire de la caserne de Royallieu était-elle volontaire lors de

---

38 HIRSCH Marianne, *The generation of postmemory, Writing and visual culture after the Holocaust*, New-York, Columbia University Press, 2012.

39 MIDR, Livre d'or de l'année 2008, messages d'Adélaïde (7 ans) et d'un anonyme.

40 ROUSSO Henry, *La dernière catastrophe : L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012.

41 MIDR, Livre d'or de l'année 2008, messages d'une fille de déporté et d'un anonyme.



l'élaboration du projet ? Comment les appelés au service militaire, ayant vécu au sein de la caserne, perçoivent-ils Royallieu aujourd'hui, entre nostalgie et *devoir de mémoire* ?

### 1. Une histoire du lieu incomplète...

Si l'histoire de la caserne militaire n'apparaît pas dans les archives concernant la scénographie de l'exposition permanente, l'architecte du mémorial, Jean-Jacques Raynaud estime que : « dans la visite du mémorial, il me semble que l'histoire de ce lieu, de la création du camp militaire en 1913 jusqu'à aujourd'hui est perceptible, la période Deuxième Guerre mondiale un peu plus que les autres ». <sup>42</sup> Certains appelés et engagés au service s'oppose à ce constat – notamment les engagés car ces derniers ont volontairement intégré l'armée, sans attendre leur convocation au service militaire –. En effet, Philippe Recton, engagé militaire à la caserne de Royallieu en 1972 et pompier à Compiègne depuis 1979, a vécu les évolutions spatiales de Royallieu. <sup>43</sup> Selon lui, la destruction des baraquements pour le réaménagement de Compiègne n'a suscité aucune opposition car elle était nécessaire pour développer économiquement la ville et réfléchir concrètement à l'élaboration d'un mémorial. Pour autant, la destruction de 22 des 25 bâtiments lui a fait un « pincement au cœur ». Quant à l'absence de l'histoire de la caserne militaire dans la muséographie du mémorial, il explique :

Très peu de choses ont changé dans ces bâtiments qui servaient d'hébergement à des jeunes recrues. [...] On n'a pas un espace qui est réservé justement à ces régiments qui se sont succédés après la dernière Guerre mondiale ou on ne reparle pas... Ou même qu'il y est une partie réservée avec des photos, des choses comme ça de l'époque, tout de suite après la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à la dissolution, jusqu'aux travaux. [...] Il n'y a pas d'archives photographiques ou d'archives de l'époque qui sont conservées. [...] C'était une décision qui était au niveau de l'État, de l'armée en elle-même et la ville avait tout à y gagner, elle a récupéré beaucoup de terrain pour pas cher. <sup>44</sup>

Dans son témoignage, Philippe Recton exprime avec regret l'absence de place accordée à l'armée au mémorial alors que cette dernière a occupé l'enceinte de Royallieu près de 80 ans. Lorsqu'il évoque le lieu, il est nostalgique et semble davantage percevoir, encore aujourd'hui, une caserne militaire symbolisant ses années de jeunesse et l'ensemble de son parcours professionnel – ce dernier étant, pour rappel, un ancien *engagé volontaire* et non *appelé* au service militaire ainsi que sous-officier responsable de formations à la garnison de Compiègne –. La nostalgie ne

---

42 Entretien écrit réalisé avec Jean-Jacques Raynaud, reçu le 05 novembre 2019.

43 Entretien avec Philippe Recton, le 09 décembre 2019, au Mémorial de Royallieu, Compiègne, 53 min.

44 *Ibid.*

l'empêche pas de reconnaître les intérêts historiques, mémoriels et économiques de la création du mémorial, notamment pour la municipalité.

A la question du rapport actuel à l'espace et à l'absence de l'histoire militaire française au sein de la scénographie, Pascal P. propose le même constat : « hélas, je n'ai eu l'occasion de visiter le mémorial qu'en 2014, trop de temps écoulé alors que les souvenirs me tentaient d'y revenir plus tôt. J'ai été surpris de voir toute la partie disparue réduisant cette caserne si grande à deux-trois bâtiments. Oui, la caserne a disparu au profit de la mémoire d'un court temps de son existence ».<sup>45</sup> Comme Philippe Recton, ce dernier est nostalgique et considère que la caserne a totalement disparu au profit d'un mémorial évoquant l'histoire d'un lieu que lui-même a occupé mais d'une manière totalement différente. Ses propres souvenirs, ses habitudes et son rapport personnel avec le lieu prennent le pas sur l'image véhiculée par le mémorial, soit celle d'un camp de transit pendant la Seconde Guerre mondiale.<sup>46</sup> Pour autant, tous les témoins s'accordent à dire qu'il est légitime que, dans les choix muséographiques, seule l'histoire du camp soit mise en avant car il s'agit avant tout d'un lieu de mémoire collective – se voulant nationale, voire internationale – pour les victimes des politiques nazies et vichystes et non d'un lieu nostalgique ne concernant, cette fois-ci, qu'une infime partie de la population.

## **2. ...pour respecter les règles de bienséance ?**

Certains des appelés au service militaire que j'ai pu rencontrer ne connaissaient pas l'existence du mémorial avant que je ne leur mentionne. Pourtant, alors qu'il fut inauguré il y a douze ans, ces derniers n'ont pas eu la curiosité de revenir à Compiègne et de le découvrir car beaucoup ne gardent pas de leur service militaire, un très bon souvenir. D'autres ont fait la démarche, il y a quelques années, de se rendre à Royallieu afin de revenir sur les traces de leur jeunesse – sans systématiquement connaître l'existence du mémorial, une nouvelle fois – et ont été surpris par les évolutions spatiales. Albert B., appelé en 1966, est revenu à Royallieu, 54 ans après son service militaire. Il décrit son arrivée devant le mémorial ainsi :

Je suis retourné à Royallieu en juillet 2010. Je ne savais pas que c'était devenu un mémorial, bien qu'avec la professionnalisation de l'armée je m'attendais à du changement. Ayant revu des camarades, perdu depuis plus de 40 ans, j'ai voulu renouer avec mes souvenirs et également leur envoyer des photos, habitant la Vendée, ils avaient plus de difficultés que moi, qui suis à 1h 30 de voiture, pour revenir. J'ai été choqué de voir que le

---

45 Entretien écrit réalisé avec Pascal P., reçu le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

46 DEMANGEON Albert, « La géographie psychologique », *Annales de Géographie*, n° 278-279, 1940, p. 134-137.

*camp* était à la portion congrue. Il a été livré aux promoteurs. [...] Bien sûr l'histoire de la caserne a été évacuée au seul profit du camp.<sup>47</sup>

Si la démarche initiale d'Albert B. de revenir à Royallieu était emprunte de nostalgie, il n'a pas été surpris par le fait que l'histoire de la caserne soit délaissée au profit de l'histoire du camp. Cependant, la destruction des 22 baraquements pour le réaménagement urbain et le développement économique de la ville, le laisse davantage perplexe. La démolition des bâtiments revient pour lui à une volonté d'autrui de vouloir faire disparaître les souvenirs qu'il était venu retrouver.<sup>48</sup> Initialement, ce qui lui importait personnellement, c'était de retrouver une caserne militaire, plus moderne, certes, mais semblable à sa vision d'antan. Pourtant, d'autres acteurs – en l'occurrence, principalement la municipalité – en ont décidé autrement car Royallieu a suscité, à travers le temps et l'espace, de nouveaux enjeux économiques, politiques, historiques et mémoriels. Mentionnant lui-même Royallieu en tant que *camp* lorsqu'il évoque la *caserne*, Albert B. accepte – même inconsciemment – que Royallieu est principalement reconnu comme un camp et, ainsi, il comprend davantage que le mémorial mette en avant une histoire de l'internement et de la déportation pendant la Seconde Guerre mondiale, considérant cette démarche plus légitime que de simples enjeux économiques.

D'autres appelés au service militaire sont plus radicaux quant à leur nouveau rapport au lieu. Il y a quelques années, lors de sa venue au mémorial, William C., accompagné de son fils passionné d'histoire, affirme ne pas avoir été surpris que l'histoire de la caserne ne soit pas mentionnée au sein de la muséographie. Ayant lui-même réalisé son service militaire au sein de Royallieu, il connaissait le passé de la caserne et cela lui importait peu de l'entendre à nouveau :

Le sort de tous ces pauvres gens... Quand on est retournés après l'installation du mémorial, la transformation, la simulation de tunnel, on se dit quand même qu'ils ont eu des conditions de vie terribles. [...] Personnellement, je savais [que Royallieu avait été une caserne militaire]. Ce n'était pas une partie de cette histoire-là que je voulais voir. Je voulais surtout apprendre l'histoire du tunnel, pourquoi ça avait été un camp. Quand on sait que ça a été une caserne, qu'on y a fait son service militaire, on ne se pose pas la question, je crois.<sup>49</sup>

William C. a effectué son service militaire en 1988, ainsi, il appartient à une toute autre génération qu'Albert B. En effet, à cette période, le service militaire commence à être remis en

---

47 Entretien écrit réalisé avec Albert B., reçu le 03 décembre 2019.

48 MUIS Anne-Solange, « Psychogéographie et carte des émotions, un apport à l'analyse du territoire ? », *Carnets de géographes* [En ligne], n° 9, 2016, mis en ligne le 27 février 2019, consulté le 17 janvier 2020.

49 Entretien téléphonique avec William C., le 07 mai 2020, à son domicile, Villers-Cotterêts (Aisne), 19 min.

cause en France.<sup>50</sup> Les appelés sont de moins en moins enclin à s'engager après leur service militaire alors que l'État souhaite se doter d'une armée professionnelle afin de faire face aux conflits imminents. L'image du service militaire comme symbole du passage des jeunes hommes à l'âge adulte a disparu occasionnant un désintérêt des appelés.<sup>51</sup> Parallèlement, un renouveau des mémoires de la Seconde Guerre mondiale voit le jour dans l'espace public avec la libération de la parole des témoins de plus en plus relayée dans les médias.<sup>52</sup> Ainsi, la dernière génération de conscrits à la caserne de Royallieu n'a pas le même rapport nostalgique avec le service militaire, bien au contraire. Il s'agit pour eux d'une étape récente – et souvent mal vécue – de leur vie, par conséquent, leur intérêt se porte plus volontairement sur l'histoire antérieure à la caserne. Ainsi, Sylvain M., appelé au service militaire en 1985, évoque avoir eu une sensibilité pour la caserne lors de sa visite au mémorial, mais aussi – et surtout – une sensibilisation au camp.<sup>53</sup> Il n'a pas été surpris que l'armée ne soit pas mentionnée au sein du parcours historique car Royallieu est, selon lui comme pour beaucoup, un espace historiquement plus proche de la Première et de la Seconde Guerre mondiale.

Le mémorial de Royallieu est un symbole de l'histoire de l'internement et de la déportation en France et en Europe. Grâce à différents projets et des outils pédagogiques divers, l'équipe du mémorial souhaite dès l'inauguration accueillir et sensibiliser des visiteurs de tout âge afin que cette histoire, à la fois locale, nationale et internationale, continue de se transmettre. Les visiteurs deviennent en ce lieu des acteurs de la transmission mémorielle à laquelle la population locale – ayant connu les différentes évolutions spatiales du lieu et possédant un rapport ambigu avec la question de la collaboration – et les appelés au service militaire sont plus ou moins sensibles. L'histoire de l'armée française à Royallieu est totalement évincée et, si cet écartement est regrettable pour certains appelés, tous s'accordent pour dire que Royallieu est et restera dans l'imaginaire collectif, un *camp* de transit vers les camps de travail et les centres de mise à mort à l'Est.

---

50 DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2018.

51 GRACIEUX Christophe, « Jeunesse et service militaire en France dans les années 1960 et 1970. Le déclin d'un rite de passage » dans BANTIGNY Ludivine et JABLONKA Yvan (dir.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de France, 2009, p. 213-224.

52 WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

53 Entretien téléphonique avec Sylvain M., le 05 mai 2020, à son domicile, Thourotte (Oise), 50 min.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

La problématique générale de cette recherche était de savoir comment les témoins de Royallieu et de Compiègne se sont *appropriés* l'espace du camp, de la caserne et du mémorial entre 1939 et 2010. Comment ces derniers ont-ils participé à ses évolutions militaires et mémorielles ? En termes pratiques, cela a supposé de s'interroger sur le quotidien des Compiégnois pendant la guerre et les rapports mémoriels qu'ils pouvaient avoir avec cette dernière, dans un espace qui évolue spatialement mais également en termes d'acteurs. Plus précisément, en ce qui concerne les appelés au service militaire, nous nous sommes demandés comment ils ont vécu dans cet espace à charge historique et mémorielle dense. Une dernière interrogation a été de savoir ce qui a été transmis aujourd'hui. Quelle(s) mémoire(s) sont représentées au mémorial ? La mémoire du camp, certes, mais que faire de l'armée qui a tout de même occupé les lieux pendant 80 ans ?

Les appropriations de l'espace du camp, de la caserne et du mémorial ont varié à travers le temps. Hôpital militaire pour l'armée française de septembre 1930 à mai 1940, au cours de la « drôle de guerre », puis, camp pour les prisonniers de guerre français et britanniques jusqu'en juin 1941, avant de devenir un camp de transit vers les camps de travail et les centres de mise à mort à l'Est, Royallieu a connu trois fonctions différentes au cours de la Seconde Guerre mondiale.<sup>1</sup> Si les internés sont les principaux acteurs de cette période – ces derniers représentant environ 54 000 individus –, ce ne sont pas les seuls à avoir eu un rapport particulier au lieu. Ainsi, j'ai montré que par sa présence politique et militaire, l'armée allemande a marqué le lieu, transformant Royallieu – et plus généralement, la ville de Compiègne –, en véritable symbole de la victoire nazie, dans une temporalité qui rejoint l'idée d'une « guerre de trente ans » et non celle de deux guerres distinctes. Par ailleurs, le point de vue des Compiégnois a permis d'aborder le camp et ses acteurs internes d'un autre point de vue, enrichissant les perceptions de la figure de l'interné, de l'occupant et offrant la possibilité de porter un regard sur soi, ses voisins, et ce afin d'expliquer la collaboration ou non de la population pendant l'occupation ainsi que la mise en place ou non de pratiques mémorielles par certains habitants dès l'après-guerre.

Après la Libération du 1<sup>er</sup> septembre 1944, Royallieu redevient la caserne militaire qu'elle était avant-guerre. L'armée reprend sa place dans ses locaux, occultant, par sa présence, le passé tragique du camp. Mais, si recouvrir les traces de la guerre est une priorité pour la reconstruction de la nation, l'armée n'y prend pas part pour autant à Royallieu. La mémoire du lieu est telle que, dans un premier temps, il est impossible de l'évincer. D'un point de vue extérieur, notamment des

---

<sup>1</sup> BESSE Jean-Pierre, HUSSER Beate, ROSENZWEIG Françoise, *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : Un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2008.

Compiégnois, la vie militaire reprend son cours à Compiègne, facilitée par la volonté d'oublier la collaboration pendant la période d'occupation, mais, d'un point de vue interne à la caserne, la transmission mémorielle a déjà débutée, même si elle reste secondaire afin de permettre aux appelés de vivre au mieux leur service militaire et à l'armée de maintenir son prestige. Au fur et à mesure des années, les recherches historiques, l'évolution des politiques mémorielles à l'échelle nationale et locale ont permis de revaloriser la mémoire des victimes de l'internement et de la déportation à Royallieu, parallèlement au déclin de l'armée, aussi bien à Compiègne que dans le reste du pays.<sup>2</sup> Néanmoins, les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ne se diffusent pas localement – ou du moins, pas autant que les acteurs de la transmission le souhaiteraient – car une chape de plomb continue de peser sur la conscience d'une partie de la population.

Dès 1994, et plus amplement après la dissolution du service militaire en 1997, la municipalité de Compiègne reprend le contrôle de Royallieu afin de réaliser un mémorial, dont le projet est porté depuis l'immédiat après-guerre par de nombreuses associations et fondations liées au souvenir de la Seconde Guerre mondiale. Les intérêts économiques, politiques, historiques, symboliques et mémoriels du projet de mémorial ont été mis à jour au cours de cette recherche et permettent de mesurer le rôle joué par chacun des acteurs. La patrimonialisation et la mémorialisation de Royallieu permettent de sensibiliser un nouveau public dont la venue constitue l'essence même du mémorial aujourd'hui : les visiteurs. Chacun d'entre eux s'y approprie l'histoire qui lui est la plus proche, en termes de temps, d'espace, de proximité émotionnelle et affective, afin de continuer à transmettre la mémoire des internés du camp et plus généralement, des victimes de la Seconde Guerre mondiale.<sup>3</sup> Les choix pédagogiques propres à la muséographie occultent l'histoire militaire du lieu, au grand dam de certains appelés au service militaire, vivant les évolutions spatiales du lieu sous deux angles différents : à l'échelle collective, un outil historique et lieu de mémoire pour les victimes de la Seconde Guerre mondiale ; à l'échelle individuelle, l'éloignement progressif et la disparition relative de leurs propres souvenirs au profit d'une histoire antérieure. Une cohabitation entre une histoire de l'armée française et une histoire de l'internement et de la déportation en France, et plus largement, en Europe, n'a pas été envisagée par le comité de pilotage afin que Royallieu perdure un symbole mémoriel des victimes de la barbarie nazie et vichyste.

---

2 DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2018.

3 MUIS Anne-Solange, « Psychogéographie et carte des émotions, un apport à l'analyse du territoire ? », *Carnets de géographes* [En ligne], n° 9, 2016, mis en ligne le 27 février 2019, consulté le 17 janvier 2020.

Aujourd'hui, la muséographie du mémorial fait l'objet de nouvelles réflexions. Son directeur, Aurélien Gnat, réfléchit à un renouvellement du parcours afin de l'adapter aux nouvelles connaissances historiques et scientifiques sur l'histoire du camp. Pour prolonger ce travail de recherche, une étude comparative entre le mémorial de Royallieu et d'autres mémoriaux français ou européens permettrait d'observer les différentes muséographies ainsi que les rapports à l'espace, à l'histoire et à la mémoire des visiteurs. La muséographie du mémorial de Royallieu, telle qu'elle a été imaginée dans les années 1990 et 2000, était-elle propre à ce lieu ? Les mémoriaux élaborés à cette période font-ils – ou ont-ils déjà fait – l'objet d'une révision ? Comment leurs équipes scientifiques et pédagogiques s'adaptent-elles aux nouvelles connaissances historiques, aux demandes des visiteurs et à l'évolution des rapports à la mémoire, alors que les témoins des événements sont de plus en plus rares ? Ainsi, ce constat pose également la question de l'avenir des études orales sur la Seconde Guerre mondiale et ses mémoires. La disparition des témoins mettrait-elle fin à l'histoire orale sur ces thématiques ?

Ainsi, ce mémoire a permis de montrer les évolutions spatiales de Royallieu, au-delà de sa seule fonction de camp pendant la Seconde Guerre mondiale. Comprendre un lieu et son histoire nécessite de connaître ses acteurs, dont j'ai choisi d'étudier les perceptions à travers le temps afin de me rapprocher de la vérité historique, par une méthode plus sensible, certes, mais abordant une pluralité de points de vue. Grâce à cette recherche, je pense avoir reconstruit l'imaginaire compiégnois autour d'un lieu ayant marqué l'histoire française, ses institutions et sa population, principalement locale. Si les acteurs et leurs perceptions constituent les fondements de mon mémoire, j'ai également conscience qu'ils ne représentent pas chaque individu. Reconstruire un imaginaire dans sa globalité est possible mais dans son intégralité, cela relèverait d'un travail de plusieurs années. Étendre le champ des acteurs, les limites spatio-temporelles à la région et de nos jours, étudier plus en profondeur les choix des acteurs à tel ou tel moment, sont autant de perspectives à observer afin de prolonger ce travail de recherche. Cependant, les sources orales sur les événements les plus lointains sont de plus en plus rares car, comme le témoignage peut être biaisé par l'altération et l'oubli de certains souvenirs, la vie humaine est elle-même soumise à l'épreuve du temps.



## ANNEXES

Annexe n° 1 – Articles pour la recherche de témoins : **DEBARGUE Bernard**, « Des témoignages sur la déportation à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale recherchés », *Courrier Picard*, 31 janvier 2019 ; **JULIEN Élie**, « Pour raconter Compiègne de 1939 à 1970, Manon a besoin de vous », *Le Parisien*, 03 avril 2019

Courrier picard

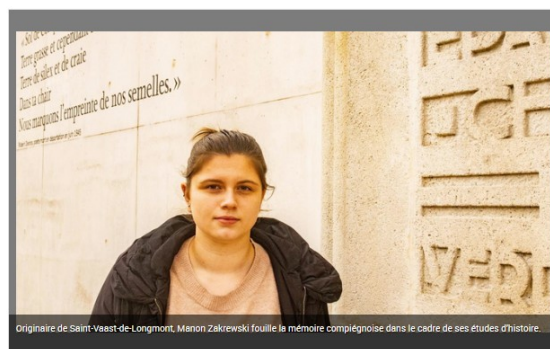
SINER

### HISTOIRE

## Des témoignages sur la déportation à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale recherchés

Dans le cadre de ses études, Manon Zakrewski recueille des témoignages sur la déportation et ses incidences à Compiègne pendant la guerre.

Par Le Courrier Picard | Publié le 30/01/2019



Originnaire de Saint-Vaast-de-Longmont, Manon Zakrewski fouille la mémoire compiégnoise dans le cadre de ses études d'histoire.

LECTURE  
ZEM

**M**anon Zakrewski est une jeune étudiante de 21 ans, originaire de Saint-Vaast-de-Longmont. Depuis quatre ans, elle poursuit avec succès ses études parisiennes à la Sorbonne, en master d'histoire des sociétés occidentales contemporaines. Pour son sujet de mémoire, qu'elle doit rendre en mai, elle a choisi de mener des recherches sur « Compiègne, lieu d'internement et de déportation de la Seconde Guerre mondiale : perceptions et réactions (1939-1970) ».

#### Manon Zakrewski, quel a été le déclencheur de vos recherches ?

Je suis passionnée d'histoire contemporaine depuis ma jeunesse. Mon directeur de recherche à la Sorbonne est un spécialiste reconnu pour son travail sur la vie des prisonniers allemands durant la Seconde Guerre mondiale. Nous partageons un intérêt commun pour les "autres faces" des événements de l'histoire récente. Étant très proche de Compiègne et ayant fréquenté le Mémorial de la déportation à de nombreuses reprises. J'ai voulu savoir comment les Compiégnois avaient vécu au quotidien la présence du camp, des nazis occupants et des tristes convois de déportés marchant à travers la ville pour embarquer dans les trains vers les camps de la mort. Ce travail implique aussi de regarder en face ce qu'il est advenu des familles juives de la ville, des résistants et des collaborateurs locaux.

#### Où en êtes-vous aujourd'hui ?

J'ai reçu l'aide d'Anne Bonamy (ndlr : directrice du Mémorial depuis sa création il y a 10 ans et qui vient de quitter ses fonctions), mais aussi des spécialistes locaux comme Raymond Lovato et Françoise Rosenzweig. J'ai trouvé au Consistoire juif de la déportation la liste des 40 familles juives qui ont été expulsées de leur logement à Compiègne. Je souhaite plus particulièrement connaître le regard de la population locale sur les internés

de Royallieu, et notamment leurs actions ou inactions lors des trajets entre le camp et la gare. Également sur l'immédiat après-guerre et la mise en place des différentes actions de mémoire par la population. Je veux travailler plus précisément sur la mémoire de la Shoah dans une ville où la population juive était restreinte et dans un camp qui n'était pas destiné uniquement aux juifs.

#### Comment allez-vous poursuivre vos recherches ?

Je dois encore consulter les archives municipales, en particulier les journaux quotidiens de l'époque. Ils racontent au jour le jour la petite histoire que l'on peut comprendre aujourd'hui avec le recul de la grande Histoire. Mes contacts avec les deux sociétés historiques de Compiègne devraient aussi m'apporter beaucoup car cette période a déjà fait l'objet de recherches. Mais je suis surtout à la recherche de témoins compiégnois de la déportation, qui ont connu cette période à partir de 1942 soit personnellement, soit parce que leurs parents leur ont raconté comment se passait alors la vie à Compiègne.

#### Est-il encore possible de recueillir de nouveaux témoignages ?

Parfois, ils sont restés confinés au cercle familial. Je le comprends et je n'ai aucun parti pris dans ma démarche. Mais le risque est que l'oubli vienne effacer la réalité historique, ou qu'il n'en reste alors qu'un pan, froid et partiel, issu des registres administratifs des nazis ou des fonctionnaires français qui collaboraient à l'époque. Propos recueillis par notre correspondant

✍ BERNARD DEBARGUE

## Pour raconter Compiègne de 1939 à 1970, Manon à besoin de vous

🏠 Ile-de-France & Oise • Oise | **Élie Julien** | 03 avril 2019, 11h27 | [f](#) [t](#) [m](#) [o](#)



Compiègne, lundi. Manon Zakrewski, étudiante en histoire, va rédiger un mémoire sur le camp de Royallieu et la perception qu'en avaient les habitants de la ville pendant et après la guerre. **LD/Élie Julien**

Cette étudiante de 21 ans prépare un mémoire sur la perception qu'ont les habitants du rôle joué par la ville pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

Elle souhaite évoquer un sujet sensible. Si Compiègne est une ville d'histoire, marquée par les deux guerres mondiales qui l'ont fortement impactée, Manon Zakrewski, 21 ans, étudiante en 4<sup>e</sup> année d'histoire des sociétés occidentales et contemporaines à l'université Paris-1 La Sorbonne, a choisi un angle peu étudié.

Originaire de Saint-Vaast-de-Longmont, elle prépare un mémoire intitulé : Compiègne, ville d'internement et de déportation : perception et réaction de la population locale. « Choisir la ville où j'ai étudié et où un professeur d'histoire m'a transmis cette fibre était logique », présente-t-elle.

### « Les Compiégnois devaient fermer leurs volets, n'avaient pas le droit de parler avec eux »

Pour cela, elle recherche des habitants - ou descendants - pouvant lui raconter la manière dont ils perçoivent le [camp de Royallieu](#), transformé entre 1941 et 1944 par l'armée allemande en l'un des principaux lieux de transit en France. Près de 45 000 personnes y ont été acheminées, avant d'être déportées. C'est de Royallieu, en mars 1942, qu'est parti le premier train à destination d'Auschwitz.

« On sait que deux itinéraires étaient utilisés pour que les juifs et prisonniers rejoignent la gare à pied, explique-t-elle. L'un par les bords de l'Oise, l'autre par le centre-ville. Les Compiégnois devaient fermer leurs volets, n'avaient pas le droit de parler avec eux. »

### Témoignages anonymes possibles

Pour conforter son travail de recherche avec de multiples témoignages, Manon peut garantir l'anonymat des témoignages de personnes qui voudront échanger avec elle. « Je ne suis pas là pour les juger ! », clame-t-elle. Le fruit de son travail sera disponible l'année prochaine au mémorial de Compiègne, mais aussi au mémorial de la Shoah à Paris.

## Annexe n° 2 – Base de données des Juifs compiégnois connus administrativement de 1940 à 1944

N°Juif	Civilité	Prénom	Nom	Nom jeune	Statut	Avec goy	Date de nais.	Lieu de nais.	Adresse	Emploi
2	Monsieur	Gustave	Baumel		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	21/04/1889	Vienne	Rue Magenta	Brocanteur
3	Madame	Rachel	Baumel	Schmied	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	11/07/1889	Compiègne	Rue Magenta	Brocanteur
19	Madame	Babette	Dewulf	Nordenmann	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	00/00/1865	x	Rue Carnot	SP
20	Monsieur	Jacques	Dreyfus			<input type="checkbox"/>	00/00/1863	Rishem	Rue Saint Corn	SP
18	Madame	Esther	Cohen	Gabay	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	15/03/1893	Constantinopl	Rue d'Austerli	Forain
17	Enfant	Armand	Cohen			<input type="checkbox"/>	21/09/1931	Compiègne	Rue d'Austerli	Ecolier
16	Enfant	Claude	Cohen			<input type="checkbox"/>	27/05/1929	Compiègne	Rue d'Austerli	
15	Enfant	Nathan	Cohen			<input type="checkbox"/>	23/09/1927	Compiègne	Rue d'Austerli	
28	Monsieur	Zelman	Malmed			<input type="checkbox"/>		Brest-Litovsk	Rue de l'église	Tailleur
29	Monsieur	Joseph	Malmed		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	15/10/1908	Brest-Litovsk	Rue du Puget	Forain
25	Madame	Chana	Malmed	Blum	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	01/01/1911	Brest-Litovsk	Rue Saint Fiacr	
30	Monsieur	Srul	Malmed		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	13/05/1906	Brest-Litovsk	Rue Saint Fiacr	Forain
31	Madame	Macha	Malmed	Rozenwurcel	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	01/01/1905	Varsovie	Rue du Puget	Tailleur
33	Enfant	Charles	med-Rozenwu			<input type="checkbox"/>	10/10/1938	Compiègne	Rue du Donjon	
35	Monsieur	Edmond	Marx			<input type="checkbox"/>	11/05/1877	Verdun	Rue de la Bras	
34	Monsieur	Sylvain	Marx			<input type="checkbox"/>		x	Rue de la Bras	
42	Monsieur	David	Moscovici		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	11/07/1887	Botosani	Rue de Paris	Commerçant
43	Madame	Marie	Moscovici	Goldblum	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	17/05/1899	Paris	Rue de Paris	Commerçant
39	Monsieur	Marcel	Mondor		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	21/12/1890	Paris	Boulevard Gan	Commerçant
40	Madame	Julienne	Mondor	Levy	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	27/01/1891	Schalbach	Boulevard Gan	Commerçant
49	Madame	Elise	Palencia	Nickli	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	10/12/1869	Constantinopl	Rue d'Austerli	Forain
47	Madame	Jeannette	Palencia			<input type="checkbox"/>	20/01/1923	Paris	Rue d'Austerli	Forain
46	Enfant	Lazare	Palencia			<input type="checkbox"/>	25/07/1927	Compiègne	Rue d'Austerli	Etudiant
48	Enfant	Marcel	Palencia			<input type="checkbox"/>	07/03/1930	Compiègne	Rue d'Austerli	Ecolier
53	Enfant	Salomon	Palencia			<input type="checkbox"/>	30/01/1932	Compiègne	Rue d'Austerli	Ecolier
55	Monsieur	Aron	Romi		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	14/05/1883	Constantinopl	Rue de Clerme	Forain
54	Madame	Sinora	Romi	Nefoussi	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	01/01/1902	Salonique	Rue de Clerme	SP
56	Monsieur	Samuel	Rosen			<input type="checkbox"/>	00/00/1894	Jérusalem	Place de l'hôte	Photographe
60	Madame	Sara	Saban	Nickli	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	12/03/1870	Constantinopl	Rue des Sabloi	Forain
61	Monsieur	Eugène	Samuel			<input type="checkbox"/>	00/00/1901	Lyon	Place de l'hôte	Négociant
63	Monsieur	David	Savariego		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	14/02/1902	Brousse	Rue des Sabloi	Commerçant
64	Enfant	Betty	Savariego			<input type="checkbox"/>	20/05/1935	Compiègne	Rue le Féron	Ecolier
62	Madame	Bona	Savariego	Sasson	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	18/04/1903	Salonique	Rue le Féron	SP
68	Monsieur	Isaac	Savariego		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	15/08/1895	Constantinopl	Rue le Féron	Confectionne
70	Enfant	Moïse	Savariego			<input type="checkbox"/>	05/06/1933	Compiègne	Rue le Féron	Ecolier
75	Monsieur	Isaac	Tchénio		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	00/00/1902	Salonique	Rue Eugène Fl	Forain
21	Madame	Rebecca	Gdblum	Birnbaum	Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	25/04/1878	Pinchow	Rue de Paris	SP
22	Monsieur	Léon	Klein			<input type="checkbox"/>	17/11/1921	Paris	Rue du Chalet	Tailleur
36	Monsieur	Moïse	Messina			<input type="checkbox"/>	10/10/1901	Constantinopl	Rue du Musée	Journalier
57	Enfant	Bernard	Rybstein			<input type="checkbox"/>	10/02/1933	Saint Aignan	Rue de Paris	
58	Enfant	Henri	Rybstein			<input type="checkbox"/>	28/11/1930	Saint Aignan	Rue de Paris	
23	Madame	Rachel	Lacroux	Pivnicka	Marié(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	28/06/1899	Augustawka	Rue de la Surv	Docteur
26	Enfant	Rachel	Malmed			<input type="checkbox"/>	21/04/1932	Saint-Quentin	Rue Saint Fiacr	Ecolier
27	Enfant	Léon	Malmed			<input type="checkbox"/>	04/10/1937	Compiègne	Rue Saint Fiacr	
41	Madame	Denise	Mondor			<input type="checkbox"/>	06/12/1920	Paris	Boulevard Gan	SP
38	Enfant	Michelle	Mondor			<input type="checkbox"/>	29/06/1927	Corbeil	Boulevard Gan	
44	Madame	Mindel	Muller	Offenberg		<input type="checkbox"/>	25/04/1899	Rzeszow	x	
45	Enfant	Sabine	Muller			<input type="checkbox"/>	15/07/1932	Rouen	x	Ecolier
69	Madame	Marie	Savariego	Saban		<input type="checkbox"/>	05/04/1905	Constantinopl	Rue des Sabloi	SP
65	Madame	Berthe	Savariego			<input type="checkbox"/>	08/01/1926	Compiègne	Rue des Sabloi	SP
66	Enfant	Jacques	Savariego			<input type="checkbox"/>	15/11/1930	Margny-les-Co	Rue des Sabloi	Ecolier
67	Monsieur	Jacques	Savariego			<input type="checkbox"/>		Turquie	Rue le Féron	SP
77	Enfant	Saul	Tchénio			<input type="checkbox"/>	20/07/1931	Compiègne	Rue Eugène Fl	Ecolier
76	Madame	Fortunée	Tchénio	Savariego	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	20/05/1900	Constantinopl	Rue Eugène Fl	SP
74	Enfant	Claire	Tchénio			<input type="checkbox"/>	01/03/1929	Compiègne	Rue Eugène Fl	Ecolier
78	Monsieur	Georges	Willar			<input type="checkbox"/>	08/12/1883	Besançon	Rue de la Glaci	Comptable
51	Monsieur	Nissim	Palencia		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	08/04/1962	Constantinopl	Rue d'Austerli	Forain
72	Madame	Denise	Willar			<input type="checkbox"/>	09/04/1924	Compiègne	Rue de la Glaci	Coiffeur
5	Monsieur	Paul	Baumel			<input type="checkbox"/>	05/11/1918	Dreux	Rue Magenta	
4	Madame	Liliane	Baumel			<input type="checkbox"/>	09/06/1921	Compiègne	Rue Magenta	
7	Monsieur	Joseph	Bloch		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	15/11/1896	Paris	Impasse des fc	Commerçant
6	Madame	Georgette	Bloch	Levy	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	26/05/1903	Rouen	Impasse des fc	Commerçant
9	Enfant	Danielle	Bloch			<input type="checkbox"/>	15/08/1928	Neele	Impasse des fc	
8	Enfant	Serge	Bloch			<input type="checkbox"/>	06/03/1930	Neele	Impasse des fc	Ecolier
24	Monsieur	Roland	Levy			<input type="checkbox"/>	12/10/1906	Compiègne	Rue Saint Lazai	Clerc d'avocat
71	Madame	Adèle	Willar	Meyer	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	30/03/1890	Gilly	Rue de la Glaci	Forain
37	Madame	Gentille	Missistrano	Saban	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	15/11/1906	Constantinopl	Rue le Féron	SP
59	Monsieur	Albert	Saban		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	12/02/1870	Brousse	Rue des Sabloi	Forain
13	Monsieur	Manase	Caufman		Marié(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	19/04/1899	Jassy	Boulevard Gan	Docteur
1	Monsieur	Jean	Aron			<input type="checkbox"/>	06/11/1910	Paris	x	Ingénieur
50	Monsieur	Robert	Willar		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	14/05/1911	Besançon	Rue Saint Antc	Boulangier
10	Madame	Germaine	Willar	Damaye	Marié(e)	<input type="checkbox"/>	11/11/1911	Saint-Quentin	Rue Saint Antc	
73	Enfant	Nadine	Willar			<input type="checkbox"/>	23/10/1938	Compiègne	Rue Saint Antc	
52	Monsieur	Isidore	Palencia			<input type="checkbox"/>	08/04/1902	Constantinopl	Rue d'Austerli	
32	Monsieur	Jean	Steinberg		Marié(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	20/01/1914	Paris	Rue Pasteur	Dentiste
11	Monsieur	Elie	Missistrano		Marié(e)	<input type="checkbox"/>	00/00/1902	x	Rue le Féron	Commerçant
12	Enfant	Ida	Missistrano			<input type="checkbox"/>	00/00/1928	x	Rue le Féron	Ecolier
14	Enfant	Simone	Missistrano			<input type="checkbox"/>	00/00/1936	x	Rue le Féron	
79	Enfant	Jacky	Willar			<input type="checkbox"/>	00/00/1942	Compiègne	Rue Saint Antc	



### Annexe n° 3 – Base de données des appelés au service militaire de 1951 à 1996 interrogés

N°	Appelé	SM Oise	Auj Oise	Date SM	Régiment	Connaissance WWII	Connaissance Royallieu	Retour à Royallieu
9	Michel Debièv	Non	Non	1951	x	Oui	Avant	Non
31	Michel Drucke	Non	Non	1962	x	Oui	Avant	Oui
2	Daniel R.	Oui	Oui	1964	51 RGT	Oui	Avant	Oui
17	Albert B.	Non	Non	1966	58 RCT	Oui	Sur place	Oui
32	Gérard Hutin	Oui	Oui	1970	58 EQG	Oui	Avant	Oui
5	Francis M.	Non	Non	1971	58 RCT	Non	Après	Non
11	Philippe Recto	Non	Oui	1972	58 RCT	Oui	Sur place	Oui
24	Norbert B.	x	Non	1973	58 RCT	Oui	Sur place	Non
8	Jacques P.	Non	Oui	1977	58 RGT	Oui	Après	Non
20	Dominique S.	Non	Non	1977	58 RCT	Oui	Sur place	Non
15	Thierry H.	Non	Non	1978	58 RCT	Oui	Sur place	Non
26	Pascal P.	Non	Non	1984	51 RGT	Oui	Avant	Oui
14	Sylvain M.	Oui	Oui	1985	51 RGT	Oui	Sur place	Oui
30	Vincent P.	Non	Non	1987	51 RGT	Oui	Après	Non
16	William C.	Oui	Non	1988	51 RGT	Oui	Sur place	Oui
12	Pierre D.	Oui	Non	1989	51 RGT	Oui	Sur place	Oui
1	Christophe C.	Oui	Non	1990	HSO	Oui	Sur place	Non
10	Philippe B.	Non	Non	1990	51 RGT	Oui	Sur place	Non
27	Philippe P.	x	Non	1991	51 RGT	Oui	Sur place	Oui
28	Sébastien B.	Non	Non	1991	PESO	Oui	Sur place	Oui
29	Sébastien G.	Oui	Oui	1992	25 RGA	Oui	Sur place	Non
3	David L.	Non	Non	1992	51 RGT	Oui	Sur place	Oui
21	Emmanuel C.	Non	Non	1993	51 RGT	Oui	Sur place	Non
25	Olivier C.	Oui	Non	1994	x	Oui	Avant	Non
23	Jean Noël T.	Oui	Non	1994	51 RGT	Oui	Sur place	Non
4	Emmanuel L.	Oui	Oui	1994	51 RGT	Non	Après	Non
22	Franck H.	Non	Oui	1994	51 RGT	Oui	Avant	Oui
18	Christophe E.	x	x	1995	51 RGT	Oui	Sur place	Non
19	Didier H.	Non	Non	1995	x	Oui	Après	Non
13	Stéphane L.	Oui	Non	1995	51 RGT	Oui	Sur place	Oui
6	Frédéric M.	Non	Non	1995	51 RGT	Oui	Après	Oui
7	Grégory B.	Non	Oui	1996	51 RGT	Oui	Après	Oui

## **Annexe n° 4 – Questions posées aux témoins de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne**

- 1) Nom, prénom, date et lieu de naissance et lieu de résidence pendant la Seconde Guerre mondiale, religion.
- 2) Quelle était votre situation familiale pendant la guerre ? Comment se déroulait votre vie quotidienne ?
- 3) Comment perceviez-vous les internés du camp de Royallieu ? Avez-vous souvenir des convois entre le camp et la gare ?
- 4) Les Compiégnois collaboraient-ils avec les Allemands ? Avez-vous connaissance de dénonciations auprès de l'occupant ?
- 5) Avez-vous connaissance d'une vie juive à Compiègne ? Y avait-il de l'antisémitisme ?
- 6) Avez-vous connaissance d'acte de résistance à Compiègne ?
- 7) Avez-vous des contacts de Compiégnois ayant vécu la guerre à Compiègne ?
- 8) Avez-vous des souvenirs particuliers à me raconter ?
- 9) Avez-vous connaissance de commémorations après la guerre (cérémonies, monuments, lieux de mémoire) ?
- 10) Quelle est votre perception personnelle de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah jusque dans les années 1970 ?

## **Annexe n° 5 – Questions posées aux appelés au service militaire à la caserne de Royallieu de l'après-guerre aux années 1990**

- 1) Nom, prénom, date de naissance. Ville de résidence lors du service militaire et aujourd'hui.
- 2) Dates du service militaire à la caserne de Royallieu. Fonctions au sein de la caserne et parcours militaire.
- 3) Quelles étaient vos connaissances sur la Seconde Guerre mondiale, soit par le biais de l'espace public (école, cinéma, etc) ou de l'espace privé (famille, amis) ?
- 4) Aviez-vous connaissance du camp de Royallieu avant de faire votre service militaire ? Ou avez-vous appris son existence sur place ? Ou après (notamment lors de l'inauguration du mémorial) ?
- 5) Avant d'être un camp, Royallieu était déjà une caserne et un hôpital militaire. Y avait-il des traces de cette histoire lors de votre service militaire ?
- 6) Quels souvenirs avez-vous de la caserne ? Comment la décririez-vous spatialement ? Selon vous, les autres appelés avaient-ils le même rapport à l'espace que vous ? Auriez-vous des documents (photographies, lettres) de l'époque ? Pouvez-vous me les montrer ?
- 7) Aviez-vous des rituels ou des souvenirs particuliers que vous souhaiteriez me raconter ?
- 8) Quel est votre rapport personnel avec les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ? Avec l'inauguration du mémorial de Royallieu et l'histoire du camp aujourd'hui connue, avez-vous des réponses à certaines questions que vous pouviez vous poser lors de votre service militaire (histoire du lieu, explication historique de certaines traces que les internés auraient pu laisser) ?
- 9) Êtes-vous retourné à Royallieu depuis l'inauguration du mémorial ? Si oui, quand ? Pourquoi ? Votre rapport à l'espace a-t-il changé ? Pensez-vous que l'histoire de la caserne a été oubliée dans le parcours proposé aux visiteurs ?

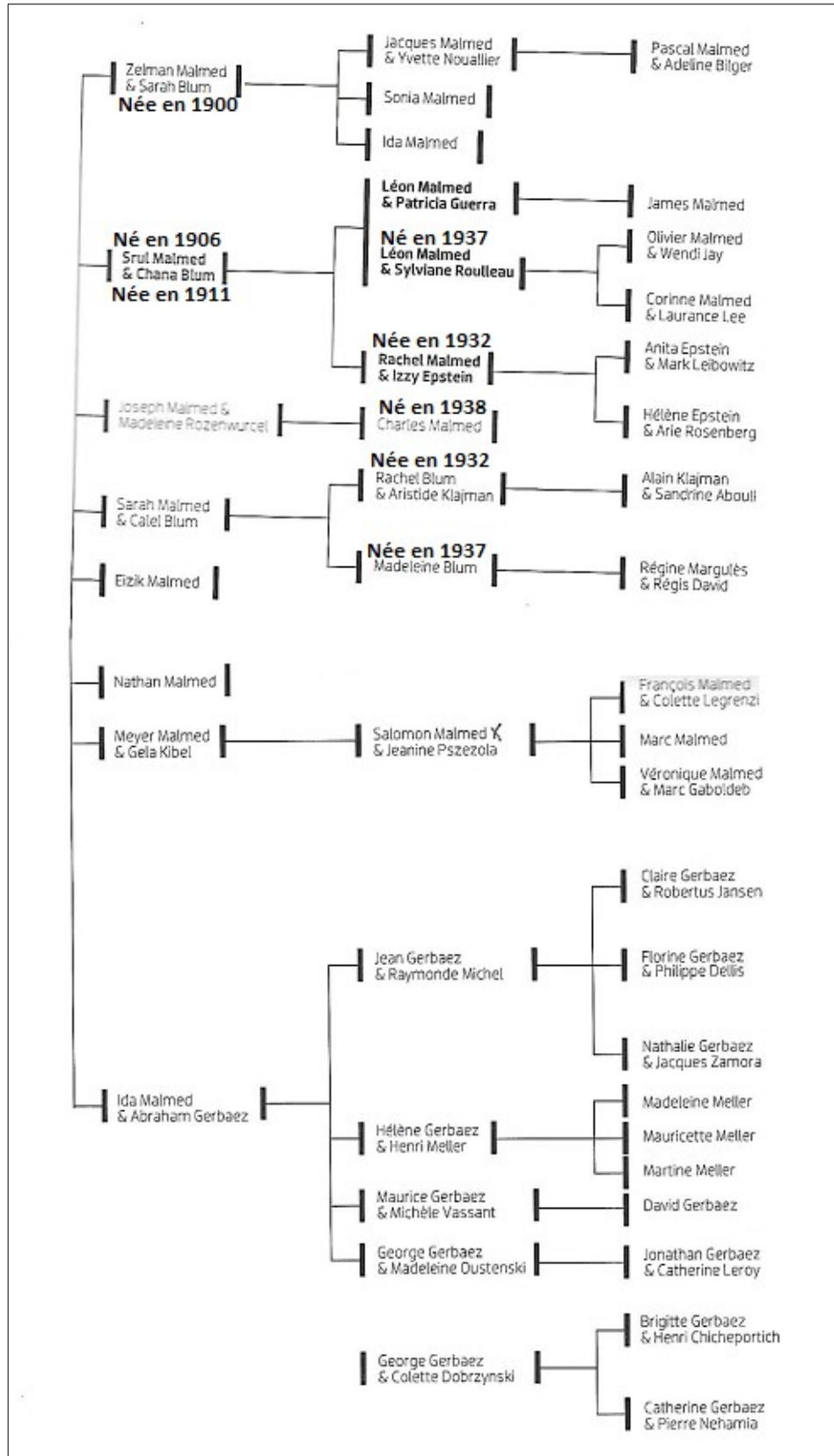
10) Quels étaient vos contacts avec la ville de Compiègne aussi bien spatialement (commerces, cafés, etc) qu'avec les autres Compiégnois ? Comment ces derniers percevaient-ils la caserne, votre présence dans l'ancien camp ? Parlait-on de la Seconde Guerre mondiale et ses mémoires, du souvenir de la collaboration à cette époque ?



**Annexe n° 6 – Questions posées au personnel du mémorial de Royallieu et aux autorités municipales chargées de son administration**

- 1) (Anciennes) fonctions au sein du mémorial ou de la ville de Compiègne.
- 2) Rôle dans l'élaboration du mémorial. Comment décririez-vous l'aboutissement muséographique et mémoriel ? L'histoire du lieu est-elle représentée dans son intégralité ?
- 3) Comment avez-vous perçu les évolutions de cet espace ?
- 4) Rapport personnel avec ce lieu et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale.
- 5) L'appréhension de l'espace par les visiteurs et la transmission mémorielle sont-elles à la hauteur de vos attentes ? Comment qualifieriez-vous les relations/perceptions des Compiégnois avec le mémorial ? Dans quelle mesure le Conseil régional/la mairie ont-ils leur mot à dire dans l'élaboration de la politique/gestion du mémorial ?

**Annexe n° 7 – Arbre généalogique de la famille Malméd. MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 2010, p. 12-13**



**Annexe n° 8 – Entretien téléphonique avec Rachel Malméd (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malméd, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale**

**Le 30 mai 2019, New-York, États-Unis, 48 minutes**

**Légende :**

**M** = Manon

**R** = Rachel

[...]

**M :** Je travaille sur Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale et je recherche des témoins qui pourraient me raconter l'histoire de Compiègne pendant la guerre, tout simplement. Et, j'ai lu le livre de Léon [son frère], j'ai également été contactée par lui lorsqu'il a vu mon article dans *Le Parisien*. J'ai choisi votre histoire pour faire mon étude de cas pour ma première année de master.

**R :** Ok, je vous remercie.

**M :** Du coup, je voulais peut-être vous poser des questions pour recouper le témoignage de Léon. J'ai également appelé votre cousin Salomon. Et pourquoi pas vous interroger, vous poser quelques questions, à vous aussi pour compléter des informations que je peux déjà avoir ou varier des points de vue sur votre histoire.

**R :** Ok, ok. Alors demandez-moi, je peux vous répondre, ce sera avec plaisir. Vous avez visité Compiègne ?

**M :** Oui, oui. J'habite à côté de Compiègne en fait.

**R :** Oh, vous habitez à côté de Compiègne. Oh, ok.

**M :** J'habite à côté de Verberie.

**R :** Verberie ? Oh, on faisait les marchés à Verberie.

**M :** Oui, je sais, Léon me l'a dit. Peut-être, je peux déjà vous demander : est-ce que vous avez des souvenirs de Compiègne quand vous étiez enfant pendant la guerre ? Si je peux être un peu plus précise, des déportés qui pouvaient passer dans la ville lors des convois entre le camp et la gare, peut-être.

**R :** *Well*. Malheureusement, je me rappelle exactement de tout. Peut-être que je ne me

rappelle pas de ce que j'ai mangé hier mais il y a 70 ans, je me souviens de ce qui s'est passé à Compiègne. C'est quelque-chose que probablement on ne peut pas oublier, vous voyez. Alors, qu'est-ce que vous voulez exactement ? Pendant la guerre, vous voulez des renseignements pendant la guerre ?

**M :** Oui, comment était votre vie pendant la guerre, ce que vous pouviez voir : les Allemands, le camp, les internés...

**R :** *Well*. Toute la ville de Compiègne était occupée par les Allemands. Nous habitons à Royallieu. Il y avait le camp de Royallieu et on habitait, vraiment, vraiment près du camp de Royallieu. *And*, on habitait aussi, il y avait la *Kommandantur*, où il y avait tous les *nazis and*, on était entre la *Kommandantur* et le camp de Royallieu. Et, enfin, pas très loin de la gare non plus. C'était, c'était difficile, c'était difficile. On avait... J'allais à l'école, j'allais à l'école. Notre école était réquisitionnée. Euh, Léon il allait à l'école maternelle. Euh, et notre école où j'allais avait été réquisitionnée par les Allemands et ils ont fait un hôpital pour leurs troupes. *And*, ils nous ont mis dans des maisons qui étaient euh, qui étaient pas occupées, que les gens étaient partis. Et c'est là que j'ai fait mes études, dans des maisons.

**M :** D'accord, vous vous souvenez dans quelles rues se trouvaient ces maisons ou pas ?

**R :** Dans quelles quoi ?

**M :** Dans quelles rues, à Compiègne ?

**R :** A Compiègne, on habitait quand j'avais, quand j'étais... Quand on était encore avec nos parents, en 1900... En 1900... En 1940, quand les troupes allemandes se sont avancées, on s'est sauvés à Paris. De Compiègne à Paris et on s'est sauvés. Et on était là-bas pendant un an et quand tout Compiègne a été occupée, alors on est revenus, on est revenus. Ils nous ont mis dans une, comme notre maison a été bombardée parce-qu'on habitait tout à côté du pont. Et les Anglais, les Américains, ils bombardaient le pont pour pas que les Allemands puissent s'en servir. Euh, du train... Euh, du chemin de fer... Ils pouvaient pas l'utiliser et emmener des prisonniers au camp de Royallieu. Alors comme nous on habitait à côté du pont, euh, un moment, notre maison a été bombardée aussi. Alors, après quand on est revenus, le, la mairie, nous a mis, parce que beaucoup de gens étaient partis, *and*, pas tout le monde est revenu. Alors ils nous ont mis dans une maison à côté de la rivière de l'Oise. Alors on a vécu là-bas pendant un an et après les gens commençaient à revenir dans leurs foyers alors il a fallu qu'on cherche un appartement. Alors c'est là qu'on a été 17, rue Saint-Fiacre. Et, c'est là qu'on a abouti dans cet immeuble. Il y avait trois appartements dans cet immeuble, *and*, on a eu

l'appartement de... le troisième appartement. Et, au milieu se trouvait les, la famille Ribouleau et il y avait quelqu'un d'autre qui habitait tout en bas. Voilà, alors on a vécu pendant un an là-bas *and* c'est en 1942 que mes, nos parents on été arrêtés. Et, ils nous ont pas arrêtés [Léon et Rachel] à ce moment-là car nous on était, on est nés en France et à ce moment-là les Allemands avaient juste un ordre pour arrêter les juifs qui venaient de la Russie. De la Russie, de la Pologne, *yeah*. Alors comme mes parents venaient de Russie et de Pologne, ils ont été arrêtés ce jour-là et pas nous. *And*, je suppose que vous connaissez ce qui s'est passé ce jour-là.

**M :** Oui, j'ai lu le livre de Léon mais d'ailleurs, peut-être avez-vous des informations complémentaires à ajouter que se soit sur cet événement ou même sur le quotidien que Léon a pu raconter dans son livre.

**R :** *Well*, pendant la journée, quand nos parents on été arrêtés par... Ce jour-là ce sont des Allemands qui ont été donner l'ordre à la mairie à des gendarmes français *and*... Parce-que à ce moment-là les Allemands ne voulaient pas encore faire leur truc eux-mêmes, les Allemands, alors ils donnaient les ordres aux Français. Alors, c'est des gendarmes français qui sont venus arrêter mes, nos parents. C'était le 19 juillet, en 1942 *and*, et ça c'était des gendarmes français que mes parents connaissaient. Parce-que mon père était aussi tailleur. Alors il avait un commerce, il avait un commerce et à cause du commerce il connaissait beaucoup les gendarmes français. Et il était très bien avec eux. *And*, ce jour-là, quand les gendarmes français sont venus à notre porte, pour les arrêter, ils n'ont pas été gentils du tout avec mes parents. Et mes parents, quand ils les ont vus, ils leur ont dit un grand « bonjour » car ils croyaient qu'ils venaient pour demander de réparer des pantalons ou des trucs, des costumes, quelque chose comme ça. Mais ils sont venus là et ils avaient un ordre pour prendre mes parents. Alors ce jour-là seulement, mes parents, mon père, ma mère et mon oncle, j'avais le frère de mon père aussi qui habitait à Compiègne et sa femme ; seulement les *flics* sont venus arrêter quatre juifs qui venaient de Pologne. Et, les autres juifs, ils venaient tous de Roumanie ou de Tchécoslovaquie ou... Mais là, ils arrêtaient seulement les juifs qui venaient de Pologne, *yeah*.

**M :** D'accord.

**R :** Je ne sais pas si ça c'est exactement dans le livre, *yeah*.

**M :** Ça donne une autre vision de, de cette histoire. Et sur votre quotidien chez les Ribouleau, est-ce que vous avez des souvenirs particuliers qui vous ont marqué, aussi bien positivement

que négativement d'ailleurs ?

**R :** Des souvenirs... Les Ribouleau pour nous, ils sont devenus tout. Mon frère vous l'a dit aussi, c'est comme la famille. Bien sûr les parents sont décédés, leurs enfants sont décédés. Ils avaient deux fils et leurs deux fils sont décédés mais on est très bien ensemble avec leurs grands enfants et leurs petits-enfants. D'ailleurs, la semaine prochaine, il y a un petit, un arrière-petit-fils qui vient en Amérique, de Compiègne. Et quand il vient en vacances, bien sûr, c'est comme si qu'il venait dans la famille alors il vient avec sa fiancée pour, pour nous rencontrer et pour nous voir. Et, on est, c'est exactement comme la famille, comme notre famille. On est très très bien ensemble, *yeah*.

**M :** D'accord et quand vous avez vécu votre vie de petite fille pendant la guerre, quand vous alliez à l'école, enfin, quand vous jouiez... Est-ce qu'il y a des souvenirs particuliers qui vous ont marquée, qui marquaient vraiment une différence entre votre vie d'avant et votre vie pendant la guerre ?

**R :** Pendant la guerre, de jours en jours, on ne savait jamais ce qui allait se passer *and* à l'école, moi à l'école, d'un seul coup quand tout ça est arrivé, toutes les amies, toutes, toutes, toutes les autres filles qui allaient à l'école avec moi, d'un seul coup, d'un seul coup, elles se sont arrêtées de me parler, de me voir, de me toucher. *And*, seulement une copine qui est restée avec moi tout le temps. D'ailleurs, je suis toujours... Je suis toujours...

**M :** En contact ?

**R :** Comment on dit le mot ? En contact, *yeah*. Je suis toujours en contact avec elle, elle habite à Margny-lès-Compiègne, à Margny-lès-Compiègne et son nom est Marie [Lesueur]. Et elle était à côté de moi, elle m'a soutenue, elle était toujours, toujours très gentille. Mais, cela dit, quand l'école, quand il y avait les Allemands et des trucs arrivaient, vraiment les institutrices cachaient mes livres. Mais non, il y a personne qui n'a jamais rien dit contre moi avec les Allemands, *yeah*.

**M :** D'accord et vous arriviez quand même à mener une vie de petite fille normale ? Est-ce que vous alliez jouer quand même dans la rue ? Ce sont des exemples...

**R :** Je vais vous dire, jouer dans la rue, non c'était pas tellement... On avait toujours peur. En face de chez nous, dans notre rue, il y avait deux, il y avait deux personnes qui étaient très très bien avec les Allemands *and* qui étaient en très bonnes... Il y avait une femme qui habitait, elle venait, d'où est-ce qu'elle venait... Elle était pas française, elle habitait en face de chez nous et elle avait un ami, elle avait son ami, un *boyfriend*, vous comprenez *boyfriend* ?

**M :** Oui.

**R :** *Yeah*, un *boyfriend*. C'était un Allemand, c'était un *nazi*. Il venait devant chez elle, *and*, quand il arrivait sur sa motocyclette, on tremblait toujours parce-qu'on savait jamais si, si, parce-qu'elle dansait, il y a la musique qui jouait fort et ils buvaient... Et on ne savait jamais si elle allait dire quelque chose : « en face, il y a deux enfants qui sont juifs » ou quelque chose comme ça. Alors on avait toujours peur quand on voyait la motocyclette. Et en bas de la rue, en bas de notre rue, il y avait un fermier [Monsieur Van de Noort] et lui, oh *yeah*, il venait de Hollande. Ils venaient tous les deux de Hollande. Elle aussi elle venait de Hollande, aussi. Et lui, il était bien avec les Allemands. Alors, alors, j'allais chercher une fois par semaine, je crois, que j'allais chercher du lait dans la ferme et quand je rentrais dans la cour et que je voyais la motocyclette, il y avait les Allemands. Je ne sais même pas comment je suis rentrée dans la maison enfin, j'y allais, pour avoir mon lait. Et, il y avait, ils étaient assis [Monsieur et Madame Van de Noort] avec les Allemands. Ils parlaient, ils buvaient et toujours je me disais un de ces jours il va dire : « oh, c'est une petite juive » ou quelque chose comme ça. *And*, enfin, c'est jamais arrivé alors là c'est les événements, *yeah*. Ça se passait comme ça. Notre, notre... Vous avez quelques minutes pour que je vous dise...

**M :** Oui, oui, j'ai tout mon temps, il n'y a pas de soucis.

**R :** *Yeah*. Ok. Marie [son amie d'enfance] habitait juste en face du camp de Royallieu, elle habitait juste en face. Et au début, il y avait aussi des Juifs là, dans ce camp-là ils [les Allemands] n'emmenaient pas spécialement, c'était pas un camp de concentration pour les Juifs mais il y avait des Juifs là-dedans, dans ce camp-là et elle avait sa maison qui avait deux étages. Alors, elle louait, quand on montait sur, sur le premier étage, vous pouvez voir ce qu'il se passait plus ou moins dans le camp. Alors il y a des femmes, je me rappelle qu'il y a des femmes qui venaient de Paris et qui louaient, qui louaient la chambre en haut pour la journée. Et ils nous ont demandées, ils nous ont demandées, Marie et moi, ils nous ont demandées... Nous, on avait une petite bicyclette et on allait dans la rue comme ça, on se poursuivait avec la bicyclette. Et moi, au lieu de l'appeler « Marie », je l'appelais, le nom que la femme avait pour mari ou son fils dans le camp. Vous comprenez ce que je veux dire ?

**M :** Oui, je vois.

**R :** *Yeah*. Alors, je lui disais, je l'appelais euh... Par le nom qu'elle avait, je l'appelais *and* comme ça les époux qui étaient là dans le camp savaient que leurs femmes étaient près de... Alors, ils criaient comme ça parce-qu'on pouvait entendre. Alors quand nous, quand moi je

disais, quand moi j'appelais Marie ou que Marie me disait le nom, alors les *types* ils venaient le plus près possible qu'ils pouvaient *and* il se parlaient comme ça en criant. Et après, un moment, les Allemands ce sont aperçus de ce qu'on faisait alors ils ont fermé la rue, ils [la famille de Marie Lesueur] n'avaient plus le droit de louer les chambres. Ce sont les Allemands qui sont venus et qui ont vécu dans ces chambres-là, *yeah*.

**M :** Mais, vous n'aviez pas peur de faire ça avec votre amie ?

**R :** Pardon ?

**M :** Vous n'aviez pas peur de crier ces prénoms avec votre amie ?

**R :** Euh... Apparemment non, apparemment non. A ce moment là, non. On avait treize ans, quatorze... On avait treize ans parce que c'était juste avant qu'on passe notre certificat d'études. *Yeah*. Non, non, ça c'était les *game*, comment on dit « *game* » en français ?

**M :** Les jeux.

**R :** Les jeux ! [rires] Les jeux qu'on jouait, voilà [rires]. [...]

**M :** Et, est-ce que vous avez des camarades de classe, des voisins, ou même des gens que vous ne connaissiez pas particulièrement qui ont fait preuve d'actes antisémites à Compiègne envers vous ou envers d'autres Juifs ? Sans compter la police, évidemment.

**R :** On ne parlait pas aux voisins. Personne ne parlait. Si vous rencontrez les voisins, on disait : « Bonjour, comment ça va ? Il fait beau, il pleut » et c'est tout. Tout le monde avait peur, tout le monde avait peur. *And*... C'est comme ça que mes camarades de classe, comme j'ai dit, la plupart ne me parlait plus...

**M :** Donc, tout le monde savait que vous étiez juive ?

**R :** *Yeah, well*. Ils m'appelaient « sale juif ». Il m'appelaient « sale juive » parce que d'un seul coup, je suis devenue sale, [rires]. Alors c'est comme ça, c'était vraiment pas trop plaisant, seulement mon amie Marie qui était toujours à côté de moi, *yeah*. Et à chaque fois que je suis retournée en France, je retournais assez souvent, alors à chaque fois que je retournais en France, j'ai toujours visité Marie. On a toujours passé, une ou deux... Quelques temps ensemble, *yeah*. [...]

**M :** Vous avez déjà vu de vos propres yeux les internés du camp passer dans la ville ?

**R :** J'ai vu quoi ?

**M :** Les internés du camp de Royallieu passer dans la ville ? [...]

**R :** Oh *yes*, absolument. Après quand ils [les Allemands] ont reconstruit, ils ont reconstruit un pont à la va-vite parce-qu'ils amenaient beaucoup d'internés du train qui venaient de chez pas



où, de partout dans la France. Et ils ont, ils ont refait le pont alors ils pouvaient amener... Quand ils, quand ils amenaient les internés comme ça, ils passaient dans la ville parce que le train était à côté de la ville, en bas de la ville et le camp de Royallieu est en haut de la ville. C'est ça, où j'habitais. Et, quand ils amenaient les internés, il y a personne qui, on avait pas le droit de rester dehors. *And*, il y avait énormément de gardes qui gardaient ces internés et des chiens. Et maintenant moi j'ai peur des chiens. Il y avait beaucoup de chiens euh, *and*, moi je connaissais quelqu'un qui habitait rue de Paris [rue où se trouvait le camp de Royallieu] alors j'allais chez eux, *and*, je regardais un petit peu par la fenêtre parce que si jamais ils [les Allemands] voyaient que quelqu'un, que quelqu'un regardait par la fenêtre, ils fusillaient, les Allemands, *yeah*. C'est comme ça que j'ai vu beaucoup d'internés arriver, *yeah*.

**M :** D'accord. Est-ce que vous avez le souvenir d'actes de résistance à Compiègne ou même de résistants, de...

**R :** *Well*, la résistance, j'étais un peu jeune pour savoir ça mais il y avait quelqu'un que je connaissais, que leur fils, que leur fils est rentré dans la Résistance. *And*, il est revenu, il est revenu après la guerre mais il est revenu complètement... Il était pas normal. Il était complètement... Il était pas fou mais il avait la tête qui marchait pas, il n'y avait rien qui marchait, *yeah*. Il est revenu malheureusement en pas bon état du tout, *yeah*. C'est le seul, le seul *type* que moi je me rappelle qui est rentré dans la Résistance. *And*, quand la guerre est finie, c'était pas fini la guerre mais quand la ville a été libérée, ils [les armées de la Libération] ont pris la femme en face, toutes les personnes qui étaient bien avec les Allemands. Ils les ont pris, ils les ont mis dans la ville. Ils leurs ont coupés les cheveux, enfin, pas coupé les cheveux, ils leurs ont rasés la tête et je crois qu'ils les ont fait, ils les ont mis dans un camion vert toutes nues et ils les ont, comment qu'on dit, tournées au milieu de la ville pour que tout le monde, tout le monde les voit, qu'ils [les Compiégnois] voient ce que ces gens-là ont fait pour les Allemands, *yeah*.

**M :** D'accord et vous avez d'autres souvenirs de la Libération ? Beaucoup racontent avoir entendu marcher les Américains...

**R :** *Yeah*. Quand les Américains, quand les Américains sont arrivés, on [Rachel, Léon et la famille Ribouleau] était dans la cave et on entendait marcher très doucement devant, dans notre rue. On entendait marcher doucement dans notre rue. On a dit : « oh, c'est pas les Allemands qui marchent » parce que c'est les chaussures des Américains... Leurs chaussures étaient en caoutchouc et on entendait pas. Alors, on a réalisé. Notre frère adoptif est sorti, il a

dit : « C'est les Américains ! Les Américains ». Parce-que les Américains, tous ceux qui venaient de Normandie, parce-qu'on habitait à côté de la rue de Paris, et alors, ils allaient sur Paris. Ils passaient dans notre ville d'où ils venaient pour aller sur Paris. Et, quand on a su que c'était les Américains, moi-même je me rappelle de ce que j'ai fait. J'ai couru dans la rue. Ma première auto que j'ai vu c'était un *jeep*, avec les Américains et le chauffeur. Les Américains qui étaient dans ce *jeep*, c'était des *noirs*. Et moi, je n'avais jamais connu des *noirs*. *And*, c'était la première fois que j'ai vu un *noir* dans ma vie, de ma vie, j'avais quatorze ans et je lui ai embrassé les chaussures. J'étais tellement contente, *yeah*. Et après, alors après, on a vu tous les camions et tous les tanks et tout le matériel qu'ils ont débarqué dans la Normandie. Tous les, tous les... Ils sont passés pendant des semaines et des mois dans la rue de Paris. Et les Américains ce qu'ils faisaient, et nous [les Compiégnois] on était sur le trottoir à les regarder. Mais aussi ce qu'il faisait, c'est qu'ils jetaient, j'avais jamais mangé un morceau de chocolat, ils jetaient des barres de chocolat, ils jetaient des bonbons, ils jetaient, ils jetaient des chewing-gums, ils jetaient du savon, ils jetaient des boîtes de sardines. Et moi, j'étais très bien pour faire la course alors j'ai vraiment récolté des bonnes choses, [rires]. Tout ça c'était des trucs qu'on avait pas, qu'on avait pas pendant la guerre. Pour nous c'était formidable car ça a pris un peu de temps pour que le manger revienne assez normalement, *yeah*. Alors voilà, tout ça c'est tous les jeux que j'ai joué pendant la guerre, [rires].

**M :** Est-ce que avant l'arrestation de vos parents, vous aviez connaissance d'une vie juive à Compiègne ? Est-ce que les Juifs de Compiègne se réunissaient pour le culte, etc ?

**R :** Quand j'étais avec mes parents ?

**M :** Oui.

**R :** Quand j'étais avec mes parents, *yeah*. On se réunissait pour quoi ?

**M :** Pour *shabbat* ou...

**R :** Non, non. Non, non. [...] Non, je savais seulement que j'étais une juive à ce moment-là. J'étais pas vraiment contente d'être juive parce que je savais seulement qu'on était des Juifs, je ne savais même pas ce que cela voulait dire. Mes parents parlaient la langue *yiddish* à la maison *and*... C'était... Mes parents... Il y avait des autres Juifs bien sûr dans la ville *and*, non on ne se réunissait pas, pas du tout religieux. Rien, rien de religion. Je ne savais absolument rien de la religion.

**M :** Après la Libération, je sais que vous êtes partis [Rachel et Léon] chez votre tante à Saint-Quentin...

**R** : Deux ans, deux ans après.

**M** : Est-ce que pendant ces deux années après la Libération, vous avez eu connaissance de commémorations à Compiègne, des cérémonies pour les victimes de la Shoah, pour les déportés en général, les Résistants, dans la ville ou...

**R** : Non, moi j'ai pas connu ça. On était, parce que, quand on est partis chez ma tante et mon oncle, d'ailleurs on voulait pas partir là-bas, on voulait pas y aller *and*, on est partis, on a été forcés de partir parce-qu'on ne voulait pas, on ne voulait pas... On était tellement bien avec nos, avec... Avec les parents Ribouleau. Mon frère ne connaissait même pas ma tante et mon oncle *and*, c'était totalement des étrangers pour lui. Moi je me rappelais parce que j'avais cinq ans de plus que lui. Moi je me rappelais et on a vraiment été forcés d'aller alors on était pas tellement heureux. Mon frère a vécu, moi j'étais comme sa mère là-bas. *And*, non, des commé... A ce moment-là, non, ça a pris du temps pour tout ça, pour faire des commémorations. Mais, le camp de Royallieu maintenant est devenu un *museum* juif, *yeah*. Léon vous a dit ça ?

**M** : Oui, tout à fait. Donc vous, vous n'êtes pas revenue à Compiègne avant plusieurs années après être partie chez votre tante...

**R** : Après, après ma tante et mon oncle, une chose non plus que je voulais pas, partir en Amérique. *But*, à ce moment-là, je me suis battue pour pas partir en Amérique, on m'a presque poussée sur le bateau parce-qu'il a fallu que je laisse mon frère et ça c'était un désastre que je laisse mon frère. C'était un désastre pour mon frère parce-qu'il parlait pas à la tante et à l'oncle et c'est moi qui était comme sa mère là-bas. Et d'un seul coup, c'est comme-ci qu'il perdait encore et ça, c'était vraiment un désastre. J'ai absolument pas pu arranger pour qu'il retourne chez les parents Ribouleau euh... Mon oncle et ma tante n'ont pas voulu. *And*, c'était les choses qu'on a pas fait, c'était vraiment triste. C'était très triste, *yeah*. D'ailleurs quand j'étais sur le bateau, j'étais tellement, j'étais tellement triste que j'allais me jeter dans la mer, j'en avais marre de tout ça *and* je savais, j'avais 17 ans à ce moment-là, à peine 17 ans, et je savais que mon frère va être absolument malheureux de rester là-bas chez eux. Et il n'y a rien que je pouvais faire alors pourquoi continuer à vivre *and* c'est un groupe... Un groupe de jeunes gens juifs qui étaient sur le bateau qui m'ont vu que j'étais, comme j'étais, alors ils m'ont pris et il m'ont dit : « *What happen ?* » parce que je pleurais tellement. *And*, alors à ce moment-là pour moi c'était un désastre de venir en Amérique. Mais à la fin, il s'est trouvé que c'était pour le mieux. Quelques fois quelque-chose que vous croyez que c'est un désastre car vous êtes

jeune mais c'est cette chose qui est mieux. Mais ça a pris longtemps, après j'ai fait arriver mon frère, ça a pris treize ans. C'était pas tellement facile à faire. Il fallait que je montre que je pouvais prendre soin de lui et tout ça. A ce moment-là, il était déjà marié, il avait un enfant. Et sa femme était enceinte, enfin ça fait treize ans...

**M :** Et vous étiez toujours en contact avec votre frère et avec les Ribouveau à Compiègne ?

**R :** Oh, absolument, absolument, constamment en contact, *yeah*. Et lui [Léon], il habite en Californie, je le vois pas comme on veut se voir parce que d'aller en France ou en Californie c'est presque le même trajet. Mais, il a très bien réussi dans la vie, heureusement. Et ce qu'on espère c'est de rester en bonne santé le plus qu'on peut.

**M :** J'aurais peut-être une dernière question pour ne pas vous embêter trop longtemps...

**R :** Non, non, vous ne m'embêtez pas du tout. Et si vous avez oublié de me demander quelque-chose, vous pouvez me rappeler. Vous ne m'embêtez pas du tout, c'est très gentil. Le plus que je peux vous aider, le plus que je peux faire, *yeah*.

**M :** Merci. Je voulais juste vous demander votre rapport avec la Shoah. Ça s'est passé comment, dès l'après-guerre, vous y avez pensé ou est-ce qu'il a fallu attendre plusieurs années ?

**R :** Oui, ça a pris assez longtemps. Euh, quand je suis arrivée en Amérique, heureusement j'ai trouvé, je me suis mariée d'ici un an et le seul truc que j'avais dans ma tête c'était que je voulais faire venir mon frère. *And*, la famille que j'avais là ne pouvait pas le faire venir parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent. Moi je me suis mariée, heureusement que j'ai rencontré quelqu'un *and*, je me suis mariée, j'étais un an ici. Et après que je me suis mariée, on n'avait pas grand-chose, on a commencé à faire le plus possible car il fallait que, il fallait qu'on, comment on dit, mette de côté de l'argent pour faire venir ma famille et comme je dis, ça a pris treize ans. Non, à ce moment-là, je ne parlais à personne de ma vie, je voulais même pas en parler. Et mes enfants, j'ai élevé mes enfants, ils ne savaient même pas mon histoire. Ils savaient que je venais de France bien sûr *but* seulement ça. *And*, ça fait longtemps et maintenant je suis très occupée avec ça. Je parle beaucoup. Je parle beaucoup, je fais des programmes avec... Je parle à des écoles, je parle à des églises, je parle avec n'importe qui qui veut écouter l'histoire. Mon histoire que je raconte, je parle seulement des parents. Je parle seulement de la famille Ribouveau parce que le plus de monde qui veut, qui peut entendre cette histoire, je veux qu'ils sachent qu'il y avait des gens comme la famille Ribouveau. Parce que ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont fait, il n'y a pas un mot pour le décrire dans le dictionnaire.

C'est incroyable pendant la guerre ce qu'ils ont fait sans même penser à eux, sans même penser à leurs deux fils. Pour nous. Alors moi l'histoire, c'est ça que je parle. Je parle d'eux et maintenant, je suis très forte avec la Shoah.

**M :** Et l'histoire que vous décrivez maintenant, tout le respect que vous devez aux Ribouleau, est-ce que quand vous étiez enfant vous preniez, enfin, vous aviez conscience des risques qu'ils prenaient ou vous ne vous en rendiez pas compte ?

**R :** Oh, quand on est arrivés chez eux, mon frère était, avait juste cinq ans. Alors, il était jeune, il était trop jeune vraiment pour, alors ils se sont occupés de lui comme-ci c'était leur petit-fils. Moi, j'avais dix ans et... Comment on dit le mot « *rebel* » en français ?

**M :** Rebelle.

**R :** Rebelle, *yes*. Moi, j'étais pas tellement gentille avec la famille [Ribouleau] parce que j'étais avec mes parents... *I was rebelling*, ça fait un petit moment, j'étais pas tellement gentille quand je suis arrivée avec eux. Et elle a eu une patience, elle a eu la patience. Comme je dis quand je raconte, quand je parle avec mes amis ou même en racontant l'histoire, je suis arrivée, j'étais un petit monstre. J'étais un petit monstre et après quand je suis sortie d'elle, j'étais comme une petite princesse. Vous comprenez ce que je veux dire ?

**M :** Tout à fait, tout à fait.

**R :** De toutes manières, c'est comme ça qu'elle nous a élevé. Avec sa patience... Avec sa patience and *love*. *You understand love* ? Ici, en Amérique on utilise beaucoup... En France, quand on utilise le mot *love*... Quand on dit, quand quelqu'un vous rencontre et que vous rencontrez quelqu'un, et que vous le connaissez après il dit « *i love you* ». Mais, on dit pas ça en français comme ça. Ici, on peut dire « *i love you* » à n'importe qui si vous aimez bien quelqu'un. Mais, en France, comment on dirait à une personne ?

**M :** Je vous apprécie ?

**R :** Je vous apprécie ? *Appreciate, yeah*, exactement. Mais c'est pas comme si on disait *love*. Le mot *love* en français c'est quoi ? Amour ? Ici, *love*, ça ne veut pas dire ça, ici. Ça dépend de la façon dont on le dit, *yeah*. [...]

**M :** Je me rends compte que j'ai oublié de vous demander votre date de naissance.

**R :** Ah, ma date de naissance, [rires]. En général, je n'aime pas dire parce que vraiment, je ne suis pas vieille. Je ne suis pas vieille et je ne fais pas les choses comme une vieille. Ma date de naissance, je suis née le 29 avril 1932. [...] Avec mon frère, on n'est pas vieux, on n'est pas vieux de caractère et avec tout ce qui est arrivé, on est très bien.

**M :** Je pense avoir eu la réponse à mes questions... Ah si, j'en ai une qui me vient comme ça, vous n'avez pas songé, vous, à écrire votre histoire ?

**R :** Non, je l'ai fais avec Léon. J'avais commencé avec une amie d'ici *and...* Moi, j'ai poussé Léon à écrire. Je l'ai vraiment poussé. On se rencontrait *and...* C'est comme ça qu'il a commencé à écrire son livre.

**M :** Je pense que vous avez répondu à toutes mes questions, je ne vais pas vous déranger plus longtemps.

**R :** Non, non, encore une fois je vous rappelle, vous ne me dérangez pas du tout. C'est avec plaisir et je suis bien contente d'avoir fait votre connaissance par téléphone.

**M :** Moi aussi. [...]

**R :** Si vous avez des questions à me demander, vous pourrez me demander par e-mail.[...]

**Annexe n° 9 – Entretien avec Michel Drucker (né le 12 septembre 1942), ancien appelé au service militaire à la caserne de Royallieu en 1962 et fils de Abraham Drucker, médecin juif arrêté et interné en 1942 au camp de Royallieu**

**Le 18 décembre 2019, Studio Gabriel, Paris (8<sup>ème</sup>), 33 minutes**

**Légende :**

**MZ** = Manon

**MD** = Michel

[...]

**MD** : J'ai fait mon service militaire là-bas [à la caserne de Royallieu], de la façon dont mon père en parlait ou n'en parlait pas et surtout mon retour à Compiègne, il y a une dizaine d'années, quand on m'a demandé, quand ils ont su dans le *Courrier picard*, un peu partout, que le nom de « Drucker » était attaché à Compiègne et qu'il y a beaucoup de gens qui ne le savaient pas, que j'ai fait mon service militaire dans les années 60 là-bas et j'étais resté près d'un an. Donc, inutile de te dire, d'abord je vais, je vais, je vais remonter au départ. Euh, mon père il est là, il est juste derrière toi [il me montre une photo derrière moi, dans son bureau] avec ses trois fils, voilà, bon, avec mon frère Jean qui n'est plus là, qui a créé *M6*, que tu vois ici, avec mon frère Jacques qui est un médecin à la retraite, grand médecin, et puis donc, le cancre, l'autodidacte au milieu de tout ça [lui-même]. Donc, euh, quand j'étais gamin, mon père venait d'Europe centrale hein, mon père c'est l'Empire austro-hongrois. Mon père venait de Bucovine qui est maintenant l'Ukraine. Il avait un métier à Czernowitz mais avec les cours du *numerus clausus* il ne pouvait pas exercer en France car il n'était pas Français. Il est arrivé en France dans les années 30. Il a, comme jeune médecin, mais non naturalisé, et il a fait et il était interne à Grenoble, il a fait des remplacements à Romorantin, euh, et puis, il a été obligé de repasser certains examens. Alors, il avait 40 ans à Tours, euh, et puis en 1937, sept ans après son arrivée en France, après avoir été également médecin dans un centre que, que tout le monde connaît sans le savoir, le centre de Kerpape, K-E-R-P-A-P-E, Kerpape, à côté de Lorient. Euh, c'est Lorient, je crois. Kerpape qui était un sanatorium à l'époque et qui est devenu un centre de rééducation pour grands accidentés de la route, un des plus célèbres d'Europe. Et, ce camp de Karpape, tu le connais sans le savoir parce-que c'est de ce centre qu'est parti le film *Intouchables*. Parce-que, le monsieur qui a écrit son histoire, c'est

Monsieur Pozzo di Borgo, un industriel du champagne, et c'est une parenthèse importante, il a eu un accident de parapente il y a des années, il s'est retrouvé paraplégique, à Karpape pour la rééducation. Et c'est là où il a écrit le livre *Intouchables* qui a été adapté par Olivier Nakache et Eric Toledano, il y a quelques années, il a fait le tour du monde avec Omar Sy et avec Cluzet. Pourquoi je te parle de Karpape, c'est parce-que c'est là où mon père est venu également, dans les années 30. C'est le premier poste qu'il a occupé en, en venant de, de Roumanie. Ma mère était Viennoise, et à l'époque, comme tu le sais, euh attends, les frontières ont changé, beaucoup. L'Empire austro-hongrois, les frontières ont été très, très malmenées, pendant l'entre-deux... Avant et après la guerre. Et donc mon père a été naturalisé en 1937 et en 1942, il est médecin dans un petit, dans un sanatorium, à l'époque on soignait la tuberculose, à Saint-Sever, Saint S-E-V-E-R, à dix kilomètres de Vire, V-I-R-E, dans le Calvados, c'est là où je suis né et c'est là où mon père a été médecin plus tard, en rentrant de captivité en 46, c'est là où il s'est installé en Normandie. Mais, à l'époque, il n'était pas naturalisé quand il était à Saint-Sever, quand il était à Grenoble, qu'il était à Karpape et Saint-Sever, où il a été arrêté, sous dénonciation. Euh, il a été arrêté et, euh, c'était en 1942, il était Français depuis huit ans seulement... Euh, six ans seulement. Euh, il avait... Il a été naturalisé en 1937. Il est arrêté sous dénonciation comme *Juif*, euh, par un paysan normand. Et, et donc, il va se retrouver, euh, d'abord arrêté à Caen, à la préfecture de Caen. Ensuite, il est allé à Nice, le fameux hôtel Excelsior où sont passés des gens comme Simone Veil, sa maman, à Nice, etc. Ensuite, il s'est retrouvé à Compiègne et ensuite, à Drancy. Donc, j'ai entendu parler de Compiègne dans mon enfance mais j'étais insouciant, euh, mon père parlait assez peu de tout ça. Mais, Compiègne il en parlait. Il faut que tu saches qu'il y avait beaucoup de gens d'origine juive, euh, qui ont eu deux attitudes, euh, différentes après le drame. Il y a ceux qui ne voulaient plus en entendre parler, il y a ceux qui ont raconté mais, ceux qui sont revenus, euh, se sentaient très, très mal parce-qu'on leur demandait : « Pourquoi tu es revenu, toi, alors que mon père et mon grand-père ne sont pas revenus ? ». Et, ceux qui ne sont pas partis, on leur disait : « Pourquoi tu n'es pas parti ? ». Alors, mon père était donc médecin, parlant allemand, ce qui compliquait la situation, qui le mettait dans une situation extrêmement complexe. Il était un des médecins à Compiègne et à Drancy. Et, il parlait l'allemand. Donc, être Juif, être médecin à Compiègne en 42 et à Drancy en 43 jusqu'à la fin de la guerre, euh, en étant médecin, juif et parlant allemand, est-ce que tu imagines la complexité de la situation ? Donc j'ai entendu parlé de Compiègne et mon père était rentré de captivité, très



perturbé par tout ça. J'entendais parler de Compiègne parce-que, si tu connais l'histoire du camp, je crois que pendant cette période-là, il y a eu un tunnel qui a été creusé hein. Les détenus avaient essayé de se sauver. Ils avaient creusé un tunnel qui donnait sur l'Oise. J'entendais parlé de ce tunnel, de ceux qui essayaient de quitter le camp. Et là où Compiègne m'a sauté à la figure, si j'ose dire, c'est quand j'ai reçu mon bulletin, mon, ma convocation pour aller faire mon service militaire. Et quand mon père a vu que c'était à Compiègne, je me, je me souviendrai toujours, il était bouleversé parce-que 45 ans, ce n'est pas beaucoup... Lui, il était en 42, moi c'était en 60, donc 18 ans, pardon, 18 ans après, c'est rien 18 ans. 18 ans après, son fils allait lui aussi à Compiègne. Mais, ce qui est beaucoup plus vertigineux et ça je l'ai su il y a quelques années quand on a inauguré le mémorial que tu connais, il y a trois-quatre baraquements qui sont maintenant le mémorial, quand j'y suis allé il y a une dizaine d'années, je devais y aller avec Simone Veil, quand on a su que mon père avait été à Compiègne, etc, j'en avais parlé un petit peu et j'ai, voilà, on m'a demandé de venir 45 ans après. Et c'était très douloureux pour moi parce-que 45 ans après, quand j'assiste à l'inauguration du mémorial, tu retrouveras la date, c'était il y a une dizaines d'années, j'étais pas retourné à Compiègne. Depuis mon service militaire, j'étais pas retourné à Compiègne parce-que pour moi c'était douloureux, comme je n'étais jamais allé à Drancy, je suis allé à Drancy beaucoup plus tard, visiter le mémorial. Et donc, quand je suis arrivé à Compiègne, j'avais 18 ans et je me suis pas du tout rendu compte, euh, de, du hasard dramatique et du destin. J'ai pas du tout réalisé que finalement j'étais là, dans les premiers jours en tous cas, où mon père a été pendant un an. Mais là où c'est plus vertigineux, c'est que lors de l'inauguration, c'était il y a une dizaine d'années, le responsable du mémorial, que tu dois connaitre, moi je ne me souviens plus qui...

**MZ** : Monsieur Le Goff...

**MD** : Fait visiter, pardon, aux familles très âgées, encore en vie, de tous ceux, des 54 000 qui sont passés donc, à Compiègne. Sur le mur, il y a, tu verras, il y a le nom de mon père. Et, on visite le mémorial, je me souviens que, on faisait un film sur moi qui s'appelait *Itinéraire d'un enfant de la télé*, et j'ai demandé à ce que, ça tombait au moment où il y avait l'inauguration, j'ai dis : « Bah venez à Compiègne, quand je vais faire partie de la délégation qui assiste à l'inauguration parce-que ça va être... C'est très émouvant. ». Ca a été au-delà de ce que j'imaginai quand le responsable du mémorial a indiqué un baraquement où était l'infirmerie d'Abraham Drucker. Et c'est là, où j'ai fais mon service militaire. Je sais pas si tu imagines le

côté vertigineux de cette histoire. On n'est pas beaucoup dans le monde, dans l'histoire de la Shoah, à avoir passé un an dans le baraquement d'internement où a été, euh, son père, 18 ans avant. On n'est pas beaucoup. Ce qui fait que ça m'a beaucoup perturbé, beaucoup, beaucoup. C'était un moment vraiment très éprouvant et j'ai évidemment repassé, repassé toutes les images de ma jeunesse là-bas et j'avais pas voulu que mon père vienne me voir pendant mon service militaire. Il aurait pu venir plusieurs fois parce-que comme j'étais indiscipliné, j'avais rarement des permissions et j'étais souvent retenu [...], et ça a pas été un mauvais souvenir d'ailleurs. Mais c'est plus tard, un peu plus tard que j'ai réalisé, si mon père était venu me voir, il aurait, il aurait mis des images là-dessus. Mais, c'est plus tard que j'ai réalisé que je dormais à, à vol d'oiseau, à un kilomètre à peu près, je ne m'en souviens pas, de la gare qui est sur l'Oise d'où sont partis les premiers wagons. Donc, donc ça avait un côté assez terrifiant comme souvenir. Donc voilà, pour moi Compiègne c'est, c'est, euh, c'est une prise de conscience, euh, du drame, euh, avec quelques années de retard. Dites-moi je suis un peu un tardif à commencer tôt, j'ai commencé à m'intéresser à la lecture et à travailler à 19 ans, ce qui était très tard. Et, ça tombe malheureusement, je suis rentré à la télé à ce moment-là parce-que c'est la télé qui m'a ramené à l'écrit. Je suis un homme d'image et c'est l'image qui m'a ramené à ce que j'aurais dû lire quand j'étais, quand j'avais ton âge. Et donc, tout est revenu avec un décalage de dix ans et ce n'est que des années après, quand je suis allé à l'inauguration, que je me suis posé toutes les questions qu'on a pu se poser. Alors Compiègne pour moi, c'est évidemment la forêt, c'était les manœuvres qu'on faisait. J'étais là tout le temps parce-que j'avais pratiquement pas de permission. C'est pas, c'est pas un mauvais souvenir mais rétrospectivement, euh, je me dis heureusement que j'ai pas pris conscience dans cette, dans ma jeunesse à Compiègne, de ce que je te raconte maintenant. Parce-que j'aurais peut-être fait une dépression ou j'aurais peut-être, euh, euh, j'aurais peut-être moins bien supporté l'armée. Et je, et toutes les questions que je me suis posé, c'est pour ça que je t'ai raconté l'histoire, c'est qu'après coup je me suis dit mais : « Comment l'environnement, comment la population de Compiègne a réagi, de façon que les Allemands tenaient la ville et sachant qu'ils étaient, qu'ils habitaient autour d'un camp de triste mémoire et qui a marqué quand même l'histoire ? ». Et c'est la même question que j'aurais posé, que je pourrais poser à ceux qui habitaient autour de Drancy ou tous les camps d'internement qu'il y a eu en France avant que tout le monde parte là-bas. Donc voilà, mais, euh, mon père n'est jamais revenu à Compiègne et j'ai pas voulu qu'il vienne. Et le souvenir que j'ai, c'est qu'il me parlait de ce tunnel et qu'il était,

qu'il a essayé de sauver un maximum de gens en tant que médecin. Ca, je sais. Euh, ils avaient qu'une peur dans le camp, les Allemands, disait mon père, c'est des épidémies, choléra, les choses comme ça. Donc, dès qu'il y avait un prisonnier qui pouvait être contagieux, euh, il était éloigné, écarté. Euh, il y en a plusieurs qui ont évité la déportation, évité de partir dans les camps grâce aux certificats bidons qu'a fait mon père. J'en ai gardé un ou deux d'ailleurs, de certificats bidons. Mon père, il y a quelqu'un, il y a un metteur en scène qui s'appelle Francis Veber, tu verras sur internet, tu le connais. C'est, son grand-oncle, il faudrait que tu vérifies leur lien de parenté, Francis Veber, il a fait des films avec Depardieu, avec Pierre Richard, il a fait *Les Compères*, il a fait *La Chèvre*, il a fait toutes ces comédies impressionnantes. Et, il est de la famille du grand dramaturge Tristan Bernard qui était à Compiègne avec mon père. Et, il m'a dit un jour : « Je sais que mon grand-oncle... », je ne me souviens plus du lien de parenté, tu verras, Tristan Bernard, tu chercheras, et Francis Veber, c'est la même famille éloignée. Donc, voilà ce que c'est pour moi Compiègne. Et, j'ai, voilà, ça correspond à ça, tiens, voilà, tiens ça tombe bien, je l'ai retrouvé il n'y a pas longtemps [il me montre une photo]. Ca, c'est moi à Compiègne.

**MZ** : D'accord.

**MD** : Dans l'Armée de l'Air. camp de Royallieu, base 117. Là, j'ai 18 ans. J'ai retrouvé ça il y a pas longtemps dans les archives. Et, après Compiègne, j'ai été affecté à Paris, dans l'Armée de l'Air, au Ministère de l'Air, et c'est une parenthèse qui est intéressante, c'est grâce à ça, si je suis à la télé. Car après un an à Compiègne, j'ai été affecté à Paris, Boulevard Victor, dans le 15<sup>ème</sup>, près du Palais des sports. C'était le bâtiment en briques rouges qu'était, c'est là où était le Ministère de l'Air. Et j'étais affecté là, je dormais là et dans la journée, je travaillais dans un bureau aux Invalides, à un journal, je sais pas s'il existe toujours, renseigne-toi, il s'appelle *TAM*. *TAM*, c'est *Terre, Air, Mer*, journal de l'armée. Et moi, j'avais été affecté à la redac' qui était Boulevard de la Tour-Maubourg, aux Invalides, à l'intérieur des Invalides. Et le soir, je couchais Boulevard Victor, je prenais le métro de la Tour-Maubourg. Excuse-moi, si je me souviens, je dormais et je montais la garde Boulevard Victor. Et, si tu connais un peu, un peu Paris, le 7<sup>ème</sup> arrondissement, entre la Tour-Maubourg et le 15<sup>ème</sup>, il y a une avenue, il y a la Tour-Maubourg qui descend et si tu prends à gauche de la Tour-Maubourg, t'as rue de l'Université qui donnait sur la rue Cognacq-Jay et la rue Cognacq-Jay, c'est la rue mythique de l'histoire de la télévision. Et c'est donc grâce à l'armée, indirectement, grâce à l'Armée de l'Air et grâce à Compiègne indirectement que je suis rentré à la télé parce-que j'ai croisé toutes les

stars de télé de l'époque, il y avait... Je sortais de l'armée et j'étais encore militaire, j'étais pas encore totalement libéré, que je suis ren... J'ai mis un pied rue Cognacq-Jay à la télévision comme stagiaire en 64 lors d'un, juste avant les Jeux Olympiques de Tokyo. Et donc, je suis rentré à la télé en 64, ça fait 56 ans cette année, voilà. Quant à mon père, alors je te parlais, voilà, sa fac de médecin à Vire quand il a été arrêté, quand il est revenu, pardon [il me montre la plaque de son père, accrochée dans son bureau], faculté de médecine de Paris, accouchements, consultations, docteur Abraham Drucker, il s'appelait *Abraham* et ça c'est la plaque de sa première installation en 46, en rentrant, euh, de captivité. Voilà. Et donc, ça c'est, ça me rappelle beaucoup de souvenirs. Je ne sais pas si c'est intéressant ce que je te raconte...

**MZ** : Si, si tout à fait.

**MD** : Alors, tu es allée bien entendu au mémorial, t'étais trop petite, t'étais pas encore étudiante pour l'inauguration.

**MZ** : Euh, oui, j'étais trop jeune.

**MD** : C'était il y a dix ans. Tu as quel âge, tu dis ?

**MZ** : Je vais avoir 22 ans. C'était en 2008.

**MD** : 22 ans. Il se visite toujours le mémorial ? Oui ?

**MZ** : Oui, c'est le même parcours qu'à l'époque.

**MD** : Le même parcours qu'à l'époque... Ca se visite tous les jours ?

**MZ** : Euh, oui, oui, c'est juste fermé le dimanche et le lundi, je crois.

**MD** : Tu as les coordonnées de... De l'historien, enfin de, du directeur du mémorial ? C'est Monsieur Le Goff ?

**MZ** : Alors, c'était Monsieur Le Goff en...

**MD** : Qui c'est ? Parce-que j'aimerais bien passer une journée là-bas.

**MZ** : C'est Aurélien Gnat, il est nouveau, en fait. Il est arrivé... [...]

**MD** : J'irai bien le voir, j'appellerai de ta part et qu'il me fasse refaire le parcours tranquillement parce-que la dernière fois que j'y suis allé, il y avait un monde fou.

**MZ** : Bah après, si vous voulez, je pourrai être sur place aussi. J'habite...

**MD** : Oui, très bien, on le fera ensemble. On déjeunera là-bas. Je serais content de refaire tout le parcours. C'est devenu uniquement un mémorial maintenant ? Il y a quoi, il reste trois ou quatre baraquements ?

**MZ** : Trois et pour le moment, il y en a que deux qui sont aménagés pour le parcours, la visite, enfin, le musée. Et là, ils ont un projet d'aménager le troisième baraquement parce-qu'il

est en train de se dégrader...

**MD** : Mais il y a un des trois où c'était l'infirmierie, je crois.

**MZ** : Euh, possiblement.

**MD** : Et, tout le reste c'est intact ? Il y a encore le wagon ? Mais sinon, au départ, quand j'étais là-bas, il y en avait une quinzaine de baraquements, 17 non ? Il y en avait beaucoup.

**MZ** : C'était sur plusieurs hectares...

**MD** : Mais, ils en ont gardé que trois ou quatre.

**MZ** : Voilà, comme ça ils ont construit... Enfin, il y a un quartier qui a été construit sur l'ancien camp et un hôpital, enfin une clinique. [...]

**MD** : Et alors c'est, comment ça s'appelle, *Rethondes*, c'est la forêt ?

**MZ** : Rethondes, oui.

**MD** : C'est juste à côté Rethondes, c'est là où a été signé l'armistice, il y a toujours ce wagon. C'est là où nous on faisait les manœuvres, en forêt. On faisait les manœuvres là-bas. Je ne me souviens plus mais ça me paraissait immense, ça faisait combien d'hectares ?

**MZ** : Je n'ai plus les chiffres en tête mais c'était vraiment immense.

**MD** : Je sais qu'il y a, je crois, c'est un chiffre qui m'a marqué, qu'il y a 55, 54 000 qui sont passés à Compiègne. Euh, qui sont passés à Compiègne venant de Drancy et qui sont partis de Compiègne. En tout, il y a 54 000 qui sont passés en, euh, entre 42 et 44 quoi. [...]

Il y en a encore [des Compiégnois] qui sont de ce monde et qui ont vécu ça ? Ils doivent avoir 90 ans, non ?

**MZ** : Oui, parce-que pour beaucoup ils étaient très jeunes...

**MD** : Ils ont des souvenirs précis ? Oui, les convois qui arrivent la nuit, tout ça. Et, ce que je savais pas, c'est qu'ils avaient, ils avaient ordre de ne rien dire et de ne pas sortir.

**MZ** : Oui, ils avaient... En fait, il y a plusieurs discours. C'était beaucoup plus drastique au début de la guerre parce-que forcément l'administration était plus cadrée qu'à la fin, il fallait que ça aille vite. Mais, beaucoup ont vu leur fenêtre brisée parce-qu'ils étaient à la fenêtre donc du coup, les Allemands donnaient des coups de matraque dans les fenêtres pour les éclater. Euh, après, vers la fin de la guerre, il y avait même des convois de jour donc forcément les gens étaient dans la rue et là, il y a certains qui ont pu croiser les internés. [...]

**MD** : Tu as assez de choses ?

**MZ** : Bah, il me semble que vous avez répondu à, aux questions que je voulais vous poser. Euh, peut-être, si juste, à l'intérieur même de la caserne quand vous y étiez, est-ce que il y

avait des traces du passé du camp ou pas ?

**MD** : J'ai, j'ai pas le souvenir. Ils avaient tout fait disparaître. J'ai pas le souvenir. Le souvenir que j'ai, c'est la gare de triage. Voilà. Je me souviens qu'elle était pas tellement loin de la caserne, au bord de l'Oise. Moi, j'ai ce souvenir là, euh. Mais, euh, j'ai pas été malheureux à Compiègne, j'étais un peu inconscient, je prenais pas l'armée au sérieux. J'avais des copains, j'étais beaucoup en taule le week-end, privé de permissions parce-que je prenais pas ça au sérieux. Euh, j'ai pas le souvenir justement d'éléments qui puissent me rappeler... Mais, il faut dire également que c'est plus tard que je, que j'ai pris conscience de ça. Parce-que mon père parlait peu de cette période mais il avait quelques copains qui étaient à Compiègne avec lui qui s'en étaient sortis, qui se voyaient de temps en temps mais, euh, le souvenir que j'ai c'est qui, quand j'étais gamin, euh, il racontait beaucoup avec certains rescapés qui étaient des amis, il parlait beaucoup de cette aventure du tunnel. Parce-que toi qui connaît ça mieux que moi, je suppose que ça a été une aventure incroyable. Un tunnel que des détenus ont creusé pendant des semaines et des semaines et des mois, hein, et qui devait, euh, donner sur l'Oise, sur le fleuve, non ?

**MZ** : Je ne sais pas s'il devait donner sur l'Oise parce-qu'il n'a jamais été terminé mais oui, ils avaient déjà bien creusé dans cette direction, en tous cas.

**MD** : Et ils se sont fait prendre. Ce qui est assez extraordinaire c'est que pendant des mois et des mois, personne ne s'est imaginé qu'ils creusaient le tunnel. C'est pas que c'était profond ou pas profond mais on se demande comment ils ont fait.

**MZ** : Bah, en fait, moi le peu que j'ai lu à ce sujet, c'est qu'ils... En fait, là où ils creusaient, c'était une salle, euh, pas de pause mais comment dire, de divertissement, et en fait, il y avait une table et il y avait... Au niveau du sol, ils avaient creusé et ils avaient recouvert. Donc, du coup, pendant qu'il y en avait un qui creusait en-dessous, sous la table, les autres faisaient énormément de bruit au-dessus pour pas attirer l'attention...

**MD** : Et, il avaient des instruments rudimentaires, non ?

**MZ** : Oui. Ils avaient retrouvé une petite écuelle, une cuillère, enfin, c'était vraiment...

**MD** : C'était vraiment... Ils ont fait ça sur des mois et des mois. Et quand ils se sont fait arrêtés, ils étaient presque au bout, non ? Ils avaient beaucoup progressé. On peut se demander comment ils faisaient avec la terre, c'est ça qu'était... Il y a, quand on visite le mémorial, il y a l'explication de ça ? [...]

J'aimerais bien y retourner ceci dit, avec toi. Tu vas me donner les coordonnées. [...]

Tu as ce qu'il te faut ? Tu m'envoies tout ça et je te promets qu'on ira ensemble. Parce-que le patron du mémorial, il a changé ?

**MZ** : Oui, Monsieur Le Goff est parti, il a été remplacé par Madame Bonamy pendant dix ans et elle est partie l'année dernière. Aujourd'hui, c'est Aurélien Gnat... [...]

**Annexe n° 10 – Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, Pochette orange « Projet mémorial 1994 », dossier préalable de programmation et de financement (extraits)**

**MEMORIAL DE LA DEPORTATION  
COMPIEGNE**

**PREAMBULE**

Dans son courrier du 29 Juillet 1993, Monsieur Edouard BALLADUR, Premier Ministre, écrivait à Monsieur le Sénateur Maire de Compiègne :

"La libération du camp de Royal-Lieu ne saurait évidemment se faire sans conserver une partie de ce site comme témoin des événements douloureux qui s'y sont déroulés au cours de la seconde guerre mondiale et dont furent victimes plus de cinquante mille internés et déportés. Je sais que c'est le souci de la Ville de Compiègne qui entend prendre des initiatives à cet égard.

Je demande au Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, qui disposera du concours du fonds pour les restructurations de la défense, d'entamer dès à présent les études d'un projet de mémorial et de me proposer les conditions de réalisation qui traduiront au mieux le respect et la solidarité que la Nation doit à toutes les victimes de ce drame."

**EXPOSE LIMINAIRE**

Le camp de Royal-lieu à Compiègne a été, de 1940 à 1944, d'abord le Frontstalag n° 111 puis le camp de transit entre les prisons de France (allemandes ou françaises) et les camps de concentration en Allemagne ou Pologne, soit en vue de la solution finale, soit pour la déportation de répression des résistants et des otages.

Le lieu est donc hautement symbolique de la déportation à partir de France puisque, parallèlement à Drancy et Romainville, il a été le point de passage obligé de près de 60 000 hommes et femmes dans leur route vers les camps.



## LA SITUATION ACTUELLE

Il existe effectivement un monument à la mémoire de 58 000 personnes qui ont passé quelques jours ou quelques semaines à Royal-lieu avant leur départ vers l'Allemagne.

L'emprise du monument est une enclave dans le domaine actuel de la caserne du 51ème Régiment de Transmissions qui doit abandonner le site en 1996.

## ESPRIT DE PROJET

Il ne s'agit pas d'ériger un monument commémoratif supplémentaire : les cryptes de la rue Geoffroy l'Asnier (tous les déportés Juifs) et de l'Île de la Cité (pour l'ensemble des déportés à partir de France), les monuments à la mémoire des disparus des différents camps érigés au cimetière du Père Lachaise (à l'initiative des amicales), sont tous dédiés au souvenir, essentiellement le souvenir des disparus. Ce sont des monuments voués à la piété due aux sacrifices des morts sans sépulture et, secondairement, au souvenir des épreuves surmontées par les survivants.

**Ce projet de mémorial à Compiègne est fondamentalement différent.**

Dans un lieu indiscutablement lié à la déportation puisqu'il en a été l'anti-chambre pour un très grand nombre, il s'agit, au contraire, d'évoquer la déportation dans sa réalité : ses principes et ses modalités, ses mécanismes et ses résultats, la localisation et les caractéristiques des différents camps qu'ils soient d'extermination immédiate ou de travaux forcés conduisant à la mort lente, les groupes humains asservis, brisés, exterminés.

Le parti est donc résolument historique et pédagogique ; le mémorial doit donner à voir et à comprendre les formes de l'oppression nazie dans ses manifestations les plus radicales, la mise hors la loi et la négation de la qualité d'être humain à des millions d'Européens ; il situera également des effets provoqués sur la population française ou résidant en France.

**Présenter clairement (sans haine mais sans dissimulation) des faits historiques établis par cinquante années de travaux, tel est le but de l'entreprise.**

## LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION

FONCTIONS	ESPACES	CAPACITE	CARACTERISTIQUES
Accueil visiteurs	Hall	1 ou 2 bus soit 50 ou 100 personnes	100 m <sup>2</sup>
Vente de brochures, photos	Boutique	3/4 personnes	20 m <sup>2</sup>
Toilettes	WC publics	4 x 2	40 m <sup>2</sup>
Expositions temporaires Manifestations	Espace polyvalent	100 personnes	300 m <sup>2</sup> associés au hall
Stockage	Local matériel Espace polyvalent	Panneaux Projecteur TV	30 m <sup>2</sup>
Administration du mémorial	Ensemble de bureaux + WC + kitch + archives + locaux entretien	3/4 personnes	100 m <sup>2</sup>
Recherches thèses	Bibliothèque Bureau		30 m <sup>2</sup> 10 m <sup>2</sup>
Entretien des collections mise en image/présentation	Atelier		60 m <sup>2</sup>
Expositions permanentes	Parcours muséographique		1 000 m <sup>2</sup>
Conférences projections	Auditorium	150 personnes	300 m <sup>2</sup>
Logement du gardien			100 m <sup>2</sup>
		<b>Total :</b>	<b>environ 2 100 m<sup>2</sup> utiles</b>

Les espaces extérieurs intégrant les baraques, la chapelle et le monument existants, devront comprendre en outre : un parking pour 3 ou 4 bus, un parking VL de 40 places et un espace pour exposer un Wagon de Déportation.

Des chemins piétonniers relieront l'ensemble des bâtiments.

## LE BUDGET DE CONSTRUCTION

Pour un programme de 2 100 m<sup>2</sup> utiles, il faut compter une surface de 2 600 m<sup>2</sup> hors oeuvre, soit pour un coût moyen de 7 000 F HT/m<sup>2</sup>, un budget de travaux de construction bâtiment de .....

18 200 000 F HT

Dont :

- Construction .....	13 650 000 F HT
- Equipements généraux .....	1 000 000 F HT
- Equipements muséo-graphiques .....	3 000 000 F HT
- Gardiennage .....	550 000 F HT

Le traitement des abords, la réalisation des réseaux, des accès, des parkings, de l'éclairage extérieur... peuvent être estimés à .....

2 800 000 F HT

Total .....

21 000 000 F HT

TVA 18.6 % .....

3 906 000 F

TOTAL .....

24 906 000 F TTC

NB : Les bâtiment conservés sont à restaurer mais laissés vides.



Annexe n° 11 - Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, Livres d'or  
de février 2008 à novembre 2010 (extraits)

Samedi 23 Février 1er jour d'INAUGURATION  
Je venais ici le 23 Fev 08 pour l'inauguration  
du monument. J'étais présent du 9 au 18 Juin 1944  
Régis Lebon sous le no 40403

En souvenir de mon Père Paul  
NATHÉRY et de son Père Jacques, internés  
ici en Mars 1944 et partis à Nantzen  
et déportés à No. les allumés.

UNODEF  
association d'anciens  
de la déportation

Un lieu de mémoire douloureux mais  
tellement nécessaire où l'émotion est présente,  
présente, palpable

J. Boisson  
Ame Bassadeur  
de Douaco

M. Jacques Roule  
le 23 Fev 2008  
Les Anciens Normands  
23 Fev. 2008

En souvenir de mon  
grand-Père Jean QUAREZ  
parti le 17/08/44 Hyène

En souvenir de mon père et grand père défunts dans ce camp.

~~ce jour~~

~~Burgos~~

En souvenir de mon papa défunte à Buchenwald.

~~en souvenir~~

C'est dommage que tous ses gens sont morts

Rathilde 9 ans

~~E~~

Quoic'est bien de parler un souvenir, que tout cela ne se reproduise

~~pour~~

Très belle oeuvre.

Beaucoup d'années muni de vos permettre de ne oublier  
pour tout ses gens Vincenzo

Merci. Plus jamais!  
~~Vincenzo~~

Très belle initiative ... même avec le temps ... qui a passé  
Cela dit, j'aurais aimé que soit ajouté le dévouement  
à mémoire. N. ... 1. 1.2 à 1.1 ... 1.1

Daniel Lhomme Condriaue

Merci.

Famille Lachet - 26 Fév. 2008

En chantant pendant la cérémonie de l'inauguration  
j'accuse un grand lion d'histoire  
une choriste

Je n'oublierai jamais les moments qui passaient  
devant of nos. Quelle tristesse il ne faut pas  
oublier de cette terrible période  
pour nous,

les enfants c'est bien de voir tout  
ça, pour nous apprendre à ne plus  
faire la guerre. Adélaïde (7 ans)

Très bonne initiative que d'avoir fait ce mémorial 60 ans après.  
Merci.

A very moving experience, presented well,  
with a suitable gravity of approach.

J. Dixon

Pat Pattison

Well done.



Envois aux jours ceux qui ont vécu la période  
1939-1945. // Jamaïque

62-777  
F

Je vous envoie tous les notes, en particulier  
de MAUTHAUSEN... MERCI.  
Un bel esprit muséographique.  
Nous remercions encore et encore.

Emmanuel Dedrick

Un beau musée très pédagogique pour  
nos enfants devraient visiter - Une  
grande leçon d'histoire grandeur nature -

H. Tigué - Horeau -  
Evo de Delorte Hat o Mauthausen  
en leur été en leur o Compiègne -

Etant un ancien du S.I. à la voir  
disparaître en aussi le S.I. à la voir  
dans Beauvais en France.

~~Je vous envoie tous les notes, en particulier  
de MAUTHAUSEN... MERCI.  
Un bel esprit muséographique.  
Nous remercions encore et encore.~~

Très bonne idée d'avoir créé le mémorial à l'initiative des déportés.

~~Le~~ Le mémorial est extraordinaire. Il y a de très beaux ouvrages. On y voit beaucoup d'émotion.

Absolument fantastique!  
Days jours à se souvenir...  
Impressionnant, sans nom, mais nos faces  
figées...  
Pour tous les déportés, leur mémoire.  
En souvenir aussi de mon grand-père  
militaire et mon papa emmené par la STO

D. Lister  
Castigari

Formidable émotion.

Impressionnant!!

Poignant  
Merci pour eux  
CD  
Daniel CHASSEAGNE.

un musée indispensable pour la mémoire  
ambiance et cadre très bien donnés. On a perdu  
sur le dos! Bravo pour cette initiative



# ÉTAT DES SOURCES

## A. ARCHIVES PUBLIQUES

### **1. Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine**

- Série AG                                      Papiers des chefs de l'État
- Sous-série 3 AG                            Charles de Gaulle avant 1959
  - 5(1)/1418 (cote 2) Discours du général de Gaulle à Compiègne, le 7 mars 1948
  
- Sous-série AJ/40                           Archives allemandes de la Seconde Guerre mondiale
  - 1-390 Commandement militaire en Belgique et dans le Nord de la France, 1940-1944
  - 439-1993 Commandement militaire allemand en France, 1940-1944
  
- Sous-série 72/AJ                           Papiers du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et fonds privés relatifs à la période 1939-1945
  - 286 Internement dans l'Oise
  - 2086 Papiers André Boulloche
  
- Sous-série 91/AJ                           Archives de Pierre Sudreau, 1940-1996
  - 40 Photographies du camp de Royallieu
  
- Série F                                        Versement des ministères et des administrations qui en dépendent
- Sous-série F/1cI                           Ministère de l'Intérieur : administration générale. Esprit public, 1793-1967
  - 228 Monument du souvenir à Compiègne
  
- Série Z                                        Juridictions spéciales et ordinaires
- Sous-série Z/6                             Cour de justice du département de la Seine, 1944-1951
  - 314 (dossier 3450) André Guéry (photographies de Compiègne)

- Série U Archives des musées nationaux  
20144795/27 Musée de Compiègne, 1809-1969

## 2. Archives départementales de l'Oise, Beauvais

- Série J Archives d'historiens, d'archéologues et d'érudits
- Sous-série 41 J Fonds Xavier Leprêtre (4 fichiers et 7 dossiers)
    - P6 Combats de 1940 ; Compiègne ; déportés
    - P7 René Dupressoir, Résistant ; Firmin Flamand, groupe Police ; Marcel Guerin, Résistant
    - P8 *Patriote de l'Oise* (journal FN) ; Témoignages Royallieu
    - P9 Léon Terqueux, Résistant
  
  - Sous-série 71 J 1 Fonds Jean-Pierre Besse (photographies)
- Série 33W Affaires du cabinet du préfet pendant la Seconde Guerre mondiale
- 8240/1 à 2 Arrestations, 1941-1942
  - 8253/1 à 2 Camp de Royallieu à Compiègne, 1941-1944
  - Rapports du commissaire de police de Compiègne
  - 8396 Affaires communales. Arrondissement de Compiègne, 1939-1945
- Série 121W Affaires juives, recensements, délivrance de l'étoile jaune, aryianisation des biens juifs, 1940-1944
- 12/1 à 14/2
- Série 1232W Fonds de la sous-préfecture de Compiègne après 1940
- 249 à 277 Administration générale de Compiègne, 1940-1969

### **3. Archives municipales de Compiègne, Margny-lès-Compiègne**

- Série I                                      Police municipale de Compiègne
  - 1/I/14 Décrets, notes, ordonnances et listes concernant les Juifs en résidence à Compiègne, 1940-1944
  
- Sous-série 2H                              Administration militaire
  - 46 Croix rouge française, 1935-1970
  
- Sous-série 4H                              Mesures d'exception et faits de guerre
  - 25 Journée nationale de la Déportation et commémorations relatives à la Déportation, 1946, 1951, 1955-56, 1959-71
  - 32 Anniversaire de la libération de Compiègne, 1927, 1945-46, 1950-62, 1965-71
  
  - 118 Relation de la municipalité avec les chefs de corps ennemis, réglementation, note, avis, liste de travaux envisagés, correspondances (pièces en allemand), 1940-1944
  
- Recensement de la ville de Compiègne de 1946

### **4. Centre de documentation juive contemporaine, Mémorial de la Shoah, Paris**

- CCXVI-66 Témoignage écrit du Docteur Abraham Drucker daté du 15 février 1946

## 5. Bibliothèque de l'Université américaine, Paris

### Témoignages de rescapés de la Shoah de la *Visual history archive* ayant séjourné au Camp de Royallieu de Compiègne :

- 04 282 Raoul Swiecznik (né en 1925 en France), 25/07/1995, Val-de-Marne (France), 02h09min
- 19 181 Lucien Feyman (né en 1916 en France), 23/08/1996, Var (France), 02h15min
- 24 730 Salomon Lubicz (né en 1912 en Pologne), 11/12/1996, Gironde (France), 01h17min
- 25 972 Albert Mandelsaft (né en 1920 en Allemagne, membre des Francs-tireurs et partisans), 17/01/1997, Moselle (France), 57min
- 34 294 Henri Tajchner (né en 1916 en Russie), 15/07/1997, Dordogne (France), 03h43min
- 37 749 Pauline Sabrier (née en 1918 en Pologne), 30/10/1997, Suisse, 01h34min

## 6. Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, Compiègne

### 6.1 Sources imprimées

- Affiche de la vue satellite de la ville de Compiègne, bureau de la direction

**Les archives mentionnées ci-dessous sont actuellement transférées aux Archives municipales de Compiègne, à Margny-lès-Compiègne, afin d'être classées :**

Carton blanc « Documents Françoise Theys »

Carton blanc « Inauguration du mémorial de Royallieu, le 23 et 24 février 2008 » :

- liste des personnalités présentes
- programme des journées d'inauguration

Carton blanc « Projets éducatifs mémoire » :

- brochure « projet éducatif et culturel »

Carton blanc « Projet manuel pédagogique » :

- dossier pédagogique

Pochette grise « Contrat départemental de développement culturel » :

- contrat pour l'année 2010/2011
- organisation des visites scolaires

Carton blanc « réservations scolaires 2007-2010 »

Classeur bleu :

- réaménagement du site militaire de Royallieu en 2004

Classeur bleu « mémorial, direction générale »

Classeur bleu « scénographie »

Livres d'or des années 2008/2009/2010

Pochettes bleues et rouge « Journées européennes du patrimoine 2008-2010 » :

- liste de fréquentation des journées du patrimoine en 2008
- liste de fréquentation par origine géographique

Pochette orange « Première pierre Royallieu »

Pochette orange « Projet mémorial 1994 » :

- dossier préalable de programmation et de financement

Pochette noire :

- plan de financement du mémorial de Royallieu, le 29 mars 2007

Pochette rouge « Projets mémoire scolaires » :

- projet « parcours de mémoire »

Pochette rouge « ZAC Royallieu 2003-2004 »

## **6.2 Sources orales**

- GEER-HAMMEL Geneviève, enfant à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale et fille de André Hammel, docteur en médecine psychiatrique, 12 juin 2018, Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, 01h08min

## **7. Bibliothèque municipale Saint Corneille, Compiègne**

- Annuaire de la ville de Compiègne et de son arrondissement, 1943
- Annuaire des abonnés au téléphone du département de l'Oise, 1942

## **B. ARCHIVES PRIVÉES**

### **1. Consistoire (juif) de Paris, Paris**

- C-C-38 Spoliations. Liste alphabétique des spoliés. Provinces par département de H à Y. Provenance : CDJC. Dossier 5

### **2. Photographe Hutin, Compiègne (collection disponible sur demande)**

- 10 510 : Monument provisoire pour les déportés du camp de Royallieu, Compiègne
- 35 702 : Vue aérienne du camp de Royallieu pendant la Seconde Guerre mondiale, Compiègne
- 36 294 – 6 : La Croix rouge de Compiègne, Compiègne
- 48 131 – 1 : Monument pour les déportés du camp de Royallieu, Compiègne
- 66 851 – 1 : Destructures de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne, Compiègne
- 68 812 – 1 : Camp de Royallieu, Compiègne

- 68 812 – 2 : Camp de Royallieu, Compiègne
- 77 574 : Charles de Gaulle à Compiègne, le 07 mars 1948, Compiègne
- 77 677 – 4 : Destructons de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne, Compiègne
- A0 : Monument pour les déportés du camp de Royallieu, Compiègne
- A11 : A la mémoire des déportés du camp de Royallieu, pont de l'Oise, Compiègne

### **3. Photographies personnelles de Léon Malméd (enfant juif caché à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale)**

- « La famille Malméd », Brest-Litovsk (Pologne), 1928
- « Les enfants Malméd », Compiègne, 1943
- « Les parents Ribouleau et les enfants Malméd »

### **4. Photographie diverses**

- Richard Dugovic (photographe), « Michel Drucker à Compiègne lors de l'inauguration du Mémorial de Royallieu », février 2008

## **C. ARCHIVES ORALES**

### **1. Témoins de la Seconde Guerre mondiale**

- B. Guy, B. Denise, C. André, T. Georgette, T. Joseph,  
enfants pendant la Seconde Guerre mondiale  
**entretien collectif le 30 avril 2019, à la résidence du Rond royal, Compiègne,  
01h02min**
- BOURSIER Pierre et sa femme Annie, fils d'agriculteurs pendant la Seconde Guerre mondiale  
**entretien le 6 mai 2019, à son domicile, La Croix-Saint-Ouen (Oise), 02h24min**

- C. Denise, enfant à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale  
**entretien le 16 février 2019, à son domicile, Francport (Oise), 01h15min**
  
- D. Violette, enfant à La Croix-Saint-Ouen pendant la Seconde Guerre mondiale  
**entretien le 22 mai 2019, à la maison de retraite Tiers temps, Compiègne, 59min**
  
- DUCHEMIN Geneviève, enfant à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale  
**entretien le 13 janvier 2020, à la maison de retraite Carpe diem, Compiègne, 01h25min**
  
- HÉRISSON Émile, Résistant à La Croix-Saint-Ouen  
**entretien le 11 avril 2019, à la maison de retraite Tiers temps, Compiègne, 49min**
  
- LOVATO Raymond, président du Comité d'Entente des Associations Issues de la Résistance et de la Déportation de l'Oise ; président de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de l'Oise ; Adjoint de la Trans'mission – Mémoire du camp de Royallieu  
**entretien le 20 novembre 2018, à son domicile, Compiègne, 01h30min**
  
- MALMED Léon, enfant juif caché chez ses voisins à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale  
**entretien par Skype le 27 mai 2019, à son domicile, Lac Tahoe (États-Unis), 1h00**
  
- MALMED Rachel, enfant juive cachée chez ses voisins à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale  
**entretien téléphonique le 30 mai 2019, à son domicile, New-York (États-Unis), 48min**
  
- MALMED Salomon, cousin de Rachel et Léon Malmed  
**entretien téléphonique le 29 mai 2019, à son domicile, Orgy (Yonne), 20min**



- ROSSI Michèle, enfant à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale et fille du Résistant Émile Rossi  
**entretien le 2 mars 2019, à son domicile, Cambronne-lès-Ribécourt (Oise), 02h08min**
- RUBINSKI Jacqueline et sa fille Sylvie, habitante juive à Compiègne depuis 1953  
**entretien le 12 avril 2019, à son domicile, Compiègne, 01h04min**

## **2. Appelés et engagés au service militaire**

- B. Philippe  
**entretien téléphonique le 07 mai 2020, à son domicile, Dainville (Pas de Calais), 13 min**
- B. Grégory  
**entretien au Mémorial de Royallieu, le 25 janvier 2020, Compiègne, sans enregistrement**
- C. William  
**entretien téléphonique le 07 mai 2020, à son domicile, Villers-Cotterêts (Aisne), 19 min**
- C. Christophe  
**entretien téléphonique le 04 mai 2020, à son domicile, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), 17 min**
- DEBIEVE Michel  
**entretien téléphonique le 30 avril 2020, à son domicile, Nantes (Loire-Atlantique), 47 min**
- D. Pierre  
**entretien téléphonique le 07 mai 2020, à son domicile, Hauts-de-Seine, 11 min**

- DRUCKER Michel, appelé au service militaire et fils de Abraham Drucker, médecin à Royallieu et à Drancy pendant la Seconde Guerre mondiale  
**entretien le 18 décembre 2019, au Studio Gabriel, Paris (8<sup>ème</sup>), 33 min**
  
- H. Thierry  
**entretien téléphonique le 05 mai 2020, à son domicile, Saint-Quentin en Yvelines (Yvelines), 12 min**
  
- HUTIN Gérard, appelé au service militaire et photographe à Compiègne  
**entretien le 16 janvier 2020, à son domicile, Margny-lès-Compiègne, 1h03**
  
- L. Stéphane  
**entretien le 08 mai 2020, à son domicile, Nice (Alpes-Maritimes), 9 min**
  
- L. David  
**entretien téléphonique le 08 mai 2020, à son domicile, Somme, 12 min**
  
- L. Emmanuel  
**entretien téléphonique le 04 mai 2020, à son domicile, Mouy (Oise), 10 min**
  
- M. Francis  
**entretien téléphonique le 04 mai 2020, à son domicile, Vermand (Aisne), 32 min**
  
- M. Sylvain  
**entretien téléphonique le 05 mai 2020, à son domicile, Thourotte (Oise), 50 min**
  
- M. Frédéric  
**entretien téléphonique le 07 mai 2020, à son domicile, Finistère, 9 min**
  
- P. Jacques  
**entretien téléphonique le 08 mai 2020, à son domicile, Somme, 14 min**

- RECTON Philippe, appelé au service militaire et pompier à Compiègne  
**entretien le 09 décembre 2019, au Mémorial de Royallieu, Compiègne, 53 min**

- R. Daniel  
**entretien téléphonique le 08 mai 2020, à son domicile, Longueil-Annel (Oise), 38 min**

## **D. ENTRETIENS ECRITS**

### **1. Représentants de la ville de Compiègne et du Mémorial de Royallieu**

- BERTON Patrick, chargé de la sécurité au Mémorial de Royallieu, à la retraite, le 19 novembre 2019
  
- BONAMY Anne, chargée de l'accueil et de la médiation des publics, scolaires et groupes adultes (2008-2011), puis directrice (2011-2018) du Mémorial de Royallieu, le 06 avril 2020
  
- DUPUY DE MERY Joël, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée, aux cérémonies patriotiques depuis 2001, le 02 mai 2019
  
- LOVATO Raymond, président du Comité d'Entente des Associations Issues de la Résistance et de la Déportation de l'Oise ; président de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de l'Oise ; Adjoint de la Trans'mission – Mémoire du camp de Royallieu, le 10 décembre 2019
  
- MARINI Philippe, maire de Compiègne depuis 1987, le 06 décembre 2019
  
- RAYNAUD Jean-Jacques, architecte du Mémorial de Royallieu, le 05 novembre 2019
  
- THEYS Françoise, chargée de mission à la mairie de Compiègne (2003-2008), le 25 novembre 2019

## 2. Appelés au service militaire et leur date de réception

- B. Grégory, le 25 janvier 2020
- B. Philippe, le 10 juillet 2020
- B. Norbert, le 02 avril 2020
- B. Sébastien, le 23 décembre 2019
- B. Albert, le 03 décembre 2019
- C. Emmanuel, le 11 janvier 2020
- C. Olivier, le 10 décembre 2019
- E. Christophe, le 17 décembre 2019
- G. Sébastien, le 1<sup>er</sup> janvier 2020
- H. Franck, le 07 décembre 2019
- H. Didier, le 10 décembre 2019
- P. Vincent, le 28 janvier 2020
- P. Philippe, le 03 décembre 2019
- P. Pascal, le 1<sup>er</sup> janvier 2020
- S. Dominique, le 17 décembre 2019
- T. Jean-Noël, le 09 janvier 2020

- DRUCKER Michel, *Rappelle-moi*, Paris, Robert Laffont, 2010

### E. SOURCES IMPRIMÉES

#### 1. Presse locale (consultable aux Archives départementales de l'Oise, Beauvais)

- 130PRS P36/37      *Le Messager de l'Oise* – Compiègne

Vingt-cinquième année (1945) :

- n° 7, 25 août
- n° 8, 1<sup>er</sup> septembre
- n° 9, 8 septembre

Vingt-sixième année (1946) :

- n° 45, 11 mai
- n° 46, 18 mai
- n° 60, 21 août
- n° 61, 24 août
- n° 62, 31 août

- 179PRS P1/2      *L'Oise populaire* – Compiègne

- n° 43, 31 août 1946
- n° 44, 04 septembre 1946
- n° 105, 30 août 1949

- 181PRS P3 à 12      *L'Oise républicaine* – Compiègne

<u>Deuxième année (1945) :</u>	<u>Troisième année (1946) :</u>	<u>Quatrième année (1947) :</u>
- n° 31, 09 mai	- n° 45, 1 <sup>er</sup> mai	- n° 35, 07 mai
- n° 32, 12 mai	- n° 47, 11 mai	- n° 36, 10 mai
- n° 33, 16 mai	- n° 49, 18 mai	- n° 84, 20 août
- n° 72, 1 <sup>er</sup> septembre	- n° 66, 21 août	- n° 87, 30 août
- n° 76, 8 septembre	- n° 68, 24 août	- n° 88, 3 septembre
	- n° 69, 28 août	
	- n° 70, 31 août	
	- n° 71, 04 septembre	

- 2MI A131R 90 à 92      *Le Progrès libéré de l'Oise* – Compiègne

<u>Cent cinquante-deuxième année (1944) :</u>	<u>Cent cinquante-troisième année (1945) :</u>
- n° 1, 4 octobre	- n° 35, 12 mai
- n° 6, 21 octobre	- n° 36, 16 mai
- n° 7, 25 octobre	

## **2. Presse associative**

- *Droit et Liberté*, « Tous à Compiègne du 15 au 18 août », n° 48, 24 juillet 1946, p. 2

**3. Revue *Compiègne, notre ville* (disponible numériquement à l'adresse suivante : <https://www.agglo-compiegne.fr/publications>)**

- n° 238, octobre 2005	- n° 255, juin 2007	- n° 271, janvier 2009
- n° 239, novembre 2005	- n° 256, juillet 2007	- n° 274, mai 2009
- n° 243, avril 2006	- n° 258, octobre 2007	- n° 276, juillet 2009
- n° 245, juin 2006	- n° 259, novembre 2007	- n° 278, novembre 2009
- n° 248, octobre 2006	- n° 261, février 2008	- n° 280, décembre 2009
- n° 249, novembre 2006	- n° 262, mars 2008	- n° 285, juin 2010

- n° 250, décembre 2006
- n° 252, mars 2007
- n° 254, mai 2007
- n°263, avril 2008
- n°264, mai 2008
- n°266, juillet 2008
- n° 289, novembre 2010
- n° 290, décembre 2010

#### **4. Témoignages écrits de déportés ayant séjourné au camp de Royallieu**

BERNARD Jean-Jacques, *Le Camp de la mort lente (Compiègne 1941-1942)*, Paris, Albin Michel, 1944

BESSIERE André, *Lycéen résistant : 1942-1944*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 2012

BONIFAS Aimé, *Détenu 20801*, Paris, Librairie protestante, 1968

COPPIN-BELLEVILLE Renée, *Si Compiègne ce fut cela*, Paris, La Pensée Universelle, 1983

DESSEAUX Christian, *Dora, le tunnel de la mort, 1940-1945*, Rumilly, Éditions Lapeyronie, 1998

HOEN Jean, *De Compiègne à Buchenwald. Frontstalag 122, un camp de concentration en France*, Luxembourg, Bourg-Berger, 1946

MALMED Léon, *Nous avons survécu, enfin je parle*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 2010

MAVIAN Mihran, *Par-delà les ténèbres*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 2010

POIRMEUR André, *Compiègne 1939-1945*, Compiègne, Telliez, 1968

REBOUR Jean, *Ma captivité*, Beauvais, Imprimerie centrale administrative, 1945

SAMUEL Jean, *Il m'appelait Pikolo : Un compagnon de Primo Levi raconte*, Paris, Robert Laffont, 2015

## **F. SOURCES AUDIOVISUELLES**

- DEVILLERS Jean-Pierre (réalisateur), *Michel Drucker, Itinéraire d'un enfant de la télé*, Morgane production, 2009, 1h40min
- MEYERS Daniel (réalisateur), *17, rue Saint Fiacre* [DVD], 1999, 24 min
- Anonyme (réalisateur), *Compiègne, lieu de souvenir et d'espoir*, 1946, 35 min

## BIBLIOGRAPHIE

### A. Travaux et outils méthodologiques

AUBERY Pierre, *Milieux juifs de la France contemporaine*, Paris, Plon, 1957

AUTHIER Jean-Yves (dir.), « Les Rapports au quartier », *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 2001, p. 133-170

BECKER Annette, *Voir la Grande guerre : Un autre récit, 1914-2014*, Paris, Armand Colin, 2014

BENSOUSSAN Georges, *Atlas de la Shoah : La mise à mort des Juifs d'Europe, 1939-1945*, Paris, Autrement, 2014

BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX<sup>ème</sup> siècle. II. 1930-1958*, Paris, Tempus, 2009

BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX<sup>ème</sup> siècle. III. 1958 à nos jours*, Paris, Tempus, 2009

BLANC Brigitte, ROUSSO Henry, BONAZZI Chantal, *La Seconde Guerre mondiale. Guide des sources conservées, 1939-1945*, Paris, Archives nationales, 1994

CHAMBOREDON Jean-Claude, LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, n° 11, 1970, p. 3-33

CHIVALLON Christine, « L'espace, le réel et l'imaginaire : a-t-on encore besoin de la géographie culturelle ? », *Annales de géographie*, n° 660-661, 2008, p. 67-89



DEBARBIEUX Bernard. « Géographies imaginaires », *Espace géographique*, n° 1, 1993, p. 93

DEMANGEON Albert, « La géographie psychologique », *Annales de Géographie*, n° 278-279, 1940, p. 134-137

DETIENNE Marcel, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2003

DOUZOU Laurent, *Lyon dans la Seconde Guerre mondiale : Villes et métropoles à l'épreuve du conflit*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016

DUSSERE Aurélia, HOUTE Arnaud-Dominique, *Atlas de la France au XX<sup>ème</sup> siècle, 1914-2002 : De la Grande Guerre à une nouvelle société*, Paris, Autrement, 2008

ENGEL Laurence, « Le patrimoine est une fête », *Esprit*, n° 11, 2014, p. 128-131

FLATEAU Cosima, « Les sorties de guerre. Une introduction », *Les Cahiers Sirice*, vol. 17, n° 3, 2016, p. 5-14

GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, 2009

HORNE John, *State Society and Mobilization in Europe during the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997

KAEBLE Hartmut, « Vers une histoire sociale et culturelle de l'Europe pendant les années de l'« après-prospérité » », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 84, 2004, p. 169-179

LE BERRE Maryvonne, « L'analyse spatiale en géographie humaine », *Revue de géographie alpine*, n° 1, 1974, p. 125-127

LEPETIT Bernard, TOPALOV Christian (dir.), *La ville des sciences sociales*, Paris, Belin, 2001

MAGRI Susanna, « Villes, quartiers : proximités et distances sociales dans l'espace urbain », *Genèses*, n° 13, 1993, p. 151-165

MINCZELES Henri, *Une histoire des Juifs de Pologne : Religion, culture, politique*, Paris, La Découverte, 2006

MUIS Anne-Solange, « Psychogéographie et carte des émotions, un apport à l'analyse du territoire ? », *Carnets de géographes* [En ligne], n° 9, 2016, mis en ligne le 27 février 2019, consulté le 17 janvier 2020

PRIME Christophe, SIMMONET Stéphane, *Atlas de la Seconde Guerre mondiale : La France au combat, de la drôle de guerre à la Libération*, Paris, Autrement, 2015

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996

QUELLIEN Jean *et al*, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale. Atlas historique*, Paris, Fayard, 2010

SENEGAL G., « Aspects de l'imaginaire spatial : identité ou fin des territoires ? », *Annales de Géographie*, n° 563, 1992, p. 28-42

## **B. Une histoire militaire française**

DREVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France. II. De 1870 à nos jours*, Paris, Editions Perrin, 2018

MASSON Philippe, *Histoire de l'armée française de 1914 à nos jours*, Paris, Editions Perrin, 1999

BONNARD Jean-Yves, *Histoire militaire de Compiègne de 538 à 2012*, Trosly-Breuil, Le trotteur ailé, 2012

POUTEAU Sylvain, *Royallieu, 80 ans d'histoire*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 1992, 120 p.

GAYMARD Marie-Caroline, « Le patrimoine militaire sur la scène urbaine : les processus de reconversion des sites militaires à Metz », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 54, n° 3-4, 2014, mis en ligne le 11 février 2015, consulté le 12 juillet 2020

GRACIEUX Christophe, « Jeunesse et service militaire en France dans les années 1960 et 1970. Le déclin d'un rite de passage » dans BANTIGNY Ludivine et JABLONKA Yvan (dir.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de France, 2009, p. 213-224

ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle, *Amours, guerres et sexualité, 1914-1945*, Paris, Gallimard, 2007

### **C. L'Occupation, l'internement et la Libération en France**

ALARY Eric, *Nouvelle histoire de l'Occupation*, Paris, Perrin, 2019

BERGERE Marc, « Français et Américains en Basse-Seine à la Libération (1944-1946) : des relations ambivalentes », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n° 109, 2002

BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1995

BUTON Philippe, *Les lendemains qui déchantent : le parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1993

DREYFUS Jean-Marc, GENSBURGER Sarah, *Des Camps dans Paris. Austerlitz, Lévitane, Bassano. Juillet 1943-août 1944*, Paris, Fayard, 2003

FONTAINE Thomas, *Déportation et génocide : L'impossible oubli*, Paris, Tallandier, 2009

GRENARD Fabrice *et al.*, *Histoire économique de Vichy*, Paris, Perrin, 2017

HOOVER INSTITUTE (dir.), *La Vie de la France sous l'Occupation (1940-1944)*, Paris, Plon, 1957

LABORIE Pierre, *Les Français sous Vichy et l'Occupation*, Toulouse, Éditions Milan, 2003

LABORIE Pierre, *L'opinion française sous Vichy : Les Français et la crise d'identité nationale, 1936-1944*, Paris, Seuil, 2001

LAGROU Pieter, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, [éd. originale 2000] ; traduit du néerlandais par Pieter Lagrou, Bruxelles/Paris, Complexe, 2003

LILLY J. Robert, LE ROY François, « L'armée américaine et les viols en France, juin 1944 - mai 1945 », *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*, n° 75, juillet-septembre 2002, p. 109-121

PESCHANSKI Denis, *La France des camps : L'internement (1938-1946)*, Paris, Gallimard, 2006

TORRENT Régine, *La France américaine : controverses de la Libération*, Paris, Editions Racine, 2004

## D. Les persécutions et répressions antisémites en France

ANDRIEU Claire, GOSCHLER Constantin, THER Philipp (dir.), *Spoliations et restitutions des biens juifs, Europe, XXème siècle*, Paris, Autrement, 2007

ARNAUD Patrice, THEOFILAKIS Fabien (dir.), *Gestapo et polices allemandes : France, Europe de l'Ouest, 1939-1945*, Paris, CNRS Éditions, 2017

BRUTTMAN Tal (dir.), *Persécutions et spoliations des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2004

DOULUT Alexandre, KLARSFELD Serge, LABEAU Sandrine, *Mémorial des 3943 rescapés juifs de France (convois 1 – 82)*, Paris, ed. The Beate Klarsfeld Foundation, FFDJF, Après l'oubli, 2018

GENSBURGER Sarah, *C'étaient des enfants : Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris*, Paris, Flammarion, 2012

GENSBURGER Sarah, « La création du titre de Juste parmi les Nations », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, n° 15, 2004, p. 15-37

HAZAN Katy, « Enfants cachés, enfants retrouvés », *Les Cahiers de la Shoah*, n° 9, 2007, p. 181-212

JOLY Laurent, *L'État contre les Juifs : Vichy, les nazis et la persécution antisémite*, Paris, Grasset, 2018

KASPI André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Paris, Seuil, 1991

KLARSFELD Serge, *La Shoah en France. Vichy-Auschwitz : La « solution finale » de la question juive en France*, Paris, Fayard, vol. 1, 1983

KLARSFELD Beate et Serge, *Mémorial de la Déportation des Juifs de France*, Paris, FFDJF, 1978

MARIOT Nicolas, ZALC Claire, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2010

PINOL Jean-Luc, *Convois : La déportation des Juifs de France*, Paris, Détour, 2019

POZNANSKI Renée, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Hachette, 1994

POZNANSKI Renée, *Propagandes et persécutions : La Résistance et le « problème juif », 1940-1944*, Paris, Fayard, 2008

VIEY Frédéric, *Histoire des Communautés Juives du Nord et de Picardie*, Amiens, Archives départementales de la Somme, 2009

### **E. L'Oise, Compiègne et le Camp de Royallieu à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale**

BESSE Jean-Pierre, HUSSER Beate, ROSENZWEIG Françoise, *Frontstalag 122 Compiègne-Royallieu : Un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2008

BESSE Jean-Pierre, *L'Oise, septembre 1940 - septembre 1944*, Creil, Résistance 60, 1994

BONNARD Jean-Yves, *Rethondes, le jour où l'Histoire s'est arrêtée (11 novembre 1918 - 21 juin 1940)*, Trosly-Breuil, Éditions du trotteur ailé, 2008

CASTRO Saül (dir.), *Le camp juif de Royallieu-Compiègne*, Paris, Le Manuscrit, 2007

DELAGE Christian, *Le camp de Royallieu (1941-1944). De l'histoire au mémorial*, Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 2008

KLARSFELD Serge (dir.), *Le Camp juif de Royallieu-Compiègne : 1941-1943*, Paris, Le Manuscrit, 2007

LABATE Pierre, Pierre Labate, « Le secteur "A" du Fronstalag 122 de Compiègne », *Les dossiers de Mémoire vive* [en ligne], n°2, mis en ligne le 1<sup>er</sup> juin 2018 et consulté le 11 juillet 2020

LEPRÊTRE Xavier, *De la résistance à la déportation. Compiègne-Royallieu, 1940-1944*, Compiègne, 1994

MARTIN Françoise, « La répression et la déportation dans l'Oise : Le camp de Royallieu », *Annales historiques compiégnoises*, n° 28, 1984-1985, p. 36-42

MARTIN Pascale, « Les Justes de Compiègne », *Annales historiques compiégnoises*, n° 105-106, 2007, p. 27-29

PILOT Marc, *La région de Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale (combats de mai-juin 1940 et du 1er septembre 1944)*, Compiègne, Annales historiques compiégnoises, 1994

PILOT Marc, « Mémoire des guerres. Compiègne-Royallieu 1918 1940 2012 », *Annales historiques compiégnoises*, n° 127-128, 2012

POIRMEUR André, *Compiègne 1939-1945*, Compiègne, Telliez, 1968

RICARD Bruno *et al*, « 1939-1945, l'Oise dans la Seconde Guerre mondiale : bilan et perspectives de la recherche. Actes des journées d'études à Beauvais, les 18 et 19 mars 2005 », Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2005

ROSENZWEIG Françoise, *L'Oise allemande, 25 juin 1940 - 2 septembre 1944*, Creil, Résistance 60, 2004

## **F. La construction des mémoires de la Seconde Guerre mondiale**

ANDRIEU Claire, LAVABRE Marie-Claire, TARTAKOWSKY Danielle, *Politiques du passé, usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-en-Provence, 2017

AZOUVI François, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Gallimard, 2015

DUBY Georges, *Histoire et société. IV. La mémoire, l'écriture, l'histoire*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1992

FELDMAN Marion, MOUCHENIK Yoram, MORO Marie-Rose, « Les enfants juifs cachés en France pendant la Seconde Guerre mondiale : des traces du traumatisme repérables plus de soixante ans après », *La psychiatrie de l'enfant*, n° 51, 2008, p. 481-513

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1950

HIRSCH Marianne, *The generation of postmemory, Writing and visual culture after the Holocaust*, New-York, Columbia University Press, 2012

JABLONKA Ivan, WIEVIORKA Annette (dir.), *Nouvelles perspectives sur la Shoah*, Paris, Presses universitaires de France, 2013

JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, La Découverte, 2015

KLAUS Fink, « La mémoire et sa relation au temps et à l'espace », *Revue française de psychanalyse*, n° 64, 2000, p. 57-66



LAGROU Pieter , *Mémoires patriotiques et occupation nazie. Résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, Bruxelles, Complexe, 2003

LEDOUX Sébastien, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2016

LE GOFF Jacques, NORA Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974

LE GOFF Jaques, *Mémoire et histoire*, Paris, Gallimard, 1988

MARTIN Jean-Clément, « Histoire, mémoire et oubli pour un autre régime d'historicité », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 47, 2000, p. 783-804

NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 2003

NORA Pierre, « Mémoire collective », dans LE GOFF Jacques (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Éditions Complexe, 1978

PEREGO Simon, « "Pleurons-les, bénissons leurs noms" : les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale dans le monde juif parisien entre 1944 et 1967 : rituels, mémoires et identités », thèse, Institut d'études politiques de Paris, sous la direction de Claire Andrieu, 2016, 1451 p.

POLLAK Michel, *Une identité blessée*, Paris, Editions Métailié, 1993

RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000

ROUSSO Henry, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016

ROUSSO Henry, *La dernière catastrophe : L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012

ROUSSO Henry, *La hantise du passé*, Paris, Textuel, 1998

ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1987

WIEVIORKA Annette, *Déportation et génocide : Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Pluriel, 2013

WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998

### **G. Le témoignage, une source pour l'histoire**

CRU Jean-Norton, *Du Témoignage*, Paris, Gallimard, 1930

FRANCK Robert, « La mémoire et l'histoire », *Les Cahiers de l'IHTP*, « La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales », n° 21, juin 2016

JEANELLE Jean-Louis, « « J'en suis venue à voir témoignage et mémoire comme deux termes antinomiques » », *Critique*, n° 826, 2016, p. 246-259

LAVABRE Marie-Claire, « Témoignage oral et mémoire », *Exils et migrations ibériques au XX<sup>ème</sup> siècle*, n° 1, 2004, p. 177-189

POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Point, 2014

PROCHASSON Christophe, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 48, 2001, p. 160-189

SODIGNE-LOUSTAU Jeanine, « Le témoignage et la mémoire revisitée », *Exils et migrations ibériques au XX<sup>ème</sup> siècle*, n° 1, 2004, p. 191-203

THOMPSON Paul, *The Voice of the past : Oral history*, Oxford University Press, 1978

ZYLBERMAN Ruth (réal.), *Les enfant du 209 rue Saint Maur, Paris X<sup>ème</sup>*. Arte, 2017, 101 minutes

## H. Les enjeux de la transmission historique et mémorielle

AUGE Marc, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot, 1998

BACHIMONT Bruno, « La présence de l'archive : réinventer et justifier », *Revue de l'association pour la recherche sur les sciences de la cognition*, n° 53-54, 2010, p. 281-309

BERTRAMS Kenneth, BROUX Pierre-Olivier, « Du négationnisme au devoir de mémoire. L'histoire est-elle prisonnière ou gardienne de la liberté d'expression ? », *Revue de droit de l'Université libre de Bruxelles*, n° 35, 2008, p. 75-134

BORDEAUX Marie-Christine, NENTWIG Anne-Cécile, « Le Contrat départemental de développement culturel du Conseil général de l'Oise. Un accès à l'éducation artistique et culturelle pour tous les collégiens », *L'Observatoire*, vol. 42, n° 1, 2013, p. 89-93

CORBEL Laurence, FALAISE Benoît, « L'enseignement de l'histoire et les mémoires douloureuses du XX<sup>ème</sup> siècle », *Revue française de pédagogie*, n° 147, 2004, p. 43-55

DOSSE François, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », *Raison présente*, n° 128, 1998, p. 5-24

FALAIZE Benoît, « Histoire, mémoire, transmission », *Migrations Société*, n° 138, 2011, p. 159-166

FERRER-ROCA Linda, ROBLES Amanda, « Histoire, mémoire et transmission », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 89-90, 2008, p. 109-114

MOLLER Sabine, TSCHUGGNALL Karoline, WELZER Harald, « *Grand Père n'était pas un nazi* », *National-socialisme et Shoah dans la mémoire familiale*, [éd. originale 2002], traduit par Olivier Mannoni, Paris, Gallimard, 2013

TUTIAUX-GUILLON Nicole, « Mémoires et histoire scolaire en France : quelques interrogations didactiques », *Revue française de pédagogie* [En ligne], n° 165, 2008, mis en ligne le 01 octobre 2012, consulté le 24 janvier 2020

SARRIO Oswald, « L'enseignement de l'histoire et la mémoire », *Migrations Société*, n° 138, 2011, p. 129-136

SKOWRONEK Nathalie, *La Shoah de Monsieur Durand*, Paris, Gallimard, 2015

SCHNEIDER Floriane, « À l'école de la Shoah. De l'enseignement de l'histoire à la pédagogie de la mémoire », *Les Cahiers de la Shoah*, vol. 8, n° 1, 2005, p. 57-85

## **I. Mémorialisation et patrimonialisation**

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, OLIVESI Stéphane, « Du patrimoine à la patrimonialisation. Perspectives critiques », *Diogène*, n° 258-259-260, 2017, p. 265-279

ANTICHAN Sylvain, GENSBURGER Sarah, TEBOUL Jeanne, « La commémoration en pratique : les lieux sociaux du rapport au passé », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 121-122, n° 3, 2016, p. 5-9

BERNIER Lyne, DORMAELS Mathieu, LE FUR Yann, *La patrimonialisation de l'urbain*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012

DESCAMPS Florence, *Archiver la mémoire : de l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, Editions de l'EHESS, 2019

DODEBEI Vera, TARDY Cécile (dir.), *Mémoire et nouveaux patrimoines* [En ligne], Marseille, OpenEdition Press, 2015, consulté le 14 août 2020

DROUGET Noémie, GOB André, *La muséologie : Histoire, développement, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2014

LAZZAROTTI Olivier, « Le patrimoine, une mémoire pas comme les autres », *L'Information géographique*, n° 81, 2017, p. 12-31

PESCHANSKI Denis (dir.), *Mémoire et mémorialisation : De l'absence à la représentation*, vol. 1, Paris, Hermann, 2013

PESCHANSKI Denis, SION Brigitte (dir.), *Mémoire et mémorialisation : La vérité du témoin*, vol. 2, Paris, Hermann, 2018

## TABLE DES ANNEXES

Annexe n° 1 – Articles pour la recherche de témoins : DEBARGUE Bernard, « Des témoignages sur la déportation à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale recherchés », <i>Courrier Picard</i> , 31 janvier 2019 ; JULIEN Élie, « Pour raconter Compiègne de 1939 à 1970, Manon a besoin de vous », <i>Le Parisien</i> , 03 avril 2019.....	167
Annexe n° 2 – Base de données des Juifs compiégnois connus administrativement de 1940 à 1944 .....	169
Annexe n° 3 – Base de données des appelés au service militaire de 1951 à 1996 interrogés.....	171
Annexe n° 4 – Questions posées aux témoins de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne.....	172
Annexe n° 5 – Questions posées aux appelés au service militaire à la caserne de Royallieu de l'après-guerre aux années 1990.....	173
Annexe n° 6 – Questions posées au personnel du mémorial de Royallieu et aux autorités municipales chargées de son administration.....	175
Annexe n° 7 – Arbre généalogique de la famille Malmed. MALMED Léon, <i>Nous avons survécu, enfin je parle</i> , Compiègne, Mémorial de l'internement et de la déportation, 2010, p. 12-13.....	176
Annexe n° 8 – Entretien téléphonique avec Rachel Malmed (née le 29 avril 1932), enfant juive cachée avec son frère, Léon Malmed, chez ses voisins, la famille Ribouleau, à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale.....	177
Annexe n° 9 – Entretien avec Michel Drucker (né le 12 septembre 1942), ancien appelé au service militaire à la caserne de Royallieu en 1962 et fils de Abraham Drucker, médecin juif arrêté et interné en 1942 au camp de Royallieu.....	189
Annexe n° 10 – Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, Pochette orange « Projet mémorial 1994 », dossier préalable de programmation et de financement (extraits).....	198
Annexe n° 11 - Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, Livres d'or de février 2008 à novembre 2010 (extraits).....	202

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

1- Modélisation de la caserne de Royallieu : la construction de la caserne (1913-1914).....	11
2 - Différents parcours des internés à Compiègne, entre le camp de Royallieu et la gare (1941 à 1944).....	15
3 - Tableau récapitulatif des témoins interrogés et de leur âge en 1942.....	43
4 - Destructons de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne.....	46
5 – La famille Malmed en 1928.....	58
6 – Les enfants Malmed en 1943.....	69
7 - Photographie aérienne de Royallieu à l'aube de la Seconde Guerre mondiale.....	73
8 - L'hôpital d'évacuation secondaire n° 7, à la caserne de Royallieu, mai 1940.....	75
9 - Hitler et Goering à Compiègne, le 21 juin 1940.....	79
10 - Organisation et répartition des bâtiments de Royallieu pendant la Seconde Guerre mondiale.	86
11 - Tableau récapitulatif des témoins interrogés et de l'année du début de leur service militaire... 88	
12 – Michel Drucker à Compiègne lors de l'inauguration du Mémorial de Royallieu.....	102
13 - La caserne de Royallieu et le centre-ville de Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre.....	106
14 - Monument aux morts en hommage aux déportés du camp de Royallieu, 1945.....	113
15 - Deuxième monument aux morts en hommage aux déportés du camp de Royallieu.....	114
16 - Charles de Gaulle à Compiègne, le 07 mars 1948, en compagnie de Jean Legendre, maire de Compiègne.....	120
17 – Les parents Ribouleau et les enfants Malmed dans les années 1980.....	125
18 - Modélisation du quartier de Royallieu aujourd'hui.....	136
19 - Plan de visite du mémorial de Royallieu.....	144
20 – Vue satellite de Compiègne (2018).....	149

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	5
SOMMAIRE.....	6

<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>7</b>
A. Genèse de mon sujet : une enfance à Compiègne.....	8
B. Du camp au mémorial : perceptions et réactions contemporaines de Compiègne-Royallieu (1939-2010).....	9
1. De la caserne au camp et du camp à la caserne.....	9
2. Perceptions et réactions contemporaines de Compiègne-Royallieu.....	13
3. ...de 1939 à 2010.....	14
C. Un objet inscrit dans de nombreux champs et domaines de recherche.....	16
D. Raconter Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale et ses mémoires : une nouveauté dans l'historiographie ?.....	17
1. Ouvrages méthodologiques et aboutissement de mon sujet de recherche.....	17
2. De la mémoire au témoignage et du témoin au <i>devoir de mémoire</i> .....	19
3. Le camp de Royallieu et ses internés.....	20
4. L'Occupation et les persécutions antijuives.....	21
5. La mémorialisation et la patrimonialisation : un nouveau rapport à l'espace.....	21
E. L'histoire orale : une pratique inévitable ?.....	22
1. Des archives textuelles peu nombreuses ?.....	22
2. Les bonnes rencontres aux bons moments.....	27
3. Le témoignage : richesses et inconvénients de l'histoire orale.....	28
F. « L'historien est un artisan de la mémoire ».....	31
G. Le camp de Royallieu et ses internés : une mémoire oubliée ?.....	33

## **PREMIÈRE PARTIE UN CAMP DANS LA VILLE : ROYALLIEU A L'ÉPREUVE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.....**

**37**

<u>Chapitre 1</u> Vivre sous l'Occupation : une situation exceptionnelle dans un quotidien habituel ?	38
A. Une guerre de témoins : le rapport ambigu des acteurs à l'espace urbain.....	39
1. Les témoins de la Seconde Guerre mondiale et de l'après-guerre à Compiègne : des acteurs du présent relatant des faits passés.....	39
2. L'espace urbain : un souvenir intemporel.....	45
B. Les relations pacifistes des Compiégnois avec les autorités d'occupation.....	48
1. La nourriture, l'éducation et l'argent : des besoins primaires.....	48
2. Comment vivre avec un camp dans sa ville ?.....	52
3. La spécificité du statut des Juifs.....	54
B. Être juif à Compiègne pendant la guerre : l'exemple de Léon Malmed.....	56



1. Léon Malmed, de l'enfant caché à Compiègne au <i>businessman</i> aux États-Unis.....	56
1.1 La vie de la famille Malmed avant la Seconde Guerre mondiale : « un monde perdu ».....	56
1.2 Vivre après la guerre : à la recherche du rêve américain ?.....	59
2. Être juif à Compiègne sous l'Occupation : le destin hors du commun de Rachel et Léon Malmed.....	62
2.1 De la famille Malmed à la famille Ribouleau (1940-1942).....	63
2.2 Un quotidien sous pression (1942-1944).....	66
2.3 Perceptions et réactions du camp de Royallieu (1941-1944).....	70

**Chapitre 2** Perceptions du *Fronstalag 122* Compiègne-Royallieu.....73

A. Une (ré)appropriation de l'espace : de l'hôpital militaire au camp de transit (1939-1944)	74
1. Un hôpital militaire pour l'armée française.....	74
2. Le <i>Fronstalag 122</i> , un camp de transit vers l'Est.....	76
3. Au-delà des murs : une revanche allemande sur la Première Guerre mondiale.....	77
B. Les internés du camp de Royallieu : des victimes ou des criminels ?.....	79
1. Le contact limité mais pas impossible des Compiégnois avec les internés.....	79
2. Perceptions de l'internement à Royallieu à travers le regard des témoins.....	80

**DEUXIÈME PARTIE DE LA LIBÉRATION DE COMPIÈGNE EN SEPTEMBRE 1944 A LA MÉMORIALISATION DES ANNÉES 1990 : LA CASERNE DE ROYALLIEU.....84**

**Chapitre 3** La rapide réintégration militaire de Royallieu après la Libération..... 85

A. L'internement à Royallieu : un passé trop vite oublié par l'armée ?.....	85
1. Brève présentation des témoins.....	87
2. Un rapport égal des appelés face à l'histoire de Royallieu ?.....	89
B. Perceptions de l'espace par un appelé : l'exemple de Michel Drucker.....	93
1. L'héritage du judaïsme et de l'immigration : la figure paternelle, Abraham Drucker	94
2. Le service militaire de Michel Drucker à l'épreuve du temps : la question de la mémoire familiale.....	97
3. L'inauguration du Mémorial ou la compréhension du « hasard dramatique et du destin ».....	99
C. Quelles relations entre les Compiégnois et la caserne militaire ?.....	103
1. Les appelés au service militaire : des perturbateurs de mémoire ?.....	105
2. L'absence du souvenir de l'internement à Royallieu.....	106

**Chapitre 4** Quelles mémoires de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne ?..... 109

A. Une première histoire de Royallieu : le témoignage des internés.....	110
1. Le camp de Royallieu ou « l'impression d'être au paradis ».....	110
2. L'édification de monuments en hommage aux déportés.....	113
B. Le souvenir de la collaboration ou l'absence de mythe résistancialiste.....	115
1. La Libération : le soldat américain comme modèle de la victoire à Compiègne ?...	116
2. La célébration des premières commémorations (1945 aux années 1970).....	118

C. La Shoah : une mémoire oubliée jusqu'à la libération de la parole des témoins dans les années 1980 et 1990 ?.....	121
1. « Quiconque sauve une vie sauve l'Univers entier ».....	123
2. Du témoignage à l'écriture historique.....	126

## **TROISIÈME PARTIE LA PATRIMONIALISATION DE ROYALLIEU DES ANNÉES 1990 A 2010 : UN LONG CHEMIN VERS LA RECONNAISSANCE NATIONALE DU CAMP..128**

<b>Chapitre 5</b> Un projet aux multiples acteurs après le départ de l'armée en 1997.....	129
A. Transmettre les mémoires de la Seconde Guerre mondiale : une priorité nationale.....	130
1. Pour une reconnaissance nationale de toutes les victimes et des crimes perpétrés sous le régime de Vichy.....	131
2. Compiègne, une ville privilégiée pour représenter la mémoire nationale ?.....	133
B. Quels enjeux économiques et politiques pour les Compiégnois et les autorités locales ?....	135
1. Une revalorisation économique et culturelle de la ville.....	136
2. Le 23 février 2008 : une inauguration attendue ?.....	138
C. Comment conserver spatio-temporellement et symboliquement la mémoire du camp ?.....	141
1. Un projet scientifique à vocation pédagogique.....	142
2. Un parcours muséographique plus symbolique qu'historique ?.....	145
<b>Chapitre 6</b> : L'inauguration du mémorial en 2008 : quelle(s) histoire(s) raconter ?.....	148
A. Une histoire de l'internement et de la déportation qui se veut accessible à tous.....	149
1. Des projets et outils pédagogiques pour les plus jeunes.....	150
2. Le mémorial de Royallieu : un <i>lieu de mémoire</i> attractif ?.....	152
B. Le rapport du visiteur à l'espace du camp/caserne/mémorial.....	154
1. Un accueil mitigé par les Compiégnois.....	154
2. Contre l'oubli et la guerre, pour la mémoire et l'histoire.....	156
C. La réductibilité de la mémoire : quelle place pour l'histoire militaire française ?.....	158
1. Une histoire du lieu incomplète.....	159
2. ...pour respecter les règles de bienséance ?.....	160

## **CONCLUSION GÉNÉRALE.....163**

## **ÉTAT DES SOURCES.....207**

A. ARCHIVES PUBLIQUES.....	207
1. Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.....	207
2. Archives départementales de l'Oise, Beauvais.....	208
3. Archives municipales de Compiègne, Margny-lès-Compiègne.....	209
4. Centre de documentation juive contemporaine, Mémorial de la Shoah, Paris.....	209

5. Bibliothèque de l'Université américaine, Paris.....	210
6. Mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu, Compiègne.....	210
6.1 Sources imprimées.....	210
6.2 Sources orales.....	211
7. Bibliothèque municipale Saint Corneille, Compiègne.....	211
<b>B. ARCHIVES PRIVÉES.....</b>	<b>211</b>
1. Consistoire (juif) de Paris, Paris.....	211
2. Photographe Hutin, Compiègne (collection disponible sur demande).....	211
3. Photographies personnelles de Léon Malméd (enfant juif caché à Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale).....	213
4. Photographie diverses.....	213
<b>C. ARCHIVES ORALES.....</b>	<b>213</b>
1. Témoins de la Seconde Guerre mondiale.....	213
2. Appelés et engagés au service militaire.....	215
<b>D. ENTRETIENS ÉCRITS.....</b>	<b>217</b>
1. Représentants de la ville de Compiègne et du Mémorial de Royallieu.....	217
2. Appelés au service militaire et leur date de réception.....	218
<b>E. SOURCES IMPRIMÉES.....</b>	<b>218</b>
1. Presse locale (consultable aux Archives départementales de l'Oise, Beauvais).....	218
2. Presse associative.....	219
3. Revue <i>Compiègne, notre ville</i> .....	219
4. Témoignages écrits de déportés ayant séjourné au camp de Royallieu.....	220
<b>F. SOURCES AUDIOVISUELLES.....</b>	<b>221</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>222</b>
A. Travaux et outils méthodologiques.....	222
B. Une histoire militaire française.....	224
C. L'Occupation, l'internement et la Libération en France.....	225
D. Les persécutions et répressions antisémites en France.....	227
E. L'Oise, Compiègne et le Camp de Royallieu à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale.....	228
F. La construction des mémoires de la Seconde Guerre mondiale.....	230
G. Le témoignage, une source pour l'histoire.....	232
H. Les enjeux de la transmission historique et mémorielle.....	233
I. Mémorialisation et patrimonialisation.....	234
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>236</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>237</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>238</b>